# LIVRE

DES

# ORATEURS,

PAR TIMON.

Seizième édition, revue et augmentée.

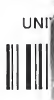
TOME SECOND.

[illegible]

A BRUXELLES,

ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PROVINCE,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

[illegible]







# LIVRE
# DES ORATEURS.

SEIZIÈME ÉDITION.



# LIVRE
DES
# ORATEURS,
PAR
## TIMON;

Seizième édition, revue et augmentée.

---

TOME SECOND.

BRUXELLES,
ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

---

1848

# RESTAURATION.

---

Elle ne fut pas sans éclat cette époque de notre vie politique où la liberté, si longtemps comprimée par la main d'un despote, relevait la tête; où la France s'éveillait à des accents inconnus; où l'éloquence de la Tribune déliait sa langue de muette et parlait; où tous les intérêts, toutes les passions, toutes les espérances semblaient s'être donné rendez-vous autour d'elle, pour s'y disputer la possession du présent et la domination de l'avenir.

L'Empire, abattu dans son chef, vivait encore dans les souvenirs des vieux soldats. Il faut toujours une passion à la France, et la liberté avait remplacé la gloire. Les émigrés rêvaient de Louis XV, les militaires de Napoléon, et les jeunes gens de la Révolution. Le peuple frémissait autour du Forum. C'était quelque chose alors qu'un député! C'était beaucoup qu'un orateur!

Aujourd'hui, nous entendons encore parler la même





langue. Le président s'asseoit dans le même fauteuil doré. Les mêmes Cariatides supportent encore la même tribune; mais le peuple détrompé ne se presse plus en foule sur les degrés et dans les parvis du temple. Il ne croit plus aux oracles menteurs du gouvernement représentatif. Les temps sont froids, la nuit s'approche, le soleil descend sous l'horizon et sa pâle lumière n'éclaire plus le monde.

Trois écoles politiques se disputaient le terrain de la Restauration : l'école Anglaise, l'école Légitimiste, et l'école Libérale.

M. de Serre était l'orateur de l'école Anglaise dont M. Royer-Collard était le philosophe. Ils avaient tous deux, pour principe, la souveraineté de la raison, pour moyen, la hiérarchie des pouvoirs, pour but, la monarchie parlementaire.

Autour d'eux, marchaient Camille Jordan qui mouillait de larmes ses paroles; Pasquier, dont l'argumentation fluide échappait à l'analyse et à la réfutation; Saint-Aulaire qui jetait sa phrase avec la grâce négligée et impertinente d'un grand seigneur; Courvoisier, le plus dispos et le plus intarissable des parleurs, si Thiers n'eût pas existé; Siméon, profond jurisconsulte; Kératry, au verbe indigeste; de Cazes, ministre élégant et d'une charmante figure, dont la phraséologie n'était pas sans abondance et sans flexibilité, ni le geste sans éclat; qui, pressé, entraîné par les exigences du moment, par les fantaisies et par les peurs du château, par le flux et le reflux de mille ennemis, se laissait aller à la dérive de toutes sortes de courants; qui, à la fois, musela la liberté de la presse et suspendit les réactions de la terreur, et qui, maître de son maître et de la France, mêla les services aux fautes et la prudence d'un politique aux faiblesses d'un courtisan; Lainé, homme d'État vaporeux, mélancolique, rêveur, et dont la voix

rendait les sons vagues d'une harpe d'Ossian; caractère indécis, main tremblante et molle qui ne sut pas tenir les rênes du pouvoir; mais orateur grave, à la parole cadencée, qui eut quelquefois l'éloquence du cœur et qui, compatissant aux proscrits, s'attendrissait sur leurs misères, et embrassait pour eux avec des pleurs et des supplications, les autels de la miséricorde et de la pitié; enfin, Beugnot, l'homme le plus fin du royaume de France et de Navarre, après M. de Sémonville, qui l'était moins que M. de Talleyrand.

L'école Légitimiste se fractionnait en deux parties.

L'une se composait d'hommes ardents, poussant les choses à l'absolu, ou d'hommes plus doux, dévots à Dieu dans le ciel et au Roi sur la terre.

L'autre se composait d'hommes non moins croyants, mais modifiés par l'exercice du pouvoir et qui s'accommodaient de la Charte, comme d'une nécessité plus forte qu'eux et que la royauté qui la subissait.

A la tête de la première phalange, brillait M. de la Bourdonnaie, qui proposa les fameuses catégories des proscrits et qui fit expulser Manuel. Contre-révolutionnaire trempé à la manière des anciens conventionnels; subjugué par la raison d'État; plus impérieux qu'habile, et qui ne manquait dans son langage, ni d'élévation ni de vigueur.

M. de Lalot, dont la foudroyante allocution renversa le ministère Richelieu; plein d'images dans son style et d'une abondance véhémente et colorée.

M. Dudon, si profondément versé dans l'étude de la législation administrative; son front haut ne pliait devant aucune objection, et il recevait à bout portant les coups de mitraille de l'Opposition, avec le flegme d'un Anglais.

M. de Castelbajac, qui s'agitait sur son banc avec une

vivacité toute méridionale, frappait du pied et du poing; criait, s'exclamait et interrompait les députés incrédules à sa foi monarchique.

M. de Bonald, orateur un peu nébuleux, philosophe religieux, et, sans contredit, l'un des plus grands écrivains de notre temps.

M. de Salaberry, chaud royaliste, orateur pétulant, marchant le pistolet au point à la rencontre des libéraux, et répandant sur eux, du haut de la tribune, les bouillantes imprécations de sa colère.

M. de Marcellus, pour qui la royauté n'était pas seulement un principe, mais une divinité, et qui se prosternait devant son idole, avec la ferveur naïve d'un pèlerin et d'un chevalier.

A la tête de la seconde phalange brillait M. de Villèle.

Autour de lui on voyait groupés des hommes d'un mérite différent : M. Corbière, l'un des jurisconsultes les plus savants d'une province où ils le sont tous; coureur de vieilleries littéraires; dialecticien caustique et pressant, qui attachait deux ailes à sa flèche pour qu'elle volât plus vite au but et qu'elle perçât plus sûrement ses adversaires; M. de Berbis, habile explorateur de budgets, esprit lucide, conscience droite; M. de Peyronnet, remarquable par les éclatantes vibrations de sa voix, par l'habileté ingénieuse de sa dialectique, par la vigueur de son argumentation et par la pompe fleurie de son langage; M. de Martignac, ce mélodieux orateur qui jouait de la parole comme Tulou joue de la flûte; MM. Josse de Beauvoir et Cornet-d'Incourt, voltigeurs à l'armure légère, détachés sur les flancs de la phalange ministérielle pour engager le combat et pour viser les chefs à la tête, dans les broussailles de l'Opposition; M. Pardessus, esprit lucide, orateur disert, jurisconsulte profond; M. Ravez, l'aigle du barreau Girondin, cé-

lèbre par la gravité de sa prestance et l'ample beauté de son organe; l'un de ces hommes qui commandent, où ils paraissent et où ils parlent, l'attention de leurs auditeurs; puissant par sa logique, savant dans ses expositions, maître de ses passions et de celles des autres, et qui, s'il n'eût pas été président de la Chambre, aurait, comme orateur, dominé le côté droit.

L'école Libérale fut une école belligérante. M. de Serre entra le premier en campagne, et après avoir tiré ses coups de fusil et vidé sa giberne, il se retrancha derrière les hauteurs du pouvoir. Manuel commandait le corps de réserve de l'Opposition, et le général Foy l'avant-garde. Benjamin Constant attaquait la censure, Laffitte le budget, Bignon la diplomatie. D'Argenson lançait dans l'air, à vol perdu, les premières fusées du radicalisme. Casimir Périer, emporté hors des rangs par le feu de ses esprits, provoquait le ministère en combat singulier. Corcelles, Stanislas Girardin et Chauvelin voltigeaient autour de ses bancs et lui tiraient, même en fuyant, des flèches mortelles, et pour dernière conséquence de ce système guerrier, ce fut après une bataille de discours, une bataille de rue qui défit la Monarchie.

# MANUEL.

L'Empire français tournait autour de Napoléon, comme la circonférence autour de son axe. Seul, il dirigeait ses armées sur les champs de bataille. Seul, du fond de son cabinet, il nouait et dénouait ses ligues et ses traités. Seul, il expédiait ses ordres aux Préfets de l'Intérieur. Seul, il dissertait de politique dans les journaux censurés. Seul, il parlait, par l'organe de ses commissaires, dans les Assemblées muettes du Corps Législatif et du Sénat. En sorte qu'on peut dire qu'il n'y avait dans tout l'Empire, d'autre général, d'autre diplomate, d'autre administrateur, d'autre publiciste, d'autre orateur que Napoléon.

Aussi, lorsque la Tribune redevint libre et que les barrières de l'éloquence furent rouvertes, les orateurs parlementaires ne s'avancèrent dans la carrière, qu'en tâtonnant et comme des hommes déshabitués de parler. Ils étaient gênés dans leurs mouvements; ils essayaient leur

voix qui ne rendait que des sons faibles et communs. Manuel parut.

Manuel avait une taille élevée, une figure pâle et mélancolique, une accentuation provençale mais sonore, et une grande simplicité de manières.

Il déliait les difficultés plus qu'il ne les tranchait. Il circulait, avec une dextérité incomparable, autour de chaque proposition. Il l'interrogeait, il la palpait, il la sondait en quelque sorte, dans les flancs et dans les reins, pour voir ce qu'elle renfermait, et il en rendait compte à l'assemblée sans omission et sans emphase. Il ne s'emportait pas de cris et de gestes, comme ces rhéteurs apoplectiques tout suants et tout pantelants sous leur manteau, et qui font toujours craindre que leurs poumons ne s'engorgent et qu'ils ne viennent à vomir des flots de sang avec leur dernière parole. C'était un homme de haute raison, naturel et sans fard, toujours maître de lui-même, disert et facile de langage, habile dans l'art d'exposer, de résumer et de conclure. Ces qualités séduisirent la Chambre des Représentants.

Il ne faut pas croire, lorsque les tempêtes politiques grondent, qu'un orateur trop véhément prenne toujours beaucoup d'empire sur les Assemblées; car il pousse, d'ordinaire, vers les résolutions hardies, et s'il plaît aux hommes énergiques, il épouvante les timides qui sont toujours les plus nombreux. Comme ceux-ci s'imaginent voir, dans l'ombre, des épées levées sur leurs têtes, des piéges semés sous leurs pieds, et de noires trahisons prêtes à les envelopper, ils aiment des orateurs sincères, en qui ils puissent se fier et croire. Comme ils ont des tremblements de membres, ils aiment à se réfugier sous l'abri des âmes sereines et fermes. Comme ils ont des troubles de jugement, ils aiment qu'on ne leur apporte que des questions toutes vidées. Ainsi fit Manuel.

Quand il vit, après l'abdication de Napoléon, que le pouvoir exécutif ne savait plus au nom de qui porter le commandement, que la guerre civile menaçait d'éclater au milieu de la guerre étrangère, que la Chambre des Représentants elle-même se fractionnait, et que, poussés par mille vents contraires, chacun allait à l'aventure et penchait, qui pour les Bourbons, qui pour la République, qui pour le duc d'Orléans, qui pour le fils de l'Empereur, Manuel invoqua le vœu de l'Armée, le salut de la Patrie et le texte de la Constitution, en faveur de Napoléon II.

L'Assemblée salua cette proposition avec enthousiasme. Elle lui sut gré de l'avoir tirée d'une embarrassante perplexité et de l'avoir rendue à cette unité dont toutes les Assemblées ont besoin, surtout dans les temps de crise.

Manuel fut nommé rapporteur du projet de Constitution; mandat périlleux, charge de confiance, testament politique qu'au nom de la chambre mourante, il rédigeait pour la postérité. Il poursuivit noblement sa discussion au milieu des balles et de la mitraille qui sifflaient à ses oreilles. Il appela aux armes les citoyens, et lorsque tout fut perdu et que le canon prussien grondait déjà sur le pont d'Iéna, Manuel, intrépide et calme, répétait, du haut de la tribune, ces paroles de Mirabeau : « Nous ne sortirons d'ici que par la puissance des baïonnettes. »

Manuel a été le plus considérable et presque le seul orateur de la Chambre des Représentants. La confiance de cette Chambre l'eût placé à la tête du gouvernement, sous la minorité de Napoléon II.

Il arriva dans les Chambres de la Restauration, précédé d'une réputation colossale. D'ordinaire, ces trop grands bruits de renommée ne se soutiennent guère, et le dégoût suit de près l'engouement. Manuel, d'ailleurs, était intérieurement miné par une maladie cruelle qui, plus tard,



le conduisit au tombeau, et sous la pression de sa douleur, ses belles facultés perdirent quelque chose de leur force et de leur éclat.

Ministériel libéral et modéré pendant les Cent-Jours, Manuel devint, pendant la Restauration, l'un des tribuns de l'Opposition. Il la servit avec les qualités de son caractère et de son talent. Comme il était plus opiniâtre que fougueux, il soutenait dans l'arrière-garde les dernières charges de l'ennemi. Comme il avait plus de vigueur de raisonnement que de véhémence oratoire, il argumentait sur chaque thèse et il retorquait, contre eux, avec une vivacité pleine de justesse, les citations de ses adversaires. Quelque bien close que parût être une discussion, il y rentrait toujours par quelque côté, et il renouvelait le combat avec une subtilité de dialectique et une abondance de discours extraordinaires.

Manuel a été le plus remarquable improvisateur du côté gauche. Sa diction était tout à fait parlementaire, point chargée d'ornements ambitieux mais point incorrecte, point entraînante mais point molle non plus. Peut-être était-il un peu long, un peu diffus, sans cesser pourtant d'être clair, mais revenant sur ses pas et se répétant comme tous les discoureurs d'une extrême facilité.

Quelquefois, il opinait par écrit en matière de finances. Ses discours sont nettement rédigés, mais sans grandes vues, sans profondeur et sans style. Manuel, à la manière des improvisateurs, s'appropriait rapidement les idées des autres et les reproduisait dans un ordre habile et discret. Mais il n'était ni administrateur, ni philosophe, ni financier, ni économiste. Depuis son expulsion, nourri, enrichi par de fortes études dans les retraites de l'ostracisme, il serait remonté avec des trésors de science, sur la scène législative.

Deux hommes s'attirèrent les antipathies fortement prononcées des deux partis contraires : de Serre, les antipathies de la gauche, après son abjuration; Manuel, les antipathies de la droite dans tous les temps.

Alors, les partis étaient entre eux dans un état d'hostilité flagrante. L'émigration et la révolution, l'aristocratie et la démocratie, l'égalité et le privilége, siégeaient dans la Chambre en face l'un de l'autre, se mesuraient des yeux, et se haïssaient d'une haine mortelle. Chaque séance n'était presque remplie que de dissertations subtiles et à perte d'haleine, sur les factions et les partis, et tout en affirmant du bout des lèvres qu'on respectait les intentions de ses adversaires, ce qu'on incriminait le plus dans son cœur, c'était leurs intentions. La vérité, on peut, aujourd'hui que la postérité est arrivée pour eux, la vérité, on peut la dire à ces partis. C'est qu'ils jouaient tous également la comédie. Les royalistes voulaient le roi sans la charte, et les libéraux voulaient la charte sans le roi. Il n'y avait que cela de vrai, de sérieux au fond des débats parlementaires; le reste n'était qu'accident, broderie, parlage. A la fin, et après quinze ans de scènes plus ou moins bien filées, les acteurs et les spectateurs se sont lassés de tant attendre, et il a bien fallu lâcher le dernier mot de la comédie. Le roi sans la Charte, ç'a été les Ordonnances, et la Charte sans le roi, ç'a été la Révolution de juillet.

Manuel s'enlaçait subtilement autour de la Charte, comme un serpent s'enlace autour d'un arbre qui n'a que les vertes et florissantes apparences de la vie, et dont le bois serait mort en dedans. Il la pressait de ses plis, il la tordait, et il voulait absolument lui faire rendre ce qu'elle ne contenait pas.

Aujourd'hui, ces continuels rappels à l'ordre avec d'interminables discours sur le sens net ou louche de la

Charte, ces incriminations de lèse-majesté constitutionnelle, ces efforts de métaphysique déliée, fatigueraient l'auditoire.

Mais alors, on naissait au gouvernement représentatif, et l'on voulait savoir par curiosité si véritablement il y avait quelque chose au fond de tout cela.

Les ministres qui aiment à jouir des réalités du pouvoir, sont toujours pressés d'arriver à la fin du débat. Manuel leur faisait une guerre de temporisation. Il les incommodait au commencement de la discussion par ses attaques, et ensuite par ses retours. Il expédiait au Président des amendements improvisés, et, sous prétexte de les développer, il rentrait dans la thèse générale dont il élargissait le terrain. Battu sur l'amendement, il se retranchait dans le sous-amendement. Il se repliait ainsi en cent façons, tantôt avançant, tantôt rétrogradant, défendant comme un général habile, chaque position pied à pied, et quand il se voyait près d'être pris, se faisant sauter lui-même avec les poudres.

Élections, presse, budget, lois pénales, pétitions, il n'y a pas une seule thèse de liberté ou d'économie qu'il n'ait soutenue, pas de combat de la gauche où il n'ait pris sa part.

Manuel a été le plus judicieux des gens de son parti. Il ne se laissait pas égarer par l'imagination, ni secouer par l'enthousiasme, cet autre mal français. Il pesait les choses tout juste ce qu'elles valaient, et il avait la vision si longue et si nette, qu'il prévoyait et qu'il annonça qu'une révolution sortirait de l'article 14 de la Charte.

Il avait aussi un sentiment très vif du prolétariat laborieux, et c'est peut-être à cause de cette sympathie secrète qui liait les masses à leur défenseur, que son nom parmi elles est resté si populaire. Le flambeau de la démocratie

projetait de temps en temps sur sa route quelques-uns de ses rayons, et c'est à sa lueur qu'il effleura presque toutes les questions de l'avenir.

Les gens de la droite écoutaient Manuel avec une visible impatience; ils l'accablaient de leurs mépris et de leurs injures. Tantôt ils haussaient les épaules, tantôt ils lui tournaient le dos. Tantôt ils grondaient en murmures qui étouffaient sa voix, tantôt ils descendaient avec colère de banc en banc, et ils le poursuivaient, jusqu'au pied de la tribune, des sarcasmes les plus mordants et des épithètes les plus outrageantes. Manuel, impassible au milieu des plus violents orages, gardait la sérénité de son visage et de son âme. Il recevait le choc sans s'ébranler, croisait les bras et attendait que le silence se fît, pour reprendre son discours.

C'était un homme d'une intrépidité calme et d'un cœur patriote et chaud, avec les manières les plus affables, les mœurs les plus douces, une honnêteté de principes toute naturelle, une retenue d'ambition et une modestie singulières.

Je n'en dirai pas davantage de ses qualités morales. Il fut l'ami de Laffitte et de Dupont de l'Eure. C'est assez le louer.

Il y a beaucoup plus d'imagination qu'on ne le pense, au sein de tous les partis. Ils sont avides de vivre et de s'établir, non-seulement dans le présent et dans l'avenir, mais encore dans le passé. Ils refont, ils arrangent l'histoire au gré et au profit de leurs passions. Ils imposent par fantaisie, à quelque illustre mort, le rôle de représenter leur opinion, même lorsque ce personnage n'aurait pas voulu la représenter, même lorsque cette opinion n'aurait pas alors eu de vie et presque de nom. Ainsi, les républicains veulent absolument que, sous la Restauration, Manuel ait

été leur serviteur; tandis que les doctrinaires des Tuileries prétendent qu'il marcherait aujourd'hui dans leurs voies. Ce sont là deux pures illusions. Manuel avait, comme des millions de Français l'ont en ce moment, le sentiment républicain plutôt que des théories républicaines. Ainsi, il préféra hautement, libre de faire le contraire, Napoléon II à la république. Il disait que : « Les républicains sont des têtes non « mûries par l'expérience. »

Et ailleurs : « Que la république a pu séduire des âmes « élevées, mais qu'elle ne convient pas à un grand peuple, « dans l'état actuel de nos sociétés. »

Et enfin que : « Le trône est la garantie de la liberté. »

Puis encore que : « La liberté est inséparable du trône. »

Il se prononça du reste pour la prérogative royale, pour l'institution de deux chambres, pour l'hérédité de la pairie, pour le salaire du clergé, pour la garantie administrative des fonctionnaires.

Manuel n'était pas non plus de la coterie du Palais-Royal, et, comme on voulait exploiter sa popularité au profit d'un certain personnage, Manuel obsédé laissa échapper cette exclamation : « Ne me parlez pas de cet homme-là! »

C'est une opinion assez commune que, si Manuel eût vécu, sa haute expérience eût dirigé les fondateurs de la Révolution de Juillet, qu'il eût signalé les écueils où des pilotes trop confiants entraînaient le navire, et qu'il eût rendu impossible à la prérogative de franchir ses rivages et de submerger la liberté.

Au surplus, les belles actions valent mieux que les meilleurs conseils et les plus beaux discours. Non, tous les conseils de Manuel n'eussent pas empêché la fatalité des choses de s'accomplir, et quant à ses discours ils passeront, ils sont même passés. Mais tant que le courage civil, plus rare cent fois que le courage guerrier, sera honoré parmi nous,

le nom de Manuel vivra dans la mémoire des Français.

Nous étions en 1823; tout à coup la patience de la Droite se rompit. Elle avait déjà fait éclat, lorsque Manuel laissant déborder le trop-plein de son cœur, exprimait ses répugnances pour les Bourbons. Dès cet instant, son nom fut couché sur les tables de proscription. L'oreille attentive et la main levée, ses ennemis, embusqués au coin de la tribune, veillaient et le guettaient au passage de chaque mot. L'orage pendait sur sa tête.

A peine Manuel eut-il, dans un nouveau discours, ébauché l'apologie indirecte et voilée de la Convention, que M. de la Bourdonnaie surgit brusquement de sa place et réclama, pour cause d'indignité, l'expulsion du député de la Vendée.

La Chambre punit Manuel d'avoir loué la Convention et elle l'imitait; elle s'aliéna l'opinion, ce qui est une faute; elle abusa de sa force, ce qui est une lâcheté; elle fit un coup d'État, ce qui perd les chambres comme les rois, même lorsqu'ils réussissent; elle viola l'inviolabilité de la Tribune; elle enveloppa dans la condamnation d'une seule expression, toute la vie parlementaire de Manuel; elle lui fit un procès de tendance; elle frappa au cœur la parole, comme elle venait de frapper la presse.

Ce qu'il y avait de plus étrange dans cet étrange procès, c'était de voir les députés du privilége s'arroger le droit de représenter la France et de parler en son nom. Pauvre France! Ils te font tous parler, ceux d'autrefois, ceux d'aujourd'hui, députés et journalistes. Quand donc, pour les faire taire, parleras-tu une bonne fois toi-même?

Le grand caractère de Manuel ne se démentit point dans les débats. Il y porta ce front calme qui irritait ses faibles et violents ennemis. Il se défendit avec une éloquente simplicité, et l'on a retenu ces paroles :

« Je déclare que je ne reconnais ici à personne, le droit de « m'accuser ni de me juger. Je cherche d'ailleurs ici des « juges et je n'y trouve que des accusateurs. Je n'attends « point un acte de justice, c'est à un acte de vengeance que « je me résigne. Je professe du respect pour les autorités; « mais je respecte bien plus encore la loi qui les a fondées, et « je ne leur attribue plus de puissance, dès l'instant, qu'au « mépris de cette loi, ils usurpent des droits qu'elle ne leur « a pas donnés.

« Dans un tel état de choses, je ne sais si la soumission est « un acte de prudence; mais je sais que, dès que la résis- « tance est un droit, elle devient un devoir.

« Arrivé dans cette Chambre par la volonté de ceux « qui avaient le droit de m'y envoyer, je ne dois en sortir « que par la violence de ceux qui veulent s'arroger le droit « de m'en exclure; et si cette résolution de ma part doit « appeler sur ma tête de plus grands périls, je me dis que le « champ de la liberté a été quelquefois fécondé par un sang « généreux. »

Manuel tint parole. Il constata son droit jusqu'au bout, ne cédant qu'à la violence. Il fallut que la main d'un gendarme l'empoignât sur son banc et l'arrachât du sein de ses amis indignés.

La foule des libéraux qui, grossie d'une autre immense foule, devait plus tard se retrouver au triomphe de ses obsèques, accompagna chez lui le tribun démocrate. Mais la foule écoulée, la solitude et le silence se firent autour de l'illustre orateur. Les colléges électoraux d'alors eurent la lâcheté de ne pas le réélire, de ne pas l'essayer du moins. Tant il y a peu d'esprit civique en France! Tant les services patriotiques n'y trouvent que des mémoires ingrates! Tant les renommées y meurent vite!

Toutefois, étranges jeux de la fortune! il ne se doutait

guère, ce grand citoyen, lorsque ignominieusement chassé pour avoir parlé de la Convention, il sortait de la Chambre, comme un malfaiteur entre deux gendarmes, qu'un jour le roi de ses répugnances, chassé à son tour, s'embarquerait pour un exil éternel; que le fils d'un conventionnel gravirait sur le trône et dans le lit de son maître; que les députés qui venaient de proscrire un député au nom des électeurs, seraient, eux aussi, proscrits par les mêmes électeurs et exclus du temple des lois et que, sur le frontispice d'un autre temple, dédié aux grands hommes par la Patrie reconnaissante, le ciseau immortel de David sculpterait, en face de la figure de Napoléon, emblème du courage guerrier, la figure de Manuel, emblème du courage civil.

Manuel supporta l'ostracisme avec dignité, mais non sans quelque tristesse, non sans quelque regret de la tribune.

« Vous êtes homme de lettres, disait l'orateur à Benjamin « Constant, vous avez votre plume; mais que me reste-t-il « à moi? »

Il lui restait ses funérailles et le Panthéon [1]!

[1] Manuel figure en pied dans le beau frontispice du Panthéon, qui est de la main de David.

# M. DE SERRE.

Louis XVIII était remonté sur son trône, et le vaisseau de l'exil emportait Napoléon vers le rocher de Sainte-Hélène. Les armées de l'Europe avaient remis leur sabre dans le fourreau. Elles campaient tranquillement sur notre sol, pour la seconde fois souillé de leur présence. Mais les partis, comprimés par la stupeur de l'invasion, allaient se retrouver sur le terrain parlementaire.

Un peu d'ambition, un peu de haine et un peu de vengeance composent le fond de tous les partis vainqueurs. Comment voulait-on que la Chambre de 1815, toute royaliste, ne se mît pas à faire de la réaction? Comment voulait-on qu'il n'y eût pas lutte de l'émigration contre les débris de l'armée impériale, de la province contre la Cour, des intérêts anciens contre les intérêts nouveaux, de l'esprit de localité contre l'esprit de centralisation, de la propriété contre l'industrie, du royalisme contre le libéra-

lisme, de l'autel et du trône contre la philosophie et la Révolution? Cette lutte était infaillible, imminente, et elle devait être implacable.

C'étaient des hommes d'un autre temps que la plupart de ces députés de 1815; et la génération actuelle, même la génération légitimiste et religieuse dont tant de membres sont libéraux, ne peut s'en faire aucune espèce d'idée. Hauts bourgeois ou petits nobles de province, retirés dans leurs manoirs ou dans leurs salons, ils ne connaissaient les hommes de l'Empire que par la haine qu'ils leur portaient, et les actes de ce pouvoir que par la surcharge des impôts et les coupes annuelles de la conscription. Pleins à la fois des frayeurs de la Révolution et des préjugés de l'émigration, étroitement dévots, illettrés, opiniâtres, ils auraient voulu un culte dominant et sans rivaux, un monarque sans charte, sans pairie et sans cour, mais non sans institutions provinciales. Le gouvernement au roi, l'administration des départements à la grosse bourgeoisie et à la noblesse, tel était leur rêve. Hommes, du reste, à mœurs simples et honnêtes, sincères dans leur foi légitimiste et religieuse, indépendants par les habitudes de leur vie, par position de fortune, par fierté de gentilhomme, et qui n'avaient rien de commun avec le ministérialisme servile et plat de notre époque de houilles.

Échauffée par ses passions, ivre d'un triomphe aussi entier qu'inespéré, une Chambre ainsi composée devait aller très loin dans la carrière orageuse et sanglante des réactions politiques, beaucoup plus loin qu'elle ne l'aurait sans doute voulu elle-même.

M. de Serre, ce grand citoyen, oui, il le fut, M. de Serre vint, et l'on peut dire qu'il vint à point, et qu'il en était temps. Le nom du roi débordait dans tous les discours, dans toutes les allocutions, dans tous les Rapports. Le cri

de Vive le Roi! éclatait spontanément au sein de la Chambre ébranlée, moins comme un cri d'amour que comme un cri de guerre. A ce cri, la majorité frémissante battait des mains et se levait avec les transports et le vertige du délire. Encore un flot, et le torrent de la réaction franchissait ses digues, se répandait avec fureur et noyait toute la France! M. de Serre, sans hésiter, se jeta intrépidement dans le torrent et rompit son cours.

Soldat et chef à la fois, tantôt sur la défensive, tantôt sur l'offensive, il se multipliait et tenait à lui seul presque lieu d'une armée. Que de services inoubliables n'a-t-il pas rendus à la cause de la liberté! Avec quels foudres de paroles il tonna contre le rétablissement de la confiscation, contre les violences des comités directeurs, contre les extorsions de la fiscalité, contre la tyrannie des cours prévôtales, contre l'organisation infernale et secrète des espionnages, des embauchages et des assassinats! Quel courage au milieu de quels périls! quelle haute raison au milieu de quelles extravagances!

La noblesse de province, soit qu'elle gardât le ferment jaloux de cet esprit d'opposition qui, depuis les temps féodaux, l'anima héréditairement contre les gens de Cour, soit qu'elle voulût concentrer les forces de l'aristocratie dans les administrations locales, demandait avec instance, sous couleur populaire, l'élection à deux degrés. Comme s'il pouvait y avoir de suffrage sincère et démocratique qui ne fût pas le suffrage direct et universel! M. de Serre déjoua ce stratagème et fit passer l'élection à un seul degré, élection qui avait l'avantage d'être directe et le tort d'être restreinte et monopolisée, et lorsqu'en 1819, on revint à la charge contre ce mode d'élection, dont le vice est facile à corriger, M. de Serre le défendit avec des raisonnements si serrés et avec une éloquence si entraînante,

que l'enthousiasme des tribunes éclata en applaudissements.

La carrière oratoire de M. de Serre fut courte, mais qu'elle fut bien remplie! Quelle énergie de volonté! quelle puissance d'argumentation! quelle force, quelle plénitude, quelle variété dans ses discours! quelle multitude de combats! quelle suite de victoires! Comme il vole au secours des employés, contre les classificateurs, les épurateurs et les délateurs! Comme il plaide avec chaleur contre les orateurs banqueroutiers qui, pour annuler ou diminuer le gage des créanciers de l'arriéré, flétrissaient l'origine et la cause de leurs titres! Comme il fait rougir les dénonciateurs de l'illustre Masséna! Comme il brave le rappel à l'ordre, pour avoir combattu la proposition de rendre le clergé propriétaire, de lui affecter une dotation de rente perpétuelle de 42 millions, de lui restituer ses biens non vendus, de lui confier l'instruction publique de tous les degrés ainsi que les registres civils, et de refaire du même coup la constitution de l'Église et de l'État! Comme il cherche à émouvoir, quand il ne peut pas convaincre! comme sa voix s'attendrit, comme il invoque la pitié, quand on n'écoute plus la justice!

Ministre, M. de Serre continua à marcher dans la voie du progrès. Son code de la presse fut une œuvre très libérale, œuvre alors prodigieusement difficile pour l'élaboration de la matière, œuvre complète pour la définition des délits, les voies de procédure et l'articulation des peines. M. Guizot, sans atteindre à l'éloquence de M. de Serre, le soutint cependant avec honneur dans cette admirable discussion, et cette belle action de son passé lui vaut l'absolution de bien des fautes. Jamais, depuis l'établissement du gouvernement représentatif, en aucun débat, aucun ministre ne s'éleva à la même hauteur que M. de Serre.

Il se montra tour à tour homme d'État dans les considérations politiques du sujet, dialecticien dans la déduction des preuves, jurisconsulte dans la gradation des pénalités, orateur dans la réfutation de ses adversaires. Plus sage que les procureurs généraux du temps, il défendit contre leurs préjugés, l'attribution des délits de la presse au jury. Plus libéral que l'Opposition elle-même, il combattit Manuel qui voulait étendre l'inviolabilité aux opinions écrites et non prononcées à la tribune. Que de belles et retentissantes paroles sortirent alors de la bouche de M. de Serre : « Je n'in-« terdis pas au député le droit d'être écrivain. » Et celle-ci : « La liberté n'est pas moins nécessaire au perfectionnement « moral et religieux des peuples, qu'à leur perfectionnement « politique. »

C'est dans cette discussion que M. de Serre ayant dit que toutes les majorités avaient été saines : — « Et la Conven-« tion aussi? » — s'écria M. de la Bourdonnaie. — « Oui, « Monsieur, » repartit M. de Serre, « et la Convention « aussi, si la Convention n'avait pas délibéré sous les poi-« gnards. »

Oh! combien M. de Serre ne se prendrait-il pas d'indignation et de pitié, s'il avait le malheur de vivre sous notre régime sans liberté parce qu'il est sans principes, sans popularité parce qu'il est sans grandeur; s'il pouvait comparer la tempérée législation de la presse sous le roi de 1819, roi par la grâce de Dieu, avec la violente législation de septembre sous l'autre roi de 1847, roi par la grâce du Peuple, et s'il voyait à côté du jury, cette libérale justice du pays, notre pauvre petite pairie ministérielle rendant sur de pauvres petits procès, ses pauvres petits jugements!

La confiscation flétrie, le crime puni, la justice relevée, les dénonciations étouffées, les créanciers de l'État rassurés, la féodalité refoulée, les élections épurées, les péti-

tions vengées, les partis équilibrés, la législation éclairée, la tribune libre, la presse affermie : voilà les travaux et les résultats de la première et brillante moitié de la vie parlementaire de M. de Serre comme député, comme président de la Chambre et comme ministre. Je conjure mes amis de me dire si, depuis dix-sept ans, un seul député, un seul ministre, un seul orateur, a obtenu soit pour l'ordre, soit pour la liberté, la dixième partie des conquêtes de M. de Serre!

Mais voici que tout à coup et par un brusque et éclatant retour, M. de Serre, après avoir été le plus vigoureux champion de la liberté, se constitue fatalement l'homme-lige du pouvoir. Il attaque ce qu'il avait défendu, il brûle ce qu'il avait adoré. Il signale la tempête qui s'avance et qui monte, il replie les voiles, il jette du haut du mât un cri de détresse et il se cramponne sur les écueils au bord de l'abîme où la loi des élections entraînait la royauté. Ses forces s'épuisent, et pour les ranimer, il part, il s'éloigne un moment de la scène parlementaire. Cependant son collègue, M. Pasquier, soutenait le choc de l'Opposition, mais en reculant. Le ciel était sombre et la nuée allait crever. On rappelle en toute hâte M. de Serre; il accourt, il se précipite à corps perdu dans la mêlée, il change à l'instant même le terrain du combat, il transporte l'offensive avec la victoire dans le camp des libéraux et il sauve la monarchie.

Il ne faut être injuste envers personnne. L'Opposition faisait son métier d'Opposition. Pourquoi M. de Serre n'aurait-il pas fait son métier de Ministre? Les gouvernements dont la base n'est point large et nationale, sont des corps malsains qu'une dose un peu trop forte de liberté tue infailliblement. M. de Serre était le conseiller responsable, le médecin politique d'une royauté infirme, il ne pouvait

tuer son malade. Or, il y avait alors plus de péril, de péril de mort pour la dynastie dans la loi des élections du 5 février 1817, que dans le suffrage universel luimême.

Mais nous autres radicaux, nous voulons trop souvent juger nos adversaires à notre point de vue, et nous nous fâchons, non pas tant de ce qu'ils n'ont point nos principes, que de ce qu'ils agissent ou de ce qu'ils parlent selon leurs principes. C'est comme un général d'armée qui trouverait mauvais que l'ennemi qu'il attaque, le repoussât avec son artillerie, sa cavalerie et ses fantassins. Pour juger avec impartialité M. de Serre, il faut se mettre non pas à notre place, mais à la sienne. M. de Serre était émigré, royaliste, aristocrate et ministre. Quand il y eut réaction de la royauté contre la liberté, il défendit la liberté par libéralisme et non par républicanisme. Quand il y eut réaction de la liberté contre la royauté, il défendit la royauté par royalisme et non par servilisme. Dans les deux cas, il fut conséquent à son point de départ. M. de Serre ne pouvait, par caractère, mollement servir ses amis ni combattre ses ennemis. Une fois adossé au trône, il se roidit avec une vigueur haute et désespérée contre le refoulement des partis, contre la démocratie des élections et contre les menaces de la presse.

M. Pasquier avait la parole habile et polie et la main légère. M. de Serre avait la parole hardie et la main rude. Il ne se cachait pas sous des artifices de langage. Il allait tout droit à ses adversaires, et il leur assenait son coup de massue. J'étais présent et je crois le voir encore, lorsque, se tournant du côté de l'Opposition et la regardant fixement entre les deux yeux, il lui cria : « Je vous ai vus, je vous « ai pénétrés, je vous ai démasqués. » L'Opposition bondissait de colère.

« Quoi que vous ayez fait pour les intérêts nouveaux, » disait-il encore aux députés de l'extrême gauche, « vous « n'avez pas plus fait que moi ! » Et il disait vrai. Il aurait même dû dire : « Vous n'avez pas fait autant que « moi ! »

Les exposés de M. de Serre valaient ses discours. Quelle touche de grand maître dans ce tableau de la liberté de la presse en Amérique et en Angleterre !

« Supposez une population naturellement calme et froide, « disséminée sur un vaste territoire, cernée par l'Océan « et le désert, absorbée par les travaux de la culture et « du négoce, encore indépendante des besoins de l'esprit « et des tourments de l'ambition; divisez cette population « en petits États plus ou moins démocratiques, faiblement « constitués, sans distinction ni rang, et vous compren- « drez que la licence des journaux y soit tolérable, qu'elle « soit même un ressort utile de la démocratie, un stimu- « lant qui arrache les citoyens isolés aux soins domestiques, « pour les appeler à la discussion des grands intérêts « publics.

« Supposez ailleurs un royaume où le temps ait accu- « mulé sur une haute aristocratie, une influence, des « dignités, des richesses et des possessions presque royales; « il faut un frein à l'orgueil des grands; il faut leur rap- « peler ce qu'ils doivent au trône et au peuple, leur in- « culquer chaque jour que l'influence ne peut se conser- « ver que comme elle a été acquise, par la science et le « courage, par le patriotisme et les services. Les journaux « et même leur licence sont admirables pour cela. Que si « vous ajoutez que cette haute aristocratie n'est point isolée « dans l'État; qu'au-dessous d'elle, descendent et s'élar- « gissent des degrés successifs; que ces degrés sont forte- « ment enchaînés, indissolublement soudés en une seule

« hiérarchie; que tout se meut par elle, gouvernement, « justice civile et criminelle, administration, police; alors, « qu'on ne s'étonne pas qu'une société ainsi arrangée sur« vive aux agitations de la presse périodique. »

M. de Serre avait un génie organisateur. Il s'effrayait des progrès dissolvants de l'individualisme. Il voulait, à la manière de Napoléon, constituer des classes, des corporations, des cités, des contre-poids, un ensemble résistant de forces politiques. Il n'était pas aristocrate par préjugé de caste, par entêtement ou par orgueil; mais il semblait dominé par le besoin d'une discipline hiérarchique, et d'une classification montante et descendante des Chambres et de la société elle-même. Heureusement que les nations ne se laissent pas ainsi pétrir et mouler sous le doigt capricieux du législateur. La France a les mœurs de l'égalité, elle répugne, autant par tempérament que par sagesse, aux roides et intolérantes hiérarchies des conditions et du pouvoir.

Élevé à l'école de la philosophie allemande, M. de Serre portait dans la discussion des affaires, les procédés d'une méthode profonde sans être creuse, ingénieuse sans être subtile. Il remontait volontiers à la source des choses, et il était admirable dans ses expositions historiques. Il commentait savamment les antinomies de la législation. Il traitait toutes les matières civiles, politiques, militaires, fiscales, religieuses, avec une singulière netteté de vues et avec une grande sûreté de doctrine. Douanes, Budget, Enregistrement, Presse, Liberté individuelle, Pétitions, Règlement de la Chambre, Élection, Recrutement, Pensions, Amortissement, Instruction publique, Conseil d'État, Affaires étrangères, il parlait sur toutes ces questions, et ne les quittait point sans laisser sur ses pas des traînées de lumière.

A la manière dont il posait les divisions de son discours,

à la fermeté de ses progressions et à l'enchaînement substantiel et nourri de ses raisonnements, on reconnaissait tout de suite la marche d'un esprit supérieur. M. Guizot a beaucoup de cette manière.

M. de Serre était long et maigre de corps. Il avait le front haut et proéminent, les cheveux plats, l'œil vif, la bouche pendante et la physionomie inquiète d'un homme passionné. Il ânonnait en commençant à parler, et l'on voyait à la contraction de ses tempes, que les idées s'amassaient lentement et s'élaboraient avec effort dans son cerveau. Mais, peu à peu, elles s'arrangeaient, elles prenaient leur cours, et elles sortaient dans un ordre pressé et merveilleux; il pliait, il palpitait sous leur poids et il les répandait en magnifiques images et en expressions pittoresques et créées.

Je ne dirai que quelques-uns de ces mots ou plutôt de ces pensées qui lui échappaient avec une si vive abondance :

— « A mesure que le peuple désapprend à obéir, le minis« tère désapprend à gouverner. »

— « Une société bien ordonnée est le plus beau temple « qu'on puisse élever à l'Éternel. »

— « Les tribunaux extraordinaires prennent mal en « France. »

— « Si les ministres abusaient de leur pouvoir, on saurait « alors découvrir les lois de la responsabilité et les routes de « l'accusation. »

— « Nous avons vu ce grand peuple chanceler et les con« vulsions de l'anarchie le saisir. »

— « Élèves des écoles, vous avez à apprendre la science « et la sagesse, et vous vous portez garants de la science et « de la sagesse, et vous prétendez juger vos maîtres et les « supérieurs de vos maîtres! »

— « Si, dépouillée de la mousse du temps, la racine de « tous les droits pouvait se découvrir à nos yeux, appa- « raîtraient-ils purs de toute usurpation, de toute souil- « lure? »

— « Si la liberté est pour les Français une corde déten- « due, l'égalité est une corde toujours frémissante. »

— « La loi est le rapport des êtres entre eux. Le droit est « l'expression de ces rapports. »

— « La démocratie coule à pleins bords. »

Mais si par l'illumination soudaine de la pensée, si par le coloris, le nerf et la véhémence du discours, M. de Serre a été l'homme le plus éloquent de la Restauration, il s'est laissé aller quelquefois, comme tous les grands orateurs, aux écarts d'une parole bouillante et emportée. Il a prononcé son fameux *jamais* qu'on lui a tant reproché et dont il s'est assez repenti.

M. de Serre a été, pendant ses dernières années, le point de mire de l'Opposition. C'est contre ce génie élevé, contre cette puissante tête, pour parler comme Benjamin Constant, que l'Opposition dirigeait ses coups. Elle harcelait ce lion du ministère. Elle le tirait par la crinière, et elle lui lançait ses dards les plus aigus. Elle aurait voulu pouvoir lui rogner les ongles et le renfermer dans une cage de fer. Foy, Benjamin Constant, Manuel, Chauvelin, rôdaient sans cesse autour de ce fier ennemi, sans le laisser un seul instant respirer, et Casimir Périer, qui, devenu ministre, ne pouvait souffrir qu'on hochât tant seulement la tête, et qui criait d'un ton de commandement à la bande de ses députés serviles : « Allons, allons donc, debout, Messieurs, debout! » s'emportait alors contre M. de Serre avec des violences extraordinaires de geste et de langage.

S'il m'était permis de tenir mon pinceau levé et d'oublier que je ne trace ici qu'un portrait oratoire, je dirais

que M. de Serre était homme de bien, courageux, sincère, intègre, orné de toutes les vertus domestiques, trop sensible peut-être! La tribune use ces sortes d'organisations nerveuses. Le général Foy était malade du cœur, Casimir Périer du foie, et de Serre du cerveau. Les surexcitations de la sensibilité perfectionnent l'orateur, mais tuent l'homme.

Lorsque le parti de la Cour se fut servi de M. de Serre pour abattre la loi électorale et puis la presse, on lui ôta les sceaux et la simarre, et on l'envoya dans le brillant exil d'une ambassade, méditer sur le néant des triomphes parlementaires. Cet homme, qui avait présidé la Chambre et qui était le plus éloquent de ses orateurs, n'eut pas le crédit de se faire réélire simple député. Il fut trouvé trop royaliste par les libéraux, et trop libéral par les royalistes. D'ailleurs, la plupart des électeurs bourgeois n'aiment pas les supériorités. Le génie offusque, et, par une sorte d'instinct, les médiocrités s'appareillent. Pour leur complaire, pour rester leur homme, il faut se faire tout à tous; ne pas trop nuire et ne pas trop servir; ne pas nager droit dans le courant, mais flotter comme une écume sur le rivage des partis; renfoncer sa tête entre ses épaules; se tapir dans un coin pour ne pas voir le soleil qui se couche, et pour saluer celui qui se lève; vivre de la vie animale des dîners ministériels et des soirées de la Cour. Soyez cela, et vous serez toujours député!

M. de Serre conçut un violent chagrin de sa répudiation électorale. Sa tête se troubla, et les yeux tournés vers cette tribune de France encore retentissante des échos de son éloquence et tant regrettée, il mourut.

Vanité des réputations! Qui se souvient aujourd'hui de M. de Serre? Vanité de son peintre! Qui saurait sans moi, si je n'avais reproduit ses traits, sa physionomie, sa forte

et mâle éloquence, si je ne l'avais jeté sur la toile et rendu à la lumière, qui saurait, dans notre âge oublieux, que M. de Serre a vécu, qu'il a comprimé la guerre civile, qu'il a sauvé la monarchie, qu'il a été grand orateur, à ce point que, parmi les princes de la tribune moderne, on ne pourrait le comparer qu'à Berryer, si Berryer était comparable à quelque autre!

# M. DE VILLÈLE.

M. de Villèle a été, sous la Restauration, le chef du côté droit. C'était un homme d'un port assez vulgaire, grêle, de petite stature, avec des yeux perçants, des traits irréguliers mais expressifs, une voix nasillarde mais accentuée. Il n'était pas orateur et il avait plus que le talent d'un orateur, car il avait l'habileté d'un politique.

Dans les commencements, les gens de son parti déployaient plus d'impétuosité que de prudence. Il les assouplit au frein et il les disciplina. Ils ne connaissaient guère ni les hommes ni les choses au milieu desquels ils arrivaient du fond de leurs provinces; il les leur apprit. Soldats obéissants, ils s'assemblèrent sous ses drapeaux et ils se formèrent en bataillon carré, impénétrable aux baïonnettes de l'opposition.

M. de Villèle n'avait point de fleurs dans son style, de pompe dans ses images, de véhémence dans son action, de



nœud dans sa dialectique. Mais il était clair, plein, ferme, raisonnable, positif. Il ne lui échappait pas, dans la chaleur de l'improvisation, de ces mots hasardés dont vos adversaires s'emparent et dont la presse se joue.

Si la nature lui avait refusé les dons plus brillants que solides de l'imagination et de l'éloquence, elle lui avait donné, à un suprême degré, ce sens droit, ce coup d'œil de l'homme d'Etat qui voit vite et qui voit bien; qui démêle ce qu'il y a de faux dans le vrai et de vrai dans le faux; qui dispose sa riposte avec vivacité, en même temps qu'il reçoit l'attaque sans émotion; qui n'avance pas trop, de peur de s'enferrer, et qui ne recule pas trop non plus, de peur de tomber dans le précipice; et qui, sûr de son terrain, parce qu'il le sonde à chaque pas, et de ses positions parce qu'il les domine, profite de toutes les fautes de l'ennemi et décide la victoire plus encore par la stratégie que par la bravoure. Non, ce n'était pas un homme ordinaire que cet homme qui lutta sans peur et sans faiblesse pendant son long ministère, contre Manuel, Foy, Laffitte, Dupont de l'Eure, Chauvelin, Bignon et Benjamin Constant, et ce qui n'était pas moins difficile, contre les exigences de la Cour et de ses propres amis.

Lorsque Casimir Périer, comme un athlète fougueux, tournait autour de lui, cherchant partout du fer le défaut de sa cuirasse, M. de Villèle résistait par son immobilité. Puis, reprenant l'offensive, il rendait à chaque objection sa réponse, à chaque fait son caractère, à chaque chiffre sa valeur. Quelquefois, il éludait un choc ou trop lourd ou inattendu, avec une prestesse toute languedocienne. Logicien, il aimait mieux convaincre qu'émouvoir. Modéré, il aimait mieux parlementer que combattre. Il répugnait aux violentes résolutions, aux expédients désespérés; car il avait levé le dessous des vêtements de la monarchie,

et voyant la purulence de ses plaies, il craignait de la tuer par un remède héroïque.

C'est un avantage pour un ministre de n'avoir pas été écrivain, parce qu'il n'est pas obligé de venir à la tribune, expliquer, commenter et recoudre les théories de son livre, dont on lui jette malignement les fragments à la tête. C'est un autre avantage pour un ministre, d'être à peu près dénué de cet esprit subtil et fin qui n'est pas toujours le grand esprit ; c'est un dernier avantage pour un ministre, de n'avoir aucune imagination, pourvu qu'il ait une réplique preste et un jugement résistant. Ainsi, avec la prestesse de sa réplique, M. de Villèle rendait objection pour objection, et il allait, comme un trait, tout droit au but. Avec la résistance de son jugement, il empêchait qu'on ne pénétrât dans les muscles et les chairs de son argumentation, par aucun endroit vulnérable. Que sert d'ailleurs à un ministre, dans nos assemblées froides et raisonneuses, de les séduire par ses images, de les entraîner par son éloquence et de jouer avec elles au jeu périlleux des épigrammes? Imaginatif, il risquera d'inventer quelque figure ampoulée ou grotesque; véhément, de s'emporter trop loin, pour se rétracter le moment d'après; caustique, de s'aliéner des gens qu'il est sur le point peut-être de ramener à soi et qui, surtout en France, préfèreraient qu'on les fît passer pour des factieux que pour des sots.

M. Molé, malgré ses affections de courtisan pour le gouvernement personnel, s'est soutenu au pouvoir, plus qu'on ne le pense, par la décence de ses formes, par l'exquise urbanité de son langage et par l'adresse qu'il eut de ne pas heurter violemment les susceptibilités de la gauche. M. Guizot, au contraire, pour avoir, dans l'origine, envenimé ses traits d'un fiel âcre, irrita, ulcéra les cœurs des vieux patriotes de l'Opposition qui en saignent encore.

M. Thiers, aussi, pour avoir impertinemment qualifié les centres, s'y est fait des ennemis irréconciliables. M. de Villèle ne mordit jamais ses adversaires à la joue ni ailleurs, de manière à y laisser la trace de sa dent, et il ne les terrassait que par la seule force de sa logique. On ne saura jamais combien le député le plus obscur renferme en soi de vanités à triple étage, sur lesquelles il s'assied et se pavane. Gardez-vous, Ministres français, gardez-vous bien d'humilier ces coqs de village dont l'amour-propre est déjà éveillé et chante avant l'aube!

Ç'a été un problème parlementaire, un phénomène unique que celui de ces trois cents Spartiates enrégimentés et retenus pendant si longtemps sous la bannière de l'Agésilas ministériel. Fut-ce par la force du principe légitimiste? fut-ce par la peur des libéraux? fut-ce par les allèchements de la corruption? fut-ce par l'adresse et le savoir-faire du pasteur de ce bétail? il y a un peu de tout cela dans l'explication qu'on peut en donner.

Mais déjà les gens de l'extrême droite qui pointaient leurs batteries dans le sens des Ordonnances de juillet, trouvaient que M. de Villèle n'allait ni assez vite, ni assez loin, et, d'un autre côté, les gens de la gauche grossissaient à vue d'œil en audace et en nombre. M. de Villèle se sentit débordé de toutes parts, et pour faire rentrer dans son lit le torrent croissant de l'Opposition, il tenta la dissolution de la Chambre. Fit-il bien? fit-il mal? En d'autres pays, pour un gouvernement, avoir longtemps existé, c'est une raison de subsister. En France, pour un gouvernement, avoir beaucoup vécu, c'est une raison de mourir. On ne veut pas tant changer pour être mieux, que pour être autrement. Rois, Chambres, ministres, citoyens, systèmes, tout y vit de l'imprévu et dans l'imprévu.

Les ultra-royalistes de la Chambre et la presse légitimiste

de l'Opposition manquèrent de prévoyance, et ils firent une lourde faute en renversant M. de Villèle. S'il fût resté au timon de l'Etat, il eût louvoyé avec dextérité entre les écueils, et il eût peut-être sauvé la monarchie du naufrage où elle sombra.

La supériorité de M. de Villèle pour le gouvernement du haut et du bas, était si naturelle et tout d'abord si bien reconnue, qu'elle lui valut toujours et partout l'honneur de la première place. Quoique simple planteur, il mania, par le choix instinctif et spontané des habitants, l'administration d'une Colonie. Quoique presque inconnu, et qui pis est, modéré, il fut ensuite appelé à la magistrature municipale de Toulouse. Quoique petit gentillâtre, il devint dans la Chambre aristocratique de 1815, et parmi tant de gentilshommes assez éclatants, le chef de l'opposition royaliste. Enfin, quoiqu'il eût M. de Châteaubriand avec lui dans le cabinet, il arriva sans contradiction à la présidence du Conseil des ministres.

Mais M. de Villèle ne fut jamais plus brillant que lorsqu'il soumit à la discussion son fameux projet sur la Conversion des rentes. M. de Villèle, dans cette mémorable campagne qui dura dix jours, fit des prodiges de valeur parlementaire. Il tint la Chambre captive sur ses bancs par la hauteur de ses vues et le nerf de sa raison. Assailli en queue et en flanc par les gens de l'Opposition, abandonné des siens dont la phalange commençait à se rompre, mal servi par ses collègues, il soutint seul tout l'effort du combat. Il fit tête à Casimir Périer, tête à Humann, ces deux lions de la finance qui le harcelaient par leurs morsùres et leurs rugissements. Après les fatigues du jour, il se retrouvait le lendemain plus ferme et plus dispos. Il improvisait, il répliquait à l'instant même avec ce sang-froid imperturbable qui ne se laisse démonter par aucune



objection, avec cette perspicacité qui voit de loin les piéges et qui les évite, avec cette souple dialectique qui se resserre pour mieux se défendre et qui se développe pour mieux attaquer, avec cette facilité d'élocution qui ne prête à la virilité de la pensée que ce qu'il lui faut pour la vêtir et non pour la cacher.

Dans la mêlée des amendements, le choc redoubla. Chacun des adversaires de M. de Villèle le prit au corps, essayant de l'abattre. Mais lui, soldat à la fois et capitaine, paraissait se multiplier sous leurs coups. Il monta onze fois à la tribune dans la même séance sans que ses forces s'épuisassent et sans que sa logique bronchât, et victorieux par la puissance toujours croissante de son argumentation et par la vérité de ses principes, il resta maître du champ de bataille.

Pourtant, chose triste à dire! après avoir triomphé dans la Chambre des députés, il succomba devant la Chambre des pairs, dans cette cause excellente et incomprise de la Conversion dont l'adoption eût fait baisser le taux de l'intérêt, ouvert à l'industrie et au commerce une source de richesses nouvelles, relevé l'agriculture de sa stérilité et de sa dégradation, et amélioré le sort des travailleurs et des prolétaires; et la même Chambre qui repoussait cette grande, cette bienfaisante mesure, avait applaudi M. de Villèle lorsqu'il faussa les élections, gêna la presse et musela la liberté.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire aujourd'hui qu'en posant le doigt sur la question des rentes, M. de Villèle, meilleur financier que Casimir Périer et à l'égal de M. Laffitte, avait touché juste et devancé son époque.

Il savait que la bonne comptabilité des finances veut de l'unité dans l'ensemble et de l'exactitude dans les détails. Il y avait mis un ordre admirable.

Doué d'un merveilleux génie pour toutes les affaires, il

traitait les grandes avec la décision d'un homme d'État et les petites avec la ponctualité d'un commis. Il les saisissait à la première vue, sur une seule lecture et comme en se jouant. Non moins perspicace que M. Thiers, mais moins léger, il ne se livrait pas ainsi que lui à de brillantes digressions, pour le seul plaisir de parler de tout et de bien parler. Mais il restait dans la question, jugeait le point litigieux, passait à un autre et il expédiait, sans fatigue comme sans confusion, les litiges les plus divers, les plus arides et les plus compliqués.

De tous les chefs du cabinet que le régime de nos deux chartes a dévorés, il n'y en a que deux qui aient fait du bruit et qui laisseront peut-être quelque trace dans l'histoire, M. Casimir Périer et M. de Villèle. Tous deux antipathiques par leurs opinions, leur tempérament et leurs facultés; tous deux assis d'abord sur les bancs de l'Opposition et ensuite sur les bancs du ministère. L'un impérieux et colère, l'autre poli et réservé. L'un ne montant à la tribune que pour réfuter l'autre qui en descendait. L'un ne se servant que de la figure vive et parlante de l'apostrophe, l'autre procédant par les voies logiques du raisonnement, sans se déconcerter ni sans se reprendre. L'un poussant la brusquerie presque jusqu'à la grossièreté, et l'autre la finesse presque jusqu'à l'astuce.

Mais tous deux, hommes d'élite, avec des qualités diverses. Tous deux naturellement habiles dans l'art de commander aux hommes et de s'en faire obéir. Tous deux conduisant leur majorité, l'un par la peur, l'autre par la séduction. Tous deux enfin, quoique adversaires, rapprochés par un point important, c'est qu'à la différence des autres ministres, ils ont compris la vérité du système représentatif, et qu'ils ont gouverné leur pays en laissant régner leurs maîtres.

## GÉNÉRAL FOY.

Le public, au commencement de la Restauration, ne comprenait guère les importations de la Charte anglaise de 1814, avec la fiction métaphysique de sa trinité, sa double Chambre, la vaine responsabilité de ses ministres et la balance menteuse de ses pouvoirs. Les doctrinaires ne commençaient à faire du bruit que dans le sanctuaire de leur petite église. La haine de l'étranger, dont l'insupportable joug pesait sur notre territoire, et la haine de la vieille aristocratie qui froissait l'amour-propre de la bourgeoisie et qui inquiétait les intérêts nouveaux de la révolution; voilà les sentiments les plus généraux qui dominaient dans la nation.

Le général Foy arriva à la Chambre avec cette double haine au cœur. Lorsqu'en montant pour la première fois à la tribune, il laissa tomber ces paroles : « Il y a de l'écho « en France quand on prononce ici les mots d'honneur

« et de patrie, » l'orgueil national s'émut et des larmes coulèrent des yeux de tous les vieux guerriers de l'Empire. Il leur semblait avoir entendu comme un cri de guerre contre l'étranger. Ce qui fit la fortune des chansons de Béranger et des pamphlets de Paul-Louis, fit la fortune des discours de Foy. Ils eurent tous trois un sens exquis, une vive et rare intelligence de l'esprit et des besoins de leur époque. Ils surent tous trois parler au peuple sa langue du moment; car le peuple, selon les temps, a plus d'une langue à son usage.

C'est par le travail agricole, industriel, scientifique et guerrier, que les générations nouvelles s'étaient élevées sur les ruines de l'oisiveté nobiliaire. Aussi, lorsque le général Foy accablait de ses sarcasmes les gentilshommes de la Cour et de l'émigration, toute la France applaudissait. C'est que Foy, comme Paul-Louis Courier et comme Béranger, avait touché celle des fibres nationales qui vibrait le plus fort. Il était à l'unisson.

Après tant d'orateurs avocats, tous à peu près coulés dans le moule de la même parole, la tribune avait enfin son orateur militaire. L'éclat, le piquant de cette nouveauté et le prestige de la vertu guerrière qui agit sur tous les Français, même à leur insu, rendaient le général Foy cher à l'Opposition, sans qu'il fût désagréable à l'émigration, malgré ses attaques contre elle.

Il n'en fallait pas davantage pour environner le général Foy, dès son apparition sur la scène parlementaire, de cette brillante renommée qui l'a suivi jusqu'au tombeau. Mais la postérité ne ratifiera pas le jugement trop précipité des contemporains. M. de Serre a été, sous la Restauration, l'aigle de la tribune. Foy ne vient qu'après. Qu'est-ce en effet qu'un orateur qui n'improvise pas?

Les discours du général Foy ne valent pas, à beaucoup

près, pour la force de la pensée, pour l'imagination du style, pour l'enchaînement des raisonnements, pour la véhémence, pour la profondeur, pour la finesse, ceux de Royer-Collard et de Benjamin Constant. Ils pèchent par l'enluminure d'une fausse rhétorique, et ce sont de véritables amplifications d'écoliers, en comparaison des fameuses harangues de la Grèce et de Rome. Ces discours, d'ailleurs, ne sortent point du cercle étroit d'un constitutionalisme bâtard; ils sont aussi libéraux que l'époque, mais ils ne la devancent pas; ils laissent trop le droit pour le fait; ils n'ont point de philosophie; ils s'attachent trop à la superficie des choses, au présent, aux évènements accomplis; ils ne regardent pas assez dans l'avenir; ils ne prennent pas assez pour ce qu'elles sont, pour ce qu'elles valent, les fictions de ce représentatif absurde à l'existence desquelles la postérité ne pourra jamais croire un jour, qui clochent et se disloquent à chaque pas, et qui ne supportent ni l'épreuve de la logique, ni l'épreuve des affaires; ils sont frappés de cette incurable impuissance qui engourdit tous les orateurs dans nos législatures de monopole. Ils manquent de génie.

Mais la profondeur de la pensée, la hardiesse de la théorie, la vérité des principes, la beauté de la forme, la science du discours, ne sont goûtées que d'un petit nombre de connaisseurs. Le général Foy avait de cette sorte d'éclat mêlé de faux et de vrai qui éblouit le vulgaire des assemblées. Les gens d'esprit eux-mêmes, en voyant passer la foule, émus des mêmes transports, se mêlent à elle et accompagnent volontiers le triomphateur; mais, à la suite du cortége, arrive la critique qui appelle or ce qui est or, clinquant ce qui est clinquant, et qui remet les choses et les hommes à leur véritable place.

Qui le croirait? les discours du général Foy ont, dans

leur temps, été dorés sur tranche, imprimés sur vélin à dix mille exemplaires, et vantés par ses panégyristes à l'égal des harangues de Cicéron et de Démosthène. Bien plus, on lui a élevé à grand renfort de souscriptions et d'écus, un cénotaphe de marbre avec des couronnes murales et des renommées déployées, comme au dieu de l'éloquence. A peine aujourd'hui si l'on trouverait dans la bourse même de ses amis, de quoi lui planter une croix de bois. Pour des lecteurs il n'en a plus, et d'acheteurs encore moins.

Le général Foy avait les dehors, la pose et les gestes de l'orateur, une mémoire prodigieuse, une voix éclatante, des yeux étincelants d'esprit, et des tournures de tête chevaleresques. Son front bombé, renversé en arrière, s'illuminait d'enthousiasme ou se plissait de colère. Il s'attachait au marbre de la tribune, il le secouait, et il y avait en lui un peu de la sybille sur son trépied. Il se débattait en quelque sorte héroïquement dans son argumentation, et il écumait sans contorsions, et j'oserais presque dire avec grâce. Souvent on le voyait se lever tout à coup de son banc et escalader la tribune comme s'il allait à la victoire. Il y jetait ses paroles d'un air fier, à la manière de Condé lançant son bâton de commandant par-dessus les redoutes de l'ennemi.

Le général Foy n'improvisait pas ses grands discours. C'est qu'on n'apprend guère plus, à quarante ans passés, l'improvisation que la natation, l'équitation, ou la musique. La tribune a, pour ainsi dire, son doigté comme le piano. La parole française surtout, si correcte, si surchargée d'incises, si coupée d'ablatifs, si réservée, si prude, a besoin d'être travaillée et maniée de bonne heure. Aussi n'y a-t-il de parleurs impréparés que les avocats ou les professeurs, ou les bavards de salon, ces hommes à langue de femme.



Pour suppléer à l'insuffisance de son éducation oratoire, le général Foy méditait longuement ses harangues. Il en formulait, il en distribuait dans sa vaste mémoire, l'ensemble et les proportions. Il disposait ses exordes, classait les faits, dressait ses thèses et ébauchait ses péroraisons. Puis, le voilà qui aborde la tribune, et maître de son sujet, fécondé par l'étude et par l'inspiration, il s'abandonne au courant de sa pensée. Sa tête bout, son discours s'échauffe, se détend, s'allonge, se pétrit, se formule, se colore. Il sait ce qu'il va dire, mais il ne sait pas comment il va le dire. Il voit le but, mais il ne sait point par quels chemins il y arrivera. Il a les mains pleines d'arguments, d'images et de fleurs, et à mesure qu'ils se présentent il les prend, il les choisit, il les entrelace pour en assortir le bouquet de son éloquence. Ce n'est ni le froid de la lecture, ni la psalmodie monotone de la récitation. C'est un procédé mixte, à l'aide duquel l'orateur, à la fois solitaire et illuminé, improvisateur et écrivain, s'enchaîne lui-même sans cesser d'être libre, oublie et se souvient, rompt le fil de son oraison et le renoue, pour le rompre encore et le retrouver sans s'égarer jamais, mêle les saillies, les incidents, les soudainetés et le pittoresque du verbe, avec la réflexion, la suite et la pensée, et tire ses ressources et sa puissance, de l'apprêt et de l'imprévu, de la précision rigoureuse de l'art et des grâces de la nature. N'est pas donné à qui veut d'être orateur de cette façon-là, car il y faut de la mémoire et de l'invention, de l'originalité et du goût, du laisser-aller et de l'étude, qualités qui s'excluent entre elles le plus souvent.

Cette méthode du général Foy, et qui n'allait peut-être qu'à lui seul, n'est pas sans avantage. D'abord, les assemblées vous savent gré volontiers de la peine qu'on se donne pour elles. Ensuite, comme les limites du discours sont

ici marquées d'avance, l'orateur ne s'égare point dans l'espace sans fin des divagations improvisées. Il ne se présente pas en pantoufles et en jaquette sur les hustings, et il n'enfile pas des mots jusqu'à ce que l'idée vienne, comme si les auditeurs n'étaient là que pour vous attendre !

Il y a, en effet, des orateurs qui font leur toilette à la tribune, qui y arrivent négligemment avec une robe flottante et lâchée, qui s'y habillent, qui s'y mettent en train et qui, s'échauffant peu à peu, courent devant eux à perte d'haleine et traversent l'œil en feu, le jarret tendu, des lieux fleuris ou déserts, des escarpements et des plaines, jusqu'à ce qu'ils tombent rendus, essoufflés, tirant la langue, se tenant les côtes. Alors, il faut les débrider et leur mouiller les tempes et les lèvres avec une éponge. Ils tournent l'œil et les voilà qui se pâment, et lorsque après les avoir dessanglés, ils sont revenus à eux, demandez-leur quelle route ils ont parcourue, ils ne s'en souviennent pas plus que vous et que moi.

Les mots les plus brillants du général Foy n'étaient que des mots tenus en réserve, des mots à encadrement.

Avec quel art il savait amener une situation préparée, un effet dramatique, une figure saisissante, nn mot heureux! Avec quel à-propos, par exemple, il plaça dans une discussion de budget, le portrait du maréchal Gouvion Saint-Cyr, peint d'avance, si admirablement peint!

Mais si les grands discours du général Foy, malgré la parfaite exposition du sujet, la clarté de la diction et l'abondance des raisonnements, ne sont pas sans défauts; si l'on peut leur reprocher d'être un peu compassés, un peu trop laborieux, de sentir trop l'huile, je n'en dirai pas autant de ses improvisations qui couraient à brève haleine. Quel naturel! quelle vive et puissante ironie! quel incroyable bon-

heur de riposte! et cela en toute occasion, à chaque pas, à chaque interruption, et toujours le mot juste, le mot décisif.

A ceux qui lui reprochaient de regretter la cocarde tricolore :

« Ah! dit-il, ce ne serait pas les ombres de Philippe-« Auguste et de Henri IV qui s'indigneraient dans leurs « tombeaux, de voir les fleurs de lis de Bouvines et d'Ivry « sur le drapeau d'Austerlitz. »

A ceux qui lui demandaient : Qu'est-ce donc que l'aristocratie?

« L'aristocratie! je vais vous le dire : l'aristocratie, c'est la « ligue, la coalition de ceux qui veulent consommer sans « produire, vivre sans travailler, occuper toutes les places « sans être en état de les remplir, envahir tous les honneurs « sans les avoir mérités, voilà l'aristocratie! »

A ceux qui criaient : La clôture! la clôture!

« Vous voulez des clôtures et non des vérités. Les vérités « vous submergent. »

Aux loups-cerviers qui lui disaient : Envoyez vos nouvelles étrangères à la Bourse :

« Je ne connais pas les jeux de Bourse : je ne joue, moi, « qu'à la hausse de l'honneur national! »

Aux députés qui prétendaient que la commission de censure avait été mise à demi-solde :

« Si cela est vrai, je désire qu'elle soit traitée comme les « officiers à demi-solde le sont depuis deux ans. Je désire « qu'elle ne soit jamais rappelée au service! »

Aux ministres qui défendaient le luxe ridicule et les sinécures du département des affaires étrangères :

« Faites-nous donc connaître vos diplomates qui n'ont « servi ni avant, ni après, ni pendant notre héroïque révo-« lution; vos pensions accordées à celui-ci pour qu'il fasse

« un livre, à celui-là pour qu'il n'en fasse pas; vos médecins « qui n'ont jamais de malades à soigner; vos historiographes, « qui n'ont pas d'histoires à écrire; vos paysagistes, qui « n'ont pas d'autre paysage à peindre que le jardin de l'hôtel « de Wagram. »

Aux ministres qui refusaient de payer le traitement des légionnaires :

« Au moment du splendide festin de l'indemnité, laissez « tomber de la table, oui, de votre table, quelques miettes de « pain pour de vieux soldats mutilés. »

Aux mêmes, qui s'abritaient sous le nom du prince :

« Ne couvrez pas du manteau royal vos guenilles minis- « térielles. »

Parlant indirectement de M. de Serre, transfuge du libéralisme :

« Il est en politique des situations tellement descendues « qu'elles ne comptent plus devant aucune opinion. »

Parlant directement à M. de Serre, garde des sceaux :

« Pour toute vengeance, pour toute punition, je ne vous « condamne, Monsieur, qu'à tourner les yeux, lorsque vous « sortirez de cette enceinte, sur les statues de l'Hôpital et de « d'Aguesseau [1] !

Cette apostrophe oratoire est de la plus grande beauté.

C'était un fier temps, comparé au nôtre, que celui de l'Opposition de quinze ans, temps qui ne reviendra plus! Les carbonari n'avaient pas encore quitté leurs conciliabules et leurs loges souterraines, pour s'engraisser dans les orgies du pouvoir. Les députés de la gauche n'avaient pas encore faussé leur serment, n'avaient pas indignement vendu la démocratie à de lâches concessions, à des honneurs flétrissants ou à des peurs de femme. On était dans l'innocence

[1] Qui sont placées au bas du péristyle.

des premières illusions. On avait foi dans la probité des hommes politiques. On ne sentait pas sous l'habit d'un collègue une main qui va vous trahir, un fer prêt à vous percer. Tous les députés de l'Opposition n'avaient qu'une voix, qu'une âme, qu'une pensée, qu'une épée, qu'une tente, qu'un champ de bataille. Ils veillaient tous sur chacun, chacun sur tous. Toujours bottés et éperonnés, toujours sur la brèche, écrasés d'un côté, se relevant de l'autre et ne désespérant jamais de leur petit nombre, de la liberté et de l'avenir. Systématiquement organisés, ils avaient leurs chefs, leurs sentinelles avancées, leurs flanqueurs, leur corps d'armée, leur plan d'attaque et de défense, leur mot d'ordre. La France les suivait du cœur et des yeux, et assistait à leurs luttes avec des applaudissements et des palmes. C'était, il faut le redire, quelque honneur alors d'être député. C'en était un grand d'être orateur, plus que d'avoir remporté des victoires, car naguère on en avait gagné par centaines et l'on foisonnait encore de héros. Mais aujourd'hui , être député c'est si peu de chose! Être pair, c'est moins encore, beaucoup moins. Nous avons vu tant de saltimbanques gambader sur les tréteaux du représentatif! Nos polichinelles de vestiaire ont beau jouer des ficelles, croiser les bâtons et faire le mort; le peuple dégoûté tourne les talons et court à d'autres spectacles.

Le général Foy avait, lui, pris son rôle au sérieux, et il l'étudiait jour et nuit. Il compulsait assidûment les mémoires et les rapports, les ordonnances et les lois. Il dictait, il prenait des notes, il analysait ses immenses lectures, cueillant ainsi la fleur de chaque sujet, pour en composer son miel.

Il ne dédaignait pas de descendre, le fil de la comptabilité à la main, dans le dédale des lois de finances. Il feuilletait notre volumineux budget, chapitre par chapitre,

article par article, avec la patience aride et minutieuse d'un commis d'ordre. Rien n'échappait à sa prodigieuse sagacité. Aussi attentif aux détails d'exécution qu'à l'esprit des règlements, il recherchait l'origine des dépenses, recommençait les comptes, vérifiait les chiffres, et décomposait tous les éléments de chaque service. Intendances, états-majors, génie, solde, recrutement, subsistances, casernement, pensions, troupes, gendarmerie, équipage et justice militaire, il voyait, il examinait, il discutait tout. Lois ecclésiastiques, lois civiles, procédure même, il fallait qu'il s'en rendît compte. Emprunts, rentes, amortissement, douanes, dette consolidée, presse, conseil d'État, instruction publique, administration intérieure, affaires étrangères, rien de ces questions si diverses et si ardues, ne le prenait en défaut. C'était un homme de fer, un de ces hommes de l'école napoléonnienne, qui allaient à la conquête de la liberté du même pas qu'ils avaient marché à la conquête du monde, le front haut, l'œil déterminé, sans s'effrayer des obstacles et sans douter de la victoire; qui sacrifient leurs jours, leurs nuits, leur fortune, leur santé, leur existence, à leur devoir; qui s'attachent, comme avec des crampons, à ce qu'il y a de plus difficile dans chaque sujet, qui ne lâchent jamais pied, qui vivent et qui meurent de l'énergie de leur volonté!

Mais ce qui fait voir surtout le grand sens du général Foy, c'est la lutte acharnée, la lutte de tous les jours qu'il soutint pour empêcher le changement de la loi électorale. La loi électorale! c'est là, en effet, tout le gouvernement, tout l'État, toute la Charte.

On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il n'y a pas dans le pays d'autre loi véritablement politique, ou si l'on veut, en d'autres termes, qu'elle contient toutes les autres lois, puisqu'elle est la loi matrice. La Charte est la société

au repos. La loi électorale est la société en marche. Dites-moi quels sont vos électeurs, et je vous dirai quel est votre gouvernement. N'ayez que des électeurs fonctionnaires, vous aurez le gouvernement despotique. N'ayez que les propriétaires les plus imposés, vous aurez le gouvernement oligarchique. Ayez le suffrage universel, vous aurez le gouvernement démocratique.

Le général Foy sentait d'instinct que la loi électorale des moyens-imposés amenait de vive force le gouvernement dans la grosse bourgeoisie, dont il était. Il travaillait, sans le vouloir, au triomphe ignoble du *chacun chez soi*, du *tout pour soi*. Dans l'histoire cependant, on ne voit que le peuple ou l'aristocratie qui aient fait de grandes choses. Les gros bourgeois ne se haussent guère qu'à la hauteur de leur pourpoint. Pourtant, un régime bourgeois sans liberté et sans gloire, je doute que Foy, tout en le servant, s'en fût grandement réjoui.

A quoi, du reste, ont abouti tant et de si beaux parlages législatifs sur le vote simple et le double vote? Est-ce que dans les assemblées du monopole, l'Éloquence, cette fille du ciel, a jamais guéri des cœurs corrompus et redressé des esprits faux? Est-ce que c'est jamais la légalité qui gouverne le monde? est-ce que ce n'est pas l'imprévu? Aurait-on dit, trois jours avant le 25 juillet, qu'un coup d'État tuerait la Charte, et à trois jours de là qu'un coup de pavé tuerait la monarchie? l'Éloquence fait tout au plus l'effet du tambour qui bat la charge, mais jusqu'à présent c'est la fusillade et le canon qui décident la victoire.

C'était un noble cœur, que le cœur du général Foy, un cœur tout plein des grands sentiments de l'amour de la patrie et de l'indépendance nationale, un cœur héroïque qui aimait la gloire, non pour lui, non pour elle-même, mais pour son pays, comme on l'aimait à Austerlitz,

comme on l'aimait aux jours si purs de la république naissante!

Jamais l'armée, la perle de notre couronne nationale, n'eut dans les lices parlementaires un chevalier plus brillant. Ils ont de l'autorité, ces hommes qui vous parlent de gloire, en montrant leur poitrine criblée de blessures et leurs bras sillonnés par les boulets de l'ennemi !

On rapporte que l'intérieur de sa vie était admirable, une vie de soldat et de citoyen, tendre et honnête dans ses affections de famille, dévouée à ses amis, simple et studieuse, intègre, naïve, désintéressée et digne, à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, d'être racontée par un autre Plutarque.

Il y a dans les discours du général Foy, je ne sais quoi de pudique et d'attrayant, je ne sais quel parfum de vertu, quelle grâce du cœur qui, dans l'orateur, fait aimer l'homme : on voyait, on sentait qu'en parlant, son âme passait sur ses lèvres.

Elles ne s'ouvriront plus, ces lèvres éloquentes! le feu de la parole les a consumées. Oui, la tribune dévore les consciencieux orateurs. On y perd le repos du jour et le sommeil des nuits. On ne vit plus que d'une vie agitée et convulsive. L'action des organes se suspend ou se précipite. Les cheveux blanchissent, les mains tremblent, le cœur se contracte, se dilate et se brise.

J'ai beau reculer, je me vois contraint d'aborder une question de physiologie politique que je me suis faite cent fois.

Si Louis XVIII, après son retour de Gand, eût offert au général Foy le gouvernement d'une province, qui pourra nous dire si le général Foy l'eût refusée, et s'il n'eût pas refusé, que serait-il advenu de toute cette tempête d'éloquence? pas même du vent. Combien n'avons-nous pas



vu dans les Chambres de 1816 et au dehors, de ces libéraux et des plus ardents, qui ne l'étaient que par occasion; des anoblis de Napoléon, parce qu'ils rougissaient sottement d'être marqués au front du péché originel de roture; des justiciers, parce qu'on avait ôté de dessous eux, les coussins à fleurs de lis; des généraux, parce qu'ils n'avaient pas eu de commandements dans l'armée; des officiers de la garde-robe, parce qu'ils n'avaient plus la faveur de présenter la chemise au roi à son grand lever! Le besoin de plaire au maître a toujours été, chez les Français, la maladie des plus honnêtes gens. Presque tous les amis du général Foy, presque tous ces députés, dont les figures mornes et douloureuses semblent pleurer sur les bas-reliefs de son Mausolée, ont déserté la sainte cause de la liberté qui fit leur gloire et notre espérance! Tous ces Scévola, ces Cincinnatus, ces Brutus de l'Opposition, hormis deux ou trois, se sont précipités à corps perdu, dans la servitude d'un nouveau règne. Le général Foy eût-il comme eux, embrassé les autels de cette autre idole? Les eût-il fait fumer de son encens? Je sens de la douleur à le dire, mais je le crois. A la vérité, aucun orateur de la gauche n'a fait, sous la Restauration, plus de professions dynastiques que le général Foy. Il accablait la famille aînée des Bourbons de tant de compliments, de protestations si expressives, de si chaudes tendresses, qu'aucuns ont douté s'il fût passé en 1830 dans les rangs du peuple. Comment aurait-il expliqué ces mots? « Celui qui veut *plus* « que la charte, *moins* que la charte, *autrement* que la « charte, celui-là manque à ses serments. » Bah! il s'en serait tiré comme les autres! l'objection du serment rompu ne l'eût guère arrêté, lui qui disait que le serment qui domine tous les serments, était la fidélité à la patrie. Vienne donc tout gouvernement qui voudra, on a tou-

jours la ressource de dire qu'on est fidèle à la patrie!

Mais voici d'autres raisons plus décisives :

Le général Foy était l'un des familiers de la coterie d'Orléans. Dans la Chambre de 1825, il avait été fauteur et souteneur d'apanages. Il eût volontiers déchiré les écussons historiques de la vieille noblesse, mais peut-être eût-il été moins en courroux contre cette noblesse endimanchée qui hante actuellement les salons des Tuileries. Il inclinait pour l'hérédité de la pairie avec Casimir Périer et presque toute l'opposition des quinze ans. Homme d'action, homme d'entraînement, il eût suivi le second flot de 1830. Il eût laissé le peuple au rivage et il se fût embarqué sur le navire doré qui portait la fortune d'une autre dynastie. Pour résister, il eût fallu avoir plus qu'un noble cœur, plus que de l'éloquence, il eût fallu avoir des principes : le général Foy n'en avait pas. Les plus grands orateurs du monopole, sans application particulière à celui-ci, ne sont souvent que de pauvres politiques. Ils se drapent théâtralement dans la pourpre des friperies constitutionnelles. Ils sonnent, à son de trompe, les mots ronflants d'égalité, de liberté, de patrie, d'indépendance, d'économie, de vertu. Ils savent où se doivent placer les figures de rhétorique, l'apostrophe, les métaphores, la prosopopée. Ils ouvrent une grande bouche pour tirer le suffrage unanime de ces acclamations officielles et banales que l'on prodigua tour à tour à Louis XVI, à la Convention, au Directoire, au Consulat, à l'Empire, à la Restauration et à tout le reste. Ils vous diront comment on doit s'y prendre pour colorer les usurpations de la violence et de la ruse sur les droits de la nation. Mais de la primordialité de ces droits, de leur souveraineté, de leur universalité, de leur imprescriptibilité, de leur inviolabilité, de leur caractère, de leur étendue, de leur communication, de leur exercice et

de leurs garanties, qu'en savent-ils? Cela ne s'apprend point à l'école des rhéteurs ni dans les chambres du privilége. Le livre du peuple n'a jamais été ouvert devant eux.

Combien de fois Napoléon n'a-t-il pas regretté d'avoir vécu trop d'un jour! Oh! comme il enviait sur le rocher de Sainte-Hélène, le destin du soldat qui fut tué par le premier boulet de Waterloo! La fortune, au contraire, en l'ensevelissant dans le sein de ses triomphes oratoires, n'a pas voulu que le général Foy perdît rien de sa noble et pure renommée. S'il eût vécu, il eût été courtisan de Louis-Philippe, Ministre de la guerre, Maréchal de France, Connétable peut-être.

Il a mieux fait de mourir!

## M. DE MARTIGNAC.

La Tribune a perdu ce brillant orateur qui n'appartient que par les derniers restes de sa vie à la révolution de Juillet.

M. de Martignac a été ministre, député, homme de lettres.

Comme ministre, il a rendu à la liberté des services dont elle est reconnaissante, et il a préparé, plus qu'on ne pense, à son insu et sans le vouloir, la rapide et surprenante révolution de Juillet.

M. de Corbière, en quittant le ministère, avait laissé la liberté de la presse dans la servitude et les élections dans la corruption. M. de Martignac, en opposant aux inscriptions d'office le contrôle des tiers, ranima l'énergie des citoyens et purgea les fraudes préfectorales. En abolissant la censure facultative, il restitua à la liberté de la presse la



plénitude de son action, et il mit M. de Polignac dans l'impuissance de l'enchaîner. En effet, les élections épurées amenèrent à la Chambre une majorité de députés patriotes. La majorité maintint législativement la liberté de la presse, et la liberté de la presse renversa la folle usurpation de M. de Polignac. Ces trois conséquences s'enchaînent l'une à l'autre, et nous avons donc raison de dire que, sous ce rapport, M. de Martignac a rendu un immense service à son pays.

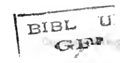
Comparez maintenant le ministre Martignac au second ministre éclos de juillet. L'un partait du despotisme et arrivait, quoique à pas lents, à la liberté. L'autre partit de la liberté, et marcha rapidement vers la corruption. L'un, spirituel, insinuant, affectueux dans ses manières, poli dans son langage, conciliant dans ses transactions. L'autre, dur, hautain, atrabilaire, méprisant, impérieux. Ce n'est point M. de Martignac qui, dans les élections, eût salarié des libellistes pour insulter la probité et l'indépendance des candidats de l'Opposition. Ce n'est pas lui qui eût dissous les gardes nationales, pour les punir de leur patriotisme et de leur modération. Ce n'est pas lui qui, par la violence de ses mesures exceptionnelles, eût placé des communes hors la loi. Ce n'est pas lui qui, par des dénégations mensongères, eût outragé des municipalités libres. Ce n'est pas lui qui eût chargé de chaînes le jury et la presse. Ce n'est pas lui qui eût inventé les tortures du Mont-Saint-Michel et rétabli la confiscation par l'excès des amendes. Ce n'est pas lui qui eût destitué brutalement des députés fonctionnaires. Ce n'est pas lui qui, sur son banc, eût roulé, comme un énergumène, des yeux enflammés, montré le poing à ses anciens amis, et traité ses collègues et ses gens parlementaires comme des vassaux.

Comme orateur, M. de Martignac aura une place à part dans la galerie des hommes parlementaires. Il captivait plutôt qu'il ne maîtrisait l'attention. Avec quel art il ménageait la susceptibilité vaniteuse de nos chambres françaises! avec quelle ingénieuse flexibilité, il pénétrait dans tous les détours d'une question! quelle fluidité de diction! quel charme! quelle convenance! quel à-propos! L'exposition des faits avait dans sa bouche une netteté admirable, et il analysait les moyens de ses adversaires avec une fidélité et un bonheur d'expression qui faisaient naître sur leurs lèvres, le sourire de l'amour-propre satisfait. Pendant que son regard animé parcourait l'assemblée, il modulait sur tous les tons sa voix de syrène, et son éloquence avait la douceur et l'harmonie d'une lyre. Si, à tant de séductions, si, à la puissance gracieuse de sa parole, il eût joint les formes vives de l'apostrophe et la précision vigoureuse des déductions logiques, c'eût été le premier de nos orateurs, c'eût été la perfection même.

Comme littérateur, M. de Martignac avait cette élégance naturelle et cet atticisme qui manquent à presque tous nos orateurs de la tribune et du barreau; mais il ne possédait pas cette richesse d'imagination, ces beaux effets de style, cette savante composition d'artiste, ces pensées fortes ou sublimes et ces délicatesses de goût qui constituent la différente manière de nos grands écrivains.

Comme personne privée, la défense spontanée, généreuse, désintéressée de M. de Polignac, son antagoniste et son successeur, honore beaucoup le caractère inoffensif et noble de M. de Martignac. Les méditations de son plaidoyer et les émotions si dramatiques de ce procès, achevèrent de ruiner sa santé chancelante.

C'était un homme d'une facilité de mœurs agréable et charmante, étincelant d'esprit, ardent pour les plaisirs,



laborieux selon l'occasion, et d'une intelligence supérieure dans les affaires.

Tel a été, sans haine comme sans flatterie, M. de Martignac.

## BENJAMIN CONSTANT.

Benjamin Constant a été l'orateur et le publiciste de l'école Anglaise : importation étiolée d'outre-mer qui ne s'acclimatera jamais en France; trinité incompréhensible de personnes inégales par leur pouvoir, diverses par leur origine, contraires par leur volonté; constitution bizarre où l'on prétend trouver l'élément dans l'amalgame, l'harmonie dans l'antagonisme, la vérité dans la fiction, le mouvement dans la résistance et la vie dans la mort; systématique division en hiérarchies, en castes, en monopoles, en privilèges, d'une société qui tend sans cesse à l'agglomération et à l'unité; œuvre anti-française et contre nature que nos tempéraments, nos mœurs, notre logique et notre égalité repoussent, qui met les fers aux pieds du gouvernement au lieu de lui donner des ailes, qui ne lui communique ni de force au dedans, ni de grandeur au dehors, et qui semble éternellement condamnée à périr



dans les tempêtes de la démocratie, ou sous la botte ferrée de quelque soldat heureux.

Mais peut-être, après l'action énervante du despotisme sur les cœurs et sur les esprits, la nation infirme et maladive n'avait-elle la force de supporter qu'un régime de transition : peut-être que des remèdes trop héroïques l'eussent tuée.

Benjamin Constant était merveilleusement propre à faire sortir de ce régime mixte tout ce qu'il paraissait renfermer de juste et de libéral. Il exagéra même les conséquences de la Charte de 1814, et il eut assez d'imagination pour trouver qu'elle avait fait de la liberté, là où il était plus clair que le jour qu'elle n'avait voulu faire et qu'elle n'avait fait que du pouvoir.

Entraîné, à son insu même, par le génie de notre nation, il expliquait dans le sens de l'égalité, ces institutions anglaises qui n'ont été fabriquées que dans l'intérêt de l'aristocratie. C'était bien là ce qu'on appelle enter fiction sur fiction; mais qu'importe d'où vienne le bien, pourvu qu'il se fasse ? Benjamin Constant mit en train la nation. Il lui apprit avant d'agir, à penser. Il fit l'éducation politique des bourgeois, ne pouvant faire celle des masses.

Benjamin Constant n'avait ni la facilité de Manuel, ni la profondeur de Royer-Collard, ni la véhémence de Casimir Périer, ni l'éclat de Foy, ni l'harmonie de Lainé, ni les grâces de Martignac, ni la puissance de de Serre; mais il a été de tous les orateurs de la gauche, le plus spirituel, le plus ingénieux et le plus fécond.

Il avait un corps fluet, des jambes grêles, le dos voûté, de longs bras. Des cheveux blonds et bouclés tombaient sur ses épaules et encadraient agréablement sa figure expressive. Sa langue s'embarrassait entre ses dents et lui donnait un parler de femme, sifflant et quelque peu bredouillé.

Quand il récitait, il traînait sa voix d'un ton monotone. Quand il improvisait, il s'appuyait des deux mains sur le marbre de la tribune, et il précipitait le flux de ses paroles. La nature lui avait refusé tous ces avantages extérieurs du port, du geste et de l'organe dont elle a été si prodigue envers Berryer. Mais il y suppléait à force d'esprit et de travail.

Soldat infatigable de la presse et de la tribune et armé de son épée à double tranchant, Benjamin Constant n'a pas, dans la guerre des quinze ans, quitté un seul instant la brèche. Sitôt qu'il ne parlait pas, il écrivait, et à peine cessait-il d'écrire, qu'il parlait. Ses articles, ses lettres, ses brochures et ses discours composeraient plus de douze volumes.

Alors, un député plongé dans la méditation des lois, plié en deux sur le budget, vouait ses jours et ses nuits aux travaux parlementaires. Aujourd'hui, la vie politique n'est qu'un accident, un passe-temps, une distraction, si ce n'est une corvée.

Alors, les grands sujets de la liberté religieuse, de la liberté de la presse, de la liberté individuelle et de la liberté des élections, avaient l'attrait de la nouveauté. On avait foi aux apôtres du culte politique. On se pressait avec avidité autour de leur chaire. On recueillait pieusement leurs oracles. On battait des mains, on s'inclinait devant eux, à leur entrée et à leur sortie de la Chambre. Aujourd'hui, ces prédicateurs sans ouailles prêcheraient dans le désert. Religion constitutionnelle, cérémonies, sermons, auditeurs, croyances, tout cela n'est plus, mais tout cela fut.

C'est avec les discours écrits de Foy, de Bignon, de Benjamin Constant, de Laffitte, de Dupont (de l'Eure), de Royer-Collard surtout, que se fit l'éducation de la France

libérale. Tels discours écrits qui font peu d'effet au dedans sur les députés, en font beaucoup au dehors, sur le public. S'ils ont moins d'action sur la formation des lois, ils ont plus d'action sur la formation de l'opinion, et en définitive, n'est-ce pas l'opinion qui sanctionne les lois? Ne vaut-il pas mieux avoir des millions de lecteurs, que quelques centaines d'auditeurs? On a, du reste, trouvé un moyen commode et tout simple de trancher la question si controversée de la supériorité relative de l'écriture et de la parole. On ne lit plus les scripteurs et l'on n'écoute plus les improvisateurs.

Jamais orateur ne mania avec plus d'habileté que Benjamin Constant la langue politique. D'où vient que l'on pourrait lire encore aujourd'hui, sans fatigue, ses plus longs discours? C'est qu'il y a en eux ce qui fait vivre, il y a du style, un style plein de séduction. La plupart sont des chefs-d'œuvre de dialectique vive et serrée, qui n'ont eu depuis rien de semblable et qui font les délices du nombre toujours infiniment petit des connaisseurs. Quelle richesse! quelle abondance! quelle flexibilité de ton! quelle variété de sujets! quelle suavité de langage! quel art merveilleux dans la disposition et la déduction enchaînée des raisonnements! comme cette trame est finement tissue! comme toutes les couleurs s'y nuancent et s'y fondent avec harmonie! Ainsi l'on voit sous une peau transparente et satinée, le sang circuler, les veines bleuir et les muscles légèrement paraître.

Peut-être même ces discours sont-ils trop finis, trop perlés, trop ingénieux pour la tribune. Quand on ne comprend pas tout de suite ce qu'on lit, on a la ressource de le relire. Quand on ne comprend pas tout de suite ce qu'on écoute, on n'a pas la ressource de le faire répéter. Les redites sont insupportables à la lecture, elles sont nécessaires

à la tribune, de même qu'au théâtre il n'y a que les sons de ritournelle qui s'emparent bien complètement de l'oreille des spectateurs. Les orateurs sont comme ces statues élevées sur un portique, qui doivent être taillées un peu grossièrement, pour faire effet de loin. Les Chambres ne ressemblent pas aux salons de la haute aristocratie. Les fines fleurs du langage sont la plupart du temps, pour elles, sans parfum et sans éclat. Les antithèses leur échappent, et les argumentations trop vigoureusement nouées les fatiguent. Il faut, pour s'en faire comprendre, leur redire la même chose trois ou quatre fois de suite. Il faut, pour leur plaire, frapper fort plutôt que frapper juste, et parler à leurs passions plutôt qu'à leur intelligence.

Moins qu'à Manuel, la Droite en voulait à Benjamin Constant. C'est que dans les assemblées françaises, quelles qu'elles soient, on a toujours du faible pour les gens d'esprit. C'est bien d'elles qu'on peut dire avec le poëte :

J'ai ri, me voilà désarmé.

Le préjugé de parti tient bon contre l'éloquence, contre les faits, contre la logique, contre l'enthousiasme même : il ne tient pas contre le rire.

Ce n'est pas que les orateurs de la Gauche fussent à leur aise dans les premières Chambres de la Restauration. La tribune de ce temps-là était plus personnelle, plus âcre, plus sottisière que la nôtre, tout gentilhomme qu'on se prétendît.

On riait d'un rire de moquerie, si quelques députés de la Gauche s'avisaient de qualifier d'*honorable* le général Lafayette. On ne se gênait pas pour crier aux gens de l'Opposition : « Vous êtes un factieux ! — Otez-lui la parole ! « — Vous calomniez ! — Rebelle ! révolté ! incendiaire ! « séditieux ! »

Voici encore d'autres aménités parlementaires de ce temps-là : « Allons-nous-en ! ne l'écoutons pas ! — Vous prêchez « l'anarchie ! — Collègue de malheur ! — Vous déshonorez « la Chambre ! — Vous ne valez pas la peine qu'on vous en- « tende ! — Vous êtes un infâme ! »

Benjamin Constant ripostait avec énergie, et il fallait que le torrent menaçât tout à fait de l'engloutir, pour qu'il se retirât un peu de côté et qu'il laissât passer le flot.

Souple lutteur, il se repliait en cent façons avec une torsion de reins singulière et ne s'avouait jamais vaincu.

Il était toujours maître de son expression comme de sa pensée. Si la Droite se sentait blessée de quelque mot un peu vif, il retrouvait, sans rompre le fil de son discours, l'équivalent de ce mot, et si l'équivalent offensait encore, il lui substituait, à l'instant même, un troisième à peu près. Cette présence d'esprit, cette profonde connaissance des ressources de la langue, cette merveilleuse dégradation de synonymes adoucis, surprenaient agréablement ses adversaires eux-mêmes. Ainsi, par exemple, disait-il : je veux épargner à la Couronne (*on murmure*) ; il change : au Monarque (*on murmure encore*), il reprend : au Roi constitutionnel (*on ne murmure plus*).

Benjamin Constant était bien plus caustique que Manuel. Mais il trempait dans le miel son aiguillon avant de piquer. Il disai tout, parce qu'il avait l'air de tout dire.

D'ailleurs, tout libéral et tout opposant qu'il fût, Benjamin Constant était bon gentilhomme, et ces chambres de gentilshommes avaient du faible pour la qualité.

Dois-je ajouter qu'il était doué, au plus haut point, de cette puissance d'appropriation qui distingue les gens de lettres, et qui est la faculté des imaginations pénétrantes et mobiles. Dès que ces sortes d'esprits se sont mirés dans un sujet, ils le réfléchissent avec des façons de ressem-

blance qui font illusion au vulgaire. Ils n'ont que la superficie de la science. Ils n'en ont souvent que les mots, et l'on dirait qu'ils en possèdent la substance et le fonds.

Tous ses discours abondaient en expressions vives, ingénieuses et fines. Il caractérisait ainsi la presse :

« La presse est la tribune agrandie. La parole est le véhi- « cule de l'intelligence, et l'intelligence est la maîtresse du « monde matériel. »

Il définissait la censure : « La calomnie en monopole exer- « cée par la bassesse au profit du pouvoir. »

En parlant des ministres, il disait : « Il est aussi impossi- « ble, dans tout ce qui tient à l'arbitraire, de les calomnier « que de les attendrir. »

Comme la Droite faisait semblant de se lamenter de ce qu'on finirait, à force d'exiger des garanties, par ne plus pouvoir trouver de fonctionnaires : « Ne craignez pas, disait « Benjamin Constant, de décourager les aspirants au pou- « voir, leur courage est inépuisable. Lorsqu'une préfecture « est vacante, prend-on la fuite pour n'y être pas con- « damné ? »

En parlant de certains députés qui défendaient verbeusement les sinécures : « On ne fait économie ni d'argent, ni de paroles. »

Tout cela est de l'esprit, mais tout cela sent l'écrivain plus que l'orateur.

Voici une brillante imprécation contre la loterie, qui donnera une idée des qualités et des défauts de sa manière.

« S'il existait, Messieurs, sur vos places publiques ou « dans quelque repaire obscur, un jeu qui entraînât in- « failliblement la ruine des joueurs ; si le directeur de « cette illicite et fallacieuse entreprise vous avouait qu'il « joue à coup sûr, c'est-à-dire en opposition avec les lois

« de la probité la plus vulgaire; que pour assurer le succès « de sa déloyale spéculation, il tend des piéges à la classe la « plus facile à tromper et à corrompre; s'il vous disait qu'il « entoure le pauvre de séductions; qu'il pousse l'innocent « aux actions les plus coupables; qu'il a recours, pour « aveugler sa proie, à l'imposture et aux mensonges; que « ses mensonges et ses impostures se colportent au grand « jour dans toutes nos rues; que ses promesses absurdes et « illusoires retentissent aux oreilles de la crédulité et de « l'ignorance; qu'il a organisé des moyens de clandestinité « et de ténèbres, afin que ses dupes se précipitassent « dans le gouffre, sans que la raison pût les éclairer, la « crainte du blâme les retenir, les cris de leurs proches les « préserver de la tentation. S'il ajoutait que pour répondre « à ses invitations perfides, renouvelées sans cesse, le « domestique vole son maître, le mari dépouille sa femme, « le père ses enfants, et que lui, tranquillement assis dans « une caverne privilégiée, instigateur à la fois et recéleur « et complice, il tend la main pour recueillir les produits du « vol et les misérables centimes arrachés à la subsistance « des familles. S'il terminait par reconnaître que chaque « année les désordres qu'il a provoqués, entraînent ses « victimes de la misère au crime, et du crime au bagne, « au suicide ou à l'échafaud, quels sentiments éprouveriez- « vous ? »

Quand Benjamin Constant était pressé par les interrupteurs, il faisait feu de toute prunelle, et il lui échappait une foule de traits naturels et piquants. Il tirait parti de tout, d'une lettre, d'un fait, de la moindre circonstance, d'un rapprochement historique, d'un aveu, d'une exclamation, d'un mot. Comme un vautour qui guette sa proie, les serres ouvertes, il ne lui fallait que les fermer pour la saisir. Accoudé à l'extrémité de son banc, l'oreille dressée,

le cou tendu, la plume à la main, il dévorait le débat, la tribune et l'orateur.

Il avait une attention si absorbante et une si grande facilité de composition, qu'en écoutant le discours d'un adversaire, il en écrivait, à la main courante, la réfutation qu'il venait lire immédiatement à la tribune. Méthode, ordonnance, argumentation, style, rien n'y manquait : tant il savait puissamment s'isoler et s'abstraire au milieu du bruit, de la foule et de ses propres émotions !

Mais, on doit le dire, ces finesses de style, cette exquise élégance, cet art des synonymies poussé au dernier point, ôtent à la récitation parlementaire, sa vigueur, sa souplesse naturelle et même sa grâce. Il ne faut pas que la Tribune sente trop l'Académie et qu'un orateur ne soit qu'un artiste. A chaque lieu son genre, à chaque personne son caractère.

Il y a deux sortes de dialectique : l'une insinuante et fine, l'autre nerveuse et serrée. L'une qui résiste par le poids des raisonnements, l'autre qui se fait jour par la pointe aiguë de ses traits. L'une qui va chercher tout droit la question dans la question, l'autre qui tourne autour d'elle et qui y pénètre par les jointures et par les issues. Benjamin Constant avait cette dernière espèce de dialectique.

Il y a deux sortes d'éloquence : l'une qui sort du fond de l'âme comme d'une source, qui roule ses flots avec abondance, qui pousse devant soi, qui accable de sa propre masse, qui presse, qui renverse, qui engloutit ses adversaires; l'autre qui multiplie ses fils autour d'eux, qui les attire dans ses piéges, qui les fascine du regard, qui les lace, qui les agglutine, qui les retient, et qui leur donne une mort de mille morsures. Benjamin Constant avait cette dernière espèce d'éloquence.

Il éblouissait plus qu'il n'échauffait. Il était plus adroit que véhément, plus persuasif que convaincant, plus fin que coloré, plus délié que nourri, plus subtil que fort.

S'il aimait l'art pour la politique, il aimait aussi l'art pour lui-même. Il se plaisait aux reflets chatoyants de style, aux oppositions de mots ou de pensées, et il s'amusait à faire jaillir l'éclair des facettes de l'antithèse. L'oraison parlementaire veut plus de nerf, de gravité, de simplicité et de largeur. Pour être orateur, il ne faut pas trop vouloir le paraître.

Benjamin Constant n'était pas seulement un discoureur de tribune, il était encore un grand publiciste, et c'est à ce titre qu'il s'était donné plus particulièrement la mission de protéger les écrivains.

Nul n'a mieux connu, mieux défendu que lui les droits de la presse, de cette puissance plus forte que les armées, les religions, les législatures et les rois, plus rapide que les vents, plus vaste que l'espace, aussi intelligente que la pensée. Or, ce qui caractérisait par dessus tout, les chambres de la Restauration, c'est leur haine envieuse, instinctive et mortelle de la presse. Avaient-elles un secret pressentiment que la presse les renverserait?.... Oui, la presse les a renversées, mais elles y aidaient bien. Au surplus, la tribune a été, dans tous les temps, jalouse de la presse. La tribune a toujours cherché à l'humilier par des sarcasmes de taverne, et à l'étouffer sous des procédures iniques et des pénalités monstrueuses. C'est la révolte du cens contributif contre l'esprit. C'est le dernier cri de rage poussé par la féodalité foncière, dans les convulsions de son agonie. Le député le plus obscur du bourg le plus ignoré de France se croit, cela fait pitié, beaucoup au-dessus d'un journaliste. Il ne se doute pas que tel Périgourdin qui monte à la tribune pour y baragouiner son patois, ne serait pas jugé

digne d'être admis parmi les plieuses et les scribes des arrière-bureaux de la rédaction, et qu'on craindrait qu'il n'estropiât le nom des abonnés sur les bandes du journal.

Benjamin Constant se rappela sans cesse, qu'avant d'être député il était journaliste, et que c'était la plus belle part de sa gloire. En toute occasion et à tout moment, il réclama avec énergie la réforme de l'arbitraire préfectoral, l'abolition de toute juridiction exceptionnelle, l'attribution au jury des délits envers les cours et tribunaux, et la liberté de l'imprimerie. Aujourd'hui, il postulerait les mêmes garanties; car, à la honte d'un gouvernement né des entrailles et du sang de la presse, la presse se roule et se débat encore dans les mêmes entraves que sous la Restauration. Il faut qu'elle mente ou qu'elle se taise. Il faut qu'elle s'abstienne de discuter le principe du gouvernement, ou qu'elle reçoive à la figure les coups de pied et les crachats d'un sénat podagre. On lui a lié les poings, et ainsi emmenottée, on l'a placée entre les ruines de la confiscation et les langueurs de la prison; et pour comble d'injures, pour dernière souffrance, les gâcheurs de toute cette plâtrerie, s'époumonnent à crier : Triomphe ! triomphe ! la presse est libre.

Benjamin Constant, plus qu'aucun autre publiciste, avait contribué à tirer la grosse bourgeoisie de l'ignorance politique où, depuis 1830, elle s'est mollement renfoncée. Il aimait aussi à prodiguer de magnifiques éloges à la jeunesse studieuse des écoles. Aujourd'hui, la jeunesse studieuse sommeille avec le reste de la nation. On surcharge sa mémoire, au lieu de former son jugement. On énerve sa tendre intelligence par la superfétation des leçons et des cours. On la plonge et on la replonge dans les matérialités de l'éclectisme. On ne lui enseigne ni la religion, ni la morale, ni la logique, ni la fraternité, ni la patrie. Mais il

est vrai de dire que jamais la jeunesse studieuse et dorée n'a mieux dansé la mazurka.

Dans les pays libres, ceux qui veulent asservir les peuples, commencent toujours par efféminer les intelligences et par corrompre les cœurs, par étouffer l'esprit d'association, par opprimer la presse, et surtout par bannir de la république des lettres, ces grands sentiments, ces généreux instincts qui enfantent les grandes actions, et qui, s'ils ne peuvent la rétablir, assistent du moins la liberté, à son heure suprême, de leurs consolations et de leurs regrets.

Benjamin Constant payait de continuels hommages à la vertu, à la profonde sagesse, à la légitimité du roi Louis XVIII; il alla même, par un tour habile de phraséologie, jusqu'à imputer la nomination du conventionnel Fouché à Louis XVIII, comme un effet de sa magnanimité, qui n'était qu'un effet de sa peur. Pareillement, le général Foy, pour justifier l'absurde substitution de l'effigie de Henri IV à celle de Napoléon sur la croix de la Légion d'honneur, disait que c'était là une gracieuse et touchante fiction. La droite et la gauche ne pouvaient, comme les anciens augures, se regarder sans rire, lorsque l'une parlait de son amour pour la Charte et l'autre de son amour pour le roi. Mais que voulez-vous ? Il faut bien que les orateurs mentent ou qu'ils se condamnent au mutisme. Ainsi Benjamin Constant acceptait en France les faits accomplis. En Angleterre, les radicaux adoptent la reine, et personne ne la salue plus bas qu'O'Connell. Puis, quand le Roi, le Prince, le Directeur, le Consul ou l'Empereur qui a reçu le serment s'en va, on en est quitte pour dire que c'est bien sa faute; que c'est lui qui est vraiment le traître et le parjure, puisqu'il est le vaincu; qu'il a faussé sa parole, et que nous sommes dégagés de la nôtre, et qu'on ne voit pas, après tout, pourquoi les vivants seraient obligés de

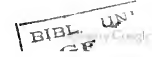
s'enterrer avec les morts. S'il n'y avait pas eu, entre les partis, de convention tacite sur tous ces points-là, est-ce que la comédie restaurative aurait pu durer quinze ans ? Aucun des acteurs parlementaires de la gauche ne serait monté sur les planches, et il aurait fallu rendre l'argent du public à la porte.

Le nom du roi revenait alors dans tous les discours. On rapportait tout au roi. Il était la cause de l'effet, aujourd'hui il n'est plus que l'effet de la cause. Il était le principe du gouvernement, aujourd'hui il n'est plus que la conséquence du principe. Il était avant tout ce qui était, aujourd'hui il n'est plus qu'après ce qui a été.

Toutes ces phrases, habillées de respect et de très humbles salutations, n'ont pas empêché le peuple de porter la main sur la personne inviolable et sacrée du monarque, et de l'expédier par mer à Holy-Rood. Alors, on a laissé à chaque parti la liberté, non pas tout à fait de dire la vérité, mais du moins de ne pas mentir. Aussi, que M. Berryer aille se pâmer de tendresse devant Louis-Philippe, comme les porte-galettes des cuisines de Neuilly, et l'on se moquerait de lui, et l'on aurait raison. La corruption est dans la moelle parlementaire, plus avant encore que sous la Restauration; mais nous avons l'hypocrisie libérale de moins, et c'est quelque chose.

Il ne faudrait pas non plus prendre trop à la lettre certaines formules obséquieuses qui tiennent à l'urbanité exquise de notre langue et de nos mœurs. Homme du monde, Benjamin Constant apportait à la tribune les manières et la délicatesse d'une société ingénieuse et polie.

Son instruction de législateur n'avait rien de très solide. Comme tous les publicistes de la Restauration, il n'était guère versé dans la connaissance des intérêts matériels et des véritables principes de l'économie industrielle et agri-



cole. Il y avait aussi dans la religiosité et dans sa philosophie politique, un peu de vague et comme un reflet de l'incrédulité et du scepticisme du dix-huitième siècle. Benjamin Constant n'avait que la foi de l'esprit, il n'avait pas la foi du cœur. Il n'aimait pas la religion pour le dogme, mais pour l'apaisement des inquiétudes de la conscience. Il ne voulait pas de la Royauté pour son droit, mais pour sa nécessité. Il ne repoussait pas les principes de la République, mais sa forme. « La République, disait-il, est impossible dans « l'état des esprits, dans l'état industriel, mercantile, « militaire et européen de la France. » C'était pour lui une question d'opportunité, une question presque de géographie.

Il attaquait Rousseau pour avoir soutenu le droit divin, et lui, n'admettait pas la souveraineté du peuple, mais une sorte de souveraineté de la justice, fort approchante de la souveraineté de la raison des doctrinaires et aussi indéfinissable, aussi incompréhensible, aussi inapplicable qu'elle. Est-ce que la souveraineté du peuple, telle que nous l'entendons, n'implique pas nécessairement la souveraineté du droit, de la justice et de la raison? je ne sache presque pas une seule question politique ou sociale que la souveraineté du peuple ne résolve.

Politiquement, la souveraineté du peuple est la lumière qui luit dans les ténèbres de la dispute humaine. C'est à sa lueur seule que les logiciens peuvent marcher. Hors d'elle, il n'y a qu'arbitraire, iniquité, contradictions, chaos. Faute de ce pilote si sûr, si infaillible, le plus grand publiciste de la Restauration alla s'échouer tête baissée, comme un naufragé vulgaire, sur les écueils de la révolution de Juillet. Il ne comprit pas qu'aucune puissance ne peut prescrire ni prévaloir contre le droit éternel des nations, de se donner le gouvernement qui leur plaît.

Sa seconde erreur fut de croire qu'il pourrait être impunément fonctionnaire et indépendant. Au lieu de rester avec le peuple sur le rivage et de regarder le torrent doctrinaire passer, il s'arrêta au milieu du courant, et le flot l'entraîna. Sa haute raison plia et son imagination devint tout à fait maîtresse du logis. Déjà il avait suffi en 1815 d'un regard de Napoléon pour le fasciner. Il venait de retomber sous le charme d'un autre pouvoir et, dans le burlesque orgueil de sa paternité, il était tout fier, lui deux cent dix-neuvième engendreur, d'être accouché d'un citoyen à l'état de roi. Sa joie tenait du délire; la fièvre de lait lui prit au cerveau, et dans ses moments de transports, il lui échappait des expressions d'une telle hyperbole qu'on aurait pu les prendre pour autant d'ironies, comme par exemple : « Nous avons l'idéal « d'un roi citoyen. »

Ces accès-là, il est vrai, ne durèrent que quelques jours, et quand il eut bien cuvé son ivresse dynastique, il recouvra peu à peu la plénitude de ses facultés. Il y a toujours dans l'âme des gens de lettres, un petit coin où se loge le sentiment démocratique, et quelque oblitéré qu'il puisse être par la corruption des faveurs, des dignités et de l'or, ce sentiment se fait jour de côté ou d'autre. De toutes les classes de la nation, celle des lettrés est, à tout prendre, la plus indépendante parce que c'est elle qui a le plus d'esprit, et que l'esprit est ce qu'il y a de plus indépendant au monde. Or, Benjamin Constant était homme de lettres. Quand il s'aperçut que sa chaîne dorée se rivait à ses deux poignets, il la secoua, et, encore un effort, il allait la rompre! D'ailleurs, il avait une immense soif de popularité, presque autant que Lafayette, et il préférait la qualité de journaliste et de député à toute fonction publique, et il avait raison. Car sa force et sa gloire lui venaient de la presse et de la tribune.



Il ouvrit enfin les yeux, et il reconnut avec Dupont de l'Eure, Laffitte, Lafayette, Salverte, Arago, et toute la phalange glorieuse des patriotes, que la révolution de Juillet n'était pas une paix, mais une trêve. Benjamin Constant eût bientôt laissé le butin pour la mêlée, et démissionnaire ou destitué, il n'eût pas tardé à sonner le boute-selle de l'opposition.

Mais déjà les ressorts de sa vie s'usaient. Sa noble tête s'affaissait, et il la tenait parfois enveloppée de ses deux mains, comme pour méditer sur la vanité des révolutions. Ces songes d'avenir, ces belles illusions qui, pendant quinze ans, avaient passé devant ses yeux, s'évanouissaient l'un après l'autre. Il se sentait monter à la tête de noires tristesses, d'invincibles mélancolies. Il se traînait avec épuisement de son banc à la tribune, et de ses lèvres éteintes qui ne pouvaient plus sourire, il dit adieu à la liberté mourante et il descendit avec elle dans le tombeau.

# ROYER-COLLARD.

Royer-Collard a été le vénérable patriarche des royalistes constitutionnels de la Restauration.

Naguère encore il passait devant nous comme une ombre, afin seulement qu'on se souvînt qu'il avait vécu; semblable à ces majestueuses cariatides d'Osiris et d'Isis, que les Romains; maîtres de l'Égypte, plaçaient devant les nouveaux temples, pour attester qu'il y avait eu sur ces rivages un autre temple et d'autres divinités, une autre foi et d'autres pontifes.

Assis au plus haut sommet de la Chambre, Royer-Collard ne se mêlait plus à ses débats; il ne dirigeait plus, il observait. Il ne parlait plus, il méditait. Il n'appartenait plus aux temps qui s'accomplissent, et nous pouvions déjà porter sur lui le jugement des morts.

Les Chambres de la Restauration ont eu plusieurs écoles politiques.

Le général Foy représentait l'école militaire; Casimir Périer, l'école financière; de Serre, l'école gouvernementale; Benjamin Constant, l'école constitutionnelle; Royer-Collard, l'école philosophique.

Il avait moins d'éclat que le général Foy; moins de finesse, de dialectique et de souplesse que Benjamin Constant; moins d'impétuosité et de feu que Casimir Périer; moins de science législative et d'originalité que de Serre.

Mais il était le premier de nos écrivains parlementaires.

Royer-Collard avait une manière de style vaste et magnifique, une touche ferme, des artifices de langage savants et prodigieusement travaillés, et de ces expressions accouplées qui se gravent dans la mémoire et qui sont les bonnes fortunes de l'orateur. Il y a de la virilité dans ses discours, à la manière de Mirabeau; quelques mouvements oratoires presque aussitôt retenus que lancés, comme s'il eût craint leur véhémence; une haute raison dans les sujets religieux et moraux; partout une méthode ample sans roideur, dogmatique, sévère.

Un seul axiome, un mot fécondé par la méditation de cette forte tête, se grossissait, épaississait, grandissait comme le gland qui devient chêne, dont toutes les ramifications partent du même tronc et qui, animé de la même vie, nourri de la même sève, ne forme qu'un tout, malgré la variété de son feuillage et la multiplicité infinie de ses rameaux. Tels étaient les discours de Royer-Collard, admirables par les pousses vigoureuses du style et par la beauté de la forme.

C'était la philosophie appliquée à la politique, avec ses synthèses abstraites et souvent obscures. Royer-Collard était, qu'on me passe l'expression, un creuseur d'idées. C'était une pensée qui parlait.

Il y a quelquefois cependant plus de vide que de plein

dans cette profondeur, et l'éclat du discours fait illusion sur la vanité des principes.

Les harangues de Royer-Collard, répandues à flots dans tous les journaux de l'opposition libérale, ont profondément remué la bourgeoisie, qui, réveillée de sa torpeur par la nouveauté d'un gouvernement représentatif, lisait alors, et qui aujourd'hui ne lit plus.

Royer-Collard a, plus que tout autre, par l'autorité de son nom et de sa parole, formé les mœurs dites constitutionnelles. Il a poussé les classes moyennes, sans le vouloir, au renversement du trône. Il a été l'un des plus inintentionnels sans doute, mais l'un des plus actifs démolisseurs de ce régime.

Cette fameuse Adresse des deux cent vingt-et-un, qu'il fit entendre à Charles X, fut le premier coup de hache donné à l'antique édifice de la monarchie, lequel en vacilla comme un vieux pin qui sent trembler ses moindres feuilles jusqu'au faîte de ses branches, lorsque la coignée du bûcheron a retenti à ses pieds.

Ainsi la Providence se sert de toutes sortes de voies pour châtier les empires. Ils périssent par l'entêtement de leurs fausses maximes, beaucoup plus que par la violence de leurs ennemis. Ils sont déjà ruinés dans leurs fondements, qu'ils paraissent encore se soutenir, et ce sont les mains qui devaient les affermir, qui les ébranlent et qui les renversent.

Royaliste bourgeois, ennemi habile, ardent, inexorable des priviléges de l'aristocratie, il la poursuivit à outrance par l'ironie, par l'argumentation, par l'éloquence. Mais, avouons-le, une charte octroyée, une monarchie d'origine féodale pouvait-elle ne pas s'appuyer sur un corps intermédiaire, sur une noblesse? Cette charte n'était pas un contrat national, mais un don royal. Cette monarchie ne

pouvait se passer des conditions de son existence. Lorsqu'un rocher de montagne est miné tout à l'entour dans les terres qui le retenaient, il tombe. Ainsi fit le trône. Attaquer la couronne et renier le peuple, ç'a été la prodigieuse inconséquence des libéraux d'alors.

On a employé quinze ans à organiser l'antagonisme entre les chambres et la royauté. Celle-ci poussait au despotisme, celles-là à leur omnipotence. La Restauration n'a été qu'un combat perpétuel entre ces deux puissances, pour gagner, l'une sur l'autre, quelques pouces de terrain. Mais la théorie véritable ne reconnaît qu'un seul souverain dont personne alors ne faisait compte, la nation. Roi, président, consul, chambres, ministres, ne sont que des délégués de la nation. Elle confie aux uns le législatif, aux autres l'exécutif. Elle ne leur dit pas : Faites-vous la guerre, mais, entendez-vous et marchez d'accord. Que dirait un fermier à ses valets de charrue, si au lieu de labourer la terre et de rentrer les moissons, ils s'entrebattaient jusqu'à effusion de sang? Que dirait le manufacturier à ses ouvriers, si au lieu de se tenir chacun à ses outils et à son métier, ils se querellaient? A toute machine, industrielle ou politique, il faut de l'unité, il faut de l'harmonie.

Les théories du gouvernement représentatif, telles qu'elles ont séduit Royer-Collard, sont plus métaphysiques que politiques, plus spéculatives qu'expérimentales. Elles se rangent dans un bel ordre, mais, au marcher, elles clochent. Il les a vernies des couleurs d'un brillant langage, mais elles ne peuvent souffrir l'analyse. Elles ne résisteraient pas au moindre coup d'épaule de la logique.

En serrant d'un peu près Royer-Collard, on l'eût acculé bien vite dans la charte, et si on lui eût demandé ce que

veut la charte et surtout qui a fait la charte, celle-ci ou l'autre, Royer-Collard n'aurait pu s'en tirer.

Ses subtiles et trop souvent nuageuses distinctions entre les supériorités et les intérêts, entre les partis et les factions, entre la souveraineté du peuple et la souveraineté de la raison, sont plutôt des arguments d'école que des arguments de tribune. C'est presque toujours un professeur de philosophie qui parle, ce n'est pas un publiciste.

La vie parlementaire de Royer-Collard n'a été qu'un va-et-vient continu du pouvoir à la liberté, et de la liberté au pouvoir. Il ne marchait, qu'ayant ces deux anges à ses côtés, fortement tiraillé à droite et à gauche par tous les deux, qui souvent changeaient de place. Il allait de l'un à l'autre parti, épaulant celui qui faiblissait, retenant celui qui se précipitait; n'oubliant qu'une chose, c'était de les définir.

La faute du général Foy, de Royer-Collard et des autres, a été de dire : « La charte étant la loi fondamentale, ce « n'est pas à la théorie à se mesurer avec elle. » Je vous en demande bien pardon, Messieurs, mais la théorie, qui n'est que la faculté du libre examen, a le droit de se mesurer sur tout, avec tous, et, en fait, la théorie de la souveraineté nationale, la seule vraie, s'est si bien mesurée avec la charte de 1814, qu'elle l'a jetée bas.

Quel spectacle, quelle leçon que ce vain et impuissant débat des plus grands esprits contre le principe plus grand encore de la souveraineté du peuple qui les presse et les enveloppe, comme l'écorce de ces arbres fabuleux qui enveloppait et pressait de ses plis invincibles les héros et les demi-dieux!

« Pour que le gouvernement représentatif existe, disait « Royer-Collard, il ne sufit pas de la présence d'une

« Chambre ni de la solennité de ses débats et de la régularité
« de ses délibérations, ni de la loyauté, du patriotisme et
« des lumières des hommes qui la composent, et la véritable
« élite de la France discernée par un choix surnaturel et
« rassemblée dans cette enceinte, ne *réaliserait pas* encore
« le gouvernement représentatif, si elle n'état pas envoyée
« par *la nation.* »

Reste à savoir ce que c'est que la nation. Question peut-être pour Royer-Collard, mais pour nous, belle question! la nation, c'est la nation.

Une autre fois, Royer-Collard disait avec une sorte de naïveté : « Il n'y a rien de plus difficile que de se dégager de « la souveraineté du peuple. Elle demeure dans l'esprit de « la plupart de ceux qui la combattent. »

Je le crois bien, et il aurait dû ajouter qu'elle finit par y rester si avant qu'elle n'en sort plus.

Royer-Collard lui rend lui-même un hommage involontaire dans les paroles suivantes, les plus rudes qui aient été dites contre la loi des élections actuelles :

« Je vous le demande, Messieurs, que représentez-vous
« ici? les personnes et les volontés? Mais ceux qui vous
« ont envoyés, ne forment peut-être pas la *cinquantième*
« partie de la population *capable de vouloir*. La plus ex-
« trême bienveillance comme la plus haute estime ne sau-
« rait découvrir en vous qu'une *imperceptible oligar-*
« *chie,* en *contravention flagrante* à la souveraineté du
« peuple. »

Or si, de l'aveu du roi actuel, des ministres actuels, des Chambres actuelles et des conservateurs actuels, la souveraineté du peuple est le principe fondamental de notre gouvernement, et si, selon Royer-Collard, le gouvernement est en pleine contravention à son principe, je demanderai ce que le gouvernement lui-même pense de cette contra-

vention, et ce que la nation doit penser alors de ce gouvernement.

Royer-Collard ajoute que : « La volonté populaire du « jour rétracte celle de la veille, sans engager celle du len- « demain. »

A cela, on pourrait répondre que les monarques absolus peuvent aussi changer de fantaisie, de minute en minute, aussi bien que la volonté populaire.

Mais si, dans une société où ne règne qu'un seul homme, il ne se fait point de ces changements à vue, pourquoi s'en ferait-il dans un pays où règnerait la loi seule? Pourquoi ce qui se fait au profit d'un seul ou de quelques-uns, serait-il sujet à moins de changements que ce qui se fait au profit de tous?

Votre vie aussi est à vous; personne ne peut vous empêcher d'aller vous jeter à l'eau ou de vous brûler la cervelle; vous ne vous tuez pas cependant!

Vous pouvez incendier votre maison ou la démolir; vous ne le faites point, cependant!

Ce n'est pas avec plus de fondement que Royer-Collard s'appuie sur ce qu'il appelle le droit.

« Il n'y a pas de droit contre le droit, le droit sans lequel « il n'y a rien sur la terre, qu'une vie sans dignité et une « mort sans espérance. »

Voilà qui est parfaitement dit. Mais il reste à définir le droit et à nous démontrer où il est; et c'est là ce que ne démontre pas Royer-Collard, et c'est là le difficile, ou plutôt cherchez bien, et vous verrez, qu'en difinitive, le droit plie sous la loi du nombre, parce qu'en définitive, le droit résulte du nombre. Cela est si vrai, que le droit tel qu'il se formule en législation, tel qu'il se résout en application, en oui ou non, dépend toujours d'une seule voix. Cent un contre cent, voilà le droit légal qui veut

obéissance et qui ordonne et conduit toute la société.

Les lois fondamentales dont parle Royer-Collard, ne sont et ne peuvent être que celles que la nation donne et qu'elle peut modifier. Les droits nationaux dont parle Royer-Collard ne sont et ne peuvent être que les droits de la nation. Il n'y a pas à remonter au delà.

Aucune nation ne saurait être gouvernée à toujours par les lois de ses pères, car elle ne serait pas libre. Les nations, composées d'hommes qui se meuvent et qui changent, ne peuvent demeurer stationnaires et immobiles. Les morts n'ont pas la puissance d'enchaîner, malgré eux, les vivants. Chaque génération s'appartient à elle-même, et ne peut pas plus lier l'avenir qu'elle n'a été liée par le passé. C'est là du fait et du droit, et qu'y a-t-il à dire et à faire contre le fait et le droit? Rien.

« Que d'autres, s'écriait Royer-Collard lui-même, s'en « affligent ou s'en courroucent! pour moi, je rends grâces « à la Providence de ce qu'elle a appelé aux bienfaits de la « civilisation un plus grand nombre de ses créatures. »

Eh bien! ce que Royer-Collard demandait dans l'intérêt de la classe moyenne, nous le demandons, nous, dans l'intérêt du peuple. Nous demandons, comme lui, qu'on appelle aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de créatures humaines. Royer-Collard est ici, sans s'en douter et sans le vouloir, sur la pente du suffrage universel. Il y marchait, nous y arrivons.

Cependant Royer-Collard insiste : « La souveraineté du « peuple n'est, selon lui, que la souveraineté de la force et « la forme la plus absolue du pouvoir le plus absolu. »

Mais si le pouvoir qui vient de tous constitue nécessairement le plus absolu de tous les pouvoirs, comment la souveraineté du peuple, qui est la forme de ce pouvoir, ne serait-elle pas la plus absolue de toutes les formes? C'est la

conséquence inévitable du principe. La question d'ailleurs n'est pas de savoir si c'est philosophiquement la forme la plus absolue, mais si c'est théoriquement la plus vraie et pratiquement la meilleure.

Royer-Collard se hâte d'ajouter, non sans quelque contradiction :

« Avec cette souveraineté sans règles et sans limites, sans « devoirs et sans conscience, il n'y a ni constitutions, ni « lois, ni bien, ni mal, ni passé, ni avenir. »

J'affirme, pour me servir d'une expression habituelle de Royer-Collard, j'affirme que c'est là de la pure déclamation. Car, repousser l'autorité du plus grand nombre, ou, ce qui est la même chose, de la majorité, c'est mettre forcément le pouvoir dans la minorité. Donc, il faut, ou convenir que la souveraineté de la minorité est aussi sans règle et sans limite, sans devoir et sans conscience, et qu'avec elle il n'y a ni constitution, ni lois, ni bien, ni mal, ni passé, ni avenir, ou il faut dire que la majorité ou le grand nombre a des devoirs, des règles, des limites, une conscience, tout aussi bien que la minorité ou le petit nombre.

Nous ne voyons pas que les États-Unis, où la loi du nombre est en plein dogme et en plein exercice, ne soient pas tout aussi stables, tout aussi réglés, tout aussi moraux, tout aussi consciencieux que les monarchies. Et de plus, ils ont pour eux les réalités de la liberté, et les monarchies n'en ont que l'ombre, et ils ont pour eux le droit, et combien y a-t-il de monarchies qui aient pour elles le droit? qu'on les nomme !

Dès les commencements de la Restauration, Royer-Collard entrevoyait la Révolution de juillet qui apparaissait déjà aux confins un peu sombres de l'horizon politique. Il classait et définissait à sa manière, les partis, les deux seuls qui eussen de la vie et qui se disputassent l'empire.



« Il y a une faction née de la Révolution, disait-il, de « ses mauvaises doctrines et de ses mauvaises actions, qui « cherche vaguement peut-être, mais qui cherche toujours « l'usurpation, parce qu'elle en a le goût encore plus que « le besoin. Il y a une faction née du privilége, que l'éga- « lité indigne et qui a besoin de la détruire. Je ne sais pas « ce que font ces factions, mais je sais ce qu'elles veulent, « et surtout j'entends ce qu'elles disent. Je reconnais l'une « à la haine de toute autorité légitime, politique, morale, « religieuse; l'autre, à son mépris instinctif pour tous les « droits publics et privés, et à la cupidité arrogante qui lui « fait tout convoiter dans le gouvernement et dans la so- « ciété. Les factions dont je parle, réduites à elles-mêmes, « sont faibles en nombre; elles sont odieuses à la nation « et n'y auront jamais de racines; mais elles sont ardentes, « et pendant que nous nous divisons, elles marchent à « leur but. Si, le gouvernement persistant à nous aban- « donner et à s'abandonner lui-même, elles doivent s'en- « trechoquer encore, et si notre malheureuse Patrie doit « être encore déchirée, ensanglantée par elles, je prends « mes sûretés; je déclare d'avance à la faction victorieuse, « quelle qu'elle soit, que je détesterai sa victoire; je lui « demande dès aujourd'hui de m'inscrire sur les tables de « ses proscriptions. »

Ce que Royer-Collard appelait dans son langage doctrinaire, la lutte des deux factions, n'était autre chose que la lutte de l'aristocratie et de la démocratie, de ces deux puissances indestructibles et rivales que la Providence a cachées dans les profondeurs de toutes les sociétés pour leur donner, jusqu'à la fin des siècles, l'agitation de la vie.

Guizot, par imitation de son maître, a repris à son usage la fameuse distinction entre les *factions* et les *partis*, bien entendu qu'ils sont, ses amis et lui, des *parti-*

*sans*, c'est-à-dire des gens de cœur, de bien et de génie, et que leurs adversaires sont des *factieux*, c'est-à-dire des gens de lâcheté, de mal et d'ignorance; je me défie beaucoup des distinctions de ces messieurs.

En général, Guizot a beaucoup vécu dans les discours de Royer-Collard, et, lorsqu'il pérore à son tour, il nous donne souvent pour du nouveau ce qui n'est que du rajeuni.

Au surplus, Royer-Collard, à l'exemple des légitimistes les plus modérés, reconnaissait la primordialité d'un contrat entre le souverain et la nation. Mais n'était-ce pas là reconnaître implicitement la souveraineté du peuple? Car, en vertu de quel droit le peuple aurait-il fait ce contrat, si ce n'est en vertu de son droit naturel, antérieur, indépendant, universel? et s'il a fait ce contrat avec une famille, n'était-il pas libre de le faire avec une autre, ou de ne le faire avec aucune? Donc, il faut conclure que tout vient du peuple, le droit, la souveraineté, la puissance.

La haute raison de Royer-Collard qui se débattait dans des solutions impossibles, donnait de continuels démentis à ses principes d'emprunt. Sans doute, il ne nous appartient pas par ses sentiments conservateurs et par sa foi politique, mais il nous appartient, en quelque sorte, par sa volonté involontaire et par les échappées de ses discours.

Lisez plutôt ceci : « Là où la minorité peut prévaloir, « l'élection n'est pas un droit. Là où l'élection n'est pas un « droit, il n'y a pas question. »

Et ceci : « Plus le droit électoral est exercé, plus il est « possédé, et quelle garantie aussi solide que la posses- « sion? En matière d'élection, chaque année, c'est chaque « jour. »

Et cette figure si vive :

« La source de la race royale n'est pas cachée, comme

« celle du Nil, dans des déserts inaccessibles; nous la découvrons, et nous voyons encore au delà d'autres races de « rois, et la France avec un droit public, imprescriptible et « primordial. » Ah! la France a un droit imprescriptible et primordial! Mais, Monsieur, vous renversez là le droit divin et vous proclamez la souveraineté du peuple.

Élections, impôts, liberté de presse, état militaire, loi du sacrilége, organisation judiciaire, instruction publique, responsabilité des ministres, institutions municipales, tous les grands sujets ont exercé les méditations de ce génie grave et élevé. Tous ses discours sont semés de belles sentences. En voici plusieurs :

— « Les crimes de la Révolution n'étaient pas nécessaires. « Ils ont été l'obstacle, non le moyen. »

— « Le gouvernement représentatif est la justice organisée, la raison vivante, la morale armée. »

— « Le beau se sent, et ne se définit pas. Il est partout, « en nous et hors de nous; dans les perfections de notre « nature et dans les merveilles du monde sensible; dans « l'énergie indépendante de la pensée solitaire et dans « l'ordre public des sociétés; dans la vertu et dans les passions, dans la joie et dans les pleurs, dans la vie et dans la » mort. »

— « Les gouvernements représentatifs ont été condamnés « au travail. Comme le laboureur, ils vivent à la sueur de « leur front. »

— « Les Constitutions ne sont pas des tentes dressées pour « le sommeil. »

— « Les lois d'exception sont des emprunts usuraires « qui ruinent le pouvoir, alors même qu'ils semblent « l'enrichir. »

— « Il y a toutes sortes de républiques :

« Il y a la république aristocratique, celle d'Angleterre.

« Il y a la république bourgeoise, la nôtre.

« Il y a la république démocratique, celle des États-Unis.»

— « L'institution de juillet n'est qu'une Démocratie royale. »

— « Les ministres ont deux sortes de responsabilité : la « responsabilité tragique et la responsabilité morale. »

C'est en combattant une aristocratie oligarchique qu'il disait : « Voulez-vous que la nation vous appelle? Em-« brassez sa cause. Défendez le droit contre le privilége. La « confiance est le véritable lien des sociétés. Étudiez ce qui « attire cette nation, ce qui la repousse, ce qui la rassure, « ce qui l'inquiète; en un mot, relevez d'elle. Soyez popu-« laire! »

Vaines exhortations! la noblesse parlementaire et de province s'entêtait dans ses préjugés, et à la fin, Royer-Collard lui lança ces écrasantes paroles :

« Nous sommes tous pairs ou peuple. Si quelqu'un pré-« tend être autre chose, qu'il le dise! »

Elle ne se releva pas du coup.

Dans un élan de ferveur monarchiqne, Royer-Collard avait dit :

« La France ne veut pas que le roi soit prisonnier des « factions. Elle ne veut pas qu'il rende son épée! » A d'autres qu'à elle, aurait-il dû ajouter, et c'est ce qui se fit en juillet.

Le roi rendit son épée. Il ne se souvint pas de cette prophétie du fidèle et consciencieux orateur : « Le danger s'ac-« croît d'année en année, de ministère en ministère, de « jour en jour. »

Contraire d'abord à la liberté des journaux, Royer-Collard s'était dégagé des langes ministériels, et, de session en session, il avait grandi pour la liberté. Voyez comment il défend la presse!

« Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits. « C'est de là qu'il faut les chasser. Avez-vous pour cela un « projet de loi? Tant que nous n'aurons pas oublié ce que « nous savons, nous serons mal disposés à l'abrutissement « et à la servitude, »

Avec quelle vigueur de forme, avec quelle hauteur de pensée, il attaquait la loi du sacrilége!

« Les sociétés humaines naissent, vivent et meurent sur « la terre. Mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier. « Il lui reste la plus noble partie de lui-même, ces hautes « facultés par lesquelles il s'élève à Dieu, à une vie future, « à des biens inconnus dans un monde invisible. Ce sont les « croyances religieuses, grandeur de l'homme, charme de la « faiblesse et du malheur, recours inviolable contre les « tyrannies d'ici-bas. »

Comme son éloquence s'agrandit avec son sujet!

« La religion est en elle-même et par elle-même. Elle est « la vérité sur laquelle les lois ne décident point. La religion « n'a d'humain que ses ministres, faibles hommes comme « nous, soumis aux mêmes besoins, sujets aux mêmes pas- « sions, organes mortels et corruptibles de la vérité incor- « ruptible et immortelle. »

Et plus loin :

« Selon le projet des ministres, la loi religieuse fait tout. « Non-seulement son royaume est de ce monde, mais le « monde est son royaume. Le sceptre a passé dans ses mains, « et le prêtre est roi. Ainsi, de même que dans la politique « on vous resserre entre le pouvoir absolu et la sédition « révolutionnaire, de même dans la religion nous sommes « pressés entre la théocratie et l'athéisme. »

Et cet autre passage, comme il est beau!

« Nous avons traversé des temps criminels; nous n'avions « pas cherché la règle de nos actions dans la loi, mais dans

« nos consciences. Nous avons obéi à Dieu plutôt qu'aux « hommes; nous sommes les mêmes hommes qui ont fabri- « qué des passe-ports et peut-être rendu de faux témoignages « pour sauver des vies innocentes. Dieu nous jugera dans « sa justice et dans sa miséricorde. »

Où peut-on voir une plus vive peinture de l'immoralité et de l'égoïsme de notre siècle, que dans l'incrimination suivante?

« Le gouvernement, au lieu d'exciter l'énergie commune, « relègue tristement chacun au fond de sa faiblesse indivi- « duelle. Nos pères n'ont pas connu cette profonde humilia- « tion. Ils n'ont pas vu la corruption placée dans le droit « public et donnée en spectacle à la jeunesse étonnée, comme « la leçon de l'âge mûr... »

Nous terminerons par un fragment admirable sur l'inamovibilité des juges.

« Lorsque le pouvoir chargé d'instituer le juge au nom de « la société, appelle un citoyen à cette fonction éminente, il « lui dit : Organe de la loi, soyez impassible comme elle! « Toutes les passions frémiront autour de vous, qu'elles ne « troublent jamais votre âme! Si mes propres erreurs, si « les influences qui m'assiégent, et dont il est si malaisé de « se garantir entièrement, m'arrachent des commande- « ments injustes, désobéissez à ces commandements, résistez « à mes séductions, résistez à mes menaces. Quand vous « monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne reste « ni une crainte, ni une espérance. Soyez impassible comme « la loi!

« Le citoyen répond : Je ne suis qu'un homme, et ce « que vous me demandez est au-dessus de l'humanité. « Vous êtes trop fort, et je suis trop faible. Je succomberai « dans cette lutte inégale. Vous méconnaîtrez les motifs de « la résistance que vous me prescrivez aujourd'hui, et vous

« la punirez. Je ne puis m'élever au-dessus de moi-même, si « vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. « Secourez donc ma faiblesse, affranchissez-moi de la crainte « et de l'espéranee; promettez que je ne descendrai pas du « tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi « les devoirs que vous m'imposez.

« Le pouvoir hésite; c'est la nature du pouvoir de se « dessaisir lentement de sa volonté. Éclairé enfin par l'expé-« rience sur ses véritables intérêts, subjugué par la force tou-« jours croissante des choses, il dit au jugé : Vous serez « inamovible ! »

Matières, sentences, pensées, style, tout cela est d'un autre temps et d'un homme à part. Royer-Collard avait poursuivi, sous la Rautauration, à travers les vicissitudes des hommes et des choses, le rêve de son gouvernement. Il le poursuivit encore dans les commencements de la Révolution de juillet. Les longs orages qui battirent sa vie, l'avaient fatigué dans sa polémique, mais affermi dans ses opinions. Il croyait reconnaître dans les soudaines révolutions de notre pays, l'épreuve et les leçons d'une Providence qui châtie les peuples et les rois. Il pensait qu'il y avait une loi morale qui régit le monde des intelligences, comme il y a des lois physiques qui régissent les phénomènes de la nature. Pour lui, la légitimité était, par l'antiquité de son institution, par la vénérabilité de ses souvenirs et par l'étendue et la profondeur de ses assises, la plus haute figure de l'ordre social; mais il voulait tempérer cet ordre dont l'excès constitue le despotisme, par les conditions austères de la liberté. Il se faisait de ses croyances dynastiques, une sorte de religion imposante et raisonnée. Il coordonnait son régime de gouvernement, comme on coordonne une thèse de philosophie : chimère qui a plus de belles formes que de fond, car les alliances mystérieuses

et fortes du passé et du présent, de la liberté et du pouvoir, sous le sceptre d'une dynastie qui se perd dans la nuit des temps ne sont pas intelligibles au vulgaire. Elles se rompent d'ailleurs, par tous les bouts, à l'application. L'équilibre de cette fiction est sans cesse dérangé par le courant irrégulier des affaires humaines. Il faudrait, pour que de pareils édifices se tinssent debout, qu'il n'y eût jamais de nuages au firmament ni de vent dans l'air, et ce sont châteaux de cartes qui culbutent au moindre souffle.

Ce qui honore Royer-Collard par-dessus les autres célébrités parlementaires, c'est d'avoir, malgré les avances les plus hautes et les plus prodigues, conformé sa conduite à ses maximes. Grande et rare louange pour notre temps, d'avoir été simple dans ses mœurs, point ambitieux, tempérant, honnête homme !

Ajoutons que la vertu de Royer-Collard a brillé non-seulement par son propre éclat, mais encore par la corruption de ses élèves. Lorsque ces petits Grecs de collége qui louaient tant la pauvreté de Diogène et la simplicité de l'Athénien Platon, se sont rués sur les dignités et ont empli d'or leur besace, on a vu Royer-Collard, philosophe d'action autant que de parole, se retirer modestement à l'écart, fuir les honneurs du conseil d'État, de la pairie et du ministère, et s'ensevelir dans la solitaire et profonde observation des évènements.

Aussi, dans la pratique, les élèves de Royer-Collard l'ont bien vite laissé là, et il est resté tout seul sur son canapé avec sa philosophie. Royer-Collard, qui aimait l'ordre, mais qui ne l'aimait pas jusqu'au despotisme, s'est alors retourné vers la liberté. Il était un peu tard, car la liberté n'existait plus.

Pourquoi n'existe-t-elle plus? C'est que le pouvoir n'a

jamais été, en France, assez bridé dans l'impétuosité extravagante de ses caprices. Il s'est toujours égaré vers les abîmes, non pas qu'on l'y poussât, mais parce qu'il s'y jetait follement de lui-même. La vieille Monarchie, l'Empire, le Directoire, la Restauration, ont péri tour à tour par l'excès de leur puissance. On veut toujours, dans ce pays-ci, trop gouverner, trop administrer, trop légiférer, trop faire. La liberté essaie d'abord de diriger le fleuve entre ses digues, mais il les rompt, se dérobe et s'écoule si vite et par tant de pores, qu'il ne reste bientôt plus rien ni de son bruit ni de son eau.

Avouons aussi que nous sommes les plus oublieux des hommes. Sitôt qu'on revient à nous, nous applaudissons avec une sorte de frénésie ceux que nous repoussions avec emportement. Les partis en France n'ont pas la moindre rancune. Au bout de leur admiration ou de leur haine, il n'y a pas de racines. C'est sans doute une très aimable qualité de notre nation, que cette espèce de sans-souci-là. Mais ne témoignerait-elle pas que, si nous sommes aptes à toutes les autres sciences, par la mobilité de notre merveilleux génie, nous ne sommes guère propres à la science politique, qui veut plus d'application, de constance et de tenue.

C'est ainsi que nous revendiquions, il y a peu d'années, que nous nous arrachions Royer-Collard, qui ne nous appartenait pas, qui avait trop de probité politique pour nous appartenir, car il suivait avec persévérance sa ligne qui n'était pas la nôtre.

En effet, Royer-Collard regrettait qu'on eût déplacé les anciens fondements de la monarchie. Il n'avait participé ni de conseil, ni de main, ni de cœur, à la Révolution des trois jours. Il avait plaidé pour l'hérédité de la pairie. Il avait repoussé l'extension du privilége électoral. Il avait

versé les pleurs de son éloquence sur la tombe de Casimir Périer. Il n'était ni de l'extrême gauche, ni de la gauche dynastique, ni même du tiers parti. Il avait d'abord voté les budgets, les lois et les mesures de nos gens de peur et de corruption, et il fallut que la coupe d'iniquité fût pleine jusqu'aux lèvres, pour qu'il leur criât qu'elle allait déborder. Et vous, députés de l'Opposition, oublieux de tout ce passé qui n'était pas le vôtre, vous appeliez M. Royer-Collard l'apôtre de la liberté! mais Royer-Collard lui-même, je le sais, n'acceptait point ce démocratique apostolat. Il ne voulait pas qu'on crût qu'il avait été ce qu'il n'avait point été, ni paraître ce qu'il n'était pas.

Résumons :

Royer-Collard a été presque le seul légitimiste de ce temps-ci; car il l'était par principe et les autres ne le sont guère que par affection ou par chevalerie. Ceux-ci aiment Henri V pour Henri V, comme d'autres aiment Louis-Philippe pour Louis-Philippe, comme d'autres aussi aimaient Napoléon pour Napoléon, et ainsi du reste. Royer-Collard aimait la légitimité dans les représentants de la légitimité, quels qu'ils fussent; aujourd'hui le duc de Bordeaux, demain et après l'extinction de la branche aînée, la branche cadette. C'était un amour abstrait, un amour de philosophe, et il faut expliquer dans ce sens la conduite de Royer-Collard, conseiller de Bonaparte et correspondant des Bourbons. Prenez garde, lecteur, que je cherche ici à expliquer, à excuser la singulière aberration d'un homme si honnête, si moral, si religieux. Selon moi, et si vous voulez savoir le fond net de ma pensée, il n'est permis de conspirer que pour le triomphe de la seule légitimité que Dieu ait faite en créant les hommes, la seule et sainte légitimité du peuple; j'appelle conspirer, ramener publiquement et sans cesse à la vérité des principes les gouvernements qui les vio-

lent. Mais je nie de toutes mes forces qu'il soit jamais permis à personne de conspirer ici pour dénoncer là-bas, de recevoir là-bas pour trahir ici, d'accepter deux fonctions, l'une française, l'autre étrangère, l'une de celui qui règne et l'autre de celui qui va régner, et de servir à la fois deux maîtres. C'est alors que l'on se fait de mauvaises théories conformes à ses mauvaises actions, et que l'on tombe dans le faux de la conduite et du discours. Mais la morale de nos jours a été tellement viciée par les exemples encore plus que par les systèmes, qu'on peut dire qu'il n'y a plus de morale, de morale politique du moins. Si je prétendais que parmi les députés, les orateurs et les publicistes les plus éminents et les mieux famés qui ont vécu, qui ont traversé plusieurs révolutions, il n'y en a pas un seul peut-être qui soit pur, qui sonne un son sans alliage, qui mérite d'être appelé vertueux, toujours politiquement s'entend, on ne manquerait pas de dire qu'une telle proposition sent trop son pamphlétaire. Si j'ajoutais que je suis prêt à le prouver, on me crierait d'arrêter : je m'arrête, je n'ai pas le droit d'être plus sévère que les hommes de mon temps, que l'opinion de mon temps, et aussi bien puisqu'il n'y a personne ou presque personne en chambre ou hors chambre qui professe ni qui pratique la vérité politique, je finirai en disant que nous serions encore trop heureux de rencontrer sur nos bancs de corruption et de matérialisme, beaucoup de personnages qui eussent dans leurs relations oratoires ou privées, autant de désintéressement, de gravité et d'éloquence, que Royer-Collard.

---

# RÉVOLUTION DE 1830.

---

Les orateurs de la Restauration que nous venons de peindre, s'escrimaient sur le terrain de la Charte. C'étaient, comme nous l'avons dit, des dissertations métaphysiques à perte de vue et des passes d'armes plus ou moins habiles. Personne ne laissait paraître ce qu'il avait au fond du cœur, les légitimistes ne voulant que la dynastie et peu soucieux de la Charte, et les libéraux ne voulant que la Charte et peu soucieux de la dynastie. On joûtait de subtilité; on s'enfilait de sophismes; on se fourbait les uns les autres; on se parjurait de cœur, de larmes et de serments. Les Ordonnances de juillet furent pour les uns le dernier mot de cette comédie de la Restauration qui avait duré quinze ans, qui devait finir et qui a fini, et le Gouvernement de juillet fut le premier mot de cette autre comédie qui n'a duré encore que seize ans et qui se continue.

Dès le lever du rideau, les acteurs du nouveau drame

s'avancèrent sur la scène, le poil hérissé et l'œil en feu. Ils se mirent à débiter les plus superbes tirades du monde, par demandes et par réponses, pour l'ordre et pour la liberté. Oh, c'était beau, c'était vraiment beau ! J'applaudissais des deux mains ; mais bientôt les coups de théâtre finirent, les loges se dégarnirent et les comédiens eux-mêmes s'endormirent. En d'autres termes, si vous voulez, les hautes luttes cessèrent et les partis transformés dégénérèrent en coteries. On ne combattit plus pour les principes, mais pour les portefeuilles. On s'embrigada pour ou contre Guizot, pour ou contre Molé, pour ou contre Thiers. Depuis, la corruption n'a cessé de faire des ravages effroyables dans le corps électoral, la presse et le parlement. On s'est tellement, chez notre nation la plus railleuse de toutes, moqué des chartes, des constitutions, des systèmes, des rois, des lois, des religions, des gouvernements et même du peuple, qu'on ne croit plus à rien, et qu'il est presque convenu entre les plus honnêtes gens, que le mieux est de vivre au jour le jour, de s'en rapporter aux faits accomplis et de planter là les principes.

Cependant, il n'y a pas d'éloquence sans passion, et il n'y a plus aujourd'hui de passion dans le bien comme dans le mal. Chacun se tient en observation au juste milieu de son opinion, sans se donner la peine d'aller voir aux deux extrémités ce qui s'y fait. Il n'y a plus même d'extrémités, à vrai dire, de droite ni de gauche, ni de centre plein et franc. Chaque parti se décompose, s'altère, se déflore, se déteint et s'efface.

Les députés d'à peine trente ans de baptistère, n'ont pas, dirait-on, de sang dans les veines. Leurs yeux sont caves et sans flammes, et leurs gestes épuisés tombent du haut de la tribune avec une molle langueur. Ils n'ont que des voix de fausset, des voix de convalescents, et l'on

serait presque tenté d'aller leur tâter le pouls et de leur conseiller le voyage aux îles d'Hyères. N'était leur barbe peignée et mêlée de poils blonds, on les prendrait pour de bons petits vieillards qui s'accommodent du temps, soit qu'il grêle ou vente. Sont-ils jeunes ou vieux, nos députés de trente ans ? sont-ils hommes ou femmes ? Quel est leur sexe parlementaire ? Tout ce que j'en saurais dire, c'est qu'il n'y a rien de plus froid, de plus raisonnable, de plus grave, de plus positif, de plus solidement calculateur que les jeunes lions de notre chambre basse, en notre année de grâce la dix-huit cent quarante-septième. On leur reproche, et je suis de cet avis, qu'ils pourraient bien être un peu trop philosophes pour des orateurs, et un peu trop aristocrates pour des démocrates. S'il y en a parmi eux qui aient de l'esprit et qui soient de l'opposition, et il y en a quelques-uns qui ont de l'esprit et qui sont de l'opposition, vous imaginez-vous qu'ils aillent attaquer le pouvoir ? Pas si maladroits ! N'ont-ils point un avenir à ménager, et de ce qu'ils sont brouillés avec les ministres, est-ce à vouloir qu'ils le soient avec le ministère ? Aussi, chaque fois, emploieront-ils un gros quart-d'heure de précautions oratoires à le répéter, à le faire savoir et bien savoir à chacun et à tous. Puis ils se glisseront derrière le banc de Guizot et ils lui ficheront des épingles dans les jambes. Et pour toute réponse, celui-ci moitié riant, moitié fâché, se retournera leur disant : « Taisez-vous donc, espiègles ! »

La soif ardente des jouissances, la cupidité et la corruption ont desséché le peu de sang, le peu de chaleur qui restaient sous l'épiderme du corps électoral. Les ministres ne savent pas tout ce qu'ils pourraient oser ; ils ne savent pas jusqu'où ils pourraient aller, s'ils le voulaient. J'ai l'intime persuasion que, s'il y a encore dans la chambre quelques rares membres de l'opposition, et dans la presse



une autre ombre d'indépendance, une ombre, c'est que les ministres ont intérêt à ce que les formes et l'apparence du gouvernement représentatif ne s'évanouissent pas tout à fait. C'est plus commode, voyez-vous, pour mettre, chacun au, le milliard et demi en poche. Il n'y a pas d'autre bonne raison à donner de la modération en ceci, de la longanimité des ministres.

J'étonnerai quand je dirai qu'il y a en France trois cents colléges électoraux qui ont moins de vertu, moins de véritable indépendance, moins d'intelligence, cela va sans dire, mais même moins d'amour de notre établissement représentatif que qui, par exemple ? que qui ? que Guizot.

C'est donc une très mauvaise plaisanterie de vouloir nous faire accroire que nos colléges électoraux ont de bonnes opinions et qu'ils gémissent, qu'ils se lamentent et qu'ils se tordent les mains du train actuel des choses. Dites donc qu'ils se lamentent et qu'ils gémissent de ce qu'on ne les gorge pas, eux et leurs femmes et leurs enfants, et leurs neveux et leurs cousins à l'exclusion de tous autres, de tout ce qui est à leur convoitise, et Dieu sait ce qui n'y est pas à leur convoitise !

Le monopole est à bout de corruption, de vie et d'orateurs. Aussi, suis-je surpris de m'entendre de tous côtés adresser cette question : — Eh quoi, Timon, ne verrons-nous pas de vos nouveaux portraits à l'ouverture de l'Exposition ? — Des portraits ! je le veux bien ; mais où sont les originaux, les figures ? Je cherche des orateurs et je ne vois que des hommes d'affaires. — Eh bien, peignez-nous des hommes d'affaires. — Oui, mais ailleurs que sur cette toile. — Vous croyez donc, me dira-t-on, que, pour être orateur, il faudrait avoir des principes, bons ou mauvais, vrais ou faux, mais enfin des principes ou ce qu'on appelle des principes ? — Vous croyez donc qu'il faudrait appar-

tenir à un parti sérieux et décidé, à l'opposition de droite ou de gauche, ou aux bancs ministériels? Vous croyez donc qu'il faudrait de la passion, de la conviction, de la foi, de la véhémence, de la haine ou de l'amour? Vous croyez donc que l'avocasserie ne serait pas tout à fait de l'éloquence? Vous croyez donc que la betterave, la houille, le bitume, le fer en barres, le coton en grume, la soie en cocons, le calicot, les toiles peintes et gommées, l'indigo, les rails, les turbines, la vapeur et les machines à draguer, ne contiennent pas, à eux seuls, dans leur pulpe, leur ligneux, leur fumée, leur mucus et leur engrenage, toutes les futures destinées de la société, ni toutes les grandeurs morales de l'homme? — Non, je le crois pas. — Alors, vous ne croyez donc pas à la durée de notre machine? — Moi! pourquoi voulez-vous donc que je vous dise des choses qui ne seraient pas ici à leur place? — Eh bien, que dites-vous donc alors? — Je dis que je vais vous montrer Garnier-Pagès, et que je me flatte de l'avoir peint ressemblant.

Entrez dans mon atelier, et je vous ferai voir ensuite les autres.

## GARNIER-PAGÈS.

Hélas ! j'ai déjà beaucoup vécu ! J'ai vu périr Manuel dans l'abandon ingrat de ses électeurs et de ses amis. J'ai vu mourir Lafayette qui n'était pas encore au bout de sa verte vieillesse. J'ai vu tomber Carrel au printemps de son âge, Armand Carrel, le brillant chevalier de la démocratie, la fleur de nos espérances, la plume et l'épée du parti national. J'ai vu s'éteindre Garnier-Pagès qui, s'il se fût arraché plus tôt à cet air vicié de la Chambre et aux dévorantes agitations de nos luttes stériles, eût retrouvé ses forces et sa santé sous le doux ciel de sa Provence.

Je commencerai par vous cette galerie de nos orateurs contemporains, Garnier-Pagès, et je vous devais cet hommage, car vous n'êtes plus, et l'on oublie si vite les morts ! car vous m'aimiez aussi et vous ne vouliez pas plus vous séparer de moi, que je ne me serais jamais séparé de vous ! car il n'y avait pas une seule de vos pensées qui ne fût la

mienne ! oui, je dédaignais, comme vous, ce que vous dédaigniez, les honneurs et le pouvoir ; j'aimais, comme vous, ce que vous aimiez, le peuple ; j'espérais, comme vous, ce que vous espériez, la réforme, et nous n'avions pas besoin de nous communiquer ce que nous sentions pour le sentir, et de nous parler pour nous entendre. Nous formions ensemble des vœux si sincères et si ardents pour l'union de tous les patriotes, pour la grandeur de notre chère France, pour l'amélioration de la condition des pauvres, et pour le triomphe définitif de la démocratie ! Oui, vous aviez une grande intelligence, Garnier-Pagès ! Oui, vous étiez un noble cœur ! Vous compreniez la liberté, vous saviez comme on doit l'aimer ; vous saviez plus, vous saviez comment on doit la servir. Hélas ! je ne vous ai plus revu, vous que j'avais laissé si plein de vie ! et quand je suis rentré dans la Chambre, je ne vous ai plus retrouvé à l'extrémité de notre banc solitaire !

Atteint moi-même, loin de vous, d'un mal moins périssable que le vôtre, je n'ai pu recueillir vos derniers soupirs et vous payer le devoir d'une amitié fidèle. Mais puissent ces lignes que je vous consacre et que la flatterie n'a pas dictées, vous faire survivre à cette fuite du temps qui passe et qui nous emporte, et vous rendre encore plus cher à nos cœurs et plus regrettable à notre mémoire !

Garnier-Pagès eut le bonheur de ne pas subir, comme homme parlementaire, l'épreuve presque toujours fatale de la traverse de plusieurs gouvernements. S'il eût été député lorsque la Révolution de juillet éclata, eût-il, comme tous les autres l'ont fait, excédé les limites de son mandat ? eût-il quitté le champ de bataille pour aller dépouiller les morts ? eût-il perdu, sous les attouchements du pouvoir, cette virginité politique qu'il garda jusqu'au bout avec une continence si exemplaire ? Je ne le crois pas.

Garnier-Pagès avait le plus rare des courages dans un pays où tout le monde est brave de sa personne, il était brave de sa conscience. Il eût, au besoin, sacrifié plus que sa vie, il eût sacrifié sa popularité, et c'est par ce côté surtout que je l'estimais, car je ne fais pas le moindre cas des orateurs ni des écrivains qui ne savent point, s'il y a lieu, résister aux préjugés et aux entraînements de leur propre parti. On doit dire la vérité à ses amis encore plus qu'à ses ennemis, et celui qui veut de la popularité *quand même* n'est qu'un lâche, un ambitieux ou un sot.

Simple de manières, d'une vie intègre, et démocrate sévère sans être extravagant ; fidèle à ses antécédents, sincère, désintéressé, généreux, inoffensif, tel était l'homme moral et politique.

Orateur, il excellait par la sage économie de son plan, la souplesse de sa dialectique et la prestesse ingénieuse de ses reparties.

Il manquait peut-être un peu de cette vigueur haute, abondante et pleine qui soutient le discours, et qui ne laisse les adversaires ni reculer ni respirer sous la pression et l'accablement de son flux impétueux; de cette émotion intérieure qui se communique aux autres, parce qu'on l'éprouve soi-même ; de cette imagination qui donne du corps à la pensée, et qui fit la fortune de tous les grands maîtres de l'art divin de la parole ; enfin de cette véhémence, de cette action oratoire qui tient à la puissance des poumons et à la coloration du visage.

Mais dans une assemblée sérieuse, dans un gouvernement d'affaires, l'homme véritablement éloquent n'est pas celui qui a de l'éclat, de la passion, des larmes dans la voix, mais celui qui discute le mieux. Or, Garnier-Pagès était un homme de discussion ; c'était la raison même, assaisonnée d'esprit.

Garnier-Pagès avait un talent tout à fait parlementaire. Il ne disait que ce qu'il voulait dire, et, comme un nautonnier habile, il conduisait sa parole et ses idées à travers les écueils dont sa route était semée, sans faire naufrage, sans y toucher.

Les hommes rassemblés, chambre ou peuple, aiment ce qui les éblouit, ce qui les émeut, ce qui les frappe, ce qui les entraîne. Ils ne tiennent pas assez compte de la justesse des pensées, de la propriété des termes, de l'enchaînement du discours. Garnier-Pagès ne séduisait pas les hommes légers, mais il plaisait aux hommes graves, car il était dans ses oraisons plus solide que brillant. Il ne s'attachait pas tant aux mouvements des idées qu'à leur suite, et à la pompe des mots qu'aux choses que ces mots expriment. Sa discussion était serrée et substantielle. Il déduisait nettement ses propositions les unes des autres, en commençant par les principales pour arriver aux secondaires, et ses raisonnements se pressaient et s'unissaient sans se confondre. Je n'hésite pas à dire, et, sous ce rapport, je crois un peu m'y connaître, que Garnier-Pagès était l'un des meilleurs dialecticiens de la Chambre.

Sa conversation familière abondait en traits fins et épigrammatiques sans être blessants. Il étincelait de gaieté et d'esprit.

L'immodestie oratoire qui, chez les autres, tourne à *la* superbe, chez lui tournait à la naïveté. Revenu sur son banc, il diminuait quelquefois par le badinage, l'influence qu'il venait de remporter à la tribune par sa haute raison. Mais n'est-ce pas le propre du léger Français de se gausser et de rire, en tout sujet, même au plus fort du péril, même à l'heure de la mort !

Garnier-Pagès, comme tous les hommes politiques, s'exagérait l'importance du milieu dans lequel il s'agitait.

Où il n'y avait que des individus clair-semés, Garnier-Pagès croyait voir un parti. Il grossissait, à vue de loupe, la ténuité microscopique de l'extrême gauche.

Du reste, il avait senti qu'une opinion muette devant des opinions qui parlent, accuse sa propre faiblesse, se perd dans l'excentricité et donne elle-même sa démission. Il avait senti aussi que le terrain de la politique radicale était cerné de tous côtés par les lois de septembre, par les murmures interrupteurs du centre et par les prohibitions du rappel à l'ordre.

Mal à l'aise sur un terrain étroit et ruineux qui manquait de toutes parts, il avait voulu faire voir que l'impuissance de sa position n'était pas l'impuissance de l'homme, et il s'était mis à étudier, à ouvrer, avec une ardeur infatigable, les matières de finance et d'économie politique. C'est ainsi qu'il passa les jours et les nuits à creuser la vaste et aride question des rentes. Ses deux discours ont fait époque. On peut dire qu'il y a épuisé la matière. Une clarté parfaite d'exposition, une grande sûreté de jugement, une science profonde de détails, une argumentation vigoureuse et précise, une habileté soutenue, une mesure d'idées, une circonspection de langage, une finesse de réplique qu'on ne saurait assez louer, voilà ce qui a captivé pendant plusieurs heures l'attention de la Chambre la plus inattentive, et l'on entendait ses adversaires eux-mêmes, dire en sortant de la séance : « Jeune orateur d'une immense espérance ! futur ministre des finances de la démocratie ! »

Sa pénétration, à la fois prompte et solide, ne se laissait ni abuser par les fausses promesses, ni éblouir par la pompe des grandeurs. Il voyait tout de suite, au fond des mauvais actes, les mauvaises intentions.

Dans la discussion des Bureaux, il parlait sur tous les sujets, peu, mais bien, opportunément, clairement, posi-

tivement, sans phrases et sans emphase, sans colère et sans injures, et les ministres n'avaient pas d'antagoniste plus prompt, plus roide et plus embarrassant.

Garnier-Pagès et Guizot ont été, de notre temps, les deux seuls députés qui fussent en état de réunir, de discipliner et de conduire un parti. Odilon-Barrot est trop abstrait, Mauguin trop léger, Thiers trop insouciant, Jaubert trop emporté, Lamartine trop vague, Dupin trop mobile, et les autres ne le veulent pas ou ne le pourraient. Je ne dis pas que Garnier-Pagès et Guizot fussent intrigants, mais je dis qu'ils étaient habiles. Tous deux actifs et dispos; tous deux forts sur la statistique personnelle de leurs troupes; tous deux tacticiens consommés; tous deux se ménageant des intelligences dans le camp ennemi; tous deux sachant dire à chacun la raison qui doit le déterminer; tous deux usant de stratagèmes imprévus; tous deux dans la Chambre, dans les bureaux, dans les associations, ailleurs, où que ce soit, pressés, possédés du besoin d'agir, de poser la question, de fondre les dissidences, de coaliser les volontés, d'organiser l'affaire et de mener leur monde. Tous deux excellents chefs d'opposition; si Garnier-Pagès eût pris un peu plus de la gravité de Guizot, et si Guizot eût pris un peu plus de la dextérité de Garnier-Pagès.

Mais, chose plus facile! Guizot conduit, la verge haute, son troupeau d'écoliers obéissants, tandis que l'extrême gauche est rebelle au frein, grondeuse, mutine et presque indisciplinable. Comme on ne s'y soucie pas d'être simple soldat et que chacun veut être officier, chacun a le plaisir de s'obéir et de se commander, pourvu qu'il parvienne à s'entendre avec lui-même, ce qui n'arrive pas toujours. Et puis, l'extrême gauche ne se vante-t-elle pas fièrement de ne dépendre de personne et de ne point faire d'opposition systématique? C'est cela, et que vous êtes ha-

biles ! Ne faites point de l'opposition systématique contre les autres qui vous feront du ministérialisme systématique, et vous pourrez vous flatter d'obtenir un magnifique succès! Isolez-vous, rompez vos rangs, tiraillez au hasard, tandis que les ministres adossés aux masses noires du centre, vomiront sur vous les feux de leur bataillon carré. Voilà une opposition bien disciplinée ! voilà une belle tactique !

Ou je me trompe, ou par la nature de son talent Garnier-Pagès eût fait un bon ministre, et ne croyez pas que je me fusse plu à lui ménager une candidature, et que j'eusse été impatient de le peindre avec un portefeuille rouge sous le bras, et brodé d'or à son collet : je dis seulement qu'il en aurait eu le talent, je ne dis pas qu'il en aurait eu l'ambition.

Oui, Garnier-Pagès avait toutes les capacités d'un ministre : un coup-d'œil rapide qui allait droit au fond des choses : un jugement qui ne se laissait pas dominer par l'imagination; une dialectique vive, exacte et serrée ; un esprit fécond en ressources, prompt d'expédients, vaste dans l'organisation, actif et persévérant dans les moyens.

De même, en peu d'années, Garnier-Pagès, s'il l'eût voulu, se fût mis à la tête du barreau parisien. Il avait les qualités des avocats de nos jours autant peut-être que celles d'un orateur : une pénétration laborieuse, une rare intelligence du droit, une facilité merveilleuse d'argumentation, une riposte naturelle et soudaine, une logique enchaînée, une grande solidité de jugement.

Ce qui me surprenait le plus en lui, c'était son aptitude éminente pour les affaires, aptitude telle que Thiers lui-même ne l'eût pas surpassée. Car si Thiers voyait plus vite et plus loin, Garnier-Pagès voyait plus juste.

J'admirais moins en lui, je l'avoue, cette légère souplesse



de parole et d'esprit qui consiste à voltiger autour du banc des ministres, et à couvrir, à hérisser leur peau de piqûres et de rougeurs. Ce sont finesses et subtilités que ne comprend pas toujours un public mal initié aux mensonges et aux synonymies de l'argot parlementaire. Garnier-Pagès n'excellait que trop dans ces pointilleries-là.

J'aime mieux plus de nerf, plus de chaleur oratoire, et je crois aussi qu'il faut savoir se taire, lorsque l'on n'a rien à dire. Mais les partis, dans tous les partis, sont exigeants comme les plaideurs. Si vous ne parlez pas, ils disent que vous les trahissez. Si vous parlez, ils disent que vous les avez mal défendus. Il ne leur vient jamais à l'esprit que c'est leur cause qui ne vaut rien, et non leur avocat.

On ne saurait trop le répéter : depuis la Révolution de juillet, il n'y a jamais eu d'opposition systématique, de chefs incontestablement reconnus, de combat en règle; il n'y a eu que des soldats bizarrement accoutrés de toutes sortes d'armures, des agrégations fortuites et des mêlées de tirailleurs.

J'ajoute, puisque je suis en train de franchise, que le parti démocrate a ses inconséquences tout autant que les autres partis, et si j'en voulais entreprendre l'autopsie, je ferais voir de combien de maladies son pauvre corps est travaillé. Il y en a qui se contenteraient de changer encore une fois de roi, pour essayer si cela irait peut-être mieux. D'autres voudraient tout de suite la république. D'autres la voudraient également, mais plus tard. Ceux-ci désireraient que l'on consultât le pays qui ne l'a jamais été librement et complètement, jamais, jamais, et qu'on fît ce que déciderait la majorité des citoyens.

La vérité est qu'il n'y a pas dans la Chambre, un seul député d'aucune opinion qui soit conséquent.

Demandez plutôt aux ministériels, aux gens du tiers-

parti et aux dynastiques, s'ils croient représenter sincèrement le pays ; ils vous répondront que cela va sans dire, puisque le pays n'a pas réclamé contre leur charte et contre leurs lois et que, *qui ne dit mot consent.*

A cela, je répliquerai à mon tour que les Turcs ne s'avisent pas non plus de réclamer contre les firmans de Sa Hautesse le sultan Mahomet, ce qui ne prouve pas du tout que les Turcs soient libres, ni qu'ils aient le moindre goût pour le régime de la bastonnade et du pal. Voilà qui est, en effet, un singulier dilemme : si vous ne réclamez pas, vous serez censé consentir ; mais si vous réclamez, on vous enfermera provisoirement à la Conciergerie, et vous en sortirez en compagnie de voleurs, pour vous rendre, en compagnie de gendarmes, à la prison de Clairvaux, où logé entre quatre murailles, vous pourrez, pour peu que la fantaisie vous en reprenne, réclamer là tout à votre aise. Ce sont de bien honnêtes gouvernements et de bien véridiques représentations, que les gouvernements et les représentations du *qui ne dit mot consent !*

Demandez maintenant aux légitimistes, qui prennent le serment dans le sens religieux, s'ils se trouvent fort à l'aise de mettre leur main assermentée dans la main de Louis-Philippe, tandis que leurs cœurs sont à Frodhors ; ils vous répondront bravement qu'ils siègent en vertu de la souveraineté du peuple.

A cela, je répliquerai à mon tour que, pour invoquer la souveraineté du peuple, il faudrait commencer par la reconnaître ; qu'on ne peut servir deux maîtres, adorer deux dieux, se dire le sujet de deux rois, et tenir à la fois pour deux principes contraires, pour la légitimité et pour l'usurpation. Toutes les explications possibles, voyez-vous, ne donneront pas à cette position forcée, ce qui lui manque de net et de logique.

Enfin, demandez aux hommes de l'extrême gauche, s'ils ne se sentent pas un peu gênés par le serment; ils vous répondront que le serment politique n'est qu'une simple formalité ; qu'il n'oblige ni à servir ni à aimer celui-ci ou celui-là ; qu'il ne lie pas d'un lien plus fort envers le prince, la Charte et les lois, les députés qui le prêtent malgré eux que les citoyens qui ne le prêtent pas ; et, si vous insistez, si vous demandez pourquoi ils font, eux que le pays n'a point nommés, des lois qui imposent le pays, ils vous répondront que ces lois seraient encore plus mauvaises s'ils n'y mettaient pas la main.

A cela, je répliquerai à mon tour que l'excuse atténue le fait, sans changer le fait, et que l'infidélité organique de la représentation n'est peut-être pas suffisamment couverte par la nécessité de ses conséquences.

Ceci explique pourquoi il n'y a pas un seul député, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne soit anti-logique de position, d'apparence du moins, si ce n'est de principe, et pourquoi cette Chambre, qui renferme individuellement tant et de si grands talents, est si terne de couleur, si molle de fibre, si tremblense de tous ses membres, si affaissée, si épuisée et si défaillante qu'elle n'a pas même la force d'avorter, n'ayant pas la force de concevoir.

En effet, tous les partis, sans exception, y manquent au grand principe de la souveraineté du peuple, et ensuite chaque parti y manque à ses propres principes. Je dis qu'il n'y a rien de plus faux au monde ni de plus sot, qu'une pareille situation.

Qui n'a pas vu les puritains et Garnier-Pagès tout le premier, se donner un mal incroyable, se tordre les mains dans leur pantomime, se plier et se replier en cent contours oratoires, pour faire entendre à demi-voix qu'un autre système de gouvernement aurait du meilleur ? Mais à quoi

servent ces efforts de style, ces synonymies, ces tours d'adresse parlementaires? Espère-t-on donner le change aux hommes d'abus? Leurs oreilles sont longues et fines. Elles se dressent au moindre mot qui les chatouille et qui les pince. On ne modifie point d'ailleurs la forme d'un gouverment avec une allusion de tribune. Mettez à ma disposition vingt lignes de presse, et je vous en dirai plus sur ce sujet que le plus beau discours, long d'une heure.

Qu'on n'espère donc pas aux chambres présentes ou futures! Elles sont et elles seront ce qu'elles ont toujours été, ministérielles, ministérielles quand même, remplies, depuis le fond jusqu'aux bords, de fonctionnaires salariés; stationnaires sinon rétrogrades, jouets de toutes les peurs, impuissantes au bien, prodigues de nos écus, dignes filles, en un mot, du monopole électoral. Elles n'ont rien fait et ne feront rien pour le progrès social. Elles n'ont pas donné et ne donneront pas la réforme. Elles n'ont pas rapporté et ne rapporteront pas les lois de septembre. Elles n'ont pas organisé et n'organiseront pas le travail. Elles mourront l'une après l'autre, d'impuissance et de sénilité, et ce sera toujours à recommencer, jusqu'à ce que tous les Français soient appelés dans les colléges.

Un jour, cette gauche radicale, maintenant silencieuse et glacée, secouera les liens du monopole qui la retiennent. Un jour, des sources fécondes du suffrage universel, s'élanceront des orateurs au front libre, et dont la brûlante parole répandra autour d'eux la flamme et la vie. Un jour, le peuple lui-même posera, par les mains de ses véritables représentants, les larges assises du temple de la liberté.

Mais, à l'heure actuelle, sans être aussi grande qu'elle pourrait l'être, la tâche de l'Opposition est encore assez belle. C'est un droit pour elle de réclamer toutes les conséquences du principe de la souveraineté du peuple: au de-

hors, indépendance; au dedans, liberté, égalité, instruction, économie, réforme. Qu'est-ce qu'un député qui se murerait dans une taciturnité chagrine et désespérée? Qu'est-ce qu'un soldat qui se cacherait dans sa tente, au lieu de combattre sous le soleil, à la tête du camp? Le devoir des hommes du droit est de répandre la vérité devant les hommes d'abus, dussent les hommes d'abus en fouler sous leurs pieds la semence! Mépris et murmures, calomnies et outrages, ils doivent tout souffrir pour leur pays. Si le pays ne les comprend pas, ne les appuie pas, ne s'en souvient pas, tant pis pour le pays et non pas tant pis pour eux!

Il ne faut donc pas s'en venir dire, comme un publiciste de mes amis, et grâce à moi, bien connu, qu'il ne sait pas improviser; qu'il manque de mémoire; que les murmures du centre étoufferaient sa voix; qu'elle n'aurait pas d'écho; que les discours écrits sont froids, compassés, bons à être lus, et non à être écoutés; que l'amour-propre de l'écrivain souffrirait de la faiblesse de l'orateur; que l'écrivain résume et que l'orateur développe; que l'écrivain est fastidieux, s'il se répète, et que l'orateur est incompris, s'il ne se répète pas; qu'ainsi, les qualités du publiciste et de l'improvisateur s'excluent, et autres prétextes.

Il ne s'agit pas, Monsieur, de savoir si votre amour-propre souffrirait de ce que vous ne diriez pas la vérité en beau langage, mais si vous n'êtes pas tenu de la dire en quelques termes que ce soit, et si vous ne devez pas prendre moins de souci de votre réputation que du bien de votre pays. Sans doute, si vous n'avez rien de bon à dire, taisez-vous; mais si votre conscience vous oppresse, déchargez-la. Allez toujours, allez à la découverte et fendez de votre proue les eaux inconnues d'un autre monde politique. La vérité est semblable au long sillage que le bateau à va-

peur laisse derrière soi, dont les orbes, en s'agrandissant, vont battre les deux rivages et finissent par envelopper tout le fleuve. Aussi bien vous imagineriez-vous, par hasard, que vous ne serez pas puni de votre silence comme de vos paroles, que votre maison n'a pas été déjà marquée à la craie par les sbires du pouvoir, et que vous ne passerez pas tôt ou tard sous les fourches de la proscription ! Allez donc et réjouissez-vous, si vous devez souffrir pour la bonne cause. Sachez, Monsieur, que le champ de la liberté a besoin longtemps encore d'être arrosé des larmes et du sang de ses défenseurs !

Non, les membres de l'extrême gauche ne peuvent rester les bras croisés, lorsque la société, poussée par une force mystérieuse, est en marche vers un inexplicable et meilleur avenir.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, autre est le devoir de l'écrivain qui vit de l'absolu, autre est le devoir du député qui vit du relatif. L'un tient son mandat de lui-même, l'au tre de son mandant; l'un choisit sa position, l'autre l'ac cepte; l'un est l'homme de ce qui n'est pas encore, l'autre de ce qui est; l'un est toujours en face des théories, l'autre toujours en face des applications.

Garnier-Pagès, en véritable politique, avait compris que, dans une Chambre de monopole, il faut dire tout ce qu est vrai, mais ne demander que ce qui est possible; qu'un habile laboureur peut faire germer, dans la terre la plus ingrate, les semences du progrès; qu'un député n'est pas maître de refuser une amélioration offerte, si petite qu'elle soit; qu'il faut aller au devant des transactions sur les personnes, sans compromettre sur les principes; que les fruits de la violence sont presque toujours amers et noués, et qu'ils tombent de l'arbre avant d'être mûrs; enfin que les armes de la dialectique sont plus sûres et plus victorieuses

dans un pays libre, que les coups de mitraille et les baïonnettes.

Oui, la politique ne doit pas ressembler à ces Attila, à ces fléaux du ciel, à ces ravageurs de nations qui sèment devant leurs pas l'épouvante et le désespoir; qui abattent les temples sans les rebâtir et les institutions sans les relever; qui font autour d'eux un désert et qui ne se plaisent qu'au milieu des vengeances, des ruines et des tombeaux. S'il n'est pas toujours permis de dresser un édifice régulier, neuf et complet, il faut du moins tailler les pierres et les apporter sur le terrain. Chaque temps a son œuvre, chaque siècle trace son sillon. Le législateur doit imiter la nature qui ne se repose jamais, qui se répare et se reproduit sans cesse, qui se rajeunit et se décore de moissons et de fleurs nouvelles, et qui tire sa vie de la mort même. Aujourd'hui, le but de tous les hommes d'État qui comprennent leur sainte mission, doit être l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Tous les efforts du législateur qui ne tendraient pas là seraient anti-moraux, anti-philosophes, anti-religieux, stériles, impuissants, négatifs, sans portée et sans excuse.

S'il n'est pas possible d'organiser les grandes institutions du gouvernement, ni même de les discuter, il y a encore beaucoup de bien à faire dans les questions secondaires. La Charte, toute incomplète qu'elle soit, n'est pas éclose, par une matinée d'août, de la cervelle chambrière des législateurs Bérard et Dupin. Ces messieurs n'ont pas, que je sache, inventé à eux seuls le jury, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, ni même l'égalité de l'impôt. Nous aussi, nous sommes conservateurs de ceci et de cela, et de tout ce qu'il y a de pareil à conserver dans la Charte, et nous défions les coureurs les plus ardents de places, d'honneurs, de salai-

res, de cumuls et de sinécures, d'aimer plus prodigieusement les bonnes choses de la Charte, que nous ne les aimons nous-mêmes ; et cependant nous aurions encore beaucoup à dire sur le compte de cette excellente personne de Charte, sans que quoi que ce soit y trouvât à reprendre et sans lui causer à elle-même la moindre peine.

Les soi-disant conservateurs, nos autres camarades, les chers camarades, se sont fait et arrangé une petite Charte à eux, une Charte de famille, une Charte toute personnelle et toute claustrée, où ils serrent, où ils enferment bien dévotement les faveurs du ministère, les bourses de leurs enfants, les brevets de leurs jugeries, les épaulettes de leurs grades, pêle-mêle avec les lois de septembre, les procès de tendance et les bénédictions du ciel, et devant laquelle ils font tous les matins leur prière. Nous, faisons-en autant devant la grande Charte, la Charte de nos garanties et de nos libertés. Quoique gênés sans doute, et fort gênés, tout mouvement cependant ne nous est pas interdit ; toute parole n'est pas bâillonnée sur nos lèvres.

Qu'importe, au surplus, que dans cette Chambre morne et dévastée, l'extrême gauche parle ou ne parle pas ? Qu'importe qu'on l'écoute ou qu'on la dédaigne ? Qu'importe que Lafayette meure, que Carrel tombe, que Garnier-Pagès disparaisse ? Les hommes s'en vont, les principes restent. Depuis cinquante ans et par toute l'Europe, le despotisme a eu beau faire des trouées avec sa mitraille et ses boulets dans les rangs du peuple, les vides se remplissent, les bataillons se pressent, la terre de la démocratie tressaille dans sa fécondité, les générations nouvelles se lèvent pleines d'espérance et d'ardeur, et le combat se recommence sur tous les points, avec le triomphe au bout de la lutte !

Non, la souveraineté du peuple, de qui tout sort et en qui tout rentre, ne périra pas, à moins que les nations ne soient mises à mort par les nations et que l'Europe ne devienné une immense solitude. La souveraineté du peuple est le principe de la liberté fondée sur l'égalité politique, civile et religieuse. La souveraineté du peuple est le principe de l'ordre fondé sur le respect des droits de tous et de chacun. Elle n'est la plus belle des théories, que parce qu'elle est la plus vraie. Elle n'est la plus consolante, que parce qu'elle ne laisse aucun malheur sans secours, ni aucune injustice sans réparation. Elle n'est la plus sublime, que parce qu'elle est l'expression de la volonté générale. Elle n'est la plus féconde, que parce qu'il n'y a pas une perfectibilité qui ne découle d'elle. Elle n'est la plus vivace, que parce que, s'il y a eu toujours des hommes rassemblés en société, elle n'a pas dû avoir de commencement, et que, s'il y en a encore toujours par la suite, elle n'aura pas de fin. Elle n'est la plus naturelle, que parce qu'elle n'est autre que la loi de la majorité, qui, à leur insu, gouverne les sociétés libres. Elle n'est la plus noble, que parce qu'elle est la seule qui réponde à la dignité de la nature humaine. Elle n'est la plus légitime, que parce qu'elle est la seule qui rende raison de l'alliance du pouvoir avec la liberté, et qui fasse que l'un soit respectable, et l'autre possible. Elle n'est la plus raisonnable, que parce qu'il y a présomption que plusieurs ont plutôt raison qu'un seul, et tous que plusieurs. Elle n'est la plus sainte, que parce qu'elle est la réalisation la plus parfaite de l'égalité symbolique de tous les hommes. Elle n'est la plus philosophique, que parce qu'elle détruit les préjugés de l'aristocratie et du droit divin. Elle n'est la plus logique, que parce qu'il n'y a pas une objection sérieuse qu'elle ne puisse résoudre, ni une forme de gouvernement à laquelle

elle ne puisse se plier, sans altération de son principe. Enfin, elle n'est la plus magnifique, que parce que, du tronc immense de la souveraineté du peuple, s'élancent à la fois toutes les branches de l'arbre social, brillantes de sève, couronnées d'ombrages, et chargées de fruits et de fleurs.

## CASIMIR PÉRIER.

La nouvelle Cour des Tuileries, encore mal affermie au dedans et au dehors, s'avançait, en tâtonnant, dans les voies de son jeune établissement. Débarrassée enfin de Lafayette et de Laffitte, qu'elle avait tant aimés, tant pressés de fois sur son cœur, elle se retrouvait entre les ambitieux de la doctrine et les effarés de la bourgeoisie : elle jeta les yeux sur Casimir Périer.

Son immense fortune lui donnait cette sorte d'apparente indépendance qui permet à un ministre de mettre, à tout moment, le marché à la main, devant le Roi et devant les Chambres, qui élève un homme au-dessus des soupçons de la corruption, et qui en impose toujours au vulgaire. Casimir Périer attirait les légitimistes par la prédilection secrète de Charles X pour sa personne, et il ne pouvait être suspect à Louis-Philippe, n'ayant jamais servi d'autre maître. Sa dialectique passionnée le rendait mer-

veilleusement propre à lutter contre l'Opposition d'alors, d'homme à homme, de colère à colère. C'était un personnage d'action et de riposte vive, doué cependant de plus de résolution parlementaire que de courage personnel, toujours prêt à monter à l'assaut de la tribune et y montant. Il n'était pas jusqu'à sa haute stature, à son impérative et brusque démarche, à ses yeux cachés sous d'épais sourcils et toujours pleins d'une rouge et ardente flamme, qui ne complétassent l'ensemble de sa supériorité circonstancielle. Il semblait être fait pour le commandement et pour la présidence du conseil, et il n'y avait personne, pas même le maréchal Soult, qui songeât à les lui disputer. La Cour, les bourgeois trembleurs, les pairs de la légitimité, les loups-cerviers de la bourse, et la majorité moutonnière de la Chambre, s'étaient plusieurs fois jetés aux pieds de Casimir Périer pour le supplier de prendre le gouvernail de l'État, de les conduire et de les sauver.

Ici, je dois prier honnêtement les lecteurs de n'examiner la portraiture que je vais faire, qu'avec une sorte de défiance, de réserve, du moins. Je suis sincère, mais je ne suis pas impartial. Casimir Périer avait trompé mes libérales espérances; il avait aussi attaqué violemment ma personne. Il se peut que, dans cette situation d'esprit, j'aie, en le peignant, il y a quelques années, broyé trop de noir sur ma palette. Mais il faut bien, d'un autre côté, pour ne pas mentir, que je dise ce que j'ai vu. Je n'ai peint d'ailleurs que l'homme malade, en proie à des douleurs vives et internes, et à des embarras de gouvernement et de politique capables, je l'avoue, de troubler les pensées et d'égarer le jugement.

En effet, Casimir Périer avait, sur ses derniers jours, une énergie orageuse qui le minait et qui l'emportait rapidement vers le tombeau. Il remua, il exalta, sans le sa-



voir, sans le vouloir peut-être et par une sorte de sympathie convulsive, ces mauvaises passions qui sommeillent toujours dans le coin des âmes les plus tranquilles. A sa voix, les deux partis se ruèrent l'un sur l'autre, et l'on eût pris la Chambre pour une loge de fous furieux et déchaînés, plutôt que pour une assemblée de graves législateurs.

Les séances d'alors ressemblaient assez à celles de la Convention, moins la grandeur théâtrale des évènements et la fin tragique des acteurs. Les ministres et les centres se faisaient bien peur à eux-mêmes et entre eux : c'est un plaisir comme un autre. Les paroles tenaient lieu d'action, et nous avions dans l'intérieur de la Chambre, le spectacle d'une terreur en miniature.

La peur a toujours été et sera toujours, de tous les ressorts parlementaires, le plus énergique et peut-être le plus habile. Elle agit sur les femmes, sur les enfants, sur les vieillards, et sur les députés cacochymes d'esprit qui, dans un péril réel ou imaginaire, se serrent, en tremblant, les uns contre les autres. Ajoutez aux peurs vraies les peurs feintes; car il y a sur les bancs ministériels une foule de colombes effrayées, toujours hâtives de gagner le rebord de l'autel et de s'y abriter sous l'aile du dieu qui règne et qui gouverne.

Il faut avoir vu Casimir Périer dans ces moments-là, l'avoir vu face à face, comme je l'ai vu, pour le peindre fidèlement. Sa haute taille s'était déjà voûtée; sa belle et majestueuse figure se chargeait d'ombre et de rides; ses joues se cavaient, ses yeux roulaient un feu mêlé de sang; ses paroles brûlaient comme la fièvre, et il avait le transport au cerveau. Il rudoyait, éperonnait, tyrannisait la majorité tout autant que la minorité, et il stupéfiait les autres ministres. On ne distinguait pas alors de tiers-parti,

de ministériels purs et de doctrinaires. Casimir Périer ne laissait pas aux fractions de la majorité le temps de se reconnaître et de se compter. Il les rassemblait, il les comprimait fortement sous ses doigts crispés, et il envoyait pêle-mêle au combat, Dupin, Soult, Thiers, Guizot, Barthe, Jaubert, Jacqueminot et Kératry. Lui-même, il se prenait d'injures et il se colletait sur l'estrade de la tribune, avec le député Jousselin [1]. Une autre fois, il fallait lui dépêcher quelque huissier pour lui dire tout bas de réparer devant les dames, le désordre de sa toilette [2]. Tant les préoccupations de la lutte politique l'absorbaient tout entier!

Ce n'est pas que la majorité lui obéît par conviction, entêtement ou système. Non, elle cédait machinalement à la volonté, à l'ire de ce maniaque; elle imitait sa pose, ses gestes, sa voix, sa colère; elle ressautait, elle trépignait, elle se tordait, elle hurlait comme lui; mais lorsque, après plusieurs accès de frénésie parlementaire, Casimir Périer eut atteint le paroxysme de la fureur, sa tête s'embarrassa; il tomba épuisé, rompu, rendant l'âme.

Depuis sa mort, ses emportements inintelligents et roides passèrent pour de la fermeté, et deux ou trois mots, toujours les mêmes, qu'on lui soufflait, qu'on lui becquetait et qu'il répétait sans les comprendre, valurent pour du génie. Les prêtres du juste-milieu cachèrent le secret de leurs fourberies dans le creux de cette idole, et ils la dorèrent de la tête aux pieds afin que le vulgaire se prosternât devant elle.

On lui décerna les honneurs d'une apothéose funèbre. On lui éleva, des mains de la France, un tombeau quasi-royal. On emboucha pour lui tous les soufflets de la trom-

[1] Historique.
[2] Historique.

pette doctrinaire. On l'appela le plus étonnant des ministres, le vainqueur des factions, le sauveur de la Monarchie, le grand Périer [1] !

On ne doit aux morts que la vérité, mais on la leur doit dans l'éloge comme dans la critique.

Je conviens que Casimir Périer était dur, irascible, impérieux, sans goût, sans études, sans instruction littéraire, sans entrailles pour le pauvre, sans philosophie; mais je dirai qu'il avait aussi trois grandes et principales qualités de l'homme d'État, l'ardeur et la vivacité de la conception, la décision du commandement, la force et la persistance du vouloir.

Les amis de la liberté qui ne sont point ingrats, feront toujours deux parts de sa vie : l'une glorieuse, sa vie de tribun; l'autre fatale à la France autant qu'à lui-même, sa vie de ministre. La Révolution de juillet lui doit trop dans son passé pour ne pas le louer, et il lui a fait trop de mal ensuite pour qu'elle ne le blâme pas.

Ce personnage a été le représentant le plus fougueux et peut-être le plus sincère du vieux libéralisme. Il ne l'avait pas sur les lèvres comme tant de ministres qui lui ont succédé, il l'avait dans le cœur. Mais, soit aveuglement, soit empire de l'habitude, il ne comprenait pas qu'il y a, entre la légitimité et la souveraineté du peuple, toute la profondeur d'un abîme.

Je ne vois pas que nous ayons, sur les bancs actuels de l'Opposition, un orateur de la trempe de Casimir Périer. Je n'en vois pas un seul dont la pénétration soit plus sagace, ni dont l'éloquence soit aussi simple, aussi prompte. Casimir Périer s'était fortifié aux luttes vives et pressantes

[1] Allusion à son convoi, à sa statue et aux souscriptions, discours et écrits d'alors.

de la Restauration. A peine de ses yeux perçants voyait-il M. de Villèle poser le doigt sur la détente, que son coup à lui partait et allait frapper l'homme du pouvoir. Il se précipitait, tête baissée, dans la mêlée; il marchait droit au ministre, et il l'assiégeait sur son banc de douleur; il lui serrait les reins, il le fatiguait de questions, il l'accablait d'apostrophes, sans lui laisser le temps de se remettre et de souffler; il le tenait obstinément sur la sellette, et il l'interrogeait avec autorité, comme s'il eût été son juge. Nous sommes un peuple querelleur, plus hardi dans l'attaque que patient pour la défense : la méthode agressive nous plaît. Peut-être échouerait-elle avec un autre, elle qui a si bien réussi à Casimir Périer! mais elle allait à toute sa personne.

Tandis que Royer-Collard élevait ses récriminations à la hauteur philosophique d'un axiome, Casimir Périer chiffrait ses argumentations. Il gourmandait les ordonnateurs, épluchait le budget, disséquait les comptes, refaisait les liquidations, sondait le fond des caisses, exigeait le dépôt des bilans et parcourait, le flambeau à la main, les cavernes des dilapidateurs et les labyrinthes les plus tortueux et les plus sombres du trésor.

Depuis que Laffitte et Casimir Périer nous ont initiés aux secrets déguisements du budget, il n'est plus possible aux ministres actuels, comme cela s'était vu en d'autres temps, de faire glisser dans un chapitre de la justice criminelle, la dot d'une fille chérie et le cachemire d'une épouse adorée; dans l'achat des lits militaires, le prix d'un boudoir et d'un divan de soie; dans les grosses réparations d'un mur de refend, la décoration d'une salle à manger; dans un bureau d'octroi, le montant d'une petite maison ou d'un voyage de plaisance; dans le rétablissement des pères de la Trappe, la gratification d'un cuisinier; enfin, dans les

dépenses des orphelines de la Légion d'honneur, l'entretien d'une fille d'Opéra.

Casimir Périer s'était livré, sous la Restauration, aux spéculations les plus vastes du négoce, et il n'y a pas si loin qu'on le pense, d'un grand banquier à un grand administrateur. Il avait pour les finances une aptitude exercée, et il en connaissait les théories et la pratique. Il entendait le contentieux mieux que les autres banquiers et presque comme un avocat. Il eût mis dans les affaires de l'État, l'ordre qui régnait dans les siennes. Il avait dans le coup d'œil de l'étendue, et dans son caractère, dans son esprit, dans ses habitudes, dans toute sa personne, cet absolu, ce tranchant, ce parti pris qui est peut-être nécessaire à un ministre de l'Intérieur pour surmonter les doutes et les tâtonnements de ses préfets et de ses commis, pour éconduire les courtisans et les solliciteurs chambriers, pour couper dans le vif les difficultés de détail, pour déblayer l'encombrement de l'arriéré, pour ouvrir et clore de grandes entreprises et pour mener résolûment la France.

Sans doute, on ne saurait trop lui reprocher d'avoir infligé à la Révolution de juillet les violences d'une réaction passagère; mais s'il eût vécu, et que n'a-t-il vécu, que n'est-il resté ministre! il serait, je le crois, rentré dans les voies normales de la Charte. Il n'eût jamais pu s'imaginer qu'on n'avait fait une révolution seulement que pour badigeonner la devanture de la boutique représentative. Il n'eût pas érigé la Chambre des pairs en Cour prévôtale et recommandé, comme les doctrinaires, qu'on exposât la tête nue des proscrits sous les feux brûlants de l'Équateur. Il eût brisé à coups de canon les barrières des Dardanelles, lancé nos flottes, précipité nos armées, vidé le Trésor, plutôt que de souffrir une injure à la France, une tache à notre drapeau. Né grand personnage le même

jour que naissait la dynastie, il savait pour en avoir fait, comment se font les rois, ce qu'on les paie et ce qu'ils valent. Il n'était pas homme à se laisser endoctriner par des flûteries de voix entre deux fenêtres du château, et à rabaisser son indomptable volonté aux genoux d'un maître. Il ne se serait donc pas contenté d'être un président nominal, un valet de camarilla, une contre-griffe d'expéditionnaire, un porte-queue des commandements de la garderobe, une doublure du manteau responsable, et, laissant la Royauté régner au milieu des splendeurs de son or sur son trône solitaire, il l'aurait arrêtée aux limites où commence le gouvernement, et il lui aurait dit : Tu n'iras pas plus loin !

# LE DUC DE FITZ-JAMES.

L'Éloquence aristocratique est un mêlé d'insolence, de grâce et d'esprit, et qui se débite du ton de gens qui savent ce qu'ils valent ou ce qu'ils croient valoir, et ce que les autres ne valent pas.

François Ier, Henri IV, Brissac, Crillon, le duc de La Rochefoucauld, le cardinal de Retz, le duc de Saint-Simon et les Mortemart, ont été admirables dans ce genre d'éloquence, si l'on peut donner un nom aussi pompeux à quelque chose de si simple, de si léger et de si bon goût.

La cour de Louis XIV eût foisonné d'orateurs-chevaliers qui eussent regardé les questions et les questionneurs de la Chambre, du haut en bas. Ils brillaient à l'Assemblée constituante, dans les rangs de la noblesse. Le comte de Mirabeau avait des reparties d'une impertinence adorable. Le prince de Talleyrand daignait les laisser glisser du coin de sa bouche à demi fermée, et il les jetait comme par der-

rière soi. Le marquis de Chauvelin eut de cette éloquence la malice, le marquis de Castelbajac la pétulance, le marquis de Saint-Aulaire l'urbanité, le marquis de Sémonville la finesse, et le marquis de Lafayette la grâce et la bonhomie.

Ce n'est point là, en effet, de la discussion savante et marchant carrément dans les quatre points du syllogisme parlementaire. C'est une sorte de conversation naturelle, vive, courante, enjouée dans le sérieux, railleuse dans son flegme, dont, si je puis m'exprimer ainsi, le sourcil est arqué et relevé, les yeux fendus et légèrement couverts; qui a tout autour des lèvres des sourires d'un dédain inexprimable; qui vous décoche ses flèches sans que l'on sache où est son arc, où est son carquois; qui ne s'enseigne ni à l'école, ni dans les livres, ni dans les greffes, ni dans les boutiques, ni surtout dans les cours citoyennes; qui respire, qui sent la haute compagnie où l'on a vécu; qui peint d'un trait, qui tue d'un mot; qui a des airs à elle, la toilette grande et négligée, la main blanche et la peau unie, et qui cependant est plus près du peuple par je ne sais quelle façon d'esprit et par la naïveté de son tour, qu'elle ne l'est de la bourgeoisie elle-même.

On apprendrait plutôt le grec et l'hébreu que cette langue qu'on n'apprend pas, qu'on ne sait plus, mais qu'on aime à entendre quoiqu'on ne puisse pas la parler, et surtout les avocats.

Même aujourd'hui, même en affaires, M. le duc de Broglie n'aura pas le verbe de M. Guizot. M. le comte de Montalembert et M. le vicomte de Chateaubriand ne s'exprimeront pas de la même manière que M. Berryer. C'est je ne sais quoi qui se dit et ne se déclame point, qui se laisse aller à son allure et qui ne s'aligne pas les pieds en dehors et le cou tendu. La Tribune n'est pour ces orateurs de grande volée qu'un fauteuil, l'Assemblée qu'un salon, et

la discussion qu'une causerie. Ils traitent les ministres avec un sans-façon d'égaux, et ils ne parleront pas au roi ni du roi, comme ferait un bourgeois. Ils s'inclinent devant lui, mais quoique fort bas ce n'est pas pourtant jusqu'à terre, et il ne leur est jamais arrivé en se relevant, de s'essuyer les genoux [1].

Nos Assemblées modernes sont infestées par la morgue des magistrats, le bavardage des procéduriers, le pédantisme des professeurs et la brutalité des soudards; elles n'ont pas ce tour vif des gens de belles manières. Elles n'ont pas non plus la simplicité, la virilité, le mâle parler de l'éloquence républicaine. Ce sont deux races d'hommes perdues, et, oratoirement, c'est dommage.

M. le duc de Fitz-James a été le dernier des chevaliers-orateurs.

Sa stature était haute et sa physionomie mobile et spirituelle. Il avait, à la tribune, les airs, le sans-gêne, le déboutonné d'un grand seigneur qui parle devant des bourgeois. Il ne faisait pas de façons avec eux, il se mettait à l'aise et causait, absolument comme s'il eût été en déshabillé. Il prenait du tabac, il se mouchait, il crachait, il éternuait, allait, venait, se promenait d'une estrade à l'autre. Il avait des expressions familières, qu'il jetait avec bonheur et qui délassaient la Chambre des superbes ennuis de l'étiquette oratoire. On eût dit qu'il daignait recevoir la Législature à son petit-lever.

Son discours était tissu de mots fins, et quelquefois il était hardi et coloré. Il y avait plus de travail qu'il n'en voulait faire paraître dans ce contraste de tons divers, et je ne le blâme point de cela, car l'écueil de presque tous les discours est la monotonie.

[1] Comme Shéridan.

Cet orateur était quelquefois simple jusqu'à la trivialité et métaphorique jusqu'à l'enflure; c'est qu'il avait plus de facilité que d'instruction, et plus d'esprit que de goût.

Il est du bon ton en France de pouvoir dire : J'ignore un peu de tout, mais je me connais assez bien en Affaires étrangères; manie de roi que cela, manie de grand seigneur, manie aussi de bourgeois. Charles X se vantait d'être très fort en conversation d'ambassadeurs, et Dieu sait que d'autographes et de pataraffes du Napoléon de la paix, courent les uns après les autres, dans les ruelles et les antichambres de l'Europe. Il n'est duc ou baron de haut ou bas lignage, qui ne rougirait que son fils dérogeât jusqu'au notariat ou à l'avouerie. Mais, cavalier d'ambassade, oh! c'est différent. Cavalier d'ambassade! cela est noble, vraiment noble et du meilleur genre. MM. Dupin, Mauguin et Berryer, tous trois avocats, sans parler des autres, n'ambitionnent que le portefeuille des Affaires étrangères, et puis qui a ce portefeuille a, d'ordinaire, la présidence du conseil. La diplomatie va de son pas sur le reste et mène la France. Avec cela que nous faisons jouer à cette France un si beau rôle en Europe!

M. le duc de Fitz-James devait naturellement débuter à la Chambre par la Guerre ou par les Affaires étrangères. Parler d'autre chose, c'eût été bon pour un homme de la toque ou de la toge! les relations Extérieures lui revenaient de droit, avec la tirade obligée sur l'Angleterre. Dans ma jeunesse, s'il m'en souvient, j'avais aussi de grandes colères, en prose et en vers, en vers ronflants et de peu de génie, contre la perfide Albion. Je ne l'imagine guère, il est vrai, moins perfide aujourd'hui qu'alors. Mais la vieille Sainte-Alliance ne le serait-elle peut-être pas encore davantage? L'Angleterre menace notre commerce, et le reste de l'Europe menace notre liberté; je crois et je dis qu'il faut

défendre partout, sur tout, et contre tous, l'intérêt français, et nous garder des récriminations systématiques.

Les légitimistes ont contre l'Angleterre deux griefs immortels : l'usurpation de Guillaume et le protestantisme. M. de Fitz-James n'a-t-il été à la tribune que l'écho de leurs passions? a-t-il obéi à de vieilles rancunes de famille, ou à un instinct de parti? Est-ce d'ailleurs l'Angleterre seule qui nous traine à sa remorque? Quelle est la puissance que nous osions regarder en face et de qui nous n'ayons peur? Y a-t-il quelque front de bastille qui puisse empêcher le Margrave de Bade d'envahir Pantin? A-t-on, la nuit dernière, dépêché vers le petit duc de Modène, pour le prier de ne pas trop se mettre en fâcherie? Sommes-nous des mieux avec le grand Schah de Perse? Ce n'est pas très sûr, et il pourrait bien nous attaquer, savez-vous? La frayeur s'en répand déjà depuis Saint-Cloud jusqu'aux Tuileries, et ne croyez-vous point qu'il serait bien temps d'assembler le conseil des ministres pour en délibérer?

M. le duc de Fitz-James avait, comme les gentilshommes à grand ramage, les préjugés de sa naissance, de son éducation, de sa famille, de ses précédents, indépendamment du préjugé de ses affections. Il aimait cependant la liberté, il la comprenait, autant que peut l'aimer et la comprendre un duc et pair.

Bouillant, chevaleresque de tournure et de parole, il a dû être, dans son temps, brave et décidé. Né parmi la plèbe, il aurait eu dans le discours une sorte d'éloquence verte et rude, et dans l'action de l'audace révolutionnaire. C'était une nature forte et heureusement organisée, à laquelle il n'a manqué, autrefois que l'occasion, et depuis que la jeunesse.

Du reste, grand dans ses sentiments comme dans son

langage ; plein de cet honneur qui est la vie même du gentilhomme, et de ce désintéressement qui préférerait la pauvreté à une bassesse ; religieux, mais sans hypocrisie ; fier de son origine, mais préoccupé des droits et des besoins de la génération nouvelle ; jaloux de la dignité de son pays et portant haut son cœur français.

M. de Fitz-James avait refusé, malgré les séductions de Napoléon, les honneurs sénatoriaux de l'Empire, pour garder aux Bourbons sa vieille fidélité, ce qui paraissait annoncer une grande constance de principes. Cependant, il a prêté ensuite serment de pair au roi des Français, avec assez d'inconséquence ; car, dans les idées légitimistes, Louis-Philippe, cousin des Bourbons, est sans contredit beaucoup plus usurpateur que Napoléon, qui ne leur était de rien. On ne s'explique donc pas trop pourquoi M. de Fitz-James a voulu rester pair en 1830, ni pourquoi il a cessé de l'être en 1832. Car il avait franchi le pas le plus difficile qui séparât le faubourg Saint-Germain des Tuileries, en prêtant serment. Que l'abolition de l'hérédité chagrinât les gens portant nom Robin, Robinot, Robinet, à la bonne heure ! mais quand on s'appelle Choiseul, Montmorency, La Rochefoucauld, Crillon, La Trémouille, Rohan, d'Uzès, Richelieu, d'Harcourt, Noailles, Dreux-Brézé, Fitz-James, qu'a-t-on besoin, je vous prie, de l'hérédité ? Chacun d'eux se dit : Il est au pouvoir d'une révolution que je cesse d'être un pair héréditaire ; il n'est pas au pouvoir de personne, peuple ou roi, que je cesse de porter un nom historique.

Après tout, que ce soit repentir, boutade ou prévoyance, toujours est-il que M. de Fitz-James a fait faire un pas de plus à la démocratie. Le descendant des rois d'Angleterre, le gentilhomme des petits appartements, le cordon bleu, le pair de France, a foulé aux pieds sa couronne ducale et

ses écussons; il a frappé aux portes de la Chambre des députés; il a demandé humblement à entrer dans le premier corps de l'État, dans ce corps qui mutile les pairs, qui accuse les ministres, qui défait les rois et qui règne par l'impôt.

L'entrée de ce duc et pair à la Chambre des députés a été l'hommage le plus éclatant rendu à la souveraineté du peuple, le témoignage le plus sincère de la puissance de l'élection, la reconnaissance la plus incontestable de la noblesse de la démocratie, l'acte le plus franchement révolutionnaire des hommes féodaux du faubourg Saint-Germain.

On a vu des tyrans de Syracuse apprendre, dans Corinthe, à lire aux petits enfants. On a vu des princes du sang français se faire maîtres d'arithmétique [1]. On a vu des grands seigneurs émigrés devenir professeurs de danse et d'escrime, entrepreneurs de théâtres, peintres d'enseignes, fraters de village, cochers et même cuisiniers [2]; mais c'est qu'ils ne savaient pas autre chose et qu'ils ne pouvaient faire autrement.

M. de Fitz-James, au contraire, a très volontiers jeté son manteau de duc et pair à son valet de chambre, avec les autres défroques de sa garde-robe, et voilà que ce manteau fleurdelisé court peut-être les rues maintenant sur le bras d'un marchand d'habits!

[1] Le roi Louis-Philippe.
[2] A Londres et en Allemagne.

# M. SAUZET.

Les orateurs ne se montrent pas de profil comme les écrivains, mais de face. Ils se drapent, ils gesticulent, ils pérorent sur un théâtre, devant des spectateurs qui les considèrent comme on regarde un mime, de la tête aux pieds. On ne demande compte aux écrivains que de leur pensée. On demande compte aux orateurs de leur figure.

M. Sauzet a des habitudes de corps un peu molles, un peu négligées. Il n'est point musculeux ni articulé. Son teint est blanc et coloré légèrement; son front se déploie; ses yeux bleus et à fleur de tête respirent la douceur. Il y a en lui de l'homme et de la femme.

Simple, facile, pas assez barbu et trempé de vigueur pour faire grande résistance. Bonhomme et qui doit être mené par son épouse au logis, s'il est marié, et par sa servante, s'il est veuf.

Ce n'est pas sans peine, assurément, lecteur, que je vous

donne le portrait de M. Sauzet en chair et en os, tant il se remue et se tortille sur son fauteuil comme un enfant, de manière à ne pouvoir être attrapé par le burin[1]! J'ai vu le moment où j'aurais été obligé d'attendre que le daguerréotype perfectionné vînt m'aider à retenir M. Sauzet et à le fixer, en moins d'une minute, dans l'oculaire de la chambre noire. Et puis M. Sauzet aurait peut-être aussi voulu, ils sont tous comme cela! que je fisse de lui un Démosthène. Mais ce n'est pas ma faute, à moi, ni la vôtre non plus, lecteur, si le Démosthène de la ville des Canuts[2] ne ressemble pas tout à fait au Démosthène de la ville de Minerve[3].

Lorsque l'avocat lyonnais parut pour les premières fois dans la Chambre, le sourire errait sur ses lèvres. Soit affabilité naturelle, soit combinaison, il voulait plaire à tout le monde et surtout aux ministres. Il caressait du regard, l'une après l'autre, les sombres figures de ce banc de douleur où il s'impatientait, où il se dépitait de ne pas encore s'asseoir.

M. Sauzet a ce qu'on appelle de beaux moyens, un organe sonore, un front ouvert, une intelligence prompte et une élocution qui coule avec limpidité.

Sa voix est ample et elle enveloppe son auditoire. Il y a cependant quelques cordes sourdes dans son éclat, et ses désinences fatiguées tombent souvent avec la période.

M. Sauzet est doux, poli, affable, modéré. Il recherche la bienveillance des autres et il leur communique la sienne. Il a dans sa physionomie, ses sentiments et son langage, je ne sais quoi d'honnête et d'engageant qui vous charme

[1] Allusion à la motilité perpétuelle de sa personne.
[2] Lyon.
[3] Athènes.

et qui vous attire. Avec plus de science du droit et des affaires, il a presque les vives fleurs et le module cadencé d'un autre orateur, demi-dieu de la poésie. C'est M. de Lamartine fait homme.

La mémoire est l'agent principal de son éloquence; à dix ans il récitait, mot pour mot, un chapitre de Télémaque qu'il n'avait lu qu'une seule fois.

Il peut, tout en parlant, supprimer des fragments entiers de discours et les remplacer par des morceaux nouveaux qu'il enchâsse dans le même tissu, aussi proprement que s'il les rattachait avec des épingles.

Il a l'esprit tourné en pointe, et les calembours lui viennent si familièrement dans la conversation que, lorsqu'il parle à la tribune, il faut qu'il les chasse de devant lui, comme une mouche importune qui bourdonnerait à son oreille.

M. Sauzet est le type de l'orateur provincial. Sa parole ballonnée rend du vent, et elle se gonfle plus qu'elle ne se remplit. Elle flatte l'oreille, mais elle ne va pas jusqu'à l'âme. On dirait qu'il a été gâté par la fréquentation de la cour d'Assises. Il prodigue, à pleines mains, les roses brillantes du langage, les vibrations d'harmonie, les épithètes ronflantes, les métaphores de collége; rhétorique usée qui n'a plus guère de titre et de valeur dans le commerce de l'éloquence.

Ce n'est pas que je blâmerais M. Sauzet de recourir, devant le jury et en cour d'Assises, à ces moyens pathétiques, pour sauver des accusés. Ce spectacle d'une femme en pleurs qui embrasse les autels de la miséricorde et de la justice, ces cris déchirants du remords, ces belles têtes de jeunes hommes qui vont tomber sous le couperet du bourreau, comme les lis du printemps sous le tranchant de la charrue, l'innocence aux prises avec les terreurs du supplice,

les incertitudes ténébreuses de l'accusation, ces lueurs du doute qui passent devant vous et qui brillent et s'éteignent, ces soupirs entrecoupés, ces lèvres balbutiantes, ces plaintes, ces supplications, ces attendrissantes images d'une jeune famille qui redemande son père, et qui va périr s'il périt, ou d'un vieillard couronné de cheveux blancs et qui se jette à vos genoux pour expier le crime involontaire d'un fils égaré : tout cela est pris dans la nature, tout cela a été beau dans son temps, tout cela fait encore de l'effet sur des jurés faciles à émouvoir, et sensibles, comme tous les hommes neufs, au charme de la parole et aux drames remuants de l'éloquence.

Mais à des députés, à ces convives rassasiés de délicatesses intellectuelles, à ces estomacs blasés, on ne doit présenter les mets oratoires qu'avec des assaisonnements piquants et nouveaux. Il ne faut pas que les spectateurs voient jouer de trop près les machines de la coulisse, de peur que leur illusion ne tombe. Il ne faut pas que le discours ait trop de pompe et sente le théâtre. Le grand art, pour un orateur parlementaire, est de savoir masquer l'art.

On dit que M. Sauzet n'a pas de principes; mais quel est donc, je vous prie, l'avocat plaidant qui ait des principes? Quand on a, pendant vingt ans de sa vie, travaillé dans le vrai et dans le faux, quand on a toujours recousu, le mieux qu'on pouvait, les trous des sacs des plaideurs par où s'échappent leur fraude et leur malice, voulez-vous, après cela, qu'on ait des principes?

Les gens de loi débitent toujours force belles phrases sur ce qu'ils appellent leur libre arbitre, en matière de plaidoirie.

Or, savez-vous à quoi se réduit le libre arbitre des avocats plaidants? Pierre fait un procès à Paul; il prend vite

un cabriolet à la course, et il descend chez le plus fameux avocat de la ville qui lui dit : « Votre affaire vaut incomparablement mieux que celle de Paul. » Paul, qui n'a pris son cabriolet qu'à l'heure, arrive, deux minutes après, chez le même avocat qui lui dit : « Votre affaire vaut incomparablement mieux que celle de Pierre ; mais que voulez-vous « que j'y fasse? il m'est arrivé avant vous. » Je ne dis certes pas que l'avocat plaidant soit l'homme du premier venu, toujours, mais presque toujours.

On sait que les avocats plaidants ont dans l'une des poches de leur robe les raisons pour, et dans l'autre poche les raisons contre. Or, ils se trompent quelquefois de poche dans le courant de la plaidoirie, et c'est sans doute pour cela que leur conclusion ne s'accorde pas toujours parfaitement avec leur exorde. Ils ne savent trop comment se décider, et ils ne sont jamais bien sûrs d'eux-mêmes. S'ils vous poussent une grosse argumentation, vous les tiendrez en échec avec une objection toute petite.

Tout leur fait question, tout leur est obstacle. Jetez, sous leur roue qui marche, un grain de sable, ils se baisseront pour le regarder, au lieu de passer outre.

Ils nieront en plein soleil qu'il fasse jour, et, si vous vous mettez à rire, ils chercheront à vous le prouver.

Chose singulière! Ces hommes qui, toute leur vie, n'ont étudié que le droit, doutent perpétuellement du droit.

La loi a presque toujours pour eux deux sens, deux acceptions, double langage et double visage.

Ils voient moins les causes que les effets, l'esprit que la lettre, le droit que le fait, le principe que l'application, et le plan que les détails.

Un gouvernement qui s'établit, monarchique, aristocratique, républicain, quel qu'il soit, doit chercher à gagner l'armée par des honneurs, le commerce par la sécurité, et

le peuple par sa justice : ce n'est pas la peine qu'il s'occupe des avocats plaidants. Il est à peu près certain de les avoir pour soi.

Les avocats plaidants ont l'art d'entretenir une révolution par les allongements de la parole ; mais ce ne sont jamais eux qui la commencent ni qui la finissent.

Il n'est pas de vérité si nette qu'ils ne ternissent, à force de la polir. Il n'est pas de patience d'oreille qu'ils ne lassent, à force de tourbillonner dans le flux de leur oraison. Il n'est pas de raisonnement, si puissant et si nerveux qu'il soit, qui ne perde entre leurs mains, à force d'être pétri et retourné, son élasticité et sa vigueur.

N'allez pas croire qu'ils entreront tout de suite en matière, parce que vous leur aurez dit : « Eh bien, qu'attendez-vous donc, parlez ! » Il faut d'abord qu'ils plissent leur rabat, qu'ils posent leur toque sur l'oreille, qu'ils retroussent avec grâce les plis flottants de leur robe, qu'ils toussent, qu'ils crachent et qu'ils éternuent. Cela fait, ils préludent comme les musiciens qui accordent leur violon, ou comme les danseuses qui battent des entrechats dans les coulisses, ou comme les sauteurs de corde qui essaient leur balancier. Ils se ploient et se contournent dans leurs salutations, et il leur faut un gros quart-d'heure de précautions oratoires, de phrases, de périphrases, de circonlocutions, d'allées et de retours, avant qu'ils ne se déterminent à vous dire enfin : Messieurs, voici de quoi il s'agit.

Qu'on ne m'objecte pas : N'êtes-vous point effrayé d'ameuter contre vous tant de toques et de rabats ? Vous vous faites là de belles affaires et j'admire vraiment votre témérité ! N'admirez rien, car vous savez aussi bien que moi que, quelque mauvaise que puisse être ma cause contre les avocats plaidants, je trouverai d'autres avocats plaidants

qui la plaideront, et moi-même donc, est-ce que vous croyez que, pour me défendre, j'aie besoin de personne?

Je l'avouerai, un gouvernement de loups-cerviers serait un gouvernement sans moralité et sans économie. Un gouvernement de sabreurs serait un gouvernement sans douceur et sans justice. Mais un gouvernement d'avocats plaidants serait un gouvernement sans conviction, sans idées, sans principes et, ce qui est peut-être pis, sans action.

Malheureusement pour lui, M. Sauzet, du temps qu'il faisait fonction d'orateur, n'avait pas encore dépouillé sa robe du vieil homme, sa robe d'avocat plaidant. Il épuisait, bons ou mauvais, tous les moyens qu'il avait dans son sac. Il ne retenait pas assez l'intempérance de son argumentation. Il ne choisissait, il ne triait pas assez ses causes politiques. Il les plaidait toutes, excepté cependant celles, entendons-nous, qui pouvaient le compromettre un peu trop avec la majorité.

M. Sauzet ne sait pas écrire. Sa manière est celle des rhéteurs, flasque et ampoulée. Sa logique ne proportionne point toujours exactement ses conséquences à leur principe.

Lorsque, dans la discussion sur l'indemnité de quelques masures [1], M. Sauzet entourait de ses bras brillants les statues de la justice; lorsqu'il se frappait la poitrine, et que, d'une voix déchirée, il faisait parler les engagements de son berceau et les recommandations de sa patrie absente; lorsqu'il évoquait l'ombre de ses ancêtres et qu'il étalait devant la Chambre les cendres fumantes de Lyon, qui eût dit qu'il plaidât pour quelques vitres cassées?

Oui, c'est une fausse et aride sensibilité que celle qui s'échauffe et qui se lamente pour des pans de muraille et des attiques écornés par le boulet, et qui reste froide devant

[1] Projet de loi pour l'indemnité des maisons détruites à Lyon.

l'égorgement des vieillards et des faibles femmes! Il s'agissait bien de toiser un mur lézardé, lorsque le peuple, mitraillé par les balles croisées de l'émeute et des soldats, jetait des cris de faim, et que l'un vous redemandait en pleurant un père, et l'autre un mari!

Ces orateurs qui se lancent à la course, rênes déployées, ces éclats d'une voix solennelle, ces tropes accentués qui s'entassent les uns sur les autres, cette abondante diction qui charrie des ombres et de la lumière, tout cela ne laisse pas que de faire illusion aux auditeurs des tribunes, gens de peu de goût. Les gens d'esprit eux-mêmes, académiciens et courtisans, parfois s'y laissent bien prendre. Ainsi, lorsque M. Sauzet, après son brillant début, traversait le péristyle, essoufflé, tout haletant et la crinière pendante et mouillée de sueur, comme un coursier qui sort de l'hippodrome, ce bon et naïf M. de Laborde, je l'ai entendu de mes propres oreilles, disait : « Faites place, Messieurs, ouvrez vos rangs, laissez « passer le plus grand orateur de la chambre qui va changer « de chemise [1]. »

On prétend que M. Sauzet, dans le procès du Luxembourg, toucha, attendrit l'insensible Cour des Pairs. C'était du nouveau qu'une telle phraséologie pour ces graves sénateurs. Mais j'affirmerais bien que la Chambre des pairs ne se laisserait pas prendre une seconde fois à ces artifices vulgaires de Cour d'assises.

M. Sauzet, soit penchant d'esprit, soit imitation, soit calcul, est de l'école de M. de Martignac. Moins tempéré, moins gracieux, moins élégant, moins adroit que son maître, mais plus abondant, plus véhément, plus pathétique et plus coloré. Comme M. de Martignac, il pare avec adresse et évite le coup de lance. Il ne se laisse pas facile-

[1] Historique.

ment désarçonner, et il glisse à terre plus qu'il n'y tombe. Comme M. de Martignac, il en est encore à l'adoration de ces formes représentatives et de ce constitutionnalisme creux et métaphysique qu'on appelle le gouvernement pondéré des trois pouvoirs. Comme M. de Martignac, pour dernier trait de ressemblance, M. Sauzet résume admirablement les opinions d'autrui, et il se tire des discussions les plus tortueuses avec une sagacité, une délicatesse et un art qu'on n'a pas assez loués.

Quelle science profonde, quelle justesse d'esprit, quelle habileté de dialectique dans le débat qu'il conduisit sur la loi des Mines ! Autant sa parole est pompeuse quand il pérore, trop pompeuse, autant elle est simple, élégante et belle quand il discute. Il n'oublie aucune grave objection, et il y réplique à l'instant même. Il ne craint jamais de s'enfoncer, parce qu'il sait où il va poser le pied. Il ne se laisse pas emporter aux personnalités de l'injure, et il ne substitue pas les épigrammes aux raisonnements, ni les hypothèses aux réalités de la question. Son esprit conserve toute sa solidité et toute sa présence, et sa marche est toujours progressive, logique et ferme. M. Sauzet peut se consoler de ses chutes oratoires. Il sera, quand il le voudra, le premier discuteur d'affaires de la Chambre, et qu'y a-t-il donc au-dessus de cela ?

Je ne suis pas étonné qu'il ait dirigé le Conseil d'État, avec une si remarquable supériorité. Il fallait le laisser à la tête de ce grand corps de magistrature administrative. C'était là son talent, c'était là sa place, belle place ! Aussi, lorsque M. Sauzet sera tombé tout à fait, tout à fait, et qu'on n'en voudra plus au fauteuil de la Chambre, il faudra le nommer ou Président du Conseil d'État ou Coadjuteur de M. Pasquier, avec un brevet de survivance.

Ajouterai-je que je ne crois pas avoir jamais entendu,

depuis M. de Martignac, un rapporteur plus intelligent et plus disert que M. Sauzet. Il doit cet avantage à la réunion des trois qualités qui constituent les rapporteurs éminents, savoir : la clarté, la mémoire et l'impartialité.

Je viens de balancer, je crois, exactement les défauts et les qualités de M. Sauzet, comme orateur, comme président et comme rapporteur, et vous trouverez avec moi, lecteur, que je lui ai fait une part encore assez belle. Mais il ne me serait pas aussi facile de le suivre et de l'excuser dans ses variations politiques.

« Non, disais-je lorsque je vins à tracer pour la première « fois le portrait de M. Sauzet, et c'était avant les tristes « lois de septembre, non, nous refusons d'y croire, non, « nous n'y croyons pas, M. Sauzet n'est point fait pour abju- « rer sa vie et nos espérances, pour fausser les généreux « penchants de sa nature, pour se polluer aux attouche- « ments du ministère, pour gâter, pour flétrir dans le com- « merce du sophisme, les pures et brillantes inspirations de « sa jeunesse et de son talent ! Qu'il soit plus décidé, plus « ferme dans ses opinions ! qu'il en ait le courage, qu'il en « ait la vertu ! qu'il ne tâche point de concilier des impossi- « bilités et de guérir les contraires par les contraires ; qu'on « ne dise pas de lui qu il ne se brouillera avec personne « parce qu'il n'est avec personne, ni qu'il déserte ou qu'il « fuit les principes parce qu'il n'en a aucun. Qu'il ne se « tienne pas sur la lisière du bien et du mal, du vrai et du « faux, et qu'il ne cherche pas à marcher sur une poutre « étroite, suspendue entre deux abimes. Qu'on sache ce qu'il « est, ce qu'il veut et où il tend ; car l'éloquence n'est qu'une « forme. Le fond de l'orateur politique, c'est la vérité de ses « principes, c'est la bonté de sa cause. Or, il n'y a de prin- « cipe vrai que celui de la souveraineté du peuple ; il n'y a « de bonne cause que celle de la liberté ! »

Vaines paroles ! M. Sauzet ne sut pas se retenir au rivage. Il se laissa glisser dans le torrent et il fut enlevé par le flot doctrinaire qui le rejeta ensuite comme une écume.

Alors, moitié dépit, moitié repentir, M. Sauzet resta un moment entre le blanc et le noir, et je le peignis de nouveau en ces traits :

« M. Sauzet n'est décidément ni légitimiste, ni tiers-
« parti, ni dynastique, ni républicain. Mais il est à la fois
« un peu de tout cela. Il s'asseoira auprès de Berryer. Il
« marcherait volontiers avec Dupin. Il soutiendrait le minis-
« tère d'Odilon Barrot, et il ne renierait pas complètement
« Garnier-Pagès. C'est une de ces bonnes, heureuses et
« pliantes natures que le ciel, dans les trésors de sa misé-
« ricorde, avait réservées aux expériences dévorantes de
« notre bien-aimé monarque. »

M. Sauzet ne tarda pas, en effet, à être dévoré de la manière que j'avais prédite. Il passa les longues manches de la simarre, et il se carra, le mieux qu'il put, dans le fauteuil de d'Aguesseau.

Puis, forcé de quitter le gland d'or et l'hermine, il se fourra dans le train de Thiers, tiraillant des coups de fusil, en enfant de troupe, sans qu'on y fît grande attention.

Vous verrez, disais-je, qu'on le renverra à chanter dans les chœurs, lui qui pouvait être l'un des premiers ténors de la troupe, et qu'au lieu d'avoir une valeur propre et de signifier quelque chose, M. Sauzet ne sera bientôt qu'une utilité secondaire, bonne tout au plus à faire un Garde des sceaux !

Et ne sachant plus où le prendre, j'ajoutais :

« Où siége aujourd'hui M. Sauzet; sur quels bancs et
« avec qui ? quelles sont ses doctrines ? quels sont ses amis?
« qui suit-il ? qui mène-t-il ? est-ce là une position ? est-ce
« là un caractère ? Avoir commencé par demander l'am-

« nistie et avoir fini par voter la confiscation de la presse et « les déportations brûlantes de Salazie! quel début et quelle « chute! Qui se souviendra que M. Sauzet a été ministre, « et qu'est-ce que c'est, je vous prie, que d'être ainsi mi- « nistre, ministre à la suite, bouchure du cabinet, servant « de camarilla, bedeau de sacristie, ami de tout le monde, « sans système et sans volonté? Qui ne se souviendra pas, « au contraire, que M. Sauzet a été le rapporteur des lois « de septembre? cruel et désespérant souvenir qui doit em- « poisonner le reste de sa vie! Et les doctrinaires, son rôle « fini, lui ont tourné le dos et l'ont laissé là! ils haussent « légèrement les épaules [1], en passant au pied de la tri- « bune, lorsqu'il y bat de la grosse caisse, et pour plus « de pitié, ils ne l'honorent même pas de l'insolence de « leurs murmures. Faites donc de la terreur au profit de ces « messieurs! livrez-vous à ces démons! vendez-leur votre « corps et vôtre âme! M. Sauzet est-il assez puni! Il est là « dans un coin, ce pauvre roi de théâtre oublié, qui se tord « les bras et la bouche et qui parade sur les tréteaux avec « sa belle robe de pourpre, sans argent et sans specta- « teurs! »

Depuis, sa fortune a encore viré, et les spectateurs et l'argent lui sont revenus, car le voilà assis au premier poste de l'État, après celui de Roi. Il préside et, par conséquent, il représente la Chambre, à ce qu'il dit, de même que la Chambre représente le Pays, à ce qu'elle dit aussi; ce serait bien beau, si c'était vrai!

Mais comme la représentation de la France n'est qu'une fiction dans la personne de la Chambre, la représentation de la Chambre pourrait bien n'être qu'une fiction non plus dans la personne de son Président.

[1] Historique.

Dire, au surplus, quels étaient hier, quels sont aujourd'hui, quels seront demain les principes de la Chambre, c'est chose assez difficile. Dire quels sont, au moment où j'écris, les principes de M. Sauzet, ce serait chose plus embarrassante encore, et en vérité, il n'importe guère de le savoir ni à la Chambre, ni à M. Sauzet lui-même, ni à moi non plus.

Ce que tous les Présidents de la Chambre, sans faire ici d'allusion à personne, comprennent le mieux en fait de principes, c'est que la Chambre leur donne à toucher fort exactement et qu'ils touchent fort exactement en effet, une centaine de mille francs pour agiter leur sonnette, pour frapper à coups redoublés sur le bureau avec le manche de leur couteau d'ébène, et pour répéter vingt, trente, quarante fois, dans la même séance, les mots sacramentels que voici, « Que ceux de Messieurs qui sont d'avis d'adopter l'arti- « cle, veuillent bien se lever, et que ceux de Messieurs qui « sont d'avis de ne pas adopter, veuillent bien se lever ! »

Ne croyez-vous pas, lecteur, qu'une si intéressante besogne vaut bien cent mille francs, outre le logement, un équipage et des valets, et pour moi, je ne trouve pas vraiment que ce soit trop cher.

D'ailleurs, lorsque Giton et Thersite, ces pestes de la parole, commençaient à haranguer dans l'Aréopage, je pouvais, moi, Timon, donner une drachme ou deux à l'huissier de service qui m'entr'ouvrait la porte et, d'une enjambée, j'attrapais les champs.

Mais être officiellement cloué sur son fauteuil, être obligé d'ouïr Giton et Thersite depuis le midi jusqu'au soleil couché, sans pouvoir les fuir ni leur échapper, non, pour un tel métier cent mille francs ce n'est pas de trop, et je sais bien qu'à ce prix je ne voudrais pas les gagner.

## LE GÉNÉRAL LAFAYETTE.

L'Opinion a ses préjugés comme les partis. Ainsi, il a été dit de trois personnes illustres, de Laffitte, de Dupont de l'Eure et de Lafayette, que Laffitte ne faisait pas lui-même ses discours, que Dupont de l'Eure était seulement un bon homme, et que Lafayette n'était qu'un niais.

Or Laffitte a été l'esprit financier le plus vaste et le plus lucide de notre temps. Le bon sens de Dupont de l'Eure, au point qu'il l'a, serait, comme celui de Phocion, la hache de plus d'un discours. Mais Lafayette n'a été qu'un niais; oh! très niais, je l'avoue; il a cru, comme une foule de niais que nous avons tous été avec lui, aux promesses de la gouvernocratie de juillet.

Il s'est imaginé, le niais! qu'il se rencontrerait des rois qui ne ressembleraient pas à tous les autres rois; que l'on aimerait la liberté, parce que l'on chevroterait du gosier quelque air de bravoure en son honneur; que nous étions re-

venus à l'âge d'or ; qu'on devait laisser flotter les rênes sur le dos du pouvoir, et qu'il saurait bien se brider lui-même. Depuis, quand il vit que l'on continuait à jouer chaque jour la même pièce sur le grand théâtre, et qu'on n'avait fait, pour tout changement de décoration, que de mettre un coq à la place d'un lis, il se repentit, il pleura amèrement, il se frappa la poitrine, et il s'écria : « Pardonnez-moi, mon « Dieu ! pardonnez-moi, mes chers camarades ! j'ai été dupe « et non dupeur ! »

Non dupeur, je le crois bien ; mais c'était trop pour vous, Lafayette, d'avoir été dupe !

Il y a peu d'hommes à qui la Providence ait donné l'occasion et les moyens de régénérer leur patrie et d'y fonder la liberté. Perdre cette occasion, c'est être coupable envers son pays.

Lafayette a commis deux grandes fautes dont la postérité ne l'absoudra pas.

En faisant à Napoléon, après Waterloo, une opposition personnelle de tribune et de cabinet, il divisa nos forces, et il aidait par là, sans le vouloir, au démembrement de la France. Il ne comprit pas, comme le grand Carnot, que Napoléon seul pouvait alors sauver la patrie. Oui, l'indépendance nationale doit tellement remplir l'âme d'un citoyen, que (si l'on peut comparer les petites choses aux grandes) je n'hésiterais pas moi-même, malgré « mes répugnances, » pour parler comme Manuel, à me ranger derrière Louis-Philippe, s'il m'était bien démontré que Louis-Philippe pourrait seul, dans telle circonstance donnée, empêcher l'asservissement et le partage de la France. Car, avant toute liberté, avant toute forme de gouvernement, avant toute organisation sociale et politique, avant tout pouvoir intérieur, avant toute chose, je préfère le salut de la nation !

La seconde faute de Lafayette fut sa faute de juillet.

L'empire était vacant. Lafayette régnait souverainement le troisième jour sur Paris, et Paris régnait sur la France. Trois partis délibéraient : je n'ai pas besoin de les nommer. On sait ce qu'attendaient l'armée, la jeunesse et le peuple. Mais Lafayette se laissa tournoyer entre les mains des orléanistes. On fit jouer devant les yeux du vieillard, les reflets du drapeau tricolore. On lui prit les mains, on les couvrit de baisers. On l'étourdit des mots sonores de 1789, de Jemmapes, de Valmy, de Fleurus, d'Amérique, de liberté, de garde nationale, de monarchie républicaine, citoyenne, bourgeoise, transatlantique, et que sais-je ? Bref, en place de Grève et devant le peuple, on le mit sous le gobelet et on l'escamota.

Lafayette, avec sa candeur d'enfant, ne s'avisa pas qu'il avait affaire à des roués plus roués que ceux de la régence. Quand les patriotes lui confiaient leurs alarmes, Lafayette portait la main à son cœur, et il répondait, sur sa fidélité à la liberté, de la fidélité des autres. Dans son déplorable aveuglement, il laissa tout faire à la majorité de la chambre de 1830 qui n'avait rien fait, et il ne laissa rien faire au peuple qui avait tout fait. Si les patriotes n'avaient pas cru à la parole de Lafayette, qui leur répétait naïvement ce qu'on lui disait, on aurait arrangé les choses d'une toute autre manière, et il ne me serait pas aujourd'hui défendu, de par les lois de septembre, de faire l'histoire de cette autre Journée des Dupes, que personne ne pourrait écrire avec plus de vérité que moi, puisque l'on jouait la pièce dans les coulisses où j'étais, que je les regardais faire, et que seul, je ne jouai point.

« O comédiens! comédiens! s'écria Lafayette, lorsqu'on « l'eut arraché de la scène et mis à la porte ; comédiens, « vous travestissez la liberté ! ce n'est pas celle que j'avais

« rêvée et que j'ai servie, non, ce n'est pas celle-là, je ne la « reconnais plus ! »

Les comédiens de juillet se moquaient bien de ses plaintes. Ils avaient chaussé le cothurne. Ils promenaient sur le théâtre leur épitoge de soie et de pourpre. Ils avaient changé le poignard du carbonarisme contre un bel anneau d'or. Ils récitaient, la couronne au front, de pompeuses déclamations sur le monstre de l'anarchie, et ils se faisaient applaudir de la foule imbécille.

Lafayette manqua, dans ce moment fatal et décisif, de caractère et de génie, et, à tout prendre, il eût mieux valu pour lui et pour nous, qu'il n'y fût pas. Toutefois, son illusion ne dura qu'un jour. Personne ne vit plus tôt et plus loin que lui où l'on nous menait, et il est vrai de dire que l'histoire n'offre pas un second exemple d'une tromperie plus cauteleuse et d'une trahison plus ingrate, commises sur un plus noble vieillard.

Lafayette n'était pas orateur, si l'on entend par oraison ce parlage emphatique et sonore qui étourdit les auditeurs et qui ne laisse que du vent dans leur oreille. C'était une manière de conversation sérieuse et familière, grammaticalement incorrecte si vous voulez, et un peu surabondante, mais coupée d'incises et relevée par des tours heureux. Pas de figures ni d'images colorées, mais le mot propre, le mot juste qui exprime l'idée juste ; pas de mouvements passionnés, mais une parole émue par l'accent de la conviction ; pas de logique forte, pressante, travaillée, mais des raisonnements tout unis, qui s'enchaînaient sans efforts l'un à l'autre, et qui sortaient naturellement de l'exposition des faits.

Il y avait dans les habitudes de sa personne et sur son visage, je ne sais quel mélange de grâce française, de flegme américain et de placidité romaine.

Lorsqu'il montait à la tribune et qu'il disait : « Je suis « républicain, » personne n'était tenté de lui demander : « Mais que dites-vous donc là, monsieur de Lafayette, et « pourquoi le dites-vous ? » Chacun sentait bien que l'ami de Washington ne pouvait ne pas être républicain.

Il avait son franc parler sur les rois de l'Europe, qu'il traitait sans façon de despotes, et comme de puissance à puissance. Il échauffait contre eux, dans sa vaste propagande, tous les foyers de l'insurrection populaire. Il ouvrait aux opprimés de tous les pays sa maison, sa bourse et son cœur.

Il fallait le voir lorsqu'il se raidissait à la tribune contre le lâche abandon des Romagnols et des Polonais. Alors son indignation débordée coulait à longs flots ; sa vertu lui tenait lieu d'éloquence, et sa parole, ordinairement enjouée, s'armait de feux et d'éclairs. Il lui paraissait tout aussi naturel, tout aussi facile de faire passer une révolution que de voter une loi, et il ne s'embarrassait pas que de si peu. Que vous semble, disait-il, si nous renversions cela [1] !

Lafayette avait plus que des idées, il avait des principes, des principes fondamentaux, auxquels il tenait avec une opiniâtreté indéracinable. Il voulait la souveraineté du peuple en théorie et en pratique, et, en effet, c'est là tout.

Mais il ne se souciait pas plus de la tyrannie de tous ou de plusieurs, que de la tyrannie d'un seul. Il mettait le fond avant la forme, la justice avant les lois, les principes avant les gouvernements, et le genre humain avant les nations. Il voulait des minorités libres sous une majorité dominante.

Quand les plus forts caractères plièrent, quand les plus beaux génies passèrent, l'un après l'autre, sous les fourches triomphales de Napoléon, et que la nation, folle de

[1] Historique.

gloire et de conquêtes, courut au-devant de son char, Lafayette résista à l'entraînement de la fortune et des honneurs, sans violence envers autrui et sans débat avec lui-même, par la seule immobilité de ses convictions, comme un rocher qui se tient debout au milieu de l'agitation inconstante des flots.

La passion de l'or qui règne aujourd'hui avec un si tyrannique empire sur les rois eux-mêmes, ne tourmenta pas sa grande âme. La vulgaire ambition d'un trône était trop au-dessous de lui, et tout au plus ce qu'il aurait pu désirer, c'eût été d'être Washington, s'il n'eût pas été Lafayette.

Lafayette éprouvait, même dans sa vieillesse, le besoin des cœurs affectueux, celui d'être aimé par tout le monde. Mais ce noble penchant, si doux à suivre dans la vie privée est presque toujours dangereux dans la vie politique. Un véritable homme d'État doit savoir immoler ses amitiés et sa popularité même à l'intérêt de son pays.

Tant qu'il resta Commandant des gardes nationales du royaume et qu'il marcha quasi de pair avec Louis-Philippe, les camarillaires abritèrent leur peur sous sa renommée, et ils recueillirent ses paroles dans un silence respectueux; mais lorsque après s'en être servi et l'avoir usé, la Cour le congédia avec Dupont de l'Eure, Laffitte et Odilon Barrot, les doctrinaires ne se gênèrent plus, et ils commençaient déjà à passer des chuchottements de l'indifférence aux murmures.

Máis l'Opposition, qui n'a pas la mémoire ingrate des courtisans, lui garda toujours sa vénération, et quand l'auguste vieillard paraissait dans ses assemblées, tous les députés de la gauche se levaient spontanément pour lui rendre hommage [1].

[1] Historique.

La Révolution de juillet a été faite par la jeunesse des écoles, de la bourgeoisie et du peuple, sous la conduite de deux vieillards, Laffitte et Lafayette. Laffitte l'a commencée avec le levier de sa popularité et de son crédit, et Lafayette l'a achevée avec le drapeau tricolore et les baïonnettes de la garde nationale.

Étranges inventions du génie moderne! Le Télescope a peuplé le ciel de mondes et d'étoiles. La Boussole a découvert l'Amérique. La poudre a changé le système de la guerre. Le papier-monnaie a renversé la féodalité par la substitution de la richesse mobilière, commerciale et industrielle, à la richesse et à la supériorité foncières. L'Imprimerie a percé de mille embouchures la trompette de la renommée. La vapeur a remplacé sur terre et sur mer la force motrice des chevaux, de l'eau et du vent. Enfin la Garde nationale a ôté le gouvernement des mains absolues du prince, pour le remettre aux mains du pays. En effet, la Garde nationale de chaque village est maîtresse du village, la Garde nationale de chaque bourg du bourg, la Garde nationale de chaque cité de la cité, et les gardes nationales réunies de tous les villages, de tous les bourgs et de toutes les cités, sont maîtresses de la France. Ce que je dis de la France, je le dirais de toute l'Europe; car on peut prétendre et non sans vérité que, dans tout le reste de l'Europe, aux premiers coups du tocsin universel, les fusils seraient prêts, que les matrices seraient prêtes, que le drapeau serait prêt, et qu'il n'y aurait partout, en quelque sorte, qu'à battre un ban et qu'à nommer des officiers.

Et comme s'il y avait en ceci je ne sais quel dessein de la Providence, il est arrivé que la plus révolutionnaire de toutes les institutions a été inventée et mise en pratique par le plus révolutionnaire de tous les hommes. Oui, Lafayette a été l'homme le plus franchement et le plus résolû-

ment révolutionnaire de notre temps. Il entrait avec feu, avec impétuosité dans toutes les conspirations qui avaient pour but de jeter bas quelque despotisme, et la vie n'était pas pour lui un enjeu de grande importance. Martyr de sa foi politique, il serait monté sur l'échafaud et il aurait présenté sa tête au bourreau, avec la sérénité d'une jeune fille qui, le front couronné de roses, s'endort à la fin d'un banquet.

On assure que, vers le soir de la journée où l'on enterra le général Lamarque, la pensée horrible vint à des conspirateurs de tuer Lafayette dans la voiture où ils le reconduisaient en triomphe, et d'exposer à la manière d'Antoine son cadavre sanglant devant le peuple, pour le soulever; ce qui ayant été raconté à Lafayette, il ne fit qu'en sourire [1], comme s'il eût trouvé cela naturel et le stratagème fort ingénieux!

J'ai l'idée, sans l'affirmer, car qui pourrait l'affirmer ou le contredire, que Lafayette mourant se flattait, dans les derniers bercements de sa pensée, qu'une insurrection populaire pourrait bien éclater sur le passage de ses cendres, raviver la liberté et illustrer ses funérailles!

Il y a des amants fougueux de la démocratie, et il y en a des centaines de milliers, qui seraient on ne peut pas plus aristocrates s'ils étaient nés parmi les aristocrates. On a peine à démêler si ces libéraux-là le sont par dépit ou par conviction, et leur amour de l'égalité n'est souvent que la concupiscence orgueilleuse des priviléges qu'ils n'ont pas. On se tient en garde contre eux, tant il y a eu de mécomptes, et l'on n'a vraiment pas tort. Mais lorsque des grands seigneurs se font démocrates, le peuple les entoure de sa confiance, parce qu'ils l'ont honoré de leur abjuration. Tel fut Lafayette.

[1] Historique.

Il n'avait gardé de la vieille aristocratie, que cette naïveté spirituelle et fine qui est la grâce du discours, et que cette élégante simplicité de manières qui s'est perdue et qu'on ne retrouvera pas. Mais son âme était toute plébéienne. Il aimait le peuple du fond de ses entrailles, comme un père aime ses enfants; prêt, à toute heure du jour ou de la nuit, à se lever, à marcher, à combattre, à souffrir, à vaincre ou à être vaincu, à se sacrifier, à se donner pour lui tout entier avec sa renommée, sa fortune, sa liberté, son sang et sa vie.

Illustre citoyen! contemporain à la fois de nos pères et de nos enfants, placé, comme pour l'ouvrir et pour le fermer, aux deux extrémités de ce demi-siècle héroïque, vous aviez vu périr la révolution de 1789 sous le sabre d'un soldat, et la révolution de 1830 sous le martinet des doctrinaires; et, malgré leur double évanouissement, vous ne vous repentites pas de ce que vous aviez fait pour elles, car vous saviez que chaque chose vient en son temps et que, pour germer et fleurir plus ou moins tard, rien ne se perd de tout le grain qui se sème dans les champs de la démocratie! Vous saviez que toutes les nations, les unes par des chemins droits, les autres par des routes obliques, s'avancent vers leur émancipation, avec l'irrésistibilité du courant qui emporte les eaux de tous les fleuves vers la mer, et vous marchâtes, la tête haute, et l'espoir au cœur, dans les voies de la vérité! Je vous rends grâce, généreux vieillard, de n'avoir pas douté de la souveraineté éternelle des nations, et d'avoir toujours saintement préféré les proscrits à leurs oppresseurs et le peuple à ses tyrans! Quand le voile d'une patriotique mais déplorable illusion tumba de vos yeux et vous montra la génération actuelle avec ses chairs gangrenées et ses langueurs mourantes, vous portâtes votre regard consolé sur la vitalité, la moralité et la

grandeur des générations futures ; vous ne vous laissâtes point surmonter, comme Benjamin Constant, par l'invincible mélancolie du dégoût, et vous fûtes digne de la liberté, parce que vous ne désespérâtes jamais d'elle !

# MAUGUIN.

C'était dans les commencements de la Révolution de juillet. L'Europe ne partageait pas encore bien décidément la franche admiration de Talleyrand pour le Napoléon de la paix. Le château, qui n'a jamais trop su à quel saint se vouer, hésitait entre l'alliance des rois et l'alliance des peuples.

Mauguin n'hésita pas, lui ! Il se sentit pris tout à coup à la tribune de la même fièvre belliqueuse que le général Lamarque. Oh ! qu'il faisait beau les voir, comme feu M. de Malbrouck, s'en aller tous deux en guerre ! Ne les arrêtez pas, les voilà partis. Ils entraînent sur leurs pas et déploient les bataillons de la grande Armée. A leur ordre, Toulon vomit ses flottes pour bloquer Ancône et soulever l'Adriatique, tandis qu'une expédition de nos meilleures troupes, longeant le littoral d'Alger, de Tunis et de Tripoli, ira renouveler sur les plages du Nil les prodiges de

Bonaparte. Le Rhin est franchi, la Belgique s'insurge, Vienne capitule, Cracovie ouvre ses portes, et, grossie des phalanges de la Courlande et de la Bessarabie, la propagande victorieuse se fraie une large voie jusqu'au Tanaïs. Là même arrivé, Mauguin ne se reposait pas, et comme je ne suis ni si bon géographe ni si expert stratégicien que lui, je ne saurais nombrer et je craindrais d'estropier les noms des provinces prusses et russes, valaques et morlaques, dont il parachevait l'invasion. Ils organisaient sur leur chemin, Lamarque et lui, des révolutions et des chutes d'empires. Ils fondaient des États. Ils passaient des traités d'alliance et de commerce. Ils promenaient le drapeau tricolore à la suite de leurs trompettes. Ils appelaient à la liberté les Kalmouks, les Kirguises et les Kurdes, et je ne me souviens pas trop s'ils ne fabriquaient pas aussi de petites Chartes pour tous ces braves barbares, enchantés d'être vaincus [1].

Les dames habituées des tribunes, qui sont toujours, comme on sait, sensibles à la gloire, criaient : Bravo, Lamarque ! bravo, Mauguin ! et elles laissaient discrètement glisser du coin de leurs mouchoirs parfumés, des vers, des lauriers et des fleurs [2].

Moi-même, qui ne m'éblouis guère, j'étais surpris, émerveillé, qu'on pût faire, en si peu de temps et avec de si faibles moyens, des conquêtes si prodigieuses et si rapides. Je n'étais pas vraiment sans crainte pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, et je m'attendais à lire, chaque matin, dans la partie officielle du *Moniteur*, que Lamarque et Mauguin avaient daigné admettre à leur petit lever les députations des nations affranchies par le bonheur de

[1] Voyez les premiers discours de Mauguin, en 1834.

[2] Historique.



leurs armes, et que ces Messieurs leur avaient dit, selon l'usage des conquérants : « Nous recevons toujours avec un « nouveau plaisir l'expression de votre dévouement ; » lorsque le choléra vint tout à coup interrompre le cours de ces oraisons triomphales et frapper inglorieusement l'un de nos Alexandres, lequel, si la fortune eût été juste, n'aurait dû mourir qu'à la tribune, dans l'explosion de sa victoire [1] !

En perdant le général Lamarque, l'avocat Mauguin perdit son emploi de chef d'état-major de la nouvelle grande Armée, et même je dois dire à sa louange qu'il eut assez de désintéressement et de modestie pour ne pas réclamer, malgré ses brillants faits d'armes, son traitement de demi-solde [2].

Bientôt, afin de pouvoir continuer ses expéditions géographiques, Mauguin passa du département de la Guerre au service des Colonies [3], et, lui qui voulait affranchir les Morlaques, ne voulut pas affranchir les Nègres, qui valent bien à peu près les Morlaques. Qu'on dise, après cela, que les avocats n'ont pas de logique !

Mauguin a aussi la prétention, prétention fondée, d'être un très habile diplomate, et même le plus habile de tous. Ne croyez pas que vous lui apprendrez sur ce chapitre, rien qu'il n'ait appris. Il sait par cœur Grotius et Puffendorff. Il a pâli sur les manuscrits des archives de Versailles, Il connaît les traités patents et les clauses additionnelles. Il n'est point de marches et de contre-marches d'armée, dont le secret lui échappe. Il prévoit la destination des flottes, et il vous dira vers quel point du globe elles doivent cingler,

[1] Le général Lamarque mourut du choléra en 1832.

[2] Historique.

[3] En qualité de *délégué*.

avant même que l'amiral ne soit en mer et qu'il n'ait décacheté ses dépêches. Le télégraphe a beau multiplier et croiser en cent façons ses longs bras, ils ne lui dissimuleront rien. Ses communications, vous pouvez l'en croire, lui viennent de bonne source. Il a ses espions rangés le long des frontières, ses journaux, ses correspondances privées, ses intelligences, ses lettres chiffrées, et j'allais dire ses ambassadeurs. Il ne lui manque plus que les fonds secrets pour être tout à fait Ministre des affaires étrangères. Aussi est-ce à ce poste qu'il aspire. Car ne lui parlez pas, à lui légiste, d'être Garde des sceaux. Garde des sceaux! Fi donc! il n'est pas fait pour ce métier-là.

Au surplus, je l'ai déjà dit: mener les affaires Étrangères, c'est la marotte de nos avocats et de nos rois de ce temps-ci. Ils ont tous, avocats et rois, rois et avocats, avocats surtout, la prétention de savoir parfaitement ce qu'on fait chez les autres, mieux que les autres eux-mêmes. Que ne nous mettent-ils un peu plus au fait, ces avocats et ces rois, ces rois et ces avocats, de ce qui se passe chez nous ?

Faut-il donc qu'il y ait dans toutes nos natures françaises, et particulièrement chez les démocrates de naissance, un faible d'aristocratie qui se découvre toujours par quelque endroit? Nos avocats décapuchonnés ne sont pas peu fiers de traiter, d'égal à égal, avec les gens portant couronne. Ils s'imaginent bravement que l'Europe les ouit parler, que l'Europe les regarde, que l'Europe a pour eux la considération la plus distinguée, qu'ils font bien de la peur à l'Europe ou qu'ils lui font bien du plaisir, et qu'il est infiniment plus relevé, plus noble, sans aucune comparaison, de toucher dans la main d'un ambassadeur de Bohême, que dans la main d'un juge de Meaux ou de Péronne.

Je m'imaginais, tant je connais peu les hommes! que Mauguin en se faisant vieux, serait aise de rester un peu

plus au logis. Mais que voulez-vous? le goût de la guerre et des voyages caucasiques l'a repris, et le voilà qui s'est remis en campagne; jadis c'était contre les Cosaques [1] et aujourd'hui c'est avec les Cosaques, et contre qui? Contre l'Angleterre [2]. Pauvre Angleterre, que je la plains!

Décidément Mauguin est l'orateur et le poëte de la politique descriptive. Il s'est constitué, dans le parlement français, le protecteur de la confédération russe. Oh! oh! le voici qui coupe en deux la presqu'île de Sumatra, prend à revers l'Indus, jette à la mer les comptoirs de l'opulente Calcutta, et plonge ses bataillons Gallo-Slaves dans les profondeurs et les gorges du pays des Sikes! Pour moi, je ne doute pas un seul instant que tout ce tapage de stratégie routière ne fasse bien peur à l'Angleterre, et je ne sais trop comment elle pourra s'en démêler : je voudrais seulement que Mauguin, si cela lui est possible, ne tuât pas l'Angleterre d'un seul coup, et je l'en prie et l'en supplie au nom de notre jeune et brave armée qui, l'Angleterre une fois détruite et rasée comme un ponton par Mauguin, n'aurait plus à tirer le moindre coup de fusil, pour s'entretenir la main. Il ne faudrait vraiment pas laisser tout à fait sans occupation le courage de nos enfants. Mais nous sommes sans pitié, sans discrétion, et nous abusons de nos avantages! Nous avons déjà parfaitement nettoyé la question d'Orient. Nous sommes partout triomphants de l'Angleterre, depuis les mers de la Chine jusqu'au détroit de Gibraltar, et nous nous entendons aussi bien en confédérations russes, qu'en colonisations africaines et qu'en bombardements syriaques. Si nous en restions là pour le mo-

[1] Voyez sa campagne de guerre avec le général Lamarque, 1831-1832.

[2] Voyez au *Moniteur* les discours de Mauguin, en 1840.

ment, qu'en dites-vous ? sauf à recommencer à l'ouverture de la session prochaine, une tout aussi belle campagne, que nous mènerions tambour battant cette fois-ci depuis l'huissier qui crie derrière le fauteuil du président Sauzet : Silence, Messieurs ! jusqu'à l'huissier qui se tient auprès du banc des ministres, pour porter leurs billets doux et leurs invitations à diner.

En vérité, Maugnin, s'il n'était pas si grand conquérant, devrait bien être rassasié de tant de gloire, et il me semble qu'après avoir ratifié et scellé avec le sceau de cire verte, le traité d'alliance de la France et de Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies, il ne ferait pas mal de porter son auguste sollicitude sur l'intérieur, où il n'y a pas moins de friches et d'abus à déraciner par la racine que dans les steppes de Novogorod.

Avons-nous assez déraisonné, tous tant que nous sommes de Français dans ce bon pays de France, pendant trois mois et plus, sur l'insurrection des Druses, sur les faveurs de la sultane Validé, sur l'émir Beschir, sur la fidélité et le dévouement inaltérable d'Ibrahim et de son père Méhémet, et sur ces braves et honnêtes détrousseurs de Damas et du Liban ? Nous, honnêtes députés, nous, négociants de toiles, fournisseurs de goudrons pour la marine, avocats de murs mitoyens, professeurs de grammaire, agioteurs de chemins de fer, et juges en jugerie, nous rangions en bataille les escadrons de Soliman-Pacha, absolument comme si nous les eussions passés en revue dans la cour des Tuileries. Nous comptions toutes les batteries de Saint-Jean-d'Acre par le flanc et par le travers, comme nous compterons bientôt les canons de nos aimables bastilles pointés sur nos aimables [1] faubourgs. Nous répétions, mot pour mot, tout ce

[1] Dicton de cour.

que disaient ou que ne disaient pas Méhémet, Kosrew, Reschid, Abdul, la Sultane, Napier, Stopford, Beschir, Ponsomby, l'eunuque noir, le séraskier, l'internonce, le mufti et le capitan, tout, excepté ce qu'aurait dû dire notre cher et féal ambassadeur, monseigneur le comte Alexis Pontois qui ne disait rien, et cela comme si nous eussions été admis en tiers dans la conversation intime de tous ces illustres personnages ! et puis, quand nous eûmes été bien exclus, sans qu'on nous eût donné d'avertissement préalable, bien bafoués sans qu'on nous eût permis la plus petite réplique, et bien battus sans que nous eussions eu le moindre combat, un ministre de ce temps-là, je ne sais plus lequel, car ils changeaient tous les quinze jours, s'en vint me dire à l'oreille, dans un accès de gaieté, que le gouvernement de Sa Majesté très chrétienne le roi des Français, j'en ris encore, ne savait pas le premier mot de ce qui se passait là-bas. Et voilà justement pourquoi nous donnons cent mille francs aux ambassadeurs qui nous représentent si bien par devers le Grand-Turc, et pourquoi, grâce au voyage de Mauguin en Russie, à son traité d'alliance scellé en cire verte, aux informations parfaitement exactes que nous avons recueillies en Orient, et aux grands combats de plume et de langue que nous avons livrés, nous sommes devenus, sur terre et sur mer, si redoutables relativement à l'Angleterre !

Ça va donc déjà très bien, mais ça ira mieux encore lorsque Mauguin sera ministre des affaires Étrangères, car vous verrez que toutes les toques et tous les rabats de la Chambre y feront leur couchée dans cet hôtel de la rue des Capucines ! Il y a conjuration flagrante et main basse de la judicature sur le portefeuille des relations Extérieures. Les avocats, sans quitter leur sac et leur bonnet carré, tirent le canon, mettent les flottes à la voile, griffonnent des

dépêches, expédient des courriers, signent des traités qui ne sont pas de la quadruple Alliance, et font asseoir devant eux, sur la sellette, les généraux d'armée, les ambassadeurs et les rois. L'avocat parle, l'avocat négocie, l'avocat guerroie, l'avocat règne, l'avocat gouverne, l'avocat fait tout et aussi rien ne se fait.

Je dis que rien ne se fait de ce qui serait à faire. Car supposez que de la part de la confédération Mauguin et compagnie, on nous permît d'établir quelques huttes en paille de riz, le long des côtes inhabitées du Coromandel; admettons même que nous gagnassions à l'alliance russe le royaume de Cachemire avec une ou deux ménageries de chèvres du Thibet pour notre Jardin des Plantes et la vice-royauté de Caboul pour Mauguin, nous en serions, n'est-ce pas, bien avancés? Ce qui me touche davantage et ce qui n'occupe guère nos sublimes orateurs, c'est la condition misérable et précaire des laboureurs du centre de la France et des artisans de Paris, de Lyon et de Nantes; c'est la servitude corporelle et spirituelle, c'est la crasse ignorance, c'est l'abâtardissement moral de tant de créatures humaines nées sur la même terre et sous les rayons de la même civilisation que nous; c'est la corruption des abus qui coule à plein flot, c'est la confiscation de nos libertés par l'excès des lois de septembre, après la confiscation de notre argent par l'excès de l'impôt.

Je m'arrête, car aussi bien j'aperçois d'ici Mauguin qui sourit de pitié en nous voyant raser d'aussi près la terre, nous pétris d'un limon si grossier, nous qui manquons de souffle, d'ailes et de ressort, nous qui n'entendons absolument rien aux finesses de la grande politique, à l'alliance combinée de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie avec Mauguin, à ses pérégrinations chez les Mongols, à ses courses géographiques, à ses volées, à ses

bordées, à ses charges à fond à travers les océans et les déserts inconnus de la mappemonde, à ses rafles des possessions anglaises dans l'Inde, et à sa vice-royauté de Caboul!

Si, toutefois, au lieu d'être vice-roi de Caboul, Mauguin s'opiniâtrait à vouloir se mettre sous le bras le portefeuille maroquiné des relations Extérieures, pourquoi ne lui passerait-on pas cette innocente fantaisie? pour moi, j'en fais la proposition formelle au Conseil des ministres, et voici ce que j'aurais à faire valoir au regard de cette candidature.

Mauguin a un vif, un très vif sentiment de la nationalité, une vue nette et prompte des intérêts commerciaux de la France, une aptitude laborieuse et rompue aux affaires, une conversation sémillante et fine et les grandes manières de Cour. Qu'est-ce que ce nom d'ancêtres qui lui manque? Bon! vous vous arrêtez à cela? le nom bourgeois mais illustré de Mauguin n'est pas au-dessous du nom de tant de ducs et pairs qui traînent la qualité de leurs aïeux dans la poussière et dans l'oubli. Il vaut bien, après tout, M. Guizot, qui vaut bien M. Thiers, qui valait bien M. Soult, qui valait bien M. Maison, qui valait bien M. Mortier, qui valait bien M. de Broglie, qui valait bien M, Sébastiani, qui valait bien M. de Polignac. Quant à moi, si je pouvais donner un tour de roue à sa fortune, je le ferais bien volontiers. Mauguin est encore un homme de juillet que la Cour, vous le verrez, usera à son service, en désespoir de cause. Il me tarde de contempler à l'œuvre, l'un après l'autre, tous ces Charlemagnes de la basoche, tous ces bâcleurs de Chartes, tous ces faiseurs de rois, tous ces augustes fondateurs de dynasties. Nous saurons comment ils s'en tireront et s'ils ne s'en tirent pas, alors il faudra bien convenir que toutes les expériences sont

faites, qu'il existe entre certaines choses certaines incompatibilités, et qu'il y a lieu à aviser.

Mauguin a encore une autre manie que celle de la conquête, de la diplomatie et de l'esclavage. Il tient beaucoup à passer, pardon du néologisme, pour un homme *gouvernemental*. Il croit, de la meilleure foi du monde, que la plupart de ses collègues de l'opposition n'entendent rien ou presque rien aux matières d'État; qu'ils ne chérissent, qu'ils ne respectent pas suffisamment la centralisation; qu'ils font trop de petite controverse; qu'ils se noient trop dans les détails, et qu'ils ne sauraient, comme lui, organiser un plan d'administration et mener à bout de vastes desseins.

Thiers (il était alors ministre de je ne sais quel département), pour annuler l'opposition incommode et revêche de Mauguin, avait soin de l'entretenir dans ces idées-là; pareil au reptile tentateur, il s'approchait de Mauguin en rampant: il le contournait, il l'enveloppait, et, se glissant jusqu'à son oreille, il lui sifflait ces mots :

« Comment pouvez-vous, monsieur Mauguin, vivre « avec des gens de l'espèce de ceux que nous combattons, « gens à étroite cervelle? ne voyez-vous donc pas que « vous êtes le seul d'entre eux qui compreniez ce que « c'est que le gouvernement, et quand vous serez assis « à notre place sur ce banc d'angoisse et de douleur, « oh! vous ferez comme nous, monsieur Mauguin! aidez-« nous donc, car en travaillant pour nous qui ne faisons « que vous préparer les voies, vous travailler pour vous « même. »

Mauguin n'a que trop cédé à l'insinuante fourberie de ces louanges, et il ne s'est pas aperçu que, pour obtenir un sourire de Thiers, il s'aliénait l'austère amitié de l'opposition.

Pourquoi? pour désertion de nos principes! non. Pour trahison de notre cause! moins encore. Mais goût du paradoxe, fantaisie de thèse, excentricité d'opposition, indiscipline, vanité et rien de plus.

Disons à sa louange que membre du gouvernement provisoire qui faisait les ministres, il aurait pu se faire ministre lui-même, il ne l'a pas voulu. Il eût été proscrit par Charles X victorieux, et il a montré, à l'hôtel de Grève, qu'il était capable de courage civil. Sa vie politique a été toute parlementaire, elle est pure, et il n'a aucune mauvaise action à se reprocher. Qu'il aime l'égalité par désintéressement ou par orgueil, peu importe, il l'aime. Qu'il défende la centralisation, nous ne l'en blâmerons guère, nous particulièrement. Tous les hommes d'État reconnaissent la nécessité d'un pouvoir fort dans un pays où l'imagination est la faculté dominante, et où elle transporte les esprits, avec une oublieuse facilité, d'un système à un autre. Mauguin aime, d'un patriotique excès, l'indépendance de notre nation qu'il préfère à la liberté même. Il pense que cette nation si mobile et si vive, si chevaleresque et si étourdie, a besoin d'être occupée, d'être éblouie par le spectacle des grandes choses et de se sentir gouvernée. Il n'a pour aucune sorte de dynastie, aucune sorte de tendresse personnelle ni de préjugés. Il y a même, au fond de ses concessions monarchiques, des instincts révolutionnaires, et je crois qu'il s'accommoderait de la république aussi volontiers que de la royauté, pourvu que la république eût de l'unité, de la puissance et de la grandeur.

Chose singulière! après dix-sept années d'exercices parlementaires, Dupin marche aujourd'hui tout seul, Sauzet tout seul, Mauguin tout seul. Or, n'être d'aucun parti, lorsqu'on est au milieu des partis, ou ne pas savoir les conduire lorsqu'on en aurait le talent, c'est n'avoir ni

opinion, ni plan, ni système, ni principes, ni caractère, ni politique, grande ou petite. On peut être, ainsi tourné, un brave citoyen, un ministre, un président, un académicien, un procureur du roi, un orateur, un avocat, un homme aimable; mais on n'est pas un homme d'État. C'est là cependant ce qui les tourmente tous, bâtonniers de l'Ordre et plaideurs. Être homme d'État? Ils le veulent tous et Mauguin plus que les autres.

Du reste, et sous les choses du dehors, toujours parfaitement informé par les consuls, par les agents et par les chargés d'affaires qu'il entretenait à l'étranger, et cela au point que, lorsqu'il montait naguères encore à la tribune et que ce grand diplomate affirmait qu'il en savait long et même plus long que les ministres ne le croyaient et ne l'eussent voulu, qu'il ne dépendait que de lui, en effet, de laisser transpirer un secret d'État, mais qu'on devait comprendre que dans sa position il ne lui était pas permis de s'expliquer davantage, la Chambre se tournait vers moi en souriant et semblait me dire : mon Dieu, Timon, que vous l'avez bien peint!

Mais c'est assez de l'homme politique, peignons l'orateur, allez à la chambre, allez voir, et voir à votre aise cet agréable voyageur.

Vous le reconnaîtrez sans peine. C'est celui qui siége à l'extrémité des bancs de la droite, qui a une figure ouverte, des yeux fins et spirituels, un organe ferme et net, des gestes nobles, une récitation un peu emphatique.

Vous venez de le reconnaître, vous venez de l'entendre; n'est-ce pas qu'il est l'un des trois parleurs d'esprit de la Chambre? Thiers nous éblouit par le prisme de ses facettes, Dupin par ses vives arêtes, et Mauguin par les lueurs soudaines de ses reparties.

Comme il cause bien! Vous êtes de mon avis, n'est-ce

point qu'il cause bien? Il cause aussi bien qu'il parle. Il aime à joûter contre le premier interlocuteur venu. Il se fait le centre des députés qui bourdonnent dans la salle des Conférences, et, ainsi qu'aux succès de tribune, il vise aux succès de couloirs.

N'est-ce pas aussi qu'il est très accort de sa personne, et qu'il a des manières enjouées et liantes? Il captive, il séduit, il est aimable. J'aime Mauguin, quoiqu'il n'en veuille pas convenir, apparemment parce qu'il lui semble que lorsqu'on aime les gens, on ne saurait en dire trop de bien. Mais c'est là les flatter et non pas les aimer, et moi, j'aime assez Mauguin, assez véritablement pour dire de lui tout ce que j'en pense : du bien et du mal, et certes, plus de bien que de mal, et je continue :

Il n'est pas aussi long, aussi diffus, aussi avocat que les autres avocats. Sans doute, il gâte quelquefois sa diction en voulant trop la soigner, mais sa phraséologie est plus déclamatoire dans le ton que dans les mots, dans l'accentuation que dans les idées. On peut surtout lui reprocher de préméditer ses effets oratoires, de laisser transparaître la trame de son discours et de ne pas s'abandonner assez à la nature. Du reste, il est précis dans ses exordes; il dresse bien les différentes thèses de son sujet; il les suit, il les pousse avec vigueur dans toutes leurs directions, et sa manière est savante et travaillée. Il est, par-dessus tout, habile.

Mauguin, par sa longue pratique du barreau, par la spécialité de ses études, par la trempe brillante et souple de son esprit, est propre à jeter de vives lumières sur toutes les questions de droit civil et criminel, de commerce, de douanes et de finances, et il sera, quand il le voudra, l'un des députés les plus utiles de la Chambre, comme il en est déjà l'un des plus diserts.

J'aime cette comparaison de Mauguin, car elle est belle : « Les lumières sont comme les fluides qui pèsent sur leurs « bords. Elles cherchent toujours à s'étendre. »

Quelquefois, lorsqu'il s'anime, et que, chez lui, le naturel l'emporte sur l'art, il cesse d'être rhéteur, il devient orateur, il s'élève jusqu'à la plus haute éloquence. Alors il fait frémir, pâlir et pleurer sur les déchirements de la Pologne expirante. Il crie du fond de son cœur, il soupire, il se trouble, il vous émeut. Mais ces effusions de l'âme ne sont pas communes chez Mauguin, et elles n'échappent guère qu'à des orateurs plus vrais, plus fougueux et plus irréguliers. Mauguin est trop maître de lui-même pour trouver le pathétique, qui ne se rencontre que lorsqu'on ne le cherche pas. Mais il manie, avec un avantage décidé, le sarcasme poignant et l'ironie à lame fine.

C'est un rude interpellateur que Mauguin. Il est fécond, ingénieux, hardi, pressant. Il ne se laisse intimider ni par les ricanements, ni par les murmures. Il se refroidit de la colère de ses adversaires.

Je l'ai vu beau, lorsque, du haut de la tribune, il luttait contre Casimir Périer, son redoutable ennemi. Le ministre, épuisé, hors d'haleine, lançait sur la tribune les éclairs de son œil de feu. Il bondissait sur son banc ; il brisait entre ses dents des exclamations entrecoupées de menaces. Mauguin, du coin de sa lèvre souriante, lui décochait de ces traits qui ne font pas jaillir le sang, mais qui frémissent sous l'épiderme. Il voltigeait autour du ministre et se posait en quelque sorte sur son front, comme le taon qui pique un taureau mugissant. Il entrait dans ses naseaux, et Casimir Périer écumait, frappait du pied l'arène, se débattait sous lui et demandait grâce.

Résumons l'homme.

Mauvais politique, par insouciance de conviction plutôt

que par faiblesse de caractère, mais excellent orateur, quelquefois à l'égal des plus grands; par intervalles, éloquent; toujours plein, lucide, concis, ferme, incisif; esprit à ressources, étendu, pénétrant, flexible; serein dans l'orage, maître de ses passions, moins pour les réprimer que pour les conduire, et ne suspendant ses impatiences que pour mieux affiler et relancer les traits amortis qu'on lui jette; homme de grâce et de séduction, et qu'on ne peut, pour tout dire en un mot, aimer fortement ni haïr.

# LAFFITTE.

Y a-t-il eu un ministre qui soit entré dans les affaires avec plus de dévouement et de sincérité, et qui en soit sorti avec un cœur plus français et des mains plus pures? Combien, rois et particuliers, n'ont-il pas abusé de la facilité de ce bon et aimable caractère? Quel organe flatteur! Quelle verve de causerie! Quelle fluidité variée, abondante, limpide, spirituelle! Quel enthousiasme naïf de jeune homme pour ce qui était beau et bon, juste et vrai! Comme il unissait bien aux grâces de la cour, lorsque la cour avait des grâces, la simplicité et la bonhomie d'un négociant! Ne valait-il pas mieux cent fois entendre Laffitte et Dupont, si substantiels, si pleins, si lucides, que tant de rhéteurs bavards et tant d'avocats de province qui tirent leur montre et discourent à l'heure, et qui oublient que la parole n'a pas été donnée à l'homme pour ne fabriquer que des mots, mais pour exprimer des idées?

La vie privée de Laffitte a été un cours de morale en ac-

tion. Sa vie publique a été un cours de politique à l'usage des peuples qui, pouvant se conduire eux-mêmes, s'attellent, le dos écrasé, au lourd char d'un roi.

Laffitte avait le génie financier, plus rare que le génie oratoire. Il avait résolu les problèmes de la conversion des rentes, des banques et de l'amortissement, avec une propriété de termes qui parait la science sans la cacher. Ses discours sur l'ensemble du budget sont des modèles d'exposition théorique, et ses discussions sont des modèles du genre délibératif appliqué au maniement des chiffres. Sous la Restauration, il a fondé le crédit public, et il a depuis fondé le crédit privé, ne voulant pas qu'il se passât un seul jour de sa belle vie qui fût perdu pour son pays.

Le fond du caractère de Laffitte était républicain, non pas qu'il crût à la possibilité actuelle de cette forme de gouvernement, mais il pensait avec Lafayette, Châteaubriand, Arago, Dupont de l'Eure et s'il m'est permis d'ajouter avec moi, que les Européens y gravitent, et qu'elle sera un jour la plus haute expression de la civilisation la plus avancée.

Cette âme si douce et qu'on pourrait croire faible, résistait et se fortifiait dans les vives et pressantes conjonctures. Alors Laffitte luttait courageusement contre les périls, il les abordait avec énergie, et il les surmontait par sa décision.

L'ingratitude, d'où qu'elle partît, soulevait ses nobles dégoûts, et l'oppression de la liberté, de quelque prétexte qu'elle se couvrît, allumait son indignation. Il lui échappait alors à la tribune de ces mots qu'il semble qu'un donneur de couronnes comme lui, qu'un fondateur de dynastie comme lui, puisse seul dire hardiment et impunément, et le ministre interpellé d'entendre ou de répondre, ne savait plus que rougir et baisser les yeux.

Laffitte a supporté ses revers avec la même sérénité que sa fortune, et il lui a été donné de faire des ingrats dans les plus bas et dans les plus hauts lieux. Aucun homme de notre temps n'a été plus magnifique. Car, après avoir ouvert sa maison à tous les proscrits et sa bourse à tous les malheureux, il a fini par octroyer un sceptre. Qui présidait la Chambre des députés le 29 juillet? Qui était l'âme, le chef, le meneur du Palais-Royal? Qui a poussé, décidé Lafayette, Lafayette étranger et plutôt hostile que favorable aux d'Orléans? Qui a rapproché le palais Bourbon de l'Hôtel-de-Ville? Qui a, en un mot, conduit et terminé toute l'affaire, si ce n'est Laffitte? Oui, c'est Laffitte qui a ramassé la couronne de France, gisante à terre entre deux pavés, et qui l'a mise sur le front de Louis-Philippe.

Moi, Timon, qui ne me suis jamais senti de tempérament, de même que mes vigoureux compagnons, à pouvoir engendrer un roi, j'assistais, comme un amateur plutôt que comme un législateur, à la séance secrète du 29 juillet, où les destinées de la France se décidèrent, en trois minutes, selon l'usage des révolutionnaires gaulois, lesquels, on le sait, vont pas mal vite en besogne. Seulement, ce qui est assez rare dans ce pays-ci, j'avais la tête à moi, et je n'étais pas dans le travail de l'enfantement comme les trente-six pères de la patrie qui m'entouraient. J'ai donc su mieux qu'eux, beaucoup mieux que Laffitte lui-même qui nous présidait, ce que Laffitte faisait et surtout ce qu'il était en puissance de faire, et j'ai vu dans cet instant solennel, la future royauté osciller sur la pointe d'une aiguille.

S'il m'était permis de discuter un homme, comme il m'est permis de discuter Dieu ! Si j'habitais un pays où véritablement la liberté de la presse existât ! mais les lois de septembre m'arrêtent au moment que j'allais peindre..

Des trois personnes qui créèrent et soutinrent par leur patriotisme, leur crédit et leur vertu, le jeune et révolutionnaire établissement de juillet, il ne reste plus que Dupont de l'Eure.

Dupont de l'Eure, espèce de Romain, mais des meilleurs temps de la vieille Rome; honnête sans ostentation et sans pruderie; républicain par ses principes, par ses mœurs, par son caractère et par ses vertus; autre paysan du Danube, simple, franc, brusque jusqu'à la rudesse, incommode aux flatteurs, plaidant à la cour et dans un sénat corrompu, la cause de l'épargne et de l'égalité; jugement à visière droite et qui ne se laisse pas arrêter sur son chemin par les belles phrases, le sophisme des parades et l'hypocrisie des protestations; esprit qui brille à un aussi haut point par l'exquis de son bon sens, que d'autres par l'éclat de leur éloquence; personnage rare en tous les temps, en un temps surtout où les apostats de l'honneur et de la liberté marchent effrontément dans le mépris, et posent eux-mêmes sur leurs fronts des couronnes d'or; homme enfin à qui il n'aura manqué, pour que sa vertu eût je ne sais quoi de parfait et d'achevé, qu'un peu de proscription, que cependant je ne lui souhaite pas.

## ODILON-BARROT.

Odilon-Barrot n'a pas, comme Mauguin, l'une de ces figures mobiles et ondoyantes qui tournent sans cesse sur elles-mêmes, et qui, reflétant l'ombre et la lumière, la force et la grâce, plaisent, lorsqu'elles sont peintes, par la variété des ornements et par la vivacité hardie des traits et de la couleur.

Odilon-Barrot a plutôt la sagesse imposante et composée du philosophe, que les caprices et la fougue brillante des improvisateurs.

Sa raison, comme un fruit précoce mais sain, a mûri avant l'âge. Il était, à vingt-quatre ans, avocat aux Conseils et à la Cour de cassation. Nicod était le dialecticien de sa compagnie, Odilon-Barrot en était l'orateur.

Moitié homme de palais, moitié homme politique, Odilon-Barrot avait déjà placé son nom, sous la Restauration, à côté des noms célèbres de l'Opposition, et la liberté le comptait avec orgueil parmi ses défenseurs.

Odilon-Barrot étudie peu et lit peu, il médite. Son esprit

n'a d'activité et ne veille que dans les hautes régions de la pensée. Ministre, il languit et se laisserait surprendre dans l'application. Il serait plus propre à diriger qu'à exécuter, et il excellerait moins dans l'action que dans le conseil. Il négligerait les détails et le courant des affaires, non pas qu'il y fût impropre, mais il y serait inattentif.

Il répand sa fécondation sur un sujet plus qu'il ne l'en tire. Il n'en cueille que la fleur, il n'en touche que les sommités. Il réfléchit plutôt qu'il n'observe.

Ce qui le frappe d'abord dans un sujet, c'est l'ensemble, et cette manière d'envisager les choses lui vient de l'aptitude particulière de son esprit, de l'exercice de la tribune et des procédés de son ancien métier d'avocat à la Cour de cassation. Personne ne sait mieux que lui abstraire et résumer une théorie, et je regarde Odilon-Barrot comme le premier généralisateur de la Chambre [1]. Il possède même cette faculté à un plus haut degré que Guizot, qui ne l'exerce que sur certains points donnés de philosophie et de politique, tandis qu'Odilon-Barrot improvise ses généralisations avec une remarquable puissance, sur la première question venue. Tous deux sont dogmatiques comme les théoriciens. Tous deux affirmatifs, mais Guizot davantage; car Guizot doute moins qu'Odilon-Barrot. Il prend plus vite son parti, et il mène une résolution tout droit à son but avec le vif et le roide de son caractère.

Odilon-Barrot est honnête homme, qualité que j'ai honte de louer et que cependant il faut bien que je loue, puisqu'elle est si rare. Pas meneur, pas intrigant et guère ambitieux. Sa réputation politique est belle et sans tache, et sa parole est toujours prête pour les causes généreuses, toujours au service des opprimés.

1 Voyez sa belle discussion sur la loi du Conseil d'État.

Odilon-Barrot a de la popularité électorale, mais il n'a pas de popularité populaire. Toutefois, il nous paraît bien difficile qu'Odilon-Barrot ne soit pas intérieurement radical par sentiment de l'égalité, par expérience de la monarchie, par conscience de sa dignité d'homme, par prévoyance de l'avenir. Comment fait-il donc, même à la tribune, des professions de foi dynastiques assez inutiles? L'on prétend expliquer cela en disant qu'Odilon-Barrot éprouve pour la personne de Louis-Philippe une sorte d'inclination indéfinissable qui le captive et le retient. Mais nous sommes bien sûrs qu'Odilon-Barrot n'aime pas Louis-Philippe *quand même,* à la façon de ses domestiques bariolés de soie et d'or, et qu'il n'hésiterait pas un seul instant, s'il fallait opter entre la patrie et les Ordonnances d'un autre juillet.

Odilon-Barrot a une physionomie belle et méditative. Son front vaste et développé annonce la force de sa pensée. Son organe est plein et sonore, et sa parole est singulièrement grave. Il a dans sa mise un peu de recherche, qui ne lui messied pas. Sa pose a de la dignité sans être théâtrale, et ses gestes ont une simplicité noble.

Lorsqu'il parle, il anime, il accentue, il échauffe, il colore son expression, qui est froide et terne lorsqu'il écrit. Sa discussion est solide et savante, forte de moyens, suffisamment ornée et toujours dominée par sa haute raison. Il s'attache moins volontiers, dans une cause, au point de fait qu'au point de droit. Il le prend, le creuse, le retourne, et il en tire tout ce qu'il renferme d'aperçus neufs et de considérations larges et saillantes.

Sa méthode, toutefois, n'est pas sans défaut. Il s'embarrasse assez souvent parmi les lenteurs de son exorde. Il s'égare aussi dans l'étendue de ses pensées, et il renoue péniblement leur fil lorsqu'il se brise. De même, il ne précipite pas assez vite ses harangues vers leur fin. Peut-être, au sur

plus, cela me choque-t-il plus qu'un autre, parce que j'aime par-dessus tout les discours substantiels et serrés. Je dois convenir cependant qu'Odilon-Barrot est plus abondant que diffus, et il y a du plaisir à aller avec lui à la chasse des idées, tandis que les rhéteurs vulgaires ne poursuivent et n'abattent que des phrases.

Odilon-Barrot est plus raisonneur qu'ingénieux, plus dédaigneux qu'amer, plus tempéré que véhément. Son regard ne jette pas assez de flamme. On ne sent pas assez sa poitrine se soulever et son cœur bondir contre l'oppression de l'arbitraire. Trop souvent sa vigueur s'affaisse et tombe, et son arme lui est lourde avant la fin du combat.

Maître de ses passions et de sa parole, il calme en lui et autour de lui, la colère des centres et les soulèvements orageux de la gauche. Il prépare, il couvre la retraite, dans les pas difficiles, avec l'habileté d'un stratégiste consommé; c'est le Fabius Cunctator de l'Opposition.

Malheureusement, cette tactique de temporisation, lorsqu'elle est trop souvent répétée, amollit les courages parlementaires qui ne sont pas déjà bien osés. Le rôle de l'Opposition n'est pas de se cacher derrière les bagages de l'ambulance, mais de se porter vivement au front de bataille. Quand le peuple ne voit pas ses défenseurs monter sur la brèche et faire feu, il s'attiédit, bâille, se détourne et s'en va à d'autres spectacles.

Les orateurs sont les enfants gâtés de la presse, et comme les enfants gâtés battent leur nourrice, les orateurs font à la tribune bon marché de la presse. C'est bien aussi la faute de celle-ci, tant opposante que ministérielle, car vous la voyez se récrier à chaque mot qui tombe de la bouche de ses héros parlementaires, et les recueillir bien précieusement dans ses linges les plus fins, pour autant de reliques vénérables et saintes. Il n'y a peut-être pas un seul de nos

orateurs dynastiques ou ministériels à qui l'on n'ait répété cent fois qu'il était beau, sublime, admirable, et qui, tout enfumé de louanges, ne se croie en effet une petite merveille d'éloquence, allant de pair à pair avec Démosthène.

Étonnez-vous maintenant s'il prend à ces messieurs des bouffées de vanité incroyables, et si la tête leur tourne sous le vent de ces adorations. Moi-même, malgré cette misanthropie un peu noire qu'on me reproche, j'ai donné, je donne encore au moment où je parle, dans ce travers de la presse et j'ai trop modéré la fougue et le feu de mes pinceaux. A la vérité, ce ne serait qu'un petit mal d'exalter le mérite oratoire de nos discoureurs, ce serait tout au plus une faute de goût. Mais il y a quelque chose de plus grave dans ces sortes d'engouements; en effet, nous avons vu de si miraculeux retours d'opinion, qu'on ne saurait trop se tenir en garde contre la probité politique des plus illustres de nos parlementaires. On doit toujours craindre qu'ils ne cherchent à s'accommoder avec le Ciel, et qu'ils ne nous fournissent, à l'exemple de Thiers, l'édification de les voir un jour invoquer à deux genoux la divine Providence. Il faut donc leur serrer le mors fort près de la bouche et ne pas leur ménager les coups d'éperon, lorsqu'ils s'arrêtent et faiblissent sur leurs jambes en beau chemin, ni même les coups de fouet, lorsqu'ils donnent des ruades à la liberté.

C'est un malheur pour Odilon-Barrot de n'avoir pas auprès de lui un seul ami, c'est-à-dire un seul homme qui lui dise la vérité. On nous le gâtera à force de révérer son éloquence et ses vertus. On lui en souffle tant qu'il en sera bientôt enflé et boursoufflé. On ira jusqu'à lui faire accroire que les conséquences qu'il demande, s'accordent toujours exactement avec les principes qu'il n'a point, que ses vagues théories ne s'évaporent pas en nuages, et que sa modéra-

tion ne tombe jamis dans les langueurs de l'impuissance.

Qui ne se souvient de l'Opposition de quinze ans? Rare mais serrée, la nuit, le jour, elle veillait, s'armait, marchait, combattait. Elle n'attendait pas que le péril vînt au-devant d'elle, elle courait au-devant de lui. Un ministre n'avait pas achevé de violer le domicile du citoyen le plus obscur, qu'il était pris sur le fait, dans le flagrant délit, et interpellé. Une liberté, si petite qu'elle fût, n'était pas menacée, qu'elle était déjà couverte. Un acte arbitraire était à peine commis par le pouvoir, qu'il était déjà dénoncé par l'Opposition. Un trait patriotique, un dévouement libéral, était à peine connu, qu'il recevait sa couronne populaire. Tous les députés de la gauche étaient solidaires de pensées, de doctrines, de votes et d'action. C'était le bon temps du parti, le temps de la jeunesse et de l'espérance!

Mais, depuis la Révolution de juillet et dans les premières législatures, l'Opposition dynastique a marché divisée sous des chefs mal unis. Elle ignorait ce qu'elle voulait et où elle allait. Elle avait plutôt des dégoûts que des espérances, et des répugnances que des principes. Elle était débordée par l'Opposition des publicistes dont la brillante étoile s'est levée au milieu des brouillards du soir, et va bientôt guider les nouvelles générations vers de nouveaux rivages. Gênée dans son cercle bourgeois, elle ne se ranimait, elle ne se rafraîchissait plus aux sources de l'inspiration populaire. On eût dit qu'elle portait sur son front la tache de son péché originel, de cette grande usurpation qu'elle avait commise en 1830 sur la souveraineté du peuple, et que, désespérée, repentante, lasse des autres et d'elle-même, elle voulait cacher à tous les yeux et traîner dans la solitude ses remords et sa douleur.

Elle ne savait pas même jusqu'où elle s'avançait vers les centres dont le tiers-parti lui barrait le chemin, ni où

elle s'arrêtait vers l'extrême gauche. Elle ne pouvait, elle ne savait ni se définir elle-même, ni se compter, ni se conduire, ni se faire conduire, ni où elle planterait son drapeau, ni sous quel pavillon elle se reposerait, ni quel était le mot d'ordre, ni quel jour on donnerait la bataille, ni pour quelle cause, ni qui commanderait. Avait-elle deux chefs? N'en avait-elle qu'un? Était-ce Odilon-Barrot? Était-ce Mauguin? Si Odilon-Barrot voulait prendre le commandement, Mauguin dépité, comme un autre Achille, boudait dans sa tente, livrant les Grecs aux flèches d'Hector et au courroux des dieux. Nulle réunion, nulle combinaison, nul plan, nul système. Odilon-Barrot était trop absorbé dans ses rêvasseries politiques pour discipliner ses troupes. Mauguin était trop aventureux pour qu'elles se confiassent au caprice de ses destins. L'un était trop abstrait, l'autre trop léger. Ils ne voulaient pas être soldats, ils ne savaient pas être chefs.

L'Opposition dynastique agissait avec une lenteur de mouvements, une circonspection de périphrases et une surabondance de précautions académiques, qui ne vont pas au caractère français. On était toujours tenté de dire à ses orateurs : Au fait! au fait! arrivez au fait!

Elle n'attaquait pas, elle résistait; elle dissertait et n'argumentait point; elle complimentait le ministère sur ses bonnes intentions, tandis qu'il péchait encore plus par l'intention que par le fait; elle débutait par le courroux pour finir par le dégoût; elle s'arrêtait au milieu des conséquences, de peur du principe; elle ne disait pas d'une institution fausse qu'elle était fausse, mais qu'elle était mal appliquée; elle voulait d'une monarchie sans les conditions de la monarchie, et elle demandait ce que la république seule peut donner, tout en se défendant de vouloir la république. Les forts se fâchaient de son peu d'énergie.

Les faibles, eux-mêmes, craignaient, en s'appuyant sur elle, qu'elle ne fléchit sous eux. Sa temporisation n'était que de l'inertie, et sa modération n'était que de la pusillanimité.

Comme elle ne savait pas elle-même ce qu'elle voulait, les patriotes du dehors ne savaient pas ce qu'ils devaient vouloir. Chaque session se passait à entendre des discours fort beaux, peu concluants, à trois semaines de là enterrés dans l'oubli. Qui s'en souvient, et que disaient-ils?

Vous avez vu ces herbes arides qui poussaient dans les fentes d'un mur; il est bon qu'elles soient un peu agitées par le vent pour que leurs filaments s'affermissent. Il en est de même du ministère; les molles et bruissantes attaques de l'Opposition, au lieu de l'ébranler, l'enracinent.

Un autre reproche que j'adresserai à l'Opposition dynastique, et celui-ci est plus grave, c'est de ne s'occuper ni de l'instruction ni de la moralisation du peuple. De la phraséologie constitutionnelle elle en dépensera, en Chambre, tant qu'on voudra, mais d'écus et de temps au dehors, point. On ne la voit à la tête d'aucun établissement intellectuel. Elle ne dirige rien, ne centralise rien, ne vivifie rien. La session close, chacun d'eux prend sa volée vers le clocher de son endroit, rentre dans son nid et s'y blottit chaud et reposé, jusqu'à la saison des orages parlementaires.

Le beau langage est assurément une très belle chose, mais les bonnes actions sont encore mieux. Le peuple se dit : « L'Opposition dynastique ne croit pas que nous va-
« lions la peine qu'on nous confie, à nous pauvres et stu-
« pides hères, le droit d'élire et d'être élu. Elle ne se dé-
« voue pas non plus à nous soulager et à nous instruire,
« et alors à quoi nous sert l'Opposition? Que nous importe
« à nous, s'il y a un roi, qui règnera de Pierre ou de Jac-

« ques, puisque nous n'avons aucune prétention à régner?
« Que nous importe à nous qui sera ministre, puisque
« nous n'avons aucune prétention à être ministre? Ça été
« sans doute un grand bonheur pour l'Opposition dynas-
« tique, puisqu'elle le dit, qu'il y ait eu une révolution de
« juillet, mais pour nous, jusqu'ici du moins, nous ne nous
« en apercevons guère. »

L'Opposition radicale, je suis assez franc pour l'avouer, mérite une bonne partie des mêmes reproches. Que faisons-nous pour le peuple, tout en parlant sans cesse du peuple? Rien, pas la moitié, du moins, de ce que nous pourrions faire, de ce que nous devrions faire pour lui.

Je me suis demandé souvent, non pas pourquoi je ne partagerais pas les opinions d'Odilon-Barrot, mais pourquoi il ne partagerait pas les miennes. Si je tenais Odilon-Barrot dans un coin du confessionnal, je suis sûr qu'entre ma pensée et sa pensée, il n'y aurait pas l'épaisseur d'un cheveu. Mais, hors du confessionnal, ce n'est plus la même chose. Odilon-Barrot, comme tant d'autres grands et sincères libéraux, a commencé par servir ce gouvernement qui depuis..... Or, il y a certains précédents qui expliquent certains ménagements, et qui vous placent, malgré vous, dans des situations inconséquentes d'où, une fois entrés et quoi que vous fassiez, vous ne pouvez plus sortir. Mais nous, qui avons eu le bonheur de ne pas accepter les grosses faveurs et les gros emplois qu'on nous jetait à la tête; nous qui n'avons pas été souillés des attouchements impurs du ministère, nous ne sommes pas disposés, pour notre compte particulier, à continuer la comédie des quinze ans. Nous savons que les gens disent, les uns que nous sommes un maladroit et les autres que nous sommes une franche dupe; ceux-ci que nous sommes un ambitieux, ambitieux de quoi? Et ceux-là un utopiste, un carliste, un anar-

chiste, un agrairiste et tout ce que vous voudrez. Avec quelques mouches et un peu de fard sur les deux joues, nous pourrions obtenir à la fois les bonnes grâces des hommes indépendants et les caresses du pouvoir. Mais nous jouerions un indigne rôle, que certes nous ne jouerons pas.

Nous savons très bien que nous ne devons nous attendre qu'à être conspué, moqué, sifflé, persifflé, calomnié, nous n'allons pas jusqu'à dire martyrisé pour l'amour de la liberté, et, ce qu'il y a de pis que les persifflages et les calomnies, à être méconnu des patriotes soupçonneux [1], et incompris des ignorants. Mais il y a une si grande puissance d'attrait dans la vérité, il y a une satisfaction de conscience si noble et si pure à défendre la cause de la vérité, que les plus grands sacrifices, si on nous les demandait, nous paraîtraient de bien légers sacrifices, et que toutes les joies du monde n'ont rien de comparable à cette joie-là !

La différence qu'il y a entre Odilon-Barrot et nous, c'est que nous voulons les conséquenses de notre principe, au lieu qu'il ne veut pas le principe de ses conséquences. Une autre différence, c'est qu'il ne veut pas de nous, et que nous, au contraire, nous voulons de lui. Nous en voulons pour voir enfin résoudre cet insoluble problème d'une monarchie qui danserait sur la corde sans balancier.

C'est un regret, un regret de cœur pour moi particulièrement qui l'estime et qui l'aime, et il le sait bien, et depuis vingt-cinq ans, de ne pouvoir être avec lui, et de me voir obligé peut-être quelque jour, à être contre lui ; ce qui fait que par patriotisme, je désire qu'il arrive au pouvoir et que, par affection, des deux mains je le retiendrais.

J'honore Odilon-Barrot, mais je le plains. Je le plains

[1] Ainsi, Timon prophétisait déjà en 1836 ce qui devait lui arriver en 1846. *(Note de l'Éditeur.)*

et je le blâme; car il n'est pas comme moi, comme tant d'autres, maître de son individualité politique. Il est plus qu'une personne, il est aujourd'hui, dans la chambre et dans la nation, la tête d'une opinion collective, le représentant de la bourgeoisie libérale, le chef avoué et incontestable d'un parti nombreux et puissant. Odilon-Barrot guide au combat la plus nombreuse phalange de la chambre. Le reste n'est que soldats de rencontre, agrégations fortuites, bataillons accidentels, officiers sans troupes, tirailleurs, guérillas, aventuriers et mercenaires. Mais à force de dire à ses gens d'être bien raisonnables, bien sages, de ne pas fourbir leurs armes, de ne pas faire trop de bruit, d'attendre, d'attendre toujours, et d'attendre encore, Odilon-Barrot les a rendus précautionneux, traînards de la jambe et presque trembleurs. Il a si bien rogné les ailes à l'Opposition dynastique, de peur apparemment qu'elle ne s'échappât, qu'elle ne peut plus ni voler ni même marcher. Il a tellement châtré les organes de sa virilité, qu'elle est comme un vieillard, tombée dans la caducité de l'impuissance.

Au lieu de renvoyer à ses adversaires flèche pour flèche, elle se contente très chrétiennement d'étancher son sang et de poser des appareils sur sa blessure. Au lieu de couler toujours dans le même lit et de garder son nom, elle s'est mêlée avec d'autres fleuves venus d'autres sources, de manière à ce qu'on ne puisse plus reconnaître ni sa pente, ni son eau; elle n'a plus d'individualité propre et distincte; elle va et vient comme un corps fluctuosé, d'un rivage à l'autre; elle éclate et se dissipe; elle s'étend et se replie; elle n'a plus de limites, parce qu'elle n'a plus d'empire, et qu'elle transfère son territoire et son drapeau où le caprice des vents la porte et la retient; elle est alliée à qui veut d'elle, mais sous la condition bizarre de ne jamais profiter de la victoire; elle prête à qui veut lui emprunter,

mais à la charge qu'on ne lui rendra pas; elle donne et ne reçoit jamais; elle s'enchaîne à des partis qui restent libres d'elle; elle assume tous les devoirs sans revendiquer les droits, toutes les charges sans jouir des bénéfices; elle a peur de ses ennemis, au point de ne pas les regarder en face; elle a peur d'elle-même, au point de ne pas se compter; elle prend ses illusions pour des sentiments, et ses sentiments pour des maximes; elle est polie et courtoise, mais elle est dupe; elle est honnête, désintéressée, vertueuse, éloquente, mais elle n'est pas habile; elle fait les affaires du pouvoir, mais elle ne fait pas celles de la France.

Ne vaudrait-il pas mieux laisser les égouts de la corruption se dégorger, sans se mêler à leurs fanges, répudier des conjonctions adultères et déshonorantes, se serrer autour de son drapeau, combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour l'éternelle vérité des principes, et dire comme François Ier, en rendant son épée : « Tout est perdu, fors « l'honneur? »

Mais c'est que l'Opposition dynastique n'en serait pas réduite là, et que rien ne serait perdu pour elle, ni l'honneur, ni le reste.

J'insiste, parce que cette anomalie est le trait le plus caractéristique de la physionomie d'Odilon-Barrot; on ne vit jamais tant de force et tant de faiblesse, tant de combats avec une si grosse troupe et si peu de victoires, tant de discours et si peu d'action, tant de bruit et si peu d'effet. A quoi ou à qui s'en prendre : A la fatalité? au vice du principe? au défaut de tactique? à la couleur du drapeau? aux soldats ou au général? Que veut-on de plus cependant, et quand sera-t-on mieux servi? Je ne crois pas exagérer en disant qu'à l'heure où j'écris, Odilon-Barrot, avec des élections libres, serait, s'il le voulait,

nommé député dans deux cents colléges. Tant il est l'expression, la formule, la vérité vraie du monopole bourgeois!

Situation sans exemple dans nos annales! fortune inouïe et qui semble lui être venue en dormant! mais aussi, responsabilité plus grande que celle d'aucun ministre, et dont il devra compte un jour à son pays. N'entend-il pas déjà la France électorale lui crier : « Varus, rends-moi mes « légions! »

C'est pourtant dommage! quelle belle et brave troupe vous aviez à conduire, et où ne vous aurait-elle pas mené, Varus, si vous aviez su éviter les défilés et les gorges de la Germanie? Quels vaillants soldats! Mais puisqu'ils défilent devant moi, pourquoi n'en ferais-je pas, à la hâte, le dénombrement ?

C'est vous, d'abord, célèbre avocat de la Gironde, effroi des doctrinaires, mort et couché tout de votre long dans le suaire du 29 octobre, mais qui ne demanderiez pas mieux que de ressusciter ministériellement avant le jugement dernier. Vous aviez commencé, si je m'en souviens, par être l'aide de camp d'Odilon-Barrot; vous alliez, les jours de bataille, porter les ordres de votre général, et vous caracoliez sur les ailes de l'Opposition dynastique; vous souteniez les troupes fatiguées et vous protégiez leur retraite; vous étiez le colonel de la grosse cavalerie [1].

C'est vous aussi, Bordelais aux yeux pleins de feu, à la figure pâle et contemplative. Combien n'y a-t-il pas du girondin dans la pompe et le coloris de votre langage? Vous faites parler votre cœur avec une religieuse abondance et les mots sacrés de patrie, de conscience, de vertu s'échappent onctueusement de vos lèvres. On voit que vous

[1] Dufaure.

vous bercez avec complaisance dans le vague de ces grandes et flatteuses images, et que vous aimez à vous enivrer du son de vos propres paroles. Je crains qu'il n'y ait plus d'imagination et de tendresse d'âme dans votre talent, que de logique. Mais vous possédez je ne sais quoi de candide qui touche et qui plaît. Vous avez vraiment les entrailles et l'organe d'un orateur [1].

Lors de la fameuse discussion sur le tripotage des *créances américaines,* vous avez pu voir ce que c'est que de s'engager dans une fausse route. Comme vous vous étiez servi de termes mystérieux, converts, inexplicables en apparence, pour dire, pour ne pas dire où les créances avaient passé, Guizot, sa férule au bout du poignet, courut à la tribune, et du ton d'un maître qui appelle à lui un écolier, il vous somma d'expliquer vos hiéroglyphes.

Vous balbutiâtes, et il faisait plaisant de voir le doctrinaire vous tenir dans ses griffes comme un pauvre oiseau, et ne pas vouloir vous lâcher jusqu'à rétractation formelle de ce que vous aviez dit ou pas dit. Il n'y avait pas, en vérité, de quoi tant se courroucer. Personne n'a jamais prétendu que Guizot eût pillé, volé, trafiqué, brocanté, vendu, revendu, escompté, grapillé et gaspillé la créance américaine. Eh! mon Dieu, monsieur Guizot, vous savez bien que ce n'est pas de vous qu'on parlait : on vous tient trop honnête homme pour cela. Vous n'achetez pas, vous, des actions vèrreuses dans les cavernes de l'agiotage. Vous ne faites point, vous, passer vos billets, vos lettres de change et votre or en barre aux banques d'Angleterre et des États-Unis. Vous n'êtes pas, vous, un gros capitaliste, vous n'êtes pas, vous, un immense agioteur. Vous savez fort bien que ces créances, pour se trouver nominalement

[1] Ducos.

entre les mains des amateurs américains, n'en étaient pas moins réellement et salement tombées entre des mains qui font argent de tout, qui sont d'une proverbiale rapacité, et qui seront, un jour, attachées au pilori de l'histoire. Vous saviez tout cela, monsieur Guizot, vous le saviez aussi bien que nous. Faut-il donc qu'on vous écrive les noms avec le doigt? Allons, allons, un peu de bonne volonté et vous finirez par ne pas ignorer ce que personne n'ignore.

Vous aussi, n'étiez-vous pas, n'êtes-vous pas encore un des talents de la troupe, vous, homme érudit en droit civil, criminel, administratif, diplomatique et commercial, je ne dis pas ecclésiastique, car nous ne nous entendons pas beaucoup sur ces matières où j'ai eu l'honneur de vous combattre et peut-être de vous battre. Homme consciencieux, où prenez-vous d'être éloquent, lorsque parfois vous l'êtes? Eh! dans votre cœur. Fureteur de pièces, de documents secrets et de traités inofficiels, où allez-vous déterrer tout cela? Eh! mon Dieu, où votre science et votre ardeur vous guident, où les autres ne vont pas, où ils ne savent pas étudier, explorer, butiner. Non, il n'y en a pas qui sachent comme vous secouer la poussière des archives et des vieux livres, compulser, extraire, déchiffrer les manuscrits, collationner les éditions, conférer les passages et rapprocher curieusement les dates, amalgamer ensuite le tout dans une exposition savante et nourrie de faits, de calculs et de citations. Vous ne dressez pas de ces théories qui tombent en belle cadence et qui flattent agréablement l'oreille, à la manière des rhéteurs ampoulés du parti social. Vous argumentez sur pièces et sur chiffres, car les ministres, qui se moquent bien des théories, ne se moquent pas autant des faits. Si les faits ne sont pas vrais, ils les nient; s'ils sont vrais, ils les nient toujours. Mais vous

leur étalez sous les yeux les textes, et s'ils ne veulent pas les lire eux-mêmes, vous les leur lisez; vous les désespérez et les mettez au supplice. Pauvres gens! qu'ont-ils donc fait pour mériter qu'on les traite ainsi [1]?

Vous marchiez aussi parmi les rangs de cette phalange, vous, laborieux et opiniâtre investigateur de chiffres, qui portiez la lumière dans les sombres arcanes du budget, et qui traitiez avec une habileté supérieure les hautes questions de comptabilité et de finances. Un jour qu'il avait proposé de faire rentrer dans la Charte les ministres qui en sortaient, deux de messeigneurs, en quittant la séance, bras dessus, bras dessous, se disaient : « Il faut que ce soit un bien mé-« chant homme que cet homme-là [2]! » C'est tout naturel : ceux qui défendent les principes sont toujours très méchants aux yeux de ceux qui les violent.

Celui-ci, dont les cheveux avaient blanchi avant l'âge, dont la figure était si pâle et que la mort a surpris dans un dilemme, c'était Nicod, dialecticien puissant, esprit large et vigoureux, qui abordait son sujet sans indécision et qui le dominait sans fatigue. Les pensées de Nicod coulaient vives et abondantes. Sa force n'avait rien de trop tendu ni de trop saillant. Démocrate par conviction, indépendant malgré sa révocabilité d'avocat général, passionné mais pour la justice. Quand il s'animait, quand il s'indignait sur la violation d'un principe, il trouvait l'éloquence en ne défendant que le droit et en ne cherchant que la vérité.

Voici Bignon que j'aperçois et que l'impitoyable mort a aussi déjà enveloppé de ses ombres; Bignon, écrivain ha-

[1] On ne dira pas, après ce qui s'est passé entre M. Isambert et Timon, que Timon ait du fiel dans l'âme.

(*Note de l'Éditeur.*)

[2] Mosbourg.

bile, discoureur ingénieux et savant; amoureux de notre nationalité, mais modéré jusqu'à la timidité. Il y en a qui trahissent leur mandat par l'abus de la parole, il y en a qui le trahissent par l'abus de leur silence. Depuis longtemps on demandait pourquoi Bignon, le premier diplomate de la Chambre, ne parlait plus sur les affaires étrangères. Étions-nous donc redevenus les vainqueurs de l'Europe? Bignon n'était pas si fier! Il avait l'honneur d'être député, le premier honneur du pays, et il se laissa contre-griffer pair de France. O faiblesse de l'âge!

Passez, passez devant moi, vous, jurisconsulte opiniâtre, dialecticien subtil, et questionneur embarrassant [1].

Vous, si exact et si pénétrant [2].

Vous, doctrinal plutôt que doctrinaire, métaphysicien profond et solide, chaud et rayonnant écrivain! Vous concevez avec fécondité et vous enfantez avec peine. Lorsque vos pensées et vos sentiments débordent, vous ne pouvez les contenir. Il semble qu'ils vous inondent, qu'ils vous prennent à la gorge et qu'ils vous étouffent. Vous voudriez les rendre tous à la fois, et votre parole incomplète n'y peut suffire. Vous les cherchez qui s'enfuient, vous vous troublez, vous vous embarrassez, vous vous interrompez, et, pour les rappeler, vous frappez à coups redoublés sur le marbre sonore de la tribune. Il y a des orateurs que les mots suffoquent, chez vous ce sont les idées [3].

Vous, observateur naïf et piquant, qui touchez avec adresse aux sujets les plus scabreux et qui dites aux ministres, en riant, de bonnes vérités qui ne les font pas rire. Officier d'ordonnance d'Odilon-Barrot, n'est-ce pas vous,

[1] Charamaule.
[2] Charlemagne.
[3] Dubois.

oh? oui, c'est bien vous qui nous avez narré le banquet de Thorigny avec une richesse de description et une habileté de parti dont je crois bien vous avoir déjà fait mon compliment [1].

Quel est celui-ci? je crois le reconnaître; n'est-ce pas l'élève et le brillant héritier de Benjamin Constant? Moins souple peut-être, moins rompu à la langue des affaires, ne sachant pas aussi bien que son maître, se tordre comme un serpent autour d'une thèse, et l'enlacer dans les mille plis de l'argumentation. Moins dialecticien, moins fécond, moins naturel et moins ingénieux, mais peut-être plus habile et plus exercé dans l'art de réduire avec précision les idées en axiomes; plus étincelant dans la variété de ses antithèses, plus religieux dans ses moralités politiques, plus châtié, plus pur dans les formes de son langage, et le seul député dont les discours écrits pussent captiver, par l'état soutenu du style et des pensées, l'attention d'une Chambre distraite, nonchalante et fort peu sensible à toutes les peines qu'on se donne de lui faire de l'éloquence [2].

Vous, intègre magistrat, rapporteur impartial et sagace [3], et qui depuis..... mais alors vous étiez dans nos rangs.

Vous, spécialité financière et maritime; utile et sincère député, qui remplîtes la Chambre d'un frémissement d'horreur, lorsque vous peignîtes devant elle, avec de si vivantes couleurs, les tortures de la détention sous le ciel morne et dévorant du Sénégal [4].

Vous, dissertateur consciencieux, qui récitiez d'une voix

[1] Havin.

[2] Pagès.

[3] Réal.

[4] Roger.

sourde et psalmodiante des discours appris, laborieusement travaillés. Publiciste instruit, libéral modéré et l'un des plus honnêtes gens de la Chambre [1].

Vous, philanthrope universel, champion de l'humanité, homme vertueux et pur, qui trouvez dans votre belle âme des mouvements d'éloquence, et qui avez préféré les palmes de la députation élective aux stigmates brûlants et ineffaçables de la pairie ministérielle [2].

Vous, intrépide général, énergique et vrai patriote, dont le nom ne périra pas tant que la fidélité au malheur sera honorée parmi les hommes, et tant que le rocher de Sainte-Hélène restera debout au milieu des mers. Liberté illimitée de la presse! s'écriait-il à la fin de chacun de ses discours, et en effet tout le gouvernement représentatif est là. Si l'ami de Napoléon était autant libéral, il ne fallait donc pas que Napoléon fût autant despote! C'est que, malgré l'absolu de son gouvernement, il y avait plus d'idées de liberté dans la tête de Napoléon, que dans celle de tous les rois vivants de l'Europe actuelle [3].

Vous, député de Tournus, qui vous êtes avisé, je ne sais pourquoi, de me peindre [4] en pied avec un manteau de pourpre, une figure d'artiste et des beautés de fantaisie qui font plus d'honneur à votre imagination qu'à votre jugement. Pour moi, je ne ferai pas même votre ébauche oratoire, et je ne veux pas qu'on vienne me dire : « Ah! Timon, « Timon, vous louez qui vous loue et vous avez donc aussi « des compères [5] ! »

1 De Sade.
2 De Tracy.
3 Le général Bertrand.
4 *Études sur Timon.*
5 Chapuys de Montlaville.

Vous, élève de Carrel, athlète infatigable de la presse, qui multipliâtes sous votre plume habile et pure, les amis de la liberté, et qui ne laissâtes jamais sans flétrissure, ni une apostasie de parti ni une trahison de principes [1].

Vous, patriarche de la gauche, excellent homme, philanthrope sévère, courageux citoyen, littérateur érudit, qui prîtes au sérieux et jusqu'à votre dernier soupir, le rôle si beau, lorsqu'il est bien rempli, de député de la France. Exact à votre poste, vous arriviez le premier à la Chambre et vous en sortiez le dernier. Cloué sur votre banc, vous suiviez continuellement des yeux de l'intelligence, les discussions les plus épineuses et les plus fatigantes. Il n'y avait pas de loi importante qui vous trouvât muet, de fourberie ministérielle qui échappât à la pénétration de vos regards, ni de thèse économique sur laquelle vous ne répandissiez les lumières de votre esprit fécond, sagace et appliqué. Quels que soient, même après la mort, l'acharnement et l'injustice des partis, ils ne vous ôteront pas votre nom de député-modèle [2].

Et vous aussi, je ne vous oublierai pas, vous espérance d'un autre règne ministériel, d'un règne plus libéral et que vous hâtez de tous vos vœux; qui n'avez quitté qu'à regret Odilon-Barrot et qui, si vous en étiez prié, vous rattacheriez à sa fortune [3].

Voilà les chefs de file de la troupe brave, spirituelle et savante, qu'Odilon-Barrot n'a su conjoindre ni discipliner! Les uns, las de battre le tambour toujours à la même place, ont filé dans les rangs de l'extrême gauche. D'autres, et c'étaient les condottieri du parti, voyant qu'on ne les occu-

[1] Chambolle.
[2] Salverte.
[3] Billault.

pait pas, ont voulu guerroyer pour leur propre compte. Ils ont passé avec armes et bagages, dans le camp ministériel. Aujourd'hui, ils ont mis de côté leur rapière rouillée. Les voici dorés sur toutes les coutures, en fleur de santé, repus, et ils dorment! Les autres, moins prompts, moins âpres à la curée, mais impatients de servir, ont franchi les bordures et les haies de l'Opposition dynastique, et ils se sont répandus en maraudeurs, pour les vendanger, dans les vignes de Thiers; mais quand ils auront bien cuvé le vin de la contrebande, ils reviendront peut-être au logis.

Odilon-Barrot n'a, d'ailleurs, presque jamais eu dans son généralat la moindre peine à se donner. A mesure qu'il commet une faute, on la répare. A mesure qu'il s'abandonne, on le soutient. A mesure qu'il se fait dans ses rangs un vide, on le comble. Ainsi, tandis qu'une partie des siens, faute de les avoir retenus, échappait à Odilon-Barrot, il se formait et il se rassemblait sur ses ailes dégarnies, une petite phalange, aristocratique d'origine, constitutionnelle de principes, populaire de sentiments, jeune, agile, ingénieuse, dévouée, experte aux exercices de la philosophie, de l'histoire et de l'économie politique, amie d'un progrès mesuré mais continu, que la corruption de ce qu'elle voit indigne, que la stérilité de ce qu'elle entend dégoûte, que la lutte acharnée de tant d'ambitions puériles et sordides fatigue, que l'amélioration du sort du peuple préoccupe, et qui voudrait dégager la politique de cet amas de fictions nuageuses dont on l'enveloppe, et la faire briller de quelques rayons nouveaux et purs. Dans cette petite troupe d'officiers, marchent à rangs inégaux mais pressés, MM. de Tocqueville, de Beaumont, de Jouvencel, de Lasteyrie, de La Sizeranne, de Chasseloup, de Lanjuinais, de Corcelles, de Grammont.

Les voici tout armés, tout équipés et prêts à monter en

selle! Ils n'attendent, pour charger, qu'un signe d'Odilon-Barrot. Mais il faudrait vouloir, et Odilon-Barrot sait-il vouloir? Est-il donc fait cependant pour servir d'appoint au compte de Thiers et pour ajouter un zéro à son unité? Ne comprendra-t-il donc pas que l'Opposition parlementaire ne doit pas rester, comme une espèce de Jupiter Olympien, au sein d'une majestueuse immobilité, à regarder avec indifférence passer devant soi les choses du ciel et de la terre? Son rôle est le mouvement et le mouvement perpétuel. Quand elle ne peut, comme l'extrême gauche, recueillir que des principes, elle ne recueille que des principes. Quand elle peut, comme la gauche, recueillir à la fois et les principes et les faits qui mettent en action les principes, elle doit aller de la théorie à la pratique et enlever le gouvernement à la pointe de ses baïonnettes. On a reproché à Odilon-Barrot d'être trop ambitieux. Je lui reprocherais plus volontiers de ne l'être pas assez. Il prête ses fonds à des gens qui s'en servent pour eux-mêmes, et qui ne lui rendent ni capitaux ni intérêts. C'est un métier de dupe.

Pauvre Chambre et pauvre pays! l'opinion s'en va en fumée et le progrès s'encloue. Tandis que le parlement fait halte, la cour retourne à pas de géant dans le passé. La Camarilla nous file des jours de honte et de servitude. Le gouvernement tombe en quenouille.

Durant ce temps, que fait l'Opposition dynastique et regardez-la. La voilà mollement assise sur le rivage. Elle s'amuse à jeter des grains de sable dans le torrent contre-révolutionnaire qui passe et qui les emporte!

# ARAGO.

Puisque vous voulez bien, Arago, poser devant moi, permettez-moi, pendant que je nettoie ma palette, de vous adresser une question.

Comment se fait-il que les hommes de science et de littérature, dont la plupart sont glorieusement nés dans les rangs du peuple, que ces hommes, qui sont la parure éclatante de la France et qui constituent la seule et véritable aristocratie, puisqu'il n'y en a plus d'autre aujourd'hui que celle du talent, mettent leur âme aux pieds du ministère, qu'ils en soient les complaisants apologistes, qu'ils n'aient pas le moindre souci de l'oppression systématique de la liberté, et qu'ils aient perdu jusqu'au sentiment de leur dignité politique? Pourquoi le même phénomène se reproduit-il en Autriche, en Bavière, en Prusse, en Russie, en Hollande, en Italie, et dans tous les pays de l'Europe? Car, chose étrange! ce n'est point tant dans la classe des riches, des puissants, des grands seigneurs, que le des-

vous asseoir aux pieds d'un principicule dans les boudoirs de la Cour, ou de gouverner votre pays avec les oppresseurs de la liberté !

Quand je dirais d'Arago qu'il est le plus savant des savants européens, je ne le flatterais pas beaucoup. Mais je lui plairai, faiblesse de l'homme ! si je dis qu'il est un écrivain supérieur, et je dirai vrai. S'il n'avait pas voulu n'être que de l'Académie des sciences, il serait de l'Académie française. Car il possède les secrets de la langue aussi bien que les secrets des cieux.

Singulière société que la nôtre ! Un prince fait pour être évêque, sera commandant des troupes. Un fat naît duc, il est pair de France. Un sot a dix mille livres de rente, il est électeur et éligible. Si Arago n'avait eu que du génie, il ne serait pas même électeur de son village, il serait resté un simple paria. Mais il paie, de hasard, cinq cents francs de contributions, et le voilà député de la France ! La civilisation va au rebours du gouvernement. L'une avance, l'autre recule.

Nos chambres, qui ne reconnaissent pas la supériorité du talent et de la vertu, mais la supériorité exclusive de la propriété foncière, ne sont, dans la réalité, de quelque nom libéral qu'on les décore, que des Chambres féodales. Les députés censitaires d'aujourd'hui sont tous plus ou moins aristocrates ; aristocrates de fortune, ce qui est plus que de l'être de naissance ; aristocrates de privilége, ce qui est plus que de l'être de haute et basse justice, comme les barons du moyen âge, puisque les députés sont membres du souverain, qu'ils font et défont les rois et les ministres, et qu'ils octroient l'impôt si la fantaisie ne leur prend pas de le refuser. Et voilà les gens qui sont chargés de faire des lois dans l'intérêt de la démocratie ! C'est bien là, on l'avouera, l'établissement électif le plus déraisonnable qui

soit au monde, car est-il possible que la conséquence soit logique, lorsque le principe ne l'est pas? Étonnons-nous après cela qu'il y ait dans la chambre, tant de propriétaires fonciers et si peu de savants!

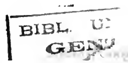
Ce n'est pas qu'à mes yeux, la première et la plus noble de toutes les sciences ne soit la science politique, car elle apprend aux hommes à être moraux, heureux et libres; science qui est autant au-dessus des autres sciences que l'homme est au-dessus des animaux et l'esprit au-dessus de la matière; science haïe de tous les gouvernements européens sans exception, parce qu'elle condamne sévèrement leurs actions et leurs maximes. Ils pensionneront, au contraire, ces gouvernements, ils honoreront, ils décoreront, ils caresseront, ils enrichiront les naturalistes qui font l'anatomie comparée d'un éléphant et d'un ciron, et qui descendent dans les profondeurs de l'Océan pour y décrire les infiniment petites excroissances d'un polype ou d'un herbage. La plupart de ces savants-là sont d'ordinaire illibéraux, parce que l'étude de l'homme, de ses phénomènes intellectuels, de ses appétits physiques et de ses besoins moraux, ne les intéresse guère, et j'avoue que j'aime mieux les voir siéger à l'Académie, qu'à la Chambre, derrière le banc des ministres. Mais je n'en dirai pas autant de ces autres savants, chimistes, physiciens, mécaniciens, ingénieurs, hydrauliciens, architectes, dont les théories éclairent, fécondent, et dirigent les applications usuelles de l'industrie. De ces savants-ci, il n'y en a pas de trop dans la Chambre, il n'y en a pas assez. On ne peut plus s'en passer, aujourd'hui que toute l'énergie de la nation semble s'être misérablement concentrée dans l'exploitation des intérêts matériels, et que les canaux, les chemins de fer et les travaux publics, absorbent une si grosse part du budget.

Les savants, quand ils sont lettrés comme Arago, initient la Chambre aux mystères de l'art; ils comparent les divers produits de la fabrication; ils évaluent avec plus de justesse, la dépense et la recette; ils sondent le terrain des expériences; ils déjouent les ruses de la spéculation; ils dissipent les illusions de la présomption et de l'ignorance; ils disent ce qui est exécutable, ce qui n'est que probable, ce qui est impossible; ils mettent les financiers et les praticiens sur les voies de l'économie; ils apportent, en quelque sorte, sur le bureau, les pièces du procès, décomposent la matière, font voir l'intérieur des corps, enseignent le jeu divers des machines, résolvent les problèmes, et illuminent toutes les parties d'une thèse. C'est ainsi que le savant rapport d'Arago sur les chemins de fer a remué plus d'idées que tous les projets des commissions et des ministres. Ce rapport est un chef-d'œuvre d'exposition et d'analyse.

Lorsque Arago monte à l'estrade, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoude et fait silence. Les spectateurs des tribunes publiques se penchent pour le voir. Sa stature est haute, sa chevelure est bouclée et flottante, et sa belle tête méridionale domine l'assemblée. Il y a dans la seule contraction musculeuse de ses tempes, une puissance de volonté et de méditation qui révèle un esprit supérieur.

A la différence de ces orateurs qui parlent de tout, sur tout et qui ne savent, les trois quarts du temps, ce qu'ils disent, Arago ne parle que sur des questions préparées qui joignent à l'attrait de la science l'intérêt de l'action. Ses discours ont ainsi de la généralité et de l'actualité, et ils s'adressent en même temps à la raison et aux passions de son auditoire. Aussi, ne tarde-t-il pas à le maîtriser. A peine est-il entré en matière, qu'il attire et qu'il concentre sur lui tous les regards. Le voilà qui prend, pour ainsi

dire, la science entre les mains! Il la dépouille de ses aspérités et de ses formules techniques, et il la rend si perceptible, que les plus ignorants sont aussi étonnés que charmés de le comprendre. Sa pantomime expressive anime tout l'orateur. Il y a quelque chose de lumineux dans ses démonstrations, et des jets de clarté semblent sortir de ses yeux, de sa bouche et de ses doigts. Il coupe son discours par des interpellations mordantes qui défient la réponse, ou par de piquantes anecdotes qui se lient à son thème et qui l'ornent sans le surcharger. Lorsqu'il se borne à narrer les faits, son élocution n'a que les grâces naturelles de la simplicité. Mais si, face à face de la science, il la contemple avec profondeur pour en visiter les secrets et pour en étaler les merveilles, alors son admiration pour elle commence à prendre un magnifique langage, sa voix s'échauffe, sa parole se colore, et son éloquence devient grande comme son sujet.



# JAUBERT.

« Orateur bilieux, âcre, pétulant, irritable, agressif; aussi ardent pour le pouvoir qu'il le fut jadis pour la liberté; fanatique, par fougue de tempérament, de tout parti qu'il servira, mais sûr, honnête, loyal, indépendant, courageux, tenace, se jetant seul et tête baissée dans la mêlée, et ne reculant pas devant le ridicule, qui est peut-être le plus réel et le plus effrayant de tous les périls français. »

Tel j'avais peint Jaubert en 1836, et j'ajoutai :

« Cet orateur n'est déjà plus une simple utilité, un choriste, une doublure. Son improvisation, il est vrai, n'est ni forte de pensées, ni remarquable par la généralisation philosophique, ni relevée par des figures, ni véhémente par l'action. Mais elle est pleine d'ironie, de verve et d'à-propos.

« Il étudie avec un labeur intelligent et consciencieux, les thèses de l'économie politique, et, sans être homme de

l'art, il traite mieux que les gens de l'art, la matière des travaux publics dans ses rapports avec la législation.

« Il sert l'Opposition elle-même par la spécialité et la précision de ses connaissances, le piquant de ses révélations indiscrètes, la manière hardie et militaire avec laquelle il attaque les questions et les bonnes vérités qu'il dit à tous les partis, y compris le nôtre.

« Jaubert est maintenant le porte-arquebuse de Guizot. L'un dogmatise, l'autre exécute; l'un ordonnance la bataille, l'autre se pose en tirailleur et fait feu, souvent avant l'ordre.

« On peut dire qu'à eux deux ils régentent l'école. Pendant que Guizot, en capuchon et la robe retroussée, récite gravement les *oremus* de la doctrine, Jaubert remplit le terrible emploi de frère fesseur. Il fait sa ronde dans la Chambre et il sangle, à droite et à gauche, de bons coups de martinet.

« Il est, comme son maître en pédagogie, pour les vieux us et coutumes, et il n'aime pas les nouvelles méthodes. Napoléon est son héros, non parce qu'il était un homme de génie, mais parce qu'il était passablement despote et qu'il savait bien tenir sa classe. Car savoir bien tenir sa classe, Jaubert ne voit rien au delà.

« La classe finie et le martinet accroché derrière la porte, il sort; vous l'abordez, vous ne le reconnaissez pas. Ce n'est plus le même homme; c'est un commerce affectueux, c'est une élégante politesse de manières, c'est une facilité de mœurs douce et charmante.

« Jaubert a la parole alerte et réveillée, et il ne se le fait pas dire à deux fois pour monter à la tribune et pour taper sur ses adversaires. Né quarante ans plus tôt, il eût été, dans la Convention, un révolutionnaire de première force. Sa violence bouillonne et ne peut se contenir. Ses lèvres

émincées, en se pressant, distillent du fiel, et ses yeux noirs lancent des éclairs de colère.

« Il est dur au frein, et, si peu que vous tiriez la bride, il se cabre. S'il plaît aux impétueux, il gêne les politiques. Il furète, bat les buissons, donne de la voix, fait la chasse pour lui-même, et, mal dressé qu'il est, ne revient pas quand on l'appelle.

« Il gronde les siens, grommelle entre ses dents, mord ses adversaires, et il les mord crûment et sans édulcoration oratoire. Sans doute, il ne faudrait pas que la discussion parlementaire fût toujours sur ce ton-là. Mais il n'y a pas de mal que, de temps en temps, une main un peu âpre déchire la toile derrière laquelle se jouent les farces politiques, et fasse voir les acteurs en déshabillé de coulisse.

« Jaubert brusque la question, et, lorsqu'elle en dévie, il la remet dans ses voies. Il interpelle les ministres et il les serre à la gorge, dans un défilé si étroit, entre deux murailles si roides, qu'il n'y a pas moyen de s'échapper et qu'il faut répondre oui ou non. C'est une moustique dont le bourdonnement continuel importune l'oreille. On a beau la chasser, elle revient. Elle voltige autour du banc de douleur, se pose sur le front et sur les mains des ministres, s'attache à leurs reins, suce leur sang et leur fait avec son aiguillon mille piqûres cruelles. Leur peau gonfle, ils se démangent, et la plaie s'envenime.

« Il fallait voir Jaubert, ardent à la poursuite de Thiers, et, tout couvert de poussière, baigné de sueur, le souffle anhélant, presser les talons du petit ministre et mettre déjà la main sur son bonnet de renégat. Thiers fuyait, à toute vitesse, dans les mille détours de son argumentation captieuse. Mais aussi par où prendre Thiers, qui glisse de tous côtés entre vos doigts? Comment pouvoir saisir ce Protée, cette apparence, cette ombre? »

Tel était, ne l'oubliez pas, tel était Jaubert à la date de 1836.

Depuis, et l'an 1840 venu, Jaubert, je ne sais par quel caprice, a profité d'une absence de Guizot pour quitter la classe, non sans emporter sa férule, et il s'est mis en campagne, à cheval sur les gros canons de Thiers; belle campagne, vraiment, qui a fait grand peur à l'Europe et qui nous a placés dans une fière posture!

Mais d'où peut venir ce revirement de stratégie, et qui en donnera le mot? C'est moi donc qui disais en 1836 de Jaubert, comme vous venez de le lire et comme je le répète, qu'il est « fanatique par fougue de tempérament, de tous les partis qu'il servira. »

Mais voici bien une autre métamorphose! Après avoir dans la dernière session et du haut de la tribune, fait la guerre à l'Angleterre et lancé sur ses vaisseaux quelques boulets perdus d'Aboukir et de Trafalgar, Jaubert a tout à coup pris en dégoût Thiers et la gloire. Il a très sincèrement abdiqué l'empire, et il s'est retiré comme Dioclétien dans ses jardins de Salone. Le croiriez-vous? Il ne songe plus le moins du monde à la fameuse question d'Orient, à Beyrouth, à Saint-Jean-d'Acre, à ce vieux Méhémet, à ce jeune Abdul-Mézid, à ses visirs, ni à son harem. Il ne met plus bravement le feu à ses batteries de trois ponts. Il ne médite plus la prodigieuse conquête des îles Baléares. Il ne regarde plus par la lunette d'approche de Thiers, s'il ne serait pas géographiquement à propos de faire revenir notre flotte d'Athènes à Toulon, pour qu'elle fût, d'aventure, plus près d'Alexandrie.

Il a fait de son cabinet une serre et de son portefeuille un herbier. Tantôt il respire la voluptueuse senteur des roses. Tantôt il trempe délicatement son pinceau dans une décoction de je ne sais quelle eau chimique, et à quoi vous ima-

ginez-vous qu'il s'occupe ce grand vainqueur de l'Angleterre? A chasser des mites. Il ébarbe, ce profond politique, les corolles de ses géranium et de ses camélias. Il décrit, il range une à une leurs familles charmantes, leurs variétés et leurs généalogies, dans son catalogue de maroquin. Le scalpel à la main, il pénètre, il s'insinue dans la haute physiologie des graminées; il assiste au petit lever des tubéreuses, il s'attendrit sur l'anémone, il s'épanouit avec la tulipe. Huissier, n'annoncez personne et ne le dérangez pas; ne lui dites pas que Guizot le prie d'aller voir en Grèce ce qu'il y aurait à faire en Égypte, que Thiers lui repropose d'entrer dans son quatrième ministère qui ne sera pas le dernier, ni même que M. Pataille va faire un discours. Vous verriez que Jaubert serait homme à refuser des offres aussi flatteuses, et qu'il s'obstinerait à ne vouloir écouter ni Guizot, ni Thiers, ni même M. Pataille! De plus graves soucis le retiennent. Ne voyez-vous donc pas qu'il est complètement absorbé dans la contemplation de sa fibrine ou de son herbacée? Comme elle, il attend le matin pour s'ouvrir; comme elle, il attend le soir pour se replier. Il ferme l'œil et il se berce aux fantaisies les plus étranges de la métempsycose. Il a passé dans le corps d'un rhododendron. Il plonge sa tige et ses racines dans la terre de bruyère. Il étale coquettement ses fleurs au soleil. Il répand autour de lui la poussière de ses étamines; il se hérisse de piquants en souvenir de son ancienne profession, et jusqu'à la session prochaine, il se croit plante.

# DUPIN.

Le caméléon qui change de couleur à mesure qu'on le regarde, l'oiseau qui fait mille crochets et qui s'échappe dans l'air, le disque de la lune qui se dérobe sous l'œil au bout du télescope, la nacelle qui, sur une mer agitée, monte, descend et reparaît au sommet des vagues, une ombre qui passe, une mouche qui vole, une roue qui tourne, un éclair qui brille, un son qui fuit, toutes ces comparaisons ne donnent qu'une imparfaite idée de la rapidité des sensations et de la mobilité d'esprit de Dupin.

Comment parviendrai-je à esquisser sa disparate et changeante physionomie, et par où le saisir et le prendre ?

Je vous dis, Monsieur, que si vous vous remuez toujours sur votre chaise, que si vous tournez à tout moment la tête et que si vous ne posez pas mieux que cela, je vais

briser ma palette et jeter là mes pinceaux! Vous voulez que je vous fasse ressemblant, n'est-ce pas? Eh bien, laissez-moi, de grâce, vous examiner pendant quelques minutes seulement. N'allez pas me gronder non plus si les proportions de votre visage ne sont pas toujours d'accord entre elles et si quelques-uns de vos traits grimacent. Je suis peintre, et pour imiter la nature, je dois faire le tableau conforme au modèle.

Il y a dans Dupin, deux, trois, quatre hommes, une infinité d'hommes différents. Il y a l'homme de Saint-Acheul et l'homme gallican, l'homme du château et l'homme des boutiques, l'homme de courage et l'homme de peur, l'homme de prodigalité et l'homme d'économie, l'homme de l'exorde et l'homme de la péroraison, l'homme qui veut et l'homme qui ne veut pas, l'homme du passé et l'homme du présent, jamais l'homme de l'avenir.

Il est auteur, avocat, magistrat, président, orateur et diseur de bons mots.

Il a écrit beaucoup, même en latin, en méchant latin sans doute, mais enfin c'est toujours du latin, qu'il a appris tard, presque sans maître et avec une force d'intelligence rare. Il a formulé une multitude de traités élémentaires sur le Droit, tant bons que mauvais, qu'on pourrait enfiler les uns au bout des autres comme des chapelets, et qui composent tout son bagage d'auteur. Ces petits traités ne sont guère que des compilations de science commune, brefs, concis, judicieux, mais sans originalité.

Dupin n'est pas doué de cette faculté d'investigation patiente et appliquée qui creuse une matière et qui arrive profondément jusqu'aux sources des principes. Il voit de près, juste et vite; il ne voit pas de loin et longtemps. Il a la philosophie de l'expérience, il n'a pas la philosophie de l'invention. Il ne sait pas créer, il arrange. Il broche

un manuel comme il bâcle une charte [1]. Il ne composerait pas un livre.

Avocat, il plaidait d'une manière vive, acérée, heurtée saccadee, avec habileté mais sans méthode, avec force mais sans grâce. Il portait le respect, jusqu'à la superstition, pour la toge et les perruques de l'ancien parlement. Il se montrait très entêté sur ce qu'il appelait les prérogatives de son Ordre, et vous l'eussiez vu prêt à se dévouer, à mourir s'il l'eût fallu, pour la défense de sa toque et de son rabat, ce qui est assurément fort héroïque. Il compulsait Justinien pour y trouver des apophthegmes; l'histoire, pour y ramasser des citations, et les vieux auteurs, pour en extraire des rébus, et il mêlait le tout avec des hilarités de son cru, ce qui en faisait un assaisonnement piquant et singulier. Brusque, impétueux, inégal, allant par bonds, enfileur d'anecdotes, prodigue de saillies, il amusait l'auditoire, le barreau, les juges et les clients.

Procureur général de la cour la plus grave de France, Dupin n'a gardé de son talent d'avocat que le côté sérieux et solide. Il ne possède pas la vaste érudition de Merlin, ni les trésors de sa jurisprudence, ni son argumentation déliée et un peu subtile. Mais il a une raison droite, un jugement sûr, et ses réquisitoires sont des modèles de clarté, de précision et de logique. Il est légiste plutôt que législateur, amoureux des textes plutôt que de l'esprit. S'il y a deux interprétations, l'une philosophique, l'autre vulgaire, c'est la vulgaire que, par instinct, il choisira. Il a beaucoup de sens judiciaire et peu de génie. Mou, inconsistant, et presque lâche dans les causes politiques, mais dans les causes civiles, ferme, progressif, impartial et digne.

Président de la Chambre, Dupin avait de grandes qua-

[1] La Charte de 1830, par exemple, dont il a été le rapporteur.

lités et quelques défauts. Il savait les précédents et la jurisprudence. Il appliquait avec sagacité le Règlement et il maintenait les priviléges parlementaires contre les empiètements des ministres. Debout, ses yeux faisaient la ronde sur tous les points de la salle. Il régentait, comme un pédagogue, les députés bruyants et indociles, et il leur donnait, de temps en temps, sur les doigts, de bons coups de martinet.

Personne ne débrouillait mieux que lui le fil des pelotons législatifs. Si, par hasard, une question tombait entre les mains d'orateurs confus et embarrassés qui la hérissaient d'amendements, de sous-amendements, de distinctions et de sous-distinctions, et qui, ne pouvant plus la comprendre, la laissaient là, Dupin la ramassait, la nettoyait et la dévidait. Il lui restituait son sens, son économie, ses divisions, son principe et ses conséquences. Il résumait admirablement les débats, et il exposait avec tant de netteté l'ordre logique de la délibération, que les moins clairvoyants s'y reconnaissaient et disaient : C'est cela !

Si quelque député malencontreux s'approchait trop près de lui, il se roulait comme un hérisson, et les ministres eux-mêmes n'osaient pas se frotter à ses piquants. Si quelque orateur novice débutait au milieu des causeries et se retournait pour réclamer le silence, Dupin lui jetait, pour toute réponse, un sarcasme désolant qui étourdissait le pauvre homme et vous le tuait. Non pas que Dupin fût méchant, mais il oubliait quelquefois qu'il présidait, et quand un bon mot le démangeait, il fallait qu'il se grattât.

Il y a encore deux hommes à peindre dans Dupin : le politique et l'orateur.

Dupin est la personnification la plus expressive et la plus vraie du bourgeois; non pas du bourgeois élégant et poli de la Chaussée-d'Antin qui singe le gentilhomme, non

pas du petit bourgeois qui porte les galons de laine et qui en vend, mais du bourgeois rentier, du bourgeois fonctionnaire, du bourgeois propriétaire, du bourgeois avocat, du bourgeois notaire, du bourgeois négociant, du gros bourgeois qui n'a pas de goût pour les grands seigneurs et qui fait fi du prolétaire. *Vivre chacun pour soi* et *chacun chez soi,* voilà ses maximes favorites de philanthropie intérieure et de politique étrangère. Advienne ensuite du peuple que pourra !

Il a l'instinct roturier, il n'a pas l'instinct révolutionnaire. Il a été légitimiste après avoir été impérialiste. Il est aujourd'hui philippiste et demain il serait républicain, sans qu'il en fût trop marri. Mais, au demeurant, les bourgeois qu'il représente n'ont-ils pas été tour à tour et ne seraient-ils pas encore tout cela ?

Dupin va parler : sera-t-il aujourd'hui peuple ou valet ? c'est à choisir. L'un et l'autre à la fois, c'est encore mieux, ou l'un après l'autre, devant, derrière, comme vous voudrez et sans que cela le gêne le moins du monde. Car il lui prend toujours trois ou quatre envies de partir de trois ou quatre pieds différents, et il se jette ordinairement par le travers du premier flot, sans savoir et sans s'inquiéter, au surplus, comment il abordera le rivage : planche, liége, cordage, voile ou vapeur, tout lui est bon; il se fie à son étoile.

Quelquefois, il a des bouffées de bon sens plus grosses qu'il n'en arriva jamais à nul homme de France. Il s'indignera tout à coup de quelque violation de la loi, de quelque dilapidation du trésor, de quelque grave et solennelle injure à l'honneur national. Alors sa probité se crispe, son patriotisme s'émeut et bouillonne. Le feu de l'opposition lui monte au visage. Il trépigne sur son siége. Il renfonce son chapeau sur ses yeux jusqu'aux bords. Il tire sa brave lame du fourreau, et le voilà qui vous la prend à deux

mains et qui va tout ravager ! Mais un vent de la Cour passe de nuit sur ce front superbe et triomphant, et ce vent l'a courbé. Le lion, devenu agneau, retire ses griffes en dedans, et on vous le mène à la laisse. Il bêle encore de petits murmures, et puis il va se coucher aux pieds de son maître.

Dupin ouvre d'assez mauvaise grâce les cordons de la bourse nationale, mais enfin il l'ouvre. Il s'est fait inscrire pour parler contre et il parlera, mais pour. Il a promis de dire, dès l'entrée, le mot qui dit tout, le mot décisif, et il finira par ne pas même conclure. Il a juré ses grands dieux qu'il ferait tempête, et le zéphyr n'a pas plus de douceur que le souffle de ses paroles; qu'il irait droit au droit et il reste dans le fait; qu'il traiterait l'une des questions, et c'est l'autre; qu'il argumenterait solidement sur la thèse principale, et il n'effleure que l'accessoire. Le flux n'arrive en mer que douze heures après le reflux; mais dans la tête de Dupin, le flux et le reflux ballottent sa volonté, en sens contraire, dans la même minute; il est plus mobile que la mer la plus agitée.

Un jour, un éditeur, ce n'était pas le mien, fit la biographie de tous les députés et il les mit et les classa, d'après leur opinion et leurs faits et gestes, qui ministériel, qui opposant; qui à gauche, qui à droite, qui dans les entre-deux, qui au centre, qui quelque part. Mais quand il s'en vint à la lettre D, et au tour de Dupin, il ne sut pouvoir dire s'il était pour ou contre, ou ni pour ni contre, ni que faire de sa place et force lui fut, ne sachant où le mettre, de ne pas le mettre du tout. Notez bien à la louange de la Chambre autant que de Dupin, que Dupin sortait d'être nommé, presque à l'unanimité, Président de cette Chambre, et avouez, lecteur, que c'est là un trait charmant !

Dupin en est encore à se dire gallican, et il se préoccu-

pait beaucoup plus, en manipulant la Charte, de savoir s'il faisait pièce aux ultramontains, que de savoir si le principe même du gouvernement n'était pas changé du tout au tout. La révolution de juillet étant tombée dans les mains d'hommes de cette portée, comment vouliez-vous qu'elle tournât autrement ? Dupin s'est imaginé que le peuple s'était battu, à la plus grande ardeur du soleil, pendant trois jours, uniquement pour camper son maître sur le trône, et lui Dupin sur les fleurs de lis de la Cour de cassation. Vraiment, le peuple avait mieux à faire !

Dupin a trois antipathies, les loups-cerviers, les aristocrates et les traîneurs de sabre. Il craint toujours que les éperons de ces derniers ne déchirent le bas de sa toge, et il bride à la Chambre le parti militaire.

Il a du courage et il n'a pas de courage. Il a eu du courage lorsque des bandes de forcenés assiégeaient son hôtel, et hurlaient contre lui des chants d'assassinat [1]. Il n'a pas eu de courage lorsqu'il a refusé de porter la parole à la Cour de cassation et à la Chambre, contre les infamies de l'abominable état de siége [2].

Il n'est ni ambitieux ni désintéressé, ni sans simplicité ni sans ostentation. Il poursuit ardemment la fortune si elle lui résiste, et si elle s'offre à lui, il la rate.

Il a de l'esprit autant et plus qu'on en puisse avoir, et il en fait peu de cas. Mais si vous voulez lui plaire, dites-lui qu'il a beaucoup de constance dans ses opinions, et il vous croira.

On l'appréhende aux Tuileries plus qu'on ne l'y aime; on l'y tolère plus qu'on ne l'y attire; car il est brusque dans ses manières et âpre dans son langage. C'est une es-

[1] 1831.
[2] 1832.



pèce de paysan du Danube qui a chaussé les talons rouges. Regardez derrière la porte du salon de Diane, et vous verrez les souliers ferrés qu'il y a laissés en entrant.

Il est gauche à la Cour et mal appris. Il y offense, par ses lazzi, de princières susceptibilités. Les excursions de sa faconde importunent; mais on ne l'empêche pas de courir à travers plaine, parce qu'on sait qu'il revient au gîte et se laisse prendre facilement par les deux oreilles.

Dupin est le plus rustre des courtisans et le plus courtisan des rustres. Il ne faut pas s'y tromper : les courtisans de cette espèce ne sont pas les moins aimables. Le dessus de l'écorce est rude au toucher, mais le dessous en est lisse.

Il a pour son Roi toute la tendresse d'un procureur, et il est probable que, dans l'intimité de leurs augustes confidences, son Roi l'entretient plus volontiers de la rédaction de quelque bail que du génie des ministres, et des arrangements de sa domesticité que de la politique du Grand Turc.

Vingt fois Dupin a été sur le point de saisir le portefeuille. On le lui a même fourré dans la main, et il l'a laissé tomber à terre. Il a les caprices et l'humeur d'un enfant; il veut et il ne veut pas; il rit et il pleure; il saute à votre cou d'un air gai et confiant, et puis il va dans un coin pour y bouder; il fait la moue, et si vous vous approchez de lui, il vous égratigne.

Il est hardi, résolu, beau parleur dans les coulisses; mais sitôt qu'il monte sur le théâtre, il trébuche, oublie son rôle, balbutie, rabat sa perruque sur ses yeux et il fait le muet.

Dupin a longtemps passé pour le général du tiers-parti. Du tiers-parti ! qu'était-ce donc que le tiers-parti ?

Vous savez qu'après la mort de Casimir Périer, la majorité triomphante se disloqua. Les apostats de juillet, les légitimistes honteux, les sabreurs, les valets de cour, les doc-

trinaires de pur sang, les fonctionnaires ambitieux et les loups-cerviers firent bande à part et formèrent le gros de l'armée.

Mais quelques combattants se mirent à déserter, ne voulant point, par pudeur ou par prévoyance, s'enrégimenter sous la férule des doctrinaires. Ils voyaient poindre dans l'avenir un ministère naissant, et, vingt fois, ils ont été sur le point de saisir et ils ont même attrapé pendant quelques minutes, l'ombre après laquelle ils couraient. Cette fraction de dissidents s'appela le tiers-parti. Que faisait-il ce parti ? que voulait-il ? avait-il des chefs ? avait-il des soldats et où étaient-ils ? On dit qu'assis sur les confins du ministère et de l'Opposition, ils inclinaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais ils se cachaient si bien qu'on eût usé ses yeux à les chercher, et ils passaient si vite d'un principe à l'autre, qu'on eût usé son intelligence à les définir. Il n'y avait que leur main droite qui sût exactement de quelle couleur était la boule que tenait leur main gauche, et le secret de leur vote se perdait dans l'urne. Ils ne se trahissaient point, parce qu'ils ne se connaissaient point. Ils ne se comptaient point, parce qu'ils ne savaient pas quels ils étaient. Ils convoitaient le pouvoir, et ils n'osaient ni le prendre ni le retenir. Ils étaient ministres trois jours [1], et puis après ils n'étaient plus rien, ni ministériels ni opposants, Personne n'aurait pu dire qu'ils fussent ni vivants, ni mourants, ni morts. Ils n'avaient pas la force d'amener à terme une résolution, un vote, un principe, et leur fécondité n'était qu'une succession de fausses couches. Singulières gens que la divine Providence avait très probablement composés, ainsi que nous, de chair et d'os, qui buvaient, mangeaient, parlaient et votaient comme le reste

[1] Allusion au petit ministère de trois jours.



des mortels, et avec lesquels nous avons véeu, siége, discuté et légiféré une bonne moitié de la journée, pendant des années entières, sans que nous puissions dire bien précisément quel était leur nom et s'ils en avaient un, ni quelle était leur opinion et s'ils en avaient une.

N'importe, le tiers-parti passe pour avoir existé dans les temps fabuleux, et Dupin passe pour l'avoir conduit de la façon que vous l'allez connaître.

Comme il faisait beau voir cet habile et éloquent général, lorsque quittant sa tente, il haranguait ses gens avec les façons d'un empereur romain, et de la sorte :

« Officiers et Soldats du tiers-parti, mes chers camarades, « l'heure est venue de montrer que vous n'êtes pas des êtres « de raison, des corps dubitatifs, des impalpabilités, des « fantômes. Paraissez enfin au grand jour, et faites voir qui « vous êtes, combien vous êtes et surtout ce que vous savez « faire ! Les Dieux n'accordent leur faveur qu'aux guerriers « hardis et persévérants. Honte à ceux qui lâchent pied « avant d'avoir combattu ! Si la main vous tremble, si le « cœur vous manque, et si vous vous sentez prêts à vous « émouvoir comme Monseigneur le comte Camille de Montalivet, regardez mon panache multicolore et suivez-le, il « vous conduira au chemin de la victoire. Mais si la fortune « trahissait ma constance et votre valeur, Officiers et Soldats, souvenez-vous qu'il est digne de vous et moi, qu'il « est beau, qu'il est glorieux de rester, chacun de nous, « ferme à son poste, et, s'il le faut, d'y tomber mort, la face « tournée vers l'ennemi ! »

Ce disant, Dupin affilait sa parole et s'équipait de pied en cap. Posté sur la hauteur, le Napoléon de la tribune braquait sa lorgnette sur toute l'armée, et quand les feux étaient nourris et que le gros du tiers-parti était engagé, il entrait en lice, il tirait les flèches de son carquois et il les

lançait, en se retournant, contre qui ? contre les siens. Puis, il partait d'un rire moqueur, faisait une pirouette, battait de son pied l'arène et se dérobait. Où est-il ce vainqueur de ses propres troupes ? Où est-il ce grand capitaine ? Qu'on le cherche pour le couronner de palmes! On va, on vient, on court de tous côtés, on furète à droite, à gauche, chez vous, chez moi, chez lui, dans tous les coins de sa tente et jusque parmi les bagages du camp ennemi. C'était en vain : on ne savait absolument ce qu'il était devenu, et l'on dit que, pour le retrouver, il fallut allumer les torches et battre la générale.

Dupin, qu'il en convienne, se trouve dans la plus fausse des positions. L'antipathie de son opinion, l'irritabilité de son caractère et la vigueur de son talent le porteraient à faire aux doctrinaires une guerre ouverte, ardente, impétueuse, et il faut qu'il exhale sa colère en sarcasmes de couloirs, et qu'il se condamne à un mutisme dont son cœur s'indigne, dont ses lèvres frémissent. Hélas ! il subit la peine de son passé.

S'il voulait secouer la honte de ce passé sur la tête des doctrinaires, ceux-ci, qui jusqu'ici l'ont ménagé, lui répondraient : « De quoi vous plaignez-vous ? N'avez-vous « pas trempé comme nous, il y a dix-sept ans, dans l'u« surpation de la souveraineté nationale ? N'avez-vous pas, « comme nous, en fidèle et obéissant serviteur et sujet, « voté à votre maître l'énormité de sa liste civile ? N'avez« vous pas octroyé annuellement, comme nous, au gouver« nement de votre choix, le don gracieux de plus d'un « milliard ? N'avez-vous pas, comme nous, refoulé au fond « des cœurs les sympathies excentriques de juillet, en fai« sant entendre ces nobles et généreuses paroles : *chacun* « *chez soi, chacun pour soi ?* N'avez-vous pas, dans votre « ministérielle indignation, lacéré le compte rendu, et dé-

« clamé comme nous, d'une grosse voix, contre vos amis « actuels de l'opposition ? N'avez-vous pas, comme nous, « trouvé admirable cet infâme état de siége et toutes ces lois « perverses et sauvages qui ont corrompu le peuple, violé « la Charte, et opprimé la liberté ? Si nous sommes coupa- « bles, vous êtes notre complice ; mais si nous sommes « innocents et glorieux, pourquoi ne vous jetez-vous point « dans nos bras, et que ne venez-vous partager avec nous « les bénédictions d'un peuple reconnaissant et la joie de « notre triomphe ? »

Certes, Dupin n'aurait rien de solide à répondre à cette foudroyante allocution des doctrinaires. Aussi que fait-il ? il ne répond pas.

Dupin est de ces hommes qu'on ne peut pas avoir sûrement pour ami politique et qu'on ne doit pas avoir pour ennemi. Il est un embarras à peu près égal pour le ministère avec lequel il n'est pas, et pour le ministère avec lequel il serait. Il n'est point assez souple, assez conciliant, assez insinuant pour dénouer les mille difficultés de mille affaires. Il a l'esprit façonné en serpe qui scie plus qu'elle ne tranche. S'il était ministre, il déferait le lendemain le plan de la veille, et dans ses moments de joyeuse humeur, il passerait tous ses collègues au fil de ses bons mots.

Il n'a dépendu que de Dupin d'être l'homme le plus populaire de France, et il l'eût été à un point où, nous avons beau faire, nous n'arriverons jamais, tous tant que nous sommes. C'était une belle position à prendre, la plus belle ! Mais Dupin a mieux aimé être l'homme de la grosse bourgeoisie. Tout ce que je puis dire, c'est que j'en suis fâché pour nous et pour lui.

Dupin figurerait mal dans les petits soupers de la Cour avec l'épée au côté et l'aiguillette d'or nouée sur l'épaule gauche, et il conviendra des premiers qu'il avait bien man-

vaise grâce à chevaucher, en Don Quichotte, tout bardé de l'armure féodale, sur le dada de l'Apanage. Il aurait dû laisser ces héroïques coups de lance aux chevaliers de la triste figure.

La flatterie, qui gâte les présidents et les rois, a aussi gâté Dupin qui ne s'est pas moins gâté lui-même, et j'ai eu grand'pitié de lui lorsqu'il s'en est venu nous dire, dans un accès de vanité comique : « Messieurs, vous en croirez ce que « vous voudrez, mais apprenez que je suis Démosthène à la « tribune, Cicéron au barreau, et Caton l'Ancien dans les « champs [1]. » Non, monsieur Dupin, nous ne vous en croirons pas : car ces trois fiers républicains que vous dites représenter à vous tout seul, ne seraient pas descendus jusqu'à porter la livrée de Louis-Philippe et à baiser le bas des jupes de nos Demoiselles royales. Il n'y a rien de commun, il faut bien que Dupin le sache, entre un pauvre petit Welche comme lui, et tous ces glorieux Grecs et tous ces glorieux Romains !

Démosthène, après avoir dévoué aux dieux infernaux Philippe de Macédoine, mourut, frappé du poignard d'un sicaire, en embrassant les autels de la liberté, et Dupin, que nous sachions, n'a guère envie de lancer de pareilles imprécations à Philippe d'Orléans, ni de mourir de la même manière que Démosthène.

Cicéron combattit dans le sénat romain, le fourbe et doucereux Octave qui donnait des poignées de main à tout le monde et qui méditait déjà le renversement de la république, et Dupin a présidé bourgeoisement une Chambre de loups-cerviers, de jugeurs, de procureurs, de camarillaires et de fournisseurs de bois, de houilles, de lainage,

[1] Allusion au portrait de M. Dupin, peint par lui-même dans le *Dictionnaire de la conversation*.

de cuir et de bonnets de coton, qui n'ont pas la moindre ressemblance avec une Assemblée de rois.

Enfin Caton l'Ancien vivait de brouet noir dans la frugalité des champs, et ne tirait guère de mandats à vue sur le trésor de Rome, tandis que Dupin s'enluminait de roses et de vin, au feu de mille bougies dans ses fêtes étincelantes, et cumulait tout ce qu'il est possible de cumuler d'or et de billets de banque, après m'avoir loué, moi qui vous parle, de mon courage à combattre les abus du cumul [1] !

Dupin n'a jamais eu qu'une ambition vulgaire et facile à contenter. S'il n'a voulu être que président de la Chambre, procureur général à la Cour de cassation, académicien et grand'croix de la Légion d'honneur, il fallait qu'il fît des discours et non des pamphlets. Mais s'il voulait arriver à la postérité, il fallait qu'il fît des pamphlets et non des discours [2].

Je ne veux pas dire cependant que Dupin, pour n'être pas tout à fait aussi éloquent que Cicéron, ni aussi logicien que Démosthène, ne soit pas un très remarquable improvisateur. Sans doute, son élocution n'est pas aussi savante de méthode, aussi haute de pensée, aussi pure de forme que celle de Berryer, mais elle est peut-être plus substantielle, plus animée et plus pittoresque. Vues à la loupe du goût, les saillies oratoires de Dupin paraissent un peu raboteuses, mais à distance elles saisissent par leur naturel et par leur grossièreté même. Il tire ses comparaisons des choses communes, des habitudes de la vie, des usages, des mœurs, des termes de droit et des façons de parler proverbiales, et il fait rire ses auditeurs d'un rire franc et natio-

[1] Session de 1829.

[2] Allusion à son mot contre Timon : « Que ne fait-il des discours ? »

nal. Il a parfois l'éloquence du gros bon sens, et il l'a d'une manière neuve, rare, originale, amirable.

Vif, bouillant, plein de feu, il électrise une assemblée. Il ne la laisse pas respirer, et lorsqu'il entre dans une bonne cause et qu'il est en veine, il la suit avec une vigueur et une précision étonnante. Alors toutes ses idées s'enchaînent, tous ses mots portent, toutes ses preuves se déduisent l'une de l'autre. Alors il est nourri, pressant, nerveux, concis et d'une éclatante lucidité. Alors Dupin est comparable à tout ce qu'il y a eu de plus rationnel parmi nos dialecticiens et de plus véhément parmi nos orateurs.

Malheureusement, Dupin est souvent inégal et il tombe dans le trivial et le bas. Son imagination le domine. Si quelque bon mot passe devant lui pendant qu'il gesticule à la tribune, il l'attrape à la volée, et le prenant par le milieu du corps, il le lance sur la Chambre, au risque de blesser la première tête venue.

Il a plus de virilité dans la parole que dans les principes, plus de puissance d'argumentation que de jugement, et plus d'indépendance de tête que de cœur. Il a été mêlé à tant d'événements politiques, et il a plaidé le vrai et le faux dans tant et de si diverses causes, qu'on ne saurait trop dire s'il a fait plus de bien que de mal à la liberté, ni aussi plus de mal que de bien à lui-même.

Ces sortes d'orateurs, genre rare à ce point-là surtout, sont des hommes d'entrain et qui ne parlent jamais mieux que lorsqu'ils parlent à la minute. Ils se trémoussent, ils se frottent sur leur banc et ils prennent feu comme une allumette chimique.

Le voyez-vous cet inflammable orateur qui entre brusquement dans la salle! Il s'assied, il se lève, il s'agite, il se démène, étend la main, monte à la tribune et pérore. Ne lui demandez pas pourquoi il a commencé, ne lui de-

mandez pas surtout comment il finira. Est-ce que vous devez vous étonner s'il parle pour et s'il vote contre? Est-ce que vous ne savez pas qu'il s'abandonne au courant de ses inspirations, sans se douter où elles l'entraînent? Il part, et chemin faisant, il bat les buissons pour y fureter des arguments. Chasseur hardi, vous le cherchiez des yeux sur la montagne, et le voilà qui s'amuse dans un pré à cueillir des fleurs. Puis il repart, va, vient, s'égare, se retrouve et disparaît. Fiez-vous donc à ces politiques inconsistants que leurs amis du matin ont le soir pour adversaires, à ces étranges logiciens qui posent un principe et qui reculent devant ses conséquences, à ces esprits légers qui voltigent après une image, et qui tournoient sur eux-mêmes comme la feuille légère, au gré du vent qui souffle et qui les emporte!

Cependant, qui le croirait, Dupin insiste encore, insiste toujours et veut, contre vents et marées, passer pour un homme constant, très constant.

Constant! sur quoi? Constant! avec qui? peut-il le dire, et nous? Hélas! nous ne pouvons pas nous changer. Faibles et volages mortels, nous sommes ce que les dieux nous ont faits. A chaque rayon son ombre, à chaque qualité son défaut. Si Dupin n'avait pas la mobilité qu'il a, il n'aurait pas le talent qu'il a. Veut-il n'avoir pas sa mobilité ou n'avoir pas son talent? Soit, mais qu'il choisisse.

Que les gens d'esprit ont des façons singulières! Dupin veut absolument être un autre que lui-même. C'est son idée fixe. Il se mire avec coquetterie dans son miroir, et comme il change de physionomie à mesure qu'il se regarde, par l'effet apparemment de la grande habitude, il vient tout à l'heure même de me dire, en voyant son portrait: Ce n'est pas moi que vous avez crayonné, je ne suis pas Dupin! — Comment donc, vous n'êtes pas Dupin?

mais je vous assure que c'est bien vous qui posez en ce moment devant Timon. C'est vous que je vois, c'est vous que je peins, c'est vous, c'est bien vous que je viens de peindre !

Allons, voyons, que voulez-vous que je fasse pour vous apaiser ? Voulez-vous, par exemple, que je dise que d'autres orateurs ont été aussi inconstants que vous ; que les Grecs et les Romains ont flotté, ni plus ni moins que vous, dans les sentences du forum, de la tribune et de l'écritoire ; que Voltaire, Pascal, Fénelon, Rousseau, ont varié en toutes sortes de matières ; enfin, et ceci vous plaira davantage, qu'il s'est rencontré des pamphlétaires, de ces maudits pamphlétaires qui auraient été d'abord torys puis radicaux, d'abord légitimistes puis quasi républicains, d'abord républicains puis constitutionnels, d'abord radicaux puis impérialistes, d'abord absolutistes puis radicaux, d'abord libéraux puis monarchistes, d'abord monarchistes puis libéraux ? Morts ou vivants, mettez à ceux-ci le nom que vous voudrez, avec le leur mettez-y le mien, ne vous gênez pas, faites à votre envie !

Mais vous entendez bien, monsieur Dupin, que, pour gagner vos bonnes grâces, je n'irai pas perdre celles du public et gâter l'un de mes meilleurs portraits. Après tout, si vous vous fâchez, si je ne suis pas académicien de votre main, je le serai de la mienne, ou plutôt de la vôtre, lecteur, ce qui vaut bien l'autre, n'est-ce pas ?

Toutefois, je me sens pris de pitié (Dupin va dire que c'est de remords), et je voudrais, avec votre permission, lecteur, consoler ce pauvre affligé et verser un peu de baume sur sa blessure. Je voudrais dire, et si je ne le disais pas j'aurais tort, que Dupin a d'excellentes parties morales ; qu'il est généreux, inoffensif, pas rancunier et j'en suis la preuve ; qu'il a un vif sentiment de la justice

et du droit; qu'il a de l'indépendauce, quoiqu'un peu rétive ; qu'il est épargneux de l'argent du trésor, si ce n'est pour lui et pour son maître; qu'il est bienfaisant, charitable et naturellement ami du peuple.

Ajouterai-je à sa peinture cet autre trait, qu'il a du faible pour les privilégiés, et que cependant il n'aime pas le privilége; qu'il a du faible pour la cour, et que cependant il n'aime ni la cour ni les courtisans.

Dois-je enfin répéter, et sur ce point Dupin ne trouvera pas mon résumé trop long, qu'il est étincelant de verve, de sarcasme et de gaieté dans la conversation familière, subtil et profond, clair, nerveux et savant dans ses réquisitoires, ingénieux et original dans sa littérature.

Encore un mot pour compléter son portrait :

Dupin a la voix pleine, grave, sonore, accentuée dans le médium, quelquefois forte et entraînante. Son visage est couturé, tacheté, haché, plissé ; mais quand cette physionomie est en mouvement, que la passion l'anime et que l'argumentation la contracte, elle ne manque ni d'élévation ni de noblesse. Ses yeux caves pétillent de feu, ils brillent au fond de leur orbite, comme deux petits diamants, et vraiment, je n'appelle pas cela un homme laid.

Notez, lecteur, que ceci est tout frais de pinceau et du pur ajouté. Dupin sera-t-il satisfait? Il devrait l'être, et vous verrez cependant qu'il ne le sera pas si je ne dis qu'il est constant. Eh bien, non ! je ne le dirai point.

# BERRYER.

La Chambre est pour les députés légitimistes, une petite eglise qui a ses dogmes invariables, ses pompes cachées, ses mystères, sa liturgie, ses psaumes, et où ils chantent ensemble les louanges de leur seigneur et maître. Ils ressemblent aux enfants d'Israël, séparés de leur patrie et qui pleuraient, dans le secret du tabernacle, l'exil de leur Dieu et le renversement de leur temple et de leurs saintes lois.

A la tête et le premier entre tous, éclate Berryer.

Berryer a été longtemps le seul orateur et presque le seul député de son parti. Non pas qu'il n'y eût à la Chambre un certain nombre de légitimistes honteux qui se groupaient dans les hauteurs du centre, et qui eussent fait bon marché de la quasi-légitimité, si Henri V eût reparu, le drapeau blanc à la main, à vingt-cinq ou trente lieues de Paris. Mais ces légitimistes déguisés ne révélaient qu'au scrutin leurs secrets penchants, et, le reste du temps, ils ficelaient si bien le masque du juste-milieu à l'entour de leur visage, qu'il était impossible de l'en arracher. Si Berryer, entraîné par la

pente de l'improvisation, laissait échapper quelques regrets un peu trop vifs sur l'absence de son roi, les légitimistes honteux étaient les premiers à faire entendre un murmure de fâcherie, et je crois que s'ils avaient tenu quelque pierre, ils n'auraient pas balancé à la lui jeter à la tête, le public des tribunes les regardant faire; mais dans les couloirs, ils ne jouaient plus ce rôle de courroucés, et, s'ils rencontraient Berryer à l'écart, ils lui froissaient l'épaule, lui serraient discrètement les doigts, et lui disaient : « Oh! que vous avez « raison, monsieur Berryer! Allez, nous sommes avec vous! « Qui ne regretterait pas ces excellents princes? » Berryer admirait beaucoup la haute prudence de ces nobles procédés; mais il aurait voulu qu'on lui fournît un peu plus d'aide lorsqu'il montait à la tribune.

Pour bien juger le tour d'idées, le tour d'éloquence de Berryer, il faut se placer dans l'inexprimable position où il se trouve. Comme chef d'un parti parlementaire, il ne peut paraître à la tribune qu'à la condition de se couvrir la face et de refouler ses sentiments royalistes dans le fond de son cœur. Il ne lui est pas interdit d'être éloquent, mais pourvu que ce ne soit pas pour la défense de sa cause, ni de triompher, mais pourvu que d'autres ramassent les dépouilles de sa victoire : on lui permet tout, si ce n'est d'être légitimiste.

Peut-être aussi ce sentiment d'indulgence, de convenance, de loyauté, qui, surtout dans une Assemblée française, environne un athlète courageux et luttant seul contre un bataillon d'adversaires, a-t-il servi Berryer mieux que n'aurait pu le faire l'adhésion d'un nombreux parti. Peut-être la difficulté même de cette position extraordinaire a-t-elle donné à son talent plus d'énergie et plus d'éclat, comme on voit le jet d'eau s'élancer avec plus de force du tube étroit qui le renferme.

Berryer est, après Mirabeau, le plus grand des orateurs français.

Oui, depuis Mirabeau, personne n'a égalé Berryer : ni le général Foy, qui récitait plutôt qu'il n'improvisait, et qui ne réunissait pas la dialectique serrée des affaires à la puissance d'organe et à la vaste éloquence de Berryer; ni Lainé, qui n'avait qu'un son harmonieux et pathétique; ni de Serre, qui, lourd et embarrassé dans ses exordes, ne laissait échapper que par intervalles le cri de sa passion oratoire; ni Casimir Périer, dont la véhémence ne se déployait que dans l'apostrophe; ni Benjamin Constant, dont le talent avait plus de souplesse et d'art que de mouvement et d'énergie; ni Dupin qui n'a point l'élocution et la sensibilité; ni Guizot à qui manquent l'ampleur des formes, la passion du geste et de la voix et le don merveilleux de l'électricité; ni Lamartine qui a plus d'éclat que de chaleur, et plus de coloris que de logique; ni Manuel enfin, qui était doué d'un jugement sûr et courageux, mais qui, plus dialecticien qu'orateur, n'arrachait pas, comme Berryer, des frémissements involontaires à son auditoire ravi et transporté.

La nature a traité Berryer en favori. Sa stature n'est pas élevée, mais sa belle et expressive figure peint et reflète toutes les émotions de son âme. Il vous fascine de son regard fendu et velouté, de son geste singulièrement beau comme sa parole. Il est éloquent dans toute sa personne.

Berryer domine l'assemblée de sa tête haute. Il la porte en arrière comme Mirabeau, ce qui la dilate et l'épanouit.

Il s'établit à la tribune et il s'en empare comme s'il en était le maître, j'allais dire le despote. Sa poitrine se gonfle, son buste s'étale, sa taille s'allonge et l'on dirait un géant.

Son front rugueux s'échauffe, et quand sa tête bout, chose étrange! ses pores transsudent du sang.

Mais ce qu'il a d'incomparable, ce qu'il a par-dessus tous les autres orateurs de la Chambre, c'est le son de la voix, la première des beautés pour les acteurs et pour les orateurs. Les hommes rassemblés sont extrêmement sensibles aux qualités physiques de l'orateur et du comédien. Talma et mademoiselle Mars n'ont dû leur renommée qu'au charme divin de leur voix. Donnez à mademoiselle Mars, donnez à Talma une voix commune, quels que fussent la profondeur de leur jeu et le sentiment exquis de leur art, mademoiselle Mars et Talma eussent vécu ignorés. C'est par l'organe, souvent plus que par les raisonnements, qu'on agit sur une assemblée. M. Barthe lui-même, si vide d'idées, si faible de dialectique, ébranlait les centres par l'accent pathétique de sa voix, et nous ne croyons pas qu'il soit descendu une seule fois de la tribune sans exciter les plus vifs applaudissements.

Mais Berryer ne doit pas seulement sa prééminence au hasard de ses qualités extérieures, il est maître aussi dans l'art oratoire. La plupart des autres parleurs s'abandonnent à la verve de leurs inspirations, et ils rencontrent dans le désordre de leurs excursions, de beaux mouvements, mais ils manquent de méthode. On ne sait pas toujours bien, et ils ne le savent pas eux-mêmes, d'où ils partent et où ils veulent arriver. Ils se reposent en route et font halte pour reconnaître leur chemin. Ce qui rend Berryer supérieur à eux, c'est que, dès le seuil de son discours, il voit, comme d'un point élevé, le but où il tend. Il n'attaque pas brusquement son adversaire; il commence par tracer autour de lui plusieurs lignes de circonvallation; il le trompe par des marches savantes; il s'en rapproche peu à peu, il le débusque de poste en poste, il le suit, il l'enveloppe, il

le presse, il l'étreint dans les nœuds redoublés de son argumentation. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif qu'une Chambre française, si Berryer ne soutenait pas sa préoccupation légère par le charme de sa voix, l'animation de son geste et la noblesse élégante de sa diction.

D'ailleurs, après s'être laissé entraîner à la suite de l'orateur, et au moment où l'on se croit dévié de sa route et comme égaré, l'on se sent ramené au but par un détour habile et ingénieux, et l'on applaudit avec transport à la puissance de son art.

Mirabeau ne grandissait que sous la contradiction et l'obstacle. Il lui fallait des indisciplines et des rébellions à gouverner. C'était un lutteur, un homme de guerre. Il n'était jamais plus beau que dans le feu de la bataille.

Mirabeau était assiégé de murmures au point d'en être interrompu. Au contraire, Berryer parle au milieu d'un silence attentif et en quelque sorte respectueux.

On l'écoute et l'on dirait que son auditoire sympathique répète tout bas en chœur les notes qui s'échappent de ce bel et mélodieux instrument.

Il subjugue l'Assemblée, il se la soumet comme le magnétisé qu'on fait, à volonté, parler, se taire, marcher, s'arrêter, poursuivre, dormir; mais aussi dès que le magnétisé se réveille, le charme est rompu. De même, lorsque l'Assemblée s'ébranle et descend de ses gradins pour aller voter, l'intérêt matériel, les principes ou les passions reprenant le dessus, elle scrutine contre le plus grand de nos orateurs, non plus que si elle venait d'ouïr le patois inintelligible d'un compatriote de monsieur de Pourceaugnac.

Berryer impuissant, délaissé dans la sphère légitimiste de ses principes, sait très bien, d'ailleurs, qu'il ne pourrait faire apparaître le plus petit bout de son drapeau blanc,

sans que l'orage universel qui s'élèverait et qui soufflerait avec violence, ne le condamnât à le replier bien vite. Ce n'est pas qu'il se mette à la traînée des libéraux, et qu'il s'accroche aux pans de leur habit. Mais il se place librement, fièrement sur le terrain de l'opposition, et il se sert des armes mêmes de cette opposition qu'il manie d'une façon admirable.

Il questionne, il interpelle, il étourdit son adversaire, afin qu'il se découvre à l'improviste et qu'il puisse le percer sur-le-champ au défaut de la cuirasse.

Il ébranle sur sa base un fait, un document, mais il a soin de ne pas le renverser entièrement, et il lui suffit qu'il se soutienne, tout disjoint qu'il est. Les doutes qu'il exprime, valent pour autant d'affirmations, de lui à ses auditeurs; mais, des ministres à lui, ils ne valent que comme des doutes, et il ôte ainsi, d'avance, une partie de ses avantages à leur réponse.

Si quelque croupier des fonds secrets de police, si quelque familier des cuisines du château, se sent piqué au vif, il pourra bien laisser échapper de son œsophage, un gémissement caverneux et sourd; mais n'ayez garde qu'il interpelle l'orateur, de peur que Berryer, en se retournant pour voir qui se permet ainsi de lui répondre, ne l'écrase d'un revers de sa massue [1].

Mais si quelque ministre marmotte une interruption saisissable, Berryer se retire un peu en arrière de la tribune et le regarde s'enferrer; et puis, revenant tout à coup sur lui comme sur une proie, il le secoue, il le soulève et, le laissant retomber, il le cloue et l'aplatit sur son siége par une réplique foudroyante [2].

[1] Allusion aux souteneurs d'apanage.

[2] Allusion à M. Barthe, garde-des-sceaux.

Sa vaste et fidèle mémoire contient sans effort les dates les plus compliquées, et son doigt se pose sans hésitation sur les passages dispersés des nombreux documents qu'il analyse et qui fortifient la trame de ses discours.

Rien n'égale la variété de ses intonations, tantôt simples et familières, tantôt hardies, pompeuses, ornées, pénétrantes.

Sa véhémence n'a rien d'amer et ses personnalités n'ont rien d'injurieux.

Il tire d'une cause tout ce qu'elle contient à la fois de spécieux et de solide, et il la hérisse d'arguments si captieux et si serrés qu'on ne sait plus par où l'aborder ni la prendre.

Lorsqu'il a parcouru la série de ses preuves, il s'arrête un court moment; alors, il les entasse les unes sur les autres, et il en fait un monceau sous lequel il accable ses adversaires.

Il enchaîne, il retient, il délasse l'attention de ses auditeurs pendant plusieurs heures de suite; il les promène, sans les égarer, sous le péristyle et à travers les belles colonnades de son discours. Il les éblouit par le spectacle varié de son génie. Il les tient suspendus au charme de sa magnifique parole.

Homme du monde, homme de dissipation et de plaisir, et d'un caractère enjoué, Berryer n'est pas naturellement laborieux. Il est doué cependant d'une grande aptitude pour les affaires. Nul, quand il veut, n'approfondit mieux une question, n'en rassemble les détails avec une investigation plus curieuse, n'en compose un ensemble plus savant et mieux ordonné.

Peut-être, au milieu de sa vaste diction, n'est-il pas quelquefois très correct; mais ce défaut, commun à tous les improvisateurs parlementaires, ne nuit pas à l'effet de

ses discours. Nous avons déjà dit qu'il ne fallait ni analyser ni lire nos orateurs, il faut les entendre. Leur renommée serait plus grande si la presse ne les reproduisait pas. Ils ont un ennemi dans chaque sténographe.

Depuis l'établissement de notre gouvernement constitutionnel, il y a eu dans la longue et immense carrière de nos orateurs, des éclairs de génie, quelques axiomes saillants, quelques vives pensées, quelques mots spirituels, quelques phrases à effet, quelques mouvements oratoires; mais il n'y a pas eu un seul discours qui puisse passer, à la lecture, pour un véritable modèle d'éloquence. On les a colligés tous, imprimés dans les recueils, édités avec luxe, et que sais-je? dorés sur tranche, mais personne ne les lit [1].

C'est comme une amphore débouchée dont l'ambroisie s'évaporerait et qui ne serait plus digne d'être servie à la table des Dieux.

La Pythonisse aussi est belle sur son trépied et dans son temple; mais hors de là, ce n'est plus qu'une femme nue et décrépite, et je ne vois plus que sa vieillesse, sa laideur et ses haillons.

Oui, l'impression tue les orateurs, et si j'étais à la place de Berryer, je poursuivrais par toutes voies, même en police correctionnelle, tout éditeur qui m'aurait fait l'injure de publier mes discours, encore bien que, pour se défendre, il produisît devant le juge ma signature au pied du bon à imprimer, car il n'aurait pu l'extorquer évidemment que par trahison, que par surprise.

Mais quoi, à nous entendre, il ne resterait donc plus de

[1] Allusion aux discours imprimés de MM. C. Périer, Foy, Salverte, Pasquier, B. Constant, Dupin, Thiers, Guizot et autres, qu'en effet personne n'achète ni ne lit.

M. Berryer est le seul qui ait eu assez de soin de sa réputation, pour ne pas souffrir qu'on imprimât les siens. (*Note de l'Éditeur.*)

Berryer, lui mort, que son nom! Eh! que reste-t-il, je vous prie, de Talma, de Mars et de Paganini? Que reste-t-il d'Apelles et de Phidias, des comédies de Ménandre, des soupirs de Sapho, de la sagesse de Socrate et de la grâce d'Aspasie? Un nom seul, un nom!

Rien de plus, et pour Berryer, pour sa gloire, c'est assez! Arracherez-vous maintenant cet orateur de son trépied sacré, et le traînerez-vous, pour nous le montrer sans inspiration et sans voix, au bas des degrés du péristyle? Ferez-vous reproduire par un sténographe, cette inimitable voix dont les cordes vont remuer la fibre des organisations nerveuses? Voyez, lorsqu'il les a mises en rapport avec lui, comme il leur communique, par une sorte de retentissement soudain, les rapides émotions de son âme! C'est que non-seulement il est orateur par la passion et par l'éloquence, mais il est encore musicien par l'organe, peintre par le regard, poëte par l'expression.

Il faut le voir couvrir son adversaire, le saisir et s'en emparer! il le captive, il l'étreint entre ses redoutables serres, et lorsque, après l'avoir meurtri et déchiré, il le rejette du haut de la tribune, vous voyez le ministre confus, humilié, courbé sur son banc de douleur, cacher entre ses deux mains la rougeur de son front et le cynisme de ses apostasies[1]!

Berryer n'imite pas ces députés de la Restauration, sentimentalement niais, qui, pour toute réponse aux arguments de l'Opposition, s'écriaient : « J'aime mon Roi, ô mon « Roi! »

Berryer ne s'en tient pas là, et s'il aime aussi *son* roi,

1 Allusion à sa fameuse imprécation contre le ministre de la justice.
(*Note de l'Éditeur.*)

ce que nous croyons, au moins il ne le fait pas trop voir. Il évite, en homme qui sait sa Chambre, de marcher sur le terrain brûlant des personnalités dynastiques, et il aime mieux aborder de grandes thèses de nationalité où son talent plus libre s'élance, s'élève et se déploie, il ne s'évertue pas à justifier, article par article, les bévues de la Restauration. Il les avoue, et, dans la brillante accumulation de ses souvenirs historiques, il démontre que les précédents gouvernements, pour avoir manqué aux devoirs éternels de la justice, ont tous échoué sur les écueils et disparu dans la tempête. Cette manière est pleine de grandeur, car elle permet à Berryer de planer, avec toute l'étendue de ses ailes d'aigle, dans la haute région des principes. Elle est pleine aussi d'habileté, car, sans qu'il paraisse s'occuper des ministres, elle laisse les auditeurs eux-mêmes leur faire l'application immédiate et particulière des objections générales de l'orateur.

Berryer ne demande pas grâce pour le dogme de la légitimité. Il n'explique point, il ne justifie point ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être mis en question dans la Chambre; mais il change le point d'attaque, et c'est avec leurs propres armes qu'il combat les ministres. Il les presse, il les pousse, de conséquence en conséquence, jusqu'aux extrémités de l'argumentation délibérative, et leur souveraineté du peuple à la main, il les accule dans la violation de la Charte et dans le parjure de leurs serments.

Ainsi pourtant, tous les défenseurs des pouvoirs déchus qui ont pesé sur la France sont obligés, pour faire illusion au monde, d'invoquer le saint nom de la liberté. Ah! ne nous en plaignons pas! il faut que la vérité soit dans notre cause, puisque nos adversaires eux-mêmes la confessent. Il faut que la force y soit aussi, puisqu'ils viennent y tremper leur glaive et jusqu'à leur bouclier, et l'hommage

tardif des légitimistes avance autant nos affaires que les trahisons des renégats du libéralisme.

Toutefois, ne nous abusons pas. Au fond du cœur, Berryer n'a pas notre principe, et sur ses lèvres parlementaires il n'a pas même le sien. Oui, son principe à lui, ce légitimisme vivace et brûlant qui le consume, il ne le défend pas à la tribune, il le cache, il le refoule en lui-même, et il semble qu'il en redoute l'explosion. Il se jette dans des voies de côté, comme s'il craignait de marcher sur la grande route de Goritz, comme si cette route était pour lui barrée par le travers et bordée d'abîmes et de précipices. Il ne cherche pas non plus à raisonner, à discuter, à prouver sa cause; c'est une éloquence de mouvements plus que de dialectique, d'action plus que de pensée, de sentiment plus que de démonstration; c'est Berryer, c'est un orateur, un grand orateur qu'on entend, mais ce n'est pas un légitimiste. Ce n'est pas un homme politique, c'est un orateur, je le répète, un de ces orateurs qui ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, qui sont pour le moins autant entraînés qu'ils ne vous entraînent et qui s'impressionnent malgré eux, à la façon de Thiers et de tous les artistes d'une organisation nerveuse et sensible.

Ne croyez pas, en effet, qu'il poursuive, qu'il sollicite ses inspirations, elles lui viennent d'elles-mêmes. Il frémit dans tous les membres, des pieds à la tête. Il s'attendrit, il pleure, il se courrouce, il plie, il succombe sous les émotions de l'Assemblée, comme sous les siennes. Une fois entré dans le courant populaire de la liberté, il n'y résistera point; il roulera avec le torrent, il mugira avec la tempête. On sent à ses tempes qui se gonflent, à sa voix qui tremble, à ses yeux qui dardent mille jets de flamme, qu'il ne peut rester à l'étroit dans sa légitimité; que les chaînes qu'il secoue, lui pèsent; que l'air lui manque, que

le terrain lui manque, qu'un auditoire royaliste lui manque, et il lui faut à lui, à cet homme orageux, haletant, il lui faut de l'air, un terrain et un auditoire. Il faut qu'il passionne les spectateurs, qu'il répande son âme, qu'il se joue dans les ondulations de sa voix harmonieuse, qu'il lutte contre l'espace et qu'il se déploie hautement dans son vol. Alors il oubliera qu'il est légitimiste, pour ne se souvenir que de ce qu'il est Français; alors il se fera national; il s'appuiera comme Antée, pour renouveler ses forces, sur le sol généreux de la patrie; il se plongera, il s'absorbera dans la splendeur de la France et il en sortira la tête couronnée de magnifiques rayons. Il se promènera avec l'Assemblée autour de notre carte géographique; il posera sur nos frontières, comme autant de géants vivants et armés, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la Prusse, la Belgique; il nous représentera environnés d'une ceinture de fer, d'ennemis et de ruines, et dans son patriotique enthousiasme, il s'écriera : « Je remercie la Convention d'avoir sauvé l'indépendance « de la France! »

Une autre fois, indigné, révolté des lâches concessions de notre diplomatie, et la main étendue au-dessus de la tribune avec un geste d'une beauté singulière : « Cette main, s'écriera- « t-il, se sèchera avant de jeter dans l'urne, une boule qui « dise que le ministère est jaloux de la dignité de la France. « Jamais! jamais! »

Et, comme ne pouvant maîtriser son émotion patriotique, il se tournera incidemment vers Thiers arrivé là par le fil de la discussion, et il lui dira : « Je vous honore, mon- « sieur, parce que vous avez fait deux actes honorables en « soutenant Ancône et en donnant votre démission. Quel- « que distance qui doive naturellement subsister entre « nous deux, faites encore pour la France quelque chose « d'utile et de grand, je vous applaudirai, parce qu'après

« tout je suis né en France et que je veux rester Fran-
« çais! »

Une autre fois, il mettra la Russie aux prises avec l'Angleterre et il rougira de ce que sa brave, sa glorieuse France reste devant elles, la spectatrice impuissante de leurs combats et du partage de leurs conquêtes :

« Voyez ce vaste antagonisme politique et militaire qui « s'étend depuis les frontières de la Tartarie jusqu'aux rives « de la Méditerranée, entre deux nations qui doivent lutter « un jour l'une contre l'autre.

« Voyez du fond du monde jusqu'à nos frontières, l'An- « gleterre établir sa parallèle guerroyante contre la Russie « qui la menace à son tour sur les limites de ses magnifiques « colonies de l'Inde.

« Considérez ces grandes expéditions à cinq cents lieues « de leurs frontières. D'un côté l'expédition de Caboul, de « l'autre la tentative de Kiwa. Voyez ces deux grandes na- « tions marcher à travers le monde, pour dresser leurs « lignes de précautions l'une contre l'autre.

« Quoi, Messieurs, la France ne sera qu'une puissance « continentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent « rouler leurs flots sur nos rivages et solliciter en quelque « sorte le génie de notre intelligence ! »

Cette image est fort belle et Berryer, ainsi que tous les grands orateurs, affecte surtout le style figuré, dans les divers procédés de son éloquence.

Il y a, en effet, plusieurs manières d'agir puissamment sur les Assemblées. C'est de s'adresser, ou à leur logique par la vigueur et le serré des raisonnements, ou à leur esprit par la vivacité et le piquant des mots, des allusions et des reparties, ou à leurs cœurs par les émotions de la sensibilité, ou à leurs passions par la véhémence des invectives, ou à leur imagination par l'éclat des figures oratoires. Mais

le plus souvent c'est par la figure, c'est par l'image que l'éloquence produit ses plus grands effets. La prosopopée des guerriers morts à Marathon [1], les citoyens romains attachés sur l'infâme gibet de Verrès [2], la nuit, la nuit effroyable où la mort d'Henriette retentit comme un coup de tonnerre [3], la poussière vengeresse de Marius, l'apostrophe des baïonnettes et la roche tarpéienne [4], de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace [5], la République qui, comme Saturne, dévore ses enfants [6], la voix éclatante des lacs et des montagnes [7], le char qui porte les funérailles de l'Irlande [8], le turban qui marque sur la carte, la place de l'empire turc [9], l'Algérie, dont le fruit ne se présente pas même en fleur sur l'arbre arrosé de notre sang [10], les pères de la Révolution, ces nobles esprits qui se penchent du haut des cieux [11], c'est là de l'éloquence d'images.

Quel dommage que Berryer, qu'un si puissant orateur, ne combatte pas dans nos rangs, à la tête du parti populaire? Comment un pareil esprit ne sent-il pas le vide des doctrines de la légitimité? Comment ne travaille-t-il pas avec nous dans les voies de la liberté, à l'émancipation du genre humain? Comment ne comprend-il pas que le principe de la souveraineté du peuple est le seul vrai, le seul que la

1 Démosthène.
2 Cicéron.
3 Bossuet.
4 Mirabeau.
5 Danton.
6 Vergniaud.
7 O'Connell.
8 Grattan.
9 Lamartine.
10 Berryer.
11 Guizot.

raison avoue, le seul que l'avenir de toutes les nations glorifiera?

Déjà Napoléon, dejà Chateaubriand, déjà Lamennais, déjà Béranger, ont proclamé l'ère future de la démocratie européenne. Malheureusement, les orateurs n'ont pas la vue aussi longue que ces grands hommes. Ils s'absorbent, ils s'épuisent dans les passions et les préjugés du moment. Ils se contentent de rendre admirablement sur l'instrument de la parole, les bruits du jour que leur oreille écoute. Ils s'amusent à charmer, sur le pont du navire, l'auditoire qui les entoure et qui bat des mains; mais ils n'embrassent pas de leur regard la vaste étendue des mers. Ils n'interrogent pas le souffle des vents ni la marche des étoiles, et ils ne cherchent pas à découvrir au loin les rivages où le vaisseau fatigué qui porte l'humanité, doit se reposer et jeter ses ancres.

# LAMARTINE.

Voilà, cher lecteur, je vous en préviens, le plus difficile de mes portraits. Vingt fois, je l'ai touché et retouché, ôté de place et remis sur le chevalet. Que de reproches n'ai-je pas reçus de tous ceux qui m'ont fait l'honneur de venir le voir dans mon atelier? Vous le faites trop beau, vous le faites trop laid. Il est plus libéral, il est plus royaliste; il est plus conservateur, il est plus républicain; il est plus socialiste, il est moins socialiste; il est plus religieux, il est moins religieux que vous ne l'avez peint.

Je ne sais plus vraiment auquel entendre. J'ai été sur le point de jeter là mes pinceaux, et ce portrait n'a pas cessé d'être un seul instant le tourment de ma palette. Comment donc faire, mon Dieu, pour contenter, je ne dis pas les poëtes, qui ne sont jamais contents, si on ne les loue par-dessus les autres et par-dessus eux-mêmes, mais le public qui veut de l'unité dans un portrait, mal ressemblant pour-

tant s'il avait cette unité-là, et mes adversaires qui me reprochent d'avoir changé de couleurs lorsque Lamartine changeait de visage. Comment donc faire? Je me suis enfin arrêté au parti que voici.

Je vais rejeter, à la fin du volume, dans l'Appendice, les différentes ébauches que j'ai faites de Lamartine, en différents temps, comme poète, comme orateur, comme politique, avec les dates au bas. Qu'on me dise s'il n'était pas alors tel que je l'ai crayonné alors! C'est tout ce qu'il faut pour ma justification, car je ne suis pas obligé de peindre les gens autrement que je ne les vois, et qu'ils ne sont au moment où je les peins.

Je prends même d'avance mes précautions, et je ne réponds pas que Lamartine soit en 1848 et années suivantes, ce qu'il est, ce que je crois du moins qu'il est en 1847.

N'est-ce pas aussi un peu sa faute de dire qu'il n'appartient à aucun parti? Hélas, je le crois, puisque je le vois, mais n'appartenir à aucun parti, dans une chambre où tout débat se conduit par une action commune et se résout par un vote commun, se mettre à l'écart, combattre seul et en tirailleur, et voter à l'aventure, c'est ne pas comprendre son importance et son devoir; c'est méconnaître sa destinée; c'est ne pas vouloir être guidé par personne, ni soi-même guider les autres; c'est ne pas vouloir, lorsqu'on en a la position, la renommée, le talent, être homme d'État; c'est ne pas vouloir faire triompher sa cause si on la croit la meilleure, ni servir utilement son pays; c'est jouer le rôle d'une lyre; c'est tourner sur un pivot, à tous les vents de la girouette; c'est mettre votre peintre, pardonnez-moi de vous le dire, dans l'impossibilité de vous peindre ressemblant, en apparence du moins, lorsqu'il vous peint si divers, si contraire à vous-même, si multiforme de précédents.

Pourtant voyons, puisque vous le voulez, puisque c'est

peut-être cela d'ailleurs, je vais chercher à vous excuser en vous expliquant.

Mais on ne m'en laisse pas le temps, et à l'instant même on me fait cette objection : d'abord légitimiste, puis socialiste, puis conservateur, puis dynastique, puis libéral, puis presque républicain, puis catholique, puis rationaliste, qu'a-t-il été, que n'a-t-il pas été, qu'est-il encore? Veut-on que je dise que je n'en sais rien, que je n'y puis rien, que je ne veux répondre à rien? Non pas, j'aime mieux demander où tend l'objection et ce qu'il en faut conclure. Est-ce que les reproches d'inconsistance politique, sociale, religieuse, peuvent sérieusement atteindre un poëte, un poëte lyrique surtout?

Définir le poëte lyrique, c'est définir Lamartine. Poëte avant tout, le poëte chez lui emporte le député, le politique, l'homme d'État.

Or, qu'est-ce qu'un poëte lyrique? c'est un esprit vaste, divers, universel, mouvant comme la nature qu'il peint, comme la nature dont pas un jour qui se succède, pas un flot qui passe, pas un oiseau qui soupire, pas un souffle qui murmure, pas une fleur qui se colore, pas un insecte qui respire, pas une feuille d'arbre qui tremble, pas un homme parmi tant de millions d'hommes qui vivent, pas un monde parmi tant de mondes étoilés qui roulent dans l'espace, ne se touche, ne se confond, et ne se ressemble, voilà le poëte lyrique et voilà Lamartine!

Il chante lorsqu'il parle, il chante lorsqu'il écrit, il chante lorsqu'il médite, il chante lorsque la nuit tombe, il chante lorsque le jour se lève, il chante lorsque le vent gémit, il chante lorsque l'oiseau gazouille, il chante lorsqu'il chante, il chante toujours.

Si je l'ai jugé comme je jugerais les autres hommes, si je lui ai demandé une constance d'opinion et une conformité

de langage qui n'étaient pas dans sa nature, et dont il ne me devait pas compte, j'ai eu tort, j'ai dit une sottise et je m'en punirai par la reproduction de mes variantes [1].

Autant eût valu que je reprochasse à l'année d'avoir quatre saisons, ou au soleil, tantôt de plonger la terre, en se retirant, dans les ténèbres de la nuit, tantôt de répandre ses doux rayons sur le front des vierges.

Ainsi Lamartine a ses saisons, ses rayons et ses ombres.

Quelles métamorphoses inouïes dans cet homme à part! Il y a quelques années, il défendait la politique rétrograde que nous attaquions, et aujourd'hui il fait sur les terres illimitées du socialisme, des pointes, des lancées à nous effrayer nous-mêmes. Ce n'était qu'un prosateur lourd, diffus, nuageux, et aujourd'hui il écrit des pages qui ont la profondeur de pensée et le style de nos plus grands maîtres. Ce n'était qu'un récitateur de mémoire, et aujourd'hui il improvise sur le premier sujet donné, avec une fougue, une audace, une grâce, une délicatesse d'à-propos, une richesse d'images, une abondance de mouvements, un bonheur d'expression, dont aucun orateur vivant n'approche.

D'autres font jaillir les éclairs de l'esprit de leur glaive oratoire; d'autres se retranchent dans la défense de leurs traitements, qu'ils n'abandonneront qu'avec la vie; d'autres plaident la cause de l'agiotage, des houilles et du tabac. Mais les causes que Lamartine préfère, sont les causes de la justice et de l'humanité.

J'entends les causes de l'humanité française, telles que le soulagement de nos pauvres, la liberté de notre enseignement, le salut de nos enfants trouvés, etc.

Mais quant à la cause de l'humanité en général, de la justice en général, je regrette que M. de Lamartine se soit

[1] Voyez à l'Appendice.

laissé atteindre, infecter, au moins une fois, de cette mauvaise maladie, de ce patriotisme véreux, de cet égoïsme sec et sans entrailles qui ferait sacrifier à l'intérêt de notre pays, tout le reste de l'Univers. Tant a de faux et fatal empire sur les esprits les plus généreux et sur les cœurs les plus chrétiens, la passion de la conquête!

Ainsi, Lamartine ne voulait-il pas en 1840 que nous prissions un Ancône en Orient, Saint-Jean-d'Acre par exemple, et cela sans la moindre agression de la part du Sultan. Pourquoi pas plutôt Malte aux Anglais? Oh! non, parce que les Anglais sont forts; et pourquoi Saint-Jean-d'Ancre au Sultan? parce que le Sultan était faible, à moins que ce ne fût parce qu'il était Turc; la belle morale!

Que l'Angleterre prît et gardât Alexandrie qui ne lui appartenait pas, honte! trois fois honte! mais que la France prît et gardât Saint-Jean-d'Acre qui ne lui appartenait pas, gloire! trois fois gloire! C'est au poids de ces exclamations que Lamartine avec tout ce que nous avions de mieux alors, en fait de ministres, d'orateurs, de guerriers, de journalistes, de moralistes et de vaudevillistes, pesait les actions politiques des gouvernements européens. Gloire et honte si judicieusement adjugées et infligées, mots sonores, que me voulez-vous? Empire de la phrase, quand cesseras-tu de nous assujettir? Justice, éternelle et impartiale justice, quand règneras-tu sur toutes les nations?

Lorsque Lamartine, élève de Mauguin, récitait mot à mot ses discours appris, sa parole était flasque, molle, traînante, embarrassée et ne quittait pas les basses régions de la phraséologie; mais il est tellement sûr aujourd'hui de son improvisation, qu'il ne se retient plus aux rampes de la tribune. Il s'abandonne à toute la puissance de son vol de cygne; il fend les eaux et il se déploie, de même qu'un

navire aux voiles de pourpre doucement enflées par les zéphirs, se joue sur les ondes d'un lac tranquille.

Il parle une espèce de langue magnifique, pittoresque, enchantée, qu'on pourrait appeler la langue de Lamartine, car il n'y a que lui qui la parle et qui la puisse parler, et d'où s'échappent avec profusion, comme autant de jets lumineux, une foule de pensées heureuses et de termes figurés qui surprennent, qui charment, qui captivent, qui remplissent, qui ravissent l'oreille et l'âme de ses auditeurs.

Sans doute, cette pompe de sons et d'épithètes, dans un autre orateur, paraîtrait trop recherchée, ces figures trop lyriques, cette diction trop éblouissante, ces désinences trop cadencées; mais on ne tarde pas en l'écoutant, en le voyant, à comprendre, à sentir que, dans sa sorte de génie, il ne pourrait pas s'exprimer autrement qu'il ne s'exprime, qu'il y a autant de naturel dans la sublimité de son langage que dans la vulgarité d'un avocat avocassant, et que ces belles phrases, ces beaux sentiments, qu'on croirait d'abord préparés, appris et répétés dans sa tête, ne lui viennent que du cœur.

Ici, lecteurs, je suspends un instant mon pinceau, car il s'agit de mon pinceau lui-même; car je sens le besoin de répondre encore une fois aux critiques qui m'ont fait l'honneur de m'attaquer pour avoir passé et repassé à la brosse, la teinture plus que décennale de mes orateurs vivants. Je répète à ces Messieurs et je les prie de vouloir bien considérer que ce n'est pas moi qui ai changé, mais ceux que j'ai peints, et que si je ne les eusse pas montrés tels qu'ils étaient au moment où ils posaient devant moi, ils se seraient plaints que je ne les faisais pas ressemblants et ils n'auraient pas voulu prendre mes portraits pour s'y mirer à leur aise. Je vous demande si Phidias aurait représenté Jupiter, le souverain tonnant des dieux et des hommes, avec

les grâces de sa jeunesse blonde, et si l'homme d'État qui gouverne pendant vingt ans, et l'orateur qui vieillit dans les luttes de la tribune, ne montrent pas tour à tour à nos yeux les faces diverses et grisonnantes de leur physionomie, de leur caractère et de leur talent. Ils changent parce que tout change autour d'eux, et que c'est la loi de la nature et la triste condition des hommes. Qui a plus changé (pour ne prendre ici que deux orateurs) que Guizot et que Lamartine?

Guizot débute à la tribune sous M. de Polignac; il est lourd, sec, dogmatique, nuageux; il continue dans les premières années de la révolution de juillet, à s'envelopper de sophismes; il se dissout et s'évapore dans la subtilité métaphysique de ses distinctions. Il est de plus amer et violent dans ses incriminations et dans ses récriminations. J'ai dû dire aussi qu'il était alors plutôt rhéteur qu'orateur, parce qu'en effet, il était alors plutôt rhéteur qu'orateur. Mais il s'aperçoit bientôt que la tribune aux Harangues n'est pas une chaire de Lycée; il modère, il adoucit l'âpreté de ses sarcasmes. A force de manier les affaires, il en prend le langage clair et ferme; sa phrase change de forme et coule avec plus d'abondance. Il descend des régions nébuleuses de l'abstraction, dans les réalités de la politique; son éloquence a plus de vie et de mouvement; elle s'anime, elle se colore, elle se déploie, elle s'élève, elle plane avec majesté. J'ai ajouté qu'il avait fait voir en maintes occasions, une indomptable énergie, et qu'il avait dans sa jeunesse, étudié, compris, doctriné et pratiqué la liberté plus que nous, plus que moi, si vous voulez. Or, tout cela n'est-il pas arrivé et n'est-il pas vrai? et si tout cela est arrivé, si tout cela est vrai, pourquoi tout cela n'aurait-il pas été dit, tantôt dans une édition, tantôt dans une autre, à mesure que nous marchions de l'année 1830 à l'année 1847! ne de-

vais-je pas vous le montrer changé et changeant, à mesure qu'il changeait? N'est-ce pas ce que vous demandez vous-même à votre peintre, chers lecteurs qui m'honorez d'une si longue faveur et qui me soutenez seuls depuis dix-sept ans envers et contre tous, et si Guizot se refaisait opposant et libéral, ne voudriez-vous pas que je vous le fisse voir tel dans une vingtième édition, que vous auriez encore le mauvais goût d'acheter?

Pour Lamartine auquel je reviens, je suis tout à fait d'accord avec mes critiques qui ne s'en doutaient pas plus que moi, et je ne comprends vraiment point comment nous avons pu, eux croire, et moi dire que Lamartine n'improvisait pas. Sans doute, il n'improvisait pas quand nous avons cru et que nous avons dit qu'il n'improvisait pas; mais nous aurions dû deviner que Lamartine était, par excellence, un improvisateur. Profanes! Nous n'avions pas senti, en le lisant, que Lamartine était le seul qui, parmi les grands poëtes modernes, eût improvisé des vers. Improviser des vers et quels vers admirables, coulants, mélodieux, dans la plus didactique et la plus incolore des langues! de quel génie ne faut-il pas que le ciel l'ait doué? Voilà pourtant ce que mes critiques et moi, nous n'avons pas su deviner! Mais nous ne sommes donc que des barbares! mais nous n'avons donc pas d'oreilles pour écouter ces accords frémissants et divins d'une lyre toujours inspirée! Comment n'avons-nous pas vu qu'en discourant au lieu de chanter, Lamartine conservait le don intérieur de sa langue et qu'il ne faisait que changer de mètre et de lyre? Oui, je me suis trompé, et si je l'ai dit trop tard, c'est que lui-même il avait trop tardé à répandre sur tant de sujets, les inépuisables trésors de son éloquence.

Si vous ne voulez pas varier avec Lamartine, alors attachez-vous à ses pieds et retenez à terre ces ailes sublimes

qui le portent dans l'espace, à travers les mondes réels de la création de Dieu, et les mondes fantastiques de l'imagination des poëtes.

S'il a été légitimiste, puis socialiste, et ensuite conservateur, et s'il est aujourd'hui libéral et demain républicain, que m'importe? Est-ce que j'aurai le pauvre goût de demander à un tel poëte, l'opiniâtre opinion d'un sot?

Ainsi que l'abeille des champs butine son miel sur les grands cèdres et sur l'humble violette, sur les roses et dans la corolle des cytises amers; ainsi Lamartine, cette abeille de la politique, n'a pris et recueilli, en voltigeant au-dessus d'eux, que ce qu'il y avait de meilleur et de plus pur dans le parti social, dans le parti républicain, dans le parti légitimiste, et dans le parti conservateur.

C'est de la sorte qu'il a appartenu tour à tour à chacun de ces partis, et qu'il leur appartient peut-être encore, sans cesser d'être lui-même.

Je n'irai donc pas me plaindre comme un artiste vulgaire, si Lamartine couvre et s'il surcharge ma palette de ses merveilleux et changeants reflets, et je le peins, chaque fois qu'il se présente à moi sur un rayon de l'arc-en-ciel, comme il brille, comme je le vois, comme je l'aime!

Que tel rejeton noble qui a poussé sa tige étiolée entre les bancs de la Chambre, monte à la tribune et qu'on ne nous apprenne pas son nom, nous ne pourrions jamais vous dire si c'est un duc ou un perruquier; mais que Lamartine se lève de son siége, à son geste fier, aux premières paroles qu'il laisse tomber, les étrangers auront bien vite reconnu les grandes manières, le port élégant et le ton poli des anciens chevaliers français. On a dit de Caton, je crois, qu'il était le dernier des Romains, eh bien, par l'ensemble, par la distinction de sa personne publique et privée, Lamartine est le dernier des grands seigneurs.

Je me suis souvent demandé ce que Lamartine eût fait sur les bancs de la Convention? et il me semble qu'il eût, par ses touchants appels, jeté dans plus d'un de ces cœurs farouches, les attendrissements de la miséricorde et de la pitié; ce qu'il eût été sous Napoléon? un magnifique ambassadeur du grand empereur et de la grande nation; ce qu'il serait aujourd'hui si on le faisait ministre? il entrerait dans son cabinet avec l'enthousiasme naïf d'un homme de bien et trois mois après, las de son impuissance, abreuvé de dégoûts, il rendrait à l'huissier de service son portefeuille rouge, et il irait respirer sous les ombrages de sa chère solitude, un air plus pur que l'air empoisonné des cours.

Personne, à la Constituante, à la Convention et dans nos Conventicules actuels, n'a eu de physionomie oratoire pareille à la sienne, de près ni de loin. Si un tel homme venait à disparaître de la Chambre, sa place y serait vide à toujours, et il semble qu'on en verrait sortir avec lui, la superbe éloquence des images, la poésie des affaires, la défense animée des thèses sociales, la générosité des théories populaires et la chevalerie des grands sentiments.

Et je ne crois pas qu'on m'accuse d'en dire trop ni d'en dire trop peu, si aujourd'hui 30 janvier 1847, j'affirme que Lamartine est le plus fleuri, le plus lyrique, le plus humanitaire de nos orateurs, le plus mélodieux de nos poëtes sans en excepter Racine lui-même, le premier de nos improvisateurs, un prosateur éminent, un vaste esprit, un noble cœur.

# THIERS.

Thiers n'a pas été bercé, en venant au monde, sur les genoux d'une duchesse.

Né pauvre, il lui fallait de l'or. Né obscur, il lui fallait un nom. Avocat manqué, il se fit littérateur, et il se jeta à corps perdu dans le parti libéral, plutôt par nécessité que par goût. Alors il se mit à admirer Danton et les hommes de la Montagne, et il poussa jusqu'à l'exaltation le fanatisme calculé de ses hyperboles. Dévoré de besoins, comme les gens à imagination vive, il dut les commencements de sa fortune à Laffitte, et sa réputation à son propre talent. Cependant, sans la révolution de 1830, Thiers ne serait peut-être aujourd'hui ni électeur, ni éligible, ni député, ni ministre, ni même académicien; il aurait vieilli dans l'estime littéraire de quelque coterie.

Depuis, Thiers a changé de rôle : il s'est fait auteur, fauteur et panégyriste de dynasties, souteneur de priviléges,

donneur et exécuteur d'ordres impitoyables; il a irréparablement attaché son nom à l'état de siége de Paris, aux mitraillades de Lyon, aux magnifiques exploits de la rue Transnonain, aux déportations du Mont-Saint-Michel, aux embastillements, aux lois contre les associations, les crieurs publics, les cours d'assises et les journaux; à tout ce qui a enchaîné la liberté, à tout ce qui a flétri la presse, à tout ce qui a faussé le jury, à tout ce qui a décimé les patriotes, à tout ce qui a dissous les gardes nationales, à tout ce qui a démoralisé la nation, à tout ce qui a traîné dans la boue la généreuse et pure révolution de juillet.

Ses amis, Dupont de l'Eure, Carrel, Laffitte, il les a quittés; ses doctrines libérales, il les a reniées; il a été pour la dynastie un instrument bon à tout, propre à tout, de ces instruments qui plient et ne rompent jamais, qui se courbent jusqu'à joindre les deux bouts, et qui se redressent comme une flèche, tant ils sont souples!

Sans doute, des ministres aristocrates ont plus de flatterie dans la parole; mais ils ont plus de roideur dans le caractère. Ils s'entendent mieux à hocher avec grâce la tête et l'échine. Ils se baisseront jusqu'à terre pour ramasser le chapeau de leur maître, mais ils se relèveront, le front haut. Ils traitent avec les rois, de gentilhomme à gentilhomme. Ils s'estiment au-dessus d'un portefeuille. Aussi, soit instinct de domination, les rois choisissent plus volontiers leurs ministres parmi les bourgeois, que parmi les nobles. Ils savent que ceux-ci ne les serviront qu'en serviteurs, tandis que ceux-là presque toujours les serviront en domestiques.

Si donc il arrive que, dans une monarchie, un homme né de peu, mais avec du génie, ait reçu une éducation plus lettrée que morale, et que, porté sur les bras de la fortune, il ait gravi au sommet du pouvoir, son élévation lui tour-

nera bientot la tête. Comme il se trouve isolé sur les hauteurs où il est parvenu, et qu'il ne sait où s'appuyer, n'ayant ni considération propre, ni entourage, n'étant plus et ne voulant plus être peuple, et ne pouvant être, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, noble et grand seigneur, il se mettra après les chausses de son roi, il les lui pressera, il les lui lèchera, et il ne saura par quelles contorsions de servitude, par quelles caresses de supplication, par quelles simulations de dévouement, par quelles génuflexions, par quels baise-pieds, lui témoigner son humilité et le terre-à-terre de son adoration. Les personnages de cette espèce sont comme ces prédestinés de la géhenne qui ont fait un pacte avec le diable. Ils sont marqués de son ongle, et s'ils veulent détourner la tête, rompre un anneau de leur chaîne, faire un pas, le maître infernal à qui leur corps s'est livré, à qui leur âme s'est vendue, leur crie : Tu es à moi!

Courez, mon pinceau, je n'ai besoin ici ni de toile apprêtée et tendue, ni de compas, courez à votre fantaisie! je veux peindre Thiers comme il parle, moins bien sans doute qu'il ne parle; je veux le poser devant le public comme il pose devant moi, commencer par le bas du visage, finir par les yeux, et pour qu'il soit plus ressemblant, passer, aller, croiser, revenir, m'égarer sur ses traces, me retrouver, m'égarer encore, et le faire à son image.

Thiers, pris au détail, a un front large et intelligent, des yeux vifs, un sourire fin et spirituel. Mais à l'aspect, il est trapu, négligé, vulgaire. Il a dans son babil quelque chose de la commère, et dans son allure quelque chose du gamin. Sa voix nasillarde déchire l'oreille. Le marbre de la tribune lui va à l'épaule et le dérobe presque à son auditoire. Il faut ajouter que personne ne croit en lui, pas même lui, surtout lui! Disgrâces physiques, défiance de ses ennemis et de ses amis, il a donc tout contre soi, et cependant lors-

que ce petit homme s'est emparé de la tribune, il s'y établit si à l'aise, il a tant d'esprit, tant d'esprit qu'on se laisse aller, malgré qu'on en ait, au plaisir de l'entendre.

Il baisse, d'habitude, la tête sur son menton, lorsqu'il se dirige vers l'estrade; mais lorsqu'il y est grimpé et qu'il parle, après un peu de silence, il relève si bien la tête, il se dresse si haut sur la pointe des pieds, qu'il domine toute l'Assemblée.

Quoiqu'il commence presque chaque alinéa de ses discours par cette formule : *Permettez-moi, Messieurs*, ou : *Je vous demande pardon*, il se passe très bien de la permission et il se croit fort au-dessus du pardon de personne. Mais il y a tant de gens vaniteux dans une Chambre française! il faut se faire si humble avec eux! moyennant cette petite précaution, on vous permet de tout oser, de tout dire. C'est le passe-port de beaucoup d'impertinences.

On ne peut pas dire que Thiers procède par saillies à vives arêtes comme Dupin, ni qu'il ait la parole grave d'Odilon-Barrot, ou le sarcasme moqueur de Mauguin, ou l'ondoyante éloquence de Sauzet, ou la raison supérieure de Guizot, ou la véhémence oratoire de Berryer; c'est une sorte de talent à part, qui ne ressemble, de près ni de loin, à celui de personne.

Ce n'est pas, si vous voulez, de l'oraison, c'est de la causerie, mais de la causerie vive, brillante, légère, volubile, animée, semée de traits historiques, d'anecdotes et de réflexions fines, et tout cela est dit, coupé, brisé, lié, délié, recousu avec une dextérité de langage incomparable. La pensée naît si vite dans cette tête-là, si vite, qu'on dirait qu'elle est enfantée avant d'avoir été conçue. Les vastes poumons d'un géant ne suffiraient pas à l'expectoration des paroles de ce nain spirituel. La nature, toujours attentive

et compatissante dans ses compensations, semble avoir voulu concentrer chez lui toute la puissance de la virilité dans les frêles organes de son larynx.

Son verbe vole comme l'aile de l'oiseau-mouche, et vous perce si rapidement qu'on se sent blessé sans savoir d'où le trait part.

Il y aurait dans ses discours mille contradictions à relever; mais il ne vous en laisse ni la place ni le temps.

Il vous enveloppe dans le labyrinthe de ses argumentations où mille routes se croisent et s'entre-croisent, et dont lui seul tient le fil.

Il reprend par un côté qu'on n'a pas vu, la question qui semble épuisée, et il la renouvelle par des raisons si ingénieuses!

Vous ne le trouverez jamais en défaut sur rien : aussi fécond, aussi vif dans la défense que dans l'attaque, dans la réplique que dans l'exposition. J'ignore si sa réponse est toujours la plus solide, mais je sais qu'elle est toujours la plus spécieuse.

Il s'arrête quelquefois tout à coup pour riposter aux interrupteurs, et il décoche son trait avec une prestesse d'à-propos qui les étourdit.

Si une théorie a plusieurs faces, les unes fausses, les autres vraies, il les groupe, il les mêle, il les fait jouer et rayonner devant vous d'une main si vive que vous n'avez pas le temps d'attraper le sophisme au passage. Je ne sais si le désordre de ses improvisations, si l'incohérent entassement de tant de propositions contraires, si le bizarre mélange de toutes ces idées et de tous ces tons, est un effet de son art; mais il est de tous les orateurs celui dont la réfutation est la plus facile quand on le lit, la plus difficile quand on l'écoute. Il est le roué le plus amusant de nos roués politiques, le plus aigu de nos sophistes, le plus sub-

til et le plus insaisissable de nos prestidigitateurs. C'est le Bosco de la tribune.

Il prie, il supplie toujours qu'on lui laisse dire la vérité. Eh! mon Dieu! ne dites pas tant que vous allez la dire, mais dites-la.

Il est téméraire et puis timide. Il veut agir, il court, il va se précipiter, et le voilà qui se cache et se retire dans sa force, à ce qu'il dit. Il aperçoit tous les points de difficulté, et il n'en résout aucun. Il prend la mappemonde entre ses mains, il prendrait aussi bien l'urne du scrutin, et il vous fait un cours de géographie. Il démonte les cercles, les globes, l'équateur, les solstices, toutes les pièces. Il relève les côtes, sonde les golfes, aborde et signale les promontoires, les écueils, les ports, les cités, les montagnes, l'embouchure des fleuves. Il fait le tour du monde et revient chez nous, chez lui, après avoir beaucoup vu, beaucoup parlé, beaucoup voyagé et peu marché, beaucoup enseigné et peu appris.

On lui proposerait le commandement d'une armée, qu'il ne le refuserait pas, et moi, je ne sais point, foi de Timon, s'il ne gagnerait pas la bataille. Je vous jure que j'ai entendu de mes propres oreilles, des généraux engoués de lui, me dire qu'ils serviraient volontiers sous ses ordres [1].

Vous riez, mais non, je parle très sérieusement, et s'il avait eu quatre pouces de taille de plus, et qu'il eût appris la charge en douze temps, il aurait été petit caporal et tranché du Napoléon.

Ne le tirez pas, je vous prie, de son illusion, lorsqu'il se travaille, se manœuvre et s'épanouit à la tribune, dans ses enfilées stratégiques. Car alors il se croit vraiment et de bonne foi général non pas d'un simple corps d'armée, mais

[1] Le général H.



généralissime et au besoin amiral, à ce point que pour aller de Grèce en Égypte, il fera revenir la flotte à Toulon, afin de l'avoir au bout de sa lunette, en façon de Bonaparte [1].

Cette autre fois, il ira droit à Soult, et il lui contredira bravement qu'il n'est pas sorti de Gênes avec son armée par la porte de France, mais par la porte d'Italie [2]; et si Soult a été blessé à la bataille de Salamanque, il soutiendra, aux applaudissements de la Chambre, que c'était à la jambe gauche et non pas à la droite, comme Soult l'avait cru jusqu'ici, et il le lui prouvera si bien que le vieux général, pour mieux s'en assurer, mettra involontairement le doigt dans le trou de sa blessure.

Quelquefois, il s'attendrit sur lui-même et personne alors ne sait mieux que lui mimer la victime. Ou bien, il se donne des accents de Caton misanthrope, et il tire de sa poitrine un profond gémissement sur les perversités de l'opinion [3].

Il fait aussi à merveille le doucereux, et, au moment où vous croyez qu'il vous caresse, il vous griffe. Ah! le petit traître!

Il aime la possession du pouvoir, non pas pour ce que la pouvoir est en lui-même, mais pour le bien-être que le pouvoir procure. Guizot en a l'orgueil, et Thiers le sensualisme. Cela vient de ce que, pendant la moitié de sa vie, il a été sevré des jouissances de la fortune : il s'en gorge aujourd'hui avec l'avidité et l'égoïsme d'un famélique.

Thiers est un démon d'esprit. Il en a, je crois, à tous les coins des lèvres et jusqu'au bout des ongles. Son organisation ressemble à celle de Voltaire : vive, délicate, mobile.

[1] Allusion à notre flotte de 1840.
[2] Historique.
[3] Allusion à ses discours.

Il a les caprices et la mutinerie d'un enfant, avec des prétentions à la gravité d'un philosophe.

Il est plus homme de lettres qu'homme d'État, et plus artiste qu'homme de lettres. Il se passionnera beaucoup pour un vase étrusque, peu pour la liberté.

Il a, comme un homme de gouvernement, la conception des grands desseins; il a, comme une femme, l'audace des petites choses.

Son courage est un peu celui des gens frêles et maladifs, cette sorte de courage fébrile et à ressauts, qui finit par des attaques de nerfs et par l'évanouissement. On ne vous passe d'avoir de ces faiblesses-là que sur un canapé. Il ne faut pas s'évanouir en politique.

Grand orateur, incertain ministre, l'action le refroidit et le cloue à son fauteuil. La parole, au contraire, l'échauffe et l'emporte.

Son enthousiasme d'autrefois pour nos fameux révolutionnaires n'était qu'un enthousiasme de jeune homme et d'écolier, où se mêlait, à son insu, le dépit de n'être rien alors, avec le vague espoir de devenir un personnage. Mais l'abus des jouissances du ministère a bientôt efféminé son tempérament conventionnel, et il a descendu quatre à quatre l'escalier qui mène du grenier au salon, s'installant dans les beaux sofas à crépine d'or, comme s'il ne se fût jamais assis sur la paille; grand seigneur par instinct, comme d'autres le sont par naissance et par habitude.

Ministre ou non, en France, hors de France, ces manières ne le quittent point. Cependant il pourrait peut-être ne pas se faire publier et afficher par tout l'univers, quand il voyage comme un simple particulier, pour son plaisir ou pour le nôtre [1]. Il est de bon goût de laisser ces

[1] Allusion à ses voyages en Italie.

sortes d'annonces aux montreurs de bêtes, aux actrices et aux princesses.

Jadis les maires et les échevins apportaient aux ducs de Montbazon et de Montmorency, les clefs de leur gouvernement dans des plats d'or. Aujourd'hui on frète des vaisseaux, on tire le canon, on manœuvre le télégraphe pour les Montbazons de l'écritoire et les Montmorencys de la basoche. Il ne leur manque plus que de se faire accompagner par des écuyers avec des faucons sur le poing, des gentilshommes d'honneur et des pages.

Sceptique par insouciance, en morale, en religion, en politique, en littérature, il n'y a pas de vérités qui touchent profondément Thiers, pas de dévouement sincère et radical à la cause du peuple qui ne le fasse sourire. C'est une étoffe lustrée qui chatoie et qui reflète au soleil toutes sortes de couleurs, sans en avoir une qui lui soit propre, et dont le tissu peu serré laisse voir le jour à travers.

Ne lui demandez pas des convictions, il doute; des preuves de virilité, son tempérament s'y refuse. Vous ne voulez pas qu'il raille, mais si tout lui paraît plaisant! Vous ne voulez pas qu'il se moque de vous, mais il se moque bien de lui-même!

Confiez-lui, si vous voulez, la marine, la guerre, l'intérieur, la justice, la diplomatie; mais ne mettez pas à sa disposition des millions et surtout des centaines de millions, car ils passeraient comme l'eau dans le crible de ses doigts. A sa facilité de dépenser de l'argent, il joint une certaine manière d'en rendre compte qui n'est pas celle de tout le monde, et il appelle cela très spirituellement *l'art de grouper les chiffres* [1].

[1] Allusion à ses discours.

On ne saurait jauger au juste la capacité de son appétit politique. On peut seulement affirmer qu'il a été et qu'il serait encore mille fois plus, le cas venant, un immense consommateur d'hommes, de chevaux, de navires, de matériel et d'écus. Vous ne diriez pas, à voir ce petit homme, qu'il a l'estomac plus vaste qu'un autre. Mais comme Gargantua, en une bouchée, il avalerait le plus gros budget.

Ministre souple et tenace à la fois, indifférent et arrêté, il ne cède que pour revenir, il ne vous accorde que pour vous reprendre, il ne vous laisse d'autre choix que celui qu'on ne peut s'empêcher de lui offrir, et au bout de ces concessions, vous trouvez toujours ceci : Faites l'un ou l'autre, pourvu que vous fassiez l'autre : donnez-moi telle ou telle chose, pourvu que vous ne me donniez que celle que je vous demande [1].

J'aime, au surplus, ce discoureur naturel, vif, à la libre allure. Il converse avec moi et ne déclame point. Il ne psalmodie pas toujours sur le même ton, comme les frères prêcheurs de la doctrine. Il finit bien à la longue aussi, par m'étourdir de son babil. Mais c'est une espèce de gazouillis qui me délasse encore de la monotonie oratoire, cet éternel ennui, le premier des ennuis pour un auditeur, pour un martyr parlementaire condamné à la subir depuis midi jusqu'à six heures de relevée.

Il fait plus qu'émouvoir, il fait plus que convaincre, il intéresse, il amuse celui de tous les peuples qui aime le plus qu'on l'amuse, qu'on l'amuse encore, qu'on l'amuse toujours, même dans les choses les plus graves.

Thiers rencontre à chaque pas sur son chemin, fleurs, rubis, perles, diamants. Il n'a qu'à se baisser, il les ra-

1 Allusion à ses discours de 1840.



masse, il les assemble, et ils prennent à l'instant même, entre ses mains, la forme d'une guirlande, d'une agrafe, d'une bague, d'une ceinture, d'un diadème; tant cet esprit a de richesse, de flexibilité, de fécondité et d'éclat!

Il médite sans effort, il produit sans épuisement, il marche sans fatigue, et c'est le voyageur d'idées le plus rapide que je connaisse. Les temps passent devant sa mémoire, dans leur ordre et selon leurs figures, et la nature que les autres cherchent, vient à lui sans qu'il l'appelle, avec toutes les pompes de sa majesté et toutes les grâces de son sourire. Avez-vous vu sur les bateaux à vapeur qui sillonnent nos fleuves, cette glace suspendue où se mire le rivage? tandis que le bateau marche, elle reflète et voit fuir rapidement les beaux villages, les églises aux flèches légères, les prairies verdoyantes, les montagnes chevelues, les voiles frémissantes des navires, les blonds épis des guérets immobiles, les troupeaux de la vallée, les nuages du ciel, les animaux et les hommes. C'est là Thiers : espèce de miroir parlementaire, il reflète les passions des autres, et il est sans passions; il pleure et il n'a point de larmes dans les yeux; il se perce d'un poignard qui ne lui tire pas une goutte de sang. Pure comédie que tout cela, mais quelle comédie et quel comédien! quel naturel! quelle souplesse! quelle verve d'imitation! quelles inflexions de ton inattendues! quelle transparence, quelle lumière dans ce style! quelle grâce de négligé dans cette parole! vous me trompez, comédien! et vous voulez me tromper. Vous jouez admirablement votre rôle, mais ce n'est qu'un rôle; je sais tout cela, et cependant je me laisse ravir à votre séduction; je cède, tant que vous parlez je suis sous le charme, et je préfère presque mieux entendre l'erreur dans votre bouche que la vérité dans la bouche d'un autre.

Comme il a été beau dans son rôle des Bastilles! Certes, j'ai assisté à tout ce qui s'est joué de mieux en drames, grands opéras, opéras-comiques, vaudevilles et pièces de circonstance, sur le théâtre du Palais-Bourbon. Mais je dois avouer que les fortifications de Paris sont la plus étonnante des mystifications et autres péripéties que j'aie encore vues. Jamais meilleur acteur ne joua plus fol intermède. Il se drapa, il se grima dans ce rôle avec tant d'art, avec de si ingénieuses fantaisies, il anima tellement la scène, il fit une si grande illusion de main et d'optique à tous les spectateurs, qu'ils ne purent s'empêcher, même ceux qui étaient venus pour le siffler, de s'écrier : Bravo! parfaitement joué! parfaitement joué! et, à la fin, il prestidigita si bien qu'il mit la Chambre sous son gobelet, et puis quand il le leva, il n'y avait plus de Chambre, et le tour était fait.

Thiers m'a souvent donné l'idée d'une femme sans barbe, d'une femme instruite et spirituelle, non pas debout, mais assise à la tribune, qui broderait une causerie sur mille sujets, voltigeant de l'un à l'autre avec une grâce légère, sans que le travail de son intelligence parût sur ses lèvres toujours en mouvement.

Il est plus souple qu'un ressort de l'acier le plus fin. Il se tend, il se détend, il s'abaisse ou s'élève avec son sujet. Il se roule en spirale autour de chaque question, depuis le trone jusqu'au sommet. Il monte, descend, remonte, se suspend aux branches, se blottit dans le plus épais de la feuillée, paraît, disparaît et fait mille tours de passe-passe avec l'agilité jolie d'un écureuil.

Par le premier rayon de soleil qui glisse sur les vitraux du cintre, il fait miroiter son prisme à facettes aux yeux des alouettes parlementaires qui voltigent à l'entour et qui tombent dans ses lacs.

Il extrairait de l'argent d'un rocher. Où les autres ne font que glaner, il moissonne.

Il bat de l'aile, il se déploie, il se nuance tour à tour de pourpre, d'or et d'azur. Il ne parle pas, il roucoule, il ne roucoule pas, il siffle, il ne siffle pas, il serine et il est si éblouissant de couleur et de mélodie, qu'on ne sait ce qu'on admire le plus de sa voix ou de son plumage.

Thiers est en état de discourir trois heures durant, sur l'architecture, la poésie, le droit, la marine, la stratégie, quoiqu'il ne soit ni poëte, ni architecte, ni jurisconsulte, ni marin, ni militaire, pourvu qu'on lui donne une après-dînée de préparation. Il a dû étonner ses plus vieux chefs de division, lorsqu'il dissertait d'administration avec eux. A l'entendre parler de courbes, d'assises, de déchets, de mortier hydraulique, vous l'auriez cru maçon, sinon architecte. Il disputerait de chimie avec Gay-Lussac, et il apprendrait à Arago à braquer un télescope sur Vénus ou sur Jupiter.

Son discours sur l'état de la Belgique est un chef-d'œuvre d'exposition historique. Dans l'affaire d'Ancône, il expliqua des positions stratégiques, des bastions, des polygones, des fronts d'attaque, des retours, à l'émerveillement des officiers du génie. On l'eût pris pour un homme du métier, pour un savant homme.

Beaux-arts, canaux, routes, finances, commerce, histoire, presse, politique transcendante, affaires de rues, théâtres, guerre, littérature, religion, municipalités, moralité, plaisirs, choses grandes, choses médiocres, choses petites, que lui importe? Il est à tout. Il est prêt sur tout, parce qu'il n'est prêt sur rien. Il ne parle pas comme les autres orateurs, parce qu'il parle comme tout le monde. Les autres orateurs se préparent plus ou moins, mais lui improvise. Les autres orateurs pérorent, mais lui cause, et

le moyen d'être en garde contre un homme qui cause comme vous et moi, mieux que vous, que moi, que personne. Les autres orateurs laissent passer dans la coulisse quelque petit bout de cothurne, et, par le reflet de la glace, on voit s'agiter les plumes de leur cimier. Ils sont lacés, habillés, et la pointe du pied en avant. Ils n'attendent que le lever du rideau pour faire leur entrée. Au contraire, vous saisissez Thiers au débotté, et vous lui dites : Allons, dépêchez-vous, la salle se garnit, et le public s'impatiente et vous attend; prenez votre masque et jouez ce que vous voudrez, un ministre, un général d'armée, un artiste, un puritain, mais jouez! Thiers ne se donnera pas le temps de s'essuyer le front et de boire un verre d'eau sucrée. Il ne se rhabille même pas, il entre en scène, il salue, il se pose, il mime devant les spectateurs, il improvise les caractères, il file le dialogue, il dénoue les imbroglios et il apprend son rôle en le jouant; il en joue quelquefois deux, tourne les talons, jette son masque, en reprend un autre et, toujours le même, il est toujours divers, toujours en situation, toujours comédien accompli.

J'ai cependant à lui reprocher de rire quelquefois, lorsqu'il est trop en train, en descendant de la tribune. Or, un bon comédien qui veut faire illusion au public sur la vérité de son rôle, ne doit jamais rire de la farce qu'il vient de jouer. Sous ce rapport-là, je le reconnais, Thiers a encore des progrès à faire.

Si Thiers parlait moins vite, il serait moins écouté. Mais il précipite sa phrase avec tant de volubilité, que l'intelligence de la Chambre ne peut ni le précéder ni même le suivre. A ce point de vue, son défaut devient une qualité, et il est plus artiste qu'il ne veut l'être. Il finit quelquefois, il est vrai, par se noyer dans les détails, et il s'égare, de droite et de gauche, si loin du but, qu'il lui arrive de ne

pas conclure. Ne serait-ce pas là encore, le cas avenant, une habileté plutôt qu'un défaut de son art?

Une fois parti, il galoperait, sans débrider, depuis matines jusqu'à vêpres.

Si le Tout-Puissant avait pu prévoir qu'un jour il créerait Thiers, il eût sans doute allongé le cercle des jours et des nuits, et pour lui laisser plus de temps à parler, il eût fait tourner la terre autour du soleil en quarante-huit heures au lieu de vingt-quatre.

Il est rare que ces grands causeurs soient de grands politiques. Souvent il leur arrive de dire ce qu'il ne faudrait pas dire, et de ne pas dire ce qu'il faudrait dire. Ils sont, d'ordinaire, vains, étourdis, tranchants, présomptueux. En les poussant à discourir, ce qu'ils ne refusent jamais, on les fait tomber dans les piéges de l'indiscrétion. Il faut plus de retenue pour les affaires d'État.

Je serais presque tenté de croire que Thiers a trop d'esprit pour être ministre. Défiez-vous, pour gouverner, des hommes qui parlent trop et surtout de ceux qui parlent trop bien!

Chaque gouvernement a ses défauts. Dans les gouvernements représentatifs, les orateurs seuls mènent les majorités, et les majorités seules font les ministres. Tout ministre influent doit être orateur, mais tout ministre orateur peut n'être pas homme d'État. Colbert et Sully n'étaient pas orateurs : ils n'auraient pu être ministres de notre temps. J.-J. Rousseau ne pouvait pas assembler deux phrases en public. Talleyrand serait resté court au bout d'une conversation parlementaire d'un quart-d'heure. Chateaubriand ânonne, et Montesquieu n'aurait vraisemblablement pas pu lutter de parole contre le dernier clerc du dernier avoué de Brives-la-Gaillarde.

Certes, Dupin préside, orationne et réquisitionne à merveille, et cependant autour du tapis vert des ministres, il

n'aurait pas deux idées à la queue l'une de l'autre, et il changerait quarante-cinq fois d'avis en quarante-cinq minutes. Thiers a plus de tenue, il est moins inégal, moins caustique, moins versatile. Il ne mettra pas ses maximes en épigrammes. Il ne tuera pas ses collègues d'un bon mot. Mais a-t-il l'esprit de suite, de direction, de persévérance, de sagesse, si nécessaire aux grandes affaires? ne cède-t-il pas trop facilement à l'empire d'un système, au caprice d'une idée? n'est-il pas tantôt trop irrésolu, trop flottant, tantôt trop brusque, trop décidé? n'a-t-il pas plus de feu que de jugement? son imagination d'artiste ne l'emporte-t-elle pas à la dérive? ne se laisse-t-il pas éblouir et déterminer plutôt par la grandeur des choses que par leur utilité, par l'aventureux plutôt que par le possible? Il ne croit pas au dévouement de la vertu, ni aux miraclès de l'honneur; il ne croit fermement qu'à la puissance de l'or; cet or, il le prodiguerait par tonnes pour bâtir un arc de triomphe, ou pour quelque folle conquête. Il ne sait pas que l'argent du trésor est le chyle et le sang du peuple; que ce sang est précieux et qu'il faut le ménager; que l'économie est la première des vertus publiques, et que le meilleur des gouvernements est, à tout prendre, celui qui coûte le moins. Guizot et son école ont desséché nos âmes. Thiers et son école videraient nos poches. L'un nous ôterait le peu qui nous reste de vertu, et l'autre le peu qui nous reste d'argent. Ils ont si bien fait l'un et l'autre, la camarilla aidant, qu'il n'y a plus parmi nous de probité politique, que nous n'avons plus la moindre croyance en rien ni sur rien, et je ne pense pas calomnier mon pays en disant que, grâce à ces messieurs, le peuple officiel de France est aujourd'hui le plus mou, le plus plat, le plus servile et le plus corrompu de l'Europe.

Avez-vous vu, par hasard, Thiers dans les bureaux de



la Chambre ? Avez-vous admiré les ressources de cet esprit brillant et ingénieux ? L'avez-vous vu luttant contre M. de Salvandy sur la question espagnole ? C'était le combat du tauréador, vif, agile, plein d'audace, avec un bœuf colossal et lourd. M. de Salvandy, tout caparaçonné, suait et soufflait dans son argumentation. Thiers espadonnait autour de sa tête et de ses reins et lui faisait mille blessures. A la fin, il le prit par les cornes et le renversa sur l'arène, à la risée des spectateurs.

Les clowns qui montent sur les chevaux de Franconi font illusion à la foule, lorsqu'ils agitent dans leurs mains plusieurs petits drapeaux multicolores. Ce que les clowns font, en chevauchant dans le cirque, Thiers le fait, en parlant à la tribune.

Quand il s'aperçoit que sa conversation languit, et que l'on commence à bâiller, il se tourne brusquement vers la droite, qui ne s'attend pas le moins du monde à cette sortie-là, et il lui lance à bout portant quelques phrases de réchauffé qu'il tient en réserve, sur la victoire de Jemmapes et sur le drapeau tricolore. Cette tirade quasi-révolutionnaire ne manque jamais son effet, et les traîneurs de sabre ramassent l'orateur désarçonné qui se remet bien vite en selle [1].

Une autre fois, il s'agira de savoir si Thiers a pu créer des régiments par une simple ordonnance, sans Chambres et sans loi. Ce sera là toute la question. Eh bien ! Thiers passera à travers cette question constitutionnelle, et il poussera une pointe excentrique sur l'héroïsme des officiers de l'armée, pour se faire applaudir par leurs camarades de la Chambre [2]. On rira de ce bon tour. Riez, Messieurs,

[1] Historique.
[2] Historique.

riez tant qu'il vous plaira. Riez surtout de vous-mêmes et à vos dépens, car il a gagné sa cause qui n'est pas la vôtre !

Jadis sa voix de fausset tombait, s'attendrissait et se mouillait de larmes, s'il venait à parler de *son* roi, des vertus de *son* roi, de *ses* dignes ministres, de *leur* noble et paternelle administration [1].

Que dites-vous, en passant, de cette noble et paternelle administration qui a étranglé la liberté de discussion, et qui nous a infligé les aimables lois de septembre ? Thiers devait joliment rire le soir dans sa petite loge d'Opéra, et comme il devait trouver que nous étions *bonnes gens* [2] !

Il a tant de talent ministériel avec tant d'inconsistance, et tant de ressources oratoires avec tant d'étourderie, qu'on ne peut guère s'en servir ni s'en passer. Thiers est un secours qui sera toujours un embarras.

Aujourd'hui mis à la réforme, demain replacé en activité de service, il pourra, par intervalles, commander l'armée parlementaire. Mais il n'aura jamais de soldats à lui comme Guizot, Berryer et Odilon-Barrot; car on ne peut le reconnaître ni à la forme de sa tente, qu'il dresse tantôt sur un terrain, tantôt sur l'autre, ni à la couleur de son drapeau, qui a un peu de rouge, un peu de bleu et un peu de blanc, mais qui n'est ni rouge, ni bleu, ni blanc.

Les hommes sans moralité politique sont merveilleusement propres à gouverner des Assemblées sans principes. D'ailleurs, en France, on passe tout aux gens d'esprit, même de changer d'opinion. Il n'y a que les sots à qui il ne soit pas permis d'être inconstants.

1 Allusion à ses discours de ministre.
2 Mot de la duchesse de Berry, à propos des d'Orléans.



Je me suis trompé jadis, et qui ne se serait pas trompé avec moi, lorsque j'ai dit que, malgré son talent, Thiers n'arriverait jamais au premier poste de l'État, parce que la considération lui manquait. La considération vient d'une haute probité, comme celle de Dupont de l'Eure; la considération vient d'un caractère politique qui ne s'est jamais démenti, comme celle du général Lafayette; la considération vient d'une immense fortune acquise par de longs travaux, comme celle de Casimir Périer; la considération vient d'un patronage de longue date et d'une générosité princière, comme celle de Laffitte; la considération vient d'une haute dignité, et même, il faut le dire, dans le préjugé de nos mœurs infirmes, d'une haute naissance, comme celle de M. le duc de Broglie; la considération vient de la subordination militaire, de l'éclat des victoires et des services rendus par une glorieuse épée, comme celle du maréchal Gérard; la considération vient de l'illustration des ancêtres ou de la gravité personnelle, comme celle de M. Molé; la considération vient d'une vie digne et modeste, comme celle de Royer-Collard; la considération enfin vient quelquefois de la grâce des manières et de l'affabilité polie du langage, comme celle de M. de Talleyrand, et celle-là n'est pas à dédaigner dans un pays où la pensée immuable dépêche ses ordres au cabinet, et où les ministres ne sont guère que des expéditionnaires et des commis. Or, à laquelle de toutes ces sortes de considérations Thiers prétend-il? Nous serions fort embarrassés de le dire, et lui aussi.

Et pourtant Thiers a été deux fois premier ministre, quoiqu'il manquât de considération! et chose plus extraordinaire! il est tombé en disgrâce, et il n'a pas été envoyé pour l'amusement des sultanes, en ambassade chez le Grand Turc.

Aussi les doctrinaires, qui, dès les premiers temps de la Restauration, l'avaient pris à leur solde, ne l'ont jamais eu en estime. Tout en lui passant la main sur le dos pour le flatter, ils craignaient ses bonds sautés et ses coups de griffe. Ils ne le faisaient pas asseoir avec eux sur leur canapé. Ils le tenaient à lointain. Ils le regardaient comme un homme sans consistance et sans principes, lié avec eux par la solidarité des mêmes méfaits, mais qui n'était pas à la hauteur de leurs axiomes, et dont l'habit, si bien brossé qu'il fût, laissait toujours apercevoir, dans quelque coin de ses parements, plus d'une tache de fange révolutionnaire.

Thiers, à son tour, subissait leur joug superbe avec impatience; il se pliait, se tordait et se baissait devant eux, mais c'était pour les prendre en dessous. Caché dans son terrier, il y creusait leur ruine. Il travaillait des pieds et des mains sous l'édifice de leurs grandeurs. C'était la taupe du ministère.

Il avait fait, vers ce temps-là, de bien remarquables progrès en religion. On ne parlait plus à la cour et à la tribune, que de Dieu et de ses anges, du paradis, de la sainte Vierge, de la sainte Église, des saintes bénédictions du Ciel, des saints mystères, des saints miracles, et de la Providence appliquée à la politique. C'était, dans la bouche des étranges hommes qui prononçaient ces mots, un autre genre de blasphème. Les philosophes de la rue de Grenelle s'agenouillaient humblement sur des brocards d'or et de pourpre, et l'athéisme s'était fait dévot. Comment voulez-vous qu'avec cela, on ne sauvât pas la dynastie?

Au demeurant, Thiers, sans être tout à fait un saint homme, n'est pas un méchant homme; il n'a la force ni d'aimer ni de haïr. On peut le pousser à des excès, il ne

s'y portera pas de lui-même. S'il est léger de caractère, s'il est cynique dans ses propos, il doit ces défauts à sa mauvaise éducation : où aurait-il appris à vivre? mais il ne fera point le mal pour le mal.

Je ne le crois pas non plus homme d'argent, à le prendre pour lui, et c'est de la bonne foi à moi, c'est presque du courage de le dire. Car je m'étais pendant longtemps persuadé le contraire.

Je dois dire aussi que Thiers a résigné son portefeuille pour des causes honorables et même logiques au point de vue où il s'était placé; qu'il s'est comporté non sans dignité ni désintéressement, et que ni lui ni Guizot n'ont pas, en sortant de charge, imité ces ignobles personnages que nous avons vu emporter jusqu'aux serviettes du buvetier.

Enfin je tiens Thiers, je le répète, pour un homme de merveilleux esprit, esprit d'une facilité d'expédients, d'une souplesse de forme, d'une lucidité, d'un à-propos, d'une finesse et, en même temps, d'un naturel qui plaît d'autant plus qu'il contraste davantage avec les magnificences ambitieuses de la tribune.

Mais aussi quelle affectation de parler toujours de sa probité ! quelle cruelle et détestable ironie de vanter sa fidélité à la révolution de juillet, lui qui l'a tant trahie ! lui, l'admirateur de la Convention, qui s'attacha à la queue d'une majorité quasi-légitimiste ! lui, sorti des rangs du peuple, qui a plaidé pour l'hérédité de la pairie ! lui, le panégyriste du républicain Danton, qui se mettait à deux genoux pour jouer avec les boucles de souliers de son roi, et qui se faisait le confident intime des petits secrets de la garde-robe ! lui qui, plus que tout autre, aurait dû rester homme de tribune, et qui se complaisait et s'enfermait dans la manutention suspecte des fonds secrets et des télégraphes !

Thiers a cru qu'un parvenu de cour, champignon poussé dans les boues révolutionnaires, arriverait à la hauteur d'un chêne et protégerait éternellement les Tuileries de son ombre. Mais quand l'orage est passé, les champignons rentrent en terre. Les rois ne se servent de nous autres gens de peu, que quand ils en ont besoin ou que quand ils en ont grand'peur. Les monarchies ne s'assimilent bien qu'aux aristocraties. Celle-ci sont les branches et les feuilles du même arbre, elles ne font ensemble que la même vie et tirent du même fumier leur même et commune nourriture. Voilà ce que Thiers n'a pas vu, et cela fait peu d'honneur à son jugement.

Après sa première démission, Thiers a ramé entre Charibde et Scylla, avec une incroyable souplesse d'aviron, évitant la gauche sans donner à droite; on voyait bien qu'il venait de passer par le ministère des affaires étrangères. Ses discours d'alors, appris d'avance et travaillés extrêmement, sont de petits chefs-d'œuvre à l'usage des ambitions déçues et espérantes. Il y fait sentir à l'opposition dynastique, avec une bienveillance caressante, le prix de sa nouvelle amitié. Il y assure, en passant, M. Molé qu'il peut à demi compter sur sa dédaigneuse protection, et il y accable Guizot sous la moquerie de sa défaite, mais tout cela à pas de loup, à mots couverts. Aux bons entendeurs, cela signifiait que chacun des deux partis serait trop heureux d'en revenir à lui. Mais allié trop incertain de l'un, allié trop récent de l'autre, Thiers n'était pas assez libéral pour l'opposition, et pas assez royaliste pour les doctrinaires [1].

Contre mon habitude, j'allonge, j'allonge un peu ce portrait. Mais, lecteur, il le faut bien, j'ai affaire au plus par-

[1] Voyez ses discours de ce temps-là.



leur de nos parleurs, et j'ai promis de vous le donner ressemblant. Si cependant je commençais à vous ennuyer, vous n'auriez qu'à me le dire et je quitterais la plume. Mais je ne crois pas que le peintre ou plutôt son modèle vous fatigue encore, et je vais profiter de son interrègne ministériel où me voilà arrivé, pour résumer le personnage.

Prêt à tout, à travailler, à s'attabler, à causer, à flâner, à se réveiller, à dormir; propre à tout, aux calculs, aux finances, à l'histoire et à la géographie, à la stratégie, aux lettres, aux beaux-arts, aux sciences d'application, à l'économie sociale, aux travaux publics, aux spéculations de la politique; ne doutant de rien, si ce n'est quelquefois de lui-même; ne pouvant se passer des autres qui ne peuvent se passer de lui; ni trop constitutionnel pour effrayer la cour, ni trop monarchique pour déplaire aux constitutionnels; homme de circonstance dans un pays de circonstance; homme du moment dans nos gouvernements du moment; ne croyant à rien dans une société où l'on ne croit à rien et parfaitement fait à son image; le plus habile des écrivains et des hommes d'État qui aient jamais monté sur ces affûts volants, l'artillerie des journaux; parleur prestigieux, universel et sans fin; artiste en affaires, par-dessus tout artiste; dédaigneux des chartes et des lois pour les avoir impunément violées; dédaigneux des hommes pour les avoir, j'allais dire corrompus, mais il sera plus poli de dire séduits; tournant sa barque de fortune au vent de tous les systèmes, et tendant toutes ses voiles à la fois, dût-il échouer l'instant d'après contre mille écueils; présomptueux et dégoûté, osé et trembleur; prenant sa course pour dévorer l'espace et s'arrêtant devant un caillou; vagabond d'idées, faiseur de plans, chercheur d'expédients, embaucheur d'aventures; bâtard de principes comme ce

qu'il sert; si brouillé, si mêlé à toutes les coteries, à tous les secrets d'État, à toutes les allées, à tous les retours, à toutes les faiblesses, à toutes les peurs, à toutes les petitesses, à toutes les domesticités, à toutes les garde-robes de ce régime-ci, et si adhérent, si collé à ses flancs et à ses os, comme la tunique de Nessus, que le régime ne saurait l'en détacher, sans s'arracher des lambeaux de chair et sans se déchirer soi-même ses propres entrailles; enfin véritable Français, Français de notre siècle, tel qu'on dit qu'il nous les faut et qu'il serait peut-être impossible qu'ils ne fussent pas, Thiers, qu'il soit ministre, député, citoyen, sera toujours, sous l'espèce de monarchie où nous vivons, l'un des hommes les plus considérables, le plus considérable de tous, le mot est lâché et je le maintiens.

J'aurais souhaité, pour ma part, que Thiers ne fît pas tant de passées et de repassées au travers de tout son gâchis de premières présidences du conseil, où j'ai déjà bien de la peine à me retrouver; et je vous laisse à penser ce que ce serait si l'on s'avisait de vouloir classer, comparer, énumérer, définir, admirer les positions et les mérites de ses collègues. Vraiment, c'est à s'y perdre, et pour augmenter la confusion, quand la compagnie de Thiers vient à manquer, bilans et comptes de gestion encombrent aussitôt le bureau de la Chambre. Ministres, directeurs, chefs, commis, et jusqu'aux garçons de caisse, ils ont tous hâte de se faire coter et apurer à la tribune, dans les journaux et au trésor. Thiers, le liquidateur en chef, demande la parole vingt-cinq fois de suite, ergote comme un procureur sur chaque article, se prétend plus net que Barême, masque une dépense, esquive un zéro, dispute un centime. Et puis, se montant la tête peu à peu, il roidit ses petits bras et il menace de la colère des dieux et du mépris du genre

humain, quiconque trouverait à reprendre à tant de génie et à tant de braves épargnes [1].

A son exemple, chacun des co-associés soi-disant responsables de ce fulgurant Agamemnon, babille et bataille pour son petit bout de ministère. Il s'imagine que la France a les yeux fixés sur lui et que déjà la postérité s'en inquiète. Rentrez dans vos boutiques, marchands de paroles, rentrez! le couvre-feu parlementaire vient de sonner, et que chacun aille se coucher! Bonsoir.

Eh! que feront, je vous prie, à la postérité, ces misérables querelles de portefeuille entre le *quoique* et le *parce que*, entre Pierre et Paul, entre Jean et Jacques? Pour signaler ces grands ministères à l'admiration de nos neveux, pour leur élever des phrases sur les rivages du temps, on a épuisé tous les jours du calendrier grégorien. C'est le 2 *novembre*, le 13 *mars*, le 11 *octobre*, le 22 *février*, le 6 *septembre*, le 15 *avril*, le 12 *mai*, le 1er *mars*, le 29 *octobre*..., le je ne sais plus quel autre quantième de tel autre mois, de tous les mois que Dieu fasse. Heureusement qu'il ne leur a pas pris, à tous ces gens-là, la fantaisie de s'appeler le ministère de saint Polycarpe, de saint Turiafe, de saint Nicolas, de saint Pacôme, de saint Bonaventure; sans quoi, au train dont ils y vont, tous les saints du paradis auraient fini par y passer.

Les noms, au surplus, les dates, les principes, les systèmes et les personnes, n'importent guère à Thiers, et ce n'est pas de cela qu'il s'occupe. Démissionnaire ou renvoyé, il est toujours à l'affût du ministère, même quand il ne paraît viser à rien, et il se tient sur les lisières de la Chambre, tout prêt à fondre sur sa proie. C'est ainsi que pour la se-

[1] Allusion au *rendu-compte* parlementaire de son ministère dernier.

conde fois, et j'y ai eu ma part, il s'est reglissé au pouvoir entre deux scrutins [1].

Mais ses inexorables précédents l'ont étreint dans leur chaîne, et il a été faible parce qu'il avait déjà été faible; inconséquent parce qu'il avait déjà été inconséquent; allant, à l'extérieur, de l'Angleterre à la Russie et de la Russie à l'Angleterre, et, à l'intérieur, du peuple à la Cour et de la Cour au peuple, sans pouvoir jamais choisir ni se décider.

C'est aussi un peu la faute du Parlement. Qui se fera une idée de l'empire de la phraséologie dans les Chambres françaises ? on les abuse, on les ébranle, et elles oublient toutes les fautes, tous les faits antérieurs, tous les crimes même. Elles résisteront aux exemples, aux chiffres, à l'expérience, à la logique. Elles ne résisteront pas, cela leur est impossible, aux artifices travaillés des parleurs et des sophistes. Le gouvernement représentatif a le favoritisme de la parole. On fait un diplomate d'un homme de quarante ans, parce qu'il a le filet de la langue bien attaché au palais et qu'il peut débiter des milliers de phrases, mais quels diplomates !

Ministre des affaires étrangères, Thiers s'est trompé comme un enfant et à peu près sur toutes choses. Il n'a pas compris que les principes font seuls les révolutions et les révolutionnaires; que les principes font seuls les monarchies, les aristocraties, les républiques et les chambres; que les principes font seuls la morale et la religion, la paix et la guerre; que les principes mènent le monde [2].

A la vérité, Thiers affirme qu'il n'y a pas de principes, c'est-à-dire que lui Thiers n'en a point, voilà tout.

[1] A l'aide du rejet de la loi sur la dotation Nemours.
[2] Voyez l'Appendice.

Il s'était déjà trompé en 1837 sur l'Espagne qui ne pouvait pas, disait-il, se défendre toute seule contre les carlistes, et il s'est trompé de nouveau en 1840, et dans un sens contraire, sur la Syrie qui devait, disait-il, se défendre toute seule contre les Anglais.

Il n'était qu'en été et il voulait faire la guerre au printemps d'après; mais l'Égypte eût été conquise, Méhémet décapité, Alger bloqué et la France envahie dès l'automne [1].

Il eût d'ailleurs fallu opposer les idées au canon. Or, Thiers n'avait ni idées, ni canons. A la fin, croyant faire pièce à Louis-Philippe et peur à l'Europe, il a caché le gouvernement parlementaire derrière le roi, et la France derrière une rocaille. Voilà-t-il pas une fière politique!

Dans cet état et le coup manqué, ce n'était pas assez de nous dire que sa responsabilité l'avait souvent empêché de dormir. Tant pis, monsieur, et c'est là le mal. Un ministre, passé minuit, doit toujours dormir. Il fallut réveiller de leur profond sommeil Alexandre, Condé et Napoléon, le matin des batailles d'Arbelles, de Rocroy et d'Austerlitz. Thiers il est vrai, que je sache du moins, n'a encore gagné aucune de ces batailles-là.

Un ministre doit envisager tous les périls de l'État sans se troubler et d'une vue haute et ferme; il n'est ministre que pour cela. Ne dites pas que Thiers était dominé par la Cour. Mauvaise excuse! il n'avait que deux partis à prendre, ou de surmonter le pouvoir occulte qui le refoulait, ou de donner sa démission. Malheureusement, ce n'est toujours qu'après l'évènement que Thiers sait qu'il fallait faire ce qu'il n'a pas fait, ou qu'il ne fallait pas faire ce qu'il a fait. Il part toujours trop tôt pour arriver trop tard.

[1] Voyez l'Appendice.

En résumé, il a dans son dernier ministère, plus ménagé ses adversaires qu'il n'a su servir ses amis. Il s'est contenté d'une majorité de mobilier et d'inventaire, au lieu d'une majorité de sympathies et de principes. Il n'a su ni éviter les piéges de ses subordonnés, ni fuir les caresses de son maître; ni dissoudre la Chambre, ni la convoquer; ni entrer dans l'alliance, ni en sortir; ni faire avancer à temps la flotte, ni la rappeler; ni employer de ces paroles tempérées et douces qui apaisent; ni faire de ces actions brusques et décisives qui intimident; ni négocier, ni vaincre, ni gouverner.

Lui qui, à entendre ses trompettes, devait rompre la quadruple alliance, ouvrir à coups de lance les barrières du Rhin, raser au niveau d'un ponton les vaisseaux de l'escadre anglaise, arborer le drapeau tricolore sur les forts d'Alexandrie, se promener en triomphe dans le lac français de la Méditerranée et, de sa corne ministérielle, verser des torrents de richesses et de prospérités sur son pays, le voilà qui nous a laissé pour tout legs les misérables dédains et la moquerie des Cosaques, des Pandours, des laquais et des boxeurs de Londres, la résurrection du camarillaire, la recrudescence des lois de septembre, cinq cents millions de dettes et l'embastillement de Paris.

Quand Thiers remonte, d'un coup de bascule, sur le char ministériel, il faut bien se garer de ses courses de phaéton, et je confesse que, pour ma part, je ne suis point très rassuré et que je suis toujours prêt à crier : « Propriétaires, serrez vos grains, l'impôt va doubler. Pères de « famille, embrassez vos fils pour la dernière fois peut-être, « ils vont partir. Rentiers, vendez vos inscriptions, les « fonds baissent. Soldats, tirez vos espadons, le sang va « couler. Fournisseurs, l'eau se trouble, apprêtez vos nasses. Roi, quel dé de fortune y a-t-il au fond de votre

« cornet ? Et vous, Liberté, l'arme au bras, garde à « vous ! »

Puisque le plus homme d'esprit de tous nos gens d'esprit nous menait là, je fais tous les soirs ma prière à Dieu, pour qu'il nous donne à gouverner à un véritable sot. Si nous n'en sommes pas moins mal, nous serons du moins autrement [1].

Et cependant, Thiers n'a pas seulement de capacité tout ce qu'il est possible d'en avoir, il est aussi Français qu'aucun citoyen de ce pays-ci puisse l'être. Il a un sentiment de la nationalité si profond, si généreux, si vrai, que je sens, malgré moi, le reproche de ses fautes expirer dans ma bouche ; mais la France si indignement abusée, la France qui attendait de ses incomparables talents, le triomphe de son indépendance et la restauration parlementaire de sa liberté, la France plus sévère que moi se lève pour l'accuser, et je l'entends qui lui dit ainsi qu'à ses pareils :

« Hommes de juillet, vous que j'ai tirés de votre obscu« rité, vous que j'ai pris par la main et que j'ai portés, de « degré en degré, au faîte du pouvoir, qu'avez-vous fait de « mon honneur ? Pourquoi suis-je devenue la risée de l'Eu« rope ? Pourquoi lorsque les nations indignées regardent « fixement leurs oppresseurs, ne suis-je plus présente à « leurs espérances ni même à leur souvenir ? Pourquoi mon « nom ne frémit-il plus sur leurs lèvres, lorsqu'elles mur« murent les paroles sacrées de la liberté ? N'ai-je donc « versé le plus pur de mon sang que pour expier le triom« phe de mon principe par l'amère dérision de ses con« séquences ? Indépendance, liberté, patrie, honneur, « vertu, vous avez tout pesé au poids de l'or. Vous avez « inspiré vos lâches frayeurs à ces Assemblées qui jadis

[1] Voyez l'Appendice.

« lancèrent quatorze armées sur l'ennemi ; à ces bourgeois « d'où sortirent les héros de nos grandes guerres ; à ces in- « dustriels abusés qui n'auront appris à vous bien connaî- « tre, qu'après que vous les aurez ruinés et perdus. Vous « avez été prier, à l'extrémité de l'Europe, un roitelet « d'être assez bon pour accepter l'argent de nos artisans « et de nos laboureurs, et l'on vous a vus passer les mers, « le tribut à la main, pour mendier aux genoux de la rail- « leuse Amérique, le pardon du général Jackson et l'oubli « de nos victoires !

« Continuez, quand vous n'êtes plus ministres, à nous « prêcher la grande et constitutionnelle maxime que le roi « règne et ne gouverne pas, et quand vous êtes ministres, « dites au contraire que le roi règne et gouverne et que, « n'ayant pas pu tout ce que vous auriez dû pouvoir, ni su « tout ce que vous auriez dû savoir, ce n'est pas vous, inno- « cents que vous êtes, qu'on voudrait rendre matériellement « ni même moralement responsables de rien ; faites les mar- « quis de l'OEil-de-Bœuf avec des souliers ferrés et des ju- « rons de cabaret ; faites les braves et les vainqueurs avec « les marabouts du prophète et avec les soldats du pape, « tandis que la lance d'un pandour autrichien vous « glacera de peur ; et, à votre tour, effrayez par le canon « de vos bastilles, la liberté, la propriété, le commerce et « la sécurité des citoyens, et lâchement cachés derrière vos « forts et vos murailles, faites voir à l'ennemi que vous ne « sauriez pas aller, s'il le fallait, au-devant de l'invasion, « pour la vaincre ou pour mourir ! Rejetez dans les limbes « de l'avenir, la réforme du parlement, l'égalité des suf- « frages, le soulagement des impôts et l'organisation de « l'industrie ; enrégimentez vos théories sous la garde de « vos sergents ; suspendez sur nos têtes la terreur sombre « et latente de vos confiscations et de vos exils d'outre-mer ;

« violez la sainteté et la pudeur de nos foyers domestiques ;
« calculez au prix coûtant, sur l'édredon de vos sofas, ce que
« peut valoir la conscience d'un bâcleur de Chartes ou d'un
« salarié ; mais grâce pour la vertu du peuple! grâce ! n'af-
« fichez pas devant lui le spectacle de vos apostasies et la
« corruption de vos exemples !

« Allez ! l'amour de la liberté, qui, sous votre haleine
« impure, se flétrit et s'éteint dans son âme, saura bien se
« ranimer quand il en sera temps, et quoi que vous fassiez
« pour abrutir ce noble peuple, il lui restera encore assez
« d'intelligence pour comprendre tout le mal que vous lui
« avez fait, et assez de justice pour vous punir! »

Non, France, ne dis point que tu les puniras, car ils sont déjà assez punis! Cette logique qu'ils ont violée, retombe sur eux comme le poids d'une montagne; ce banc ministériel où ils se sont assis, n'a été pour eux qu'un banc d'épines et de douleur; ces festins officiels du pouvoir les ont bien vite rassasiés ; ces coupes de l'ivresse politique qu'ils vidaient d'un seul trait, n'ont laissé au bord de leurs lèvres, qu'une lie d'amertume ; ces néfastes journées autour du tapis vert des Conseils n'ont été marquées que par des mécomptes, des rivalités et des embûches; ces nuits de cauchemar passées sous les lambris dorés de leurs palais, ne valaient pas les nuits du pauvre dans sa cabane; ces majorités glissantes s'écoulaient entre leurs mains; ces faux amis les ont trahis; ce prince dont ils adoraient les traces, s'est retiré d'eux ; ce peuple qu'ils ont opprimé, les renie ; cette presse qu'ils ont écrasée sous leurs pieds, s'est retournée contre eux, comme le dard du scorpion.

Non, France, ne dis pas qu'ils ne sont pas assez punis ! C'est l'être assez que de te voir si petite et si humble, toi naguère si vaste et si glorieuse ! si boiteuse du pied et si

traînarde, toi qui marchais comme une reine, à l'avant-garde des nations! si peureuse, si tapie, si blottie dans ton nid de bastilles, toi qui portais si haut entre tes serres d'aigle, le tonnerre européen des batailles!

Non, sans doute, ils n'ont pas connu tes voies! Non, sans doute, ils ne se sont pas inspirés de ton fier et mâle génie! Mais ils n'ont pas non plus, ils n'ont jamais dans leurs égarements, désespéré de ta fortune. Mais leurs âmes sont pleines, comme les nôtres, du sentiment de ton indépendance et de ta grandeur. Vieille France, berceau de nos ancêtres, terre de liberté, patrie, patrie! rêve éternel de nos cœurs, ils t'aiment, je l'atteste, comme nous t'aimons, comme l'on doit t'aimer, comme nous aimons nos fils, comme nous aimons nos mères, comme le digne, comme le saint objet de notre pure, de notre immortelle tendresse! ils donneraient leurs biens et leurs vies, comme nous donnerions nos biens et nos vies pour te servir et pour te sauver! Ah! tu dois beaucoup pardonner à ceux qui t'auront beaucoup aimée! laisse-nous donc t'offrir en expiation de leur passé, et notre douleur et leurs sacrifices, et nos espérances et leurs remords! Presse-les comme nous, je t'en conjure, sur ton sein maternel; ils te reviennent, ils t'aiment, ils sont tes enfants, ne les maudis pas!

# GUIZOT.

Guizot est de petite et grêle stature, mais il a une figure expressive, l'œil beau, et singulièrement de feu dans le regard.

Sa voix est pleine, sonore, affirmative; elle ne se prête pas aux flexibles émotions de l'âme, mais elle est rarement voilée et sourde. Il se compose un extérieur austère, et tout en lui est grave, jusqu'au sourire. Cette sévérité de mœurs, de port, de maximes et de langage, ne déplaît pas, surtout aux étrangers; peut-être est-ce à cause de son contraste avec la légèreté de l'esprit français.

C'est un pédagogue dans sa chaire, qui laisse toujours passer sous sa robe le petit bout de sa férule. C'est un calviniste dans son prêche, qui enseigne la crainte plutôt que l'amour de Dieu.

Il est bon littérateur, historien distingué, et il tient la plus haute place parmi les publicistes de l'école anglaise.

Il est très versé dans l'étude des langues anciennes et modernes. Il n'a pas la grande manière de Royer-Collard; mais il a plus d'abondance d'idées que lui; il est plus étendu, plus applicable, plus positif. On voit qu'il a été mêlé davantage au maniement des affaires humaines.

Comme tous les prédicants de l'école genèvoise, de cette école âpre et rude, il procède dogmatiquement. Il néglige les fleurs du langage. Il manque de variété, d'imagination et de verve, mais non pas d'énergie. Sa passion se révèle dans l'éclat de ses yeux et transpire sur la pâleur de son visage qu'elle colore et teint subitement; mais elle s'absorbe vite et elle est plus concentrée qu'extérieure. Il regarde l'Opposition en face et d'un front haut. Il la désigne avec un geste superbe et il lui lance des sarcasmes collectifs, qui laissent dans la plaie leur trait envenimé.

Guizot traite les questions politiques d'un point de vue toujours élevé. C'était le procédé de son maître, Royer-Collard. Il choisit une idée, il la formule en axiome, et il établit autour de cet axiome l'échafaudage de ses raisonnements. Il y revient sans cesse; il la présente seule à la vue du spectateur; il y attire, il y fixe son attention. Son oraison n'est que le développement d'un thème. Si l'idée est vraie, tout le discours est vrai; si l'idée est fausse, tout le discours est faux. Mais les députés de la majorité prévenue à laquelle il s'adresse, ne conviennent jamais que la thèse soit fausse. et Guizot conserve auprès d'eux tous les avantages de sa méthode.

Cette méthode a de l'habileté dans les assemblées délibérantes; car ce n'est pas avec une grande quantité d'idées que l'on entraîne des auditeurs plus ou moins distraits; c'est avec une seule idée, adroitement choisie, travaillée, dogmatisée et reproduite sous toutes sortes de formes. Aussi est-ce là la méthode habituelle des professeurs, et il ne



faut pas oublier que Guizot et Royer-Collard ont été professeurs. Un professeur qui ne se répèterait pas, ne serait pas compris; il ne le serait pas davantage s'il formulait à la fois devant ses auditeurs un grand nombre d'axiomes, car leur attention se diviserait. Les professeurs embrassent donc tous nécessairement cette méthode; ils la transportent, par instinct et par habitude, de la chaire à la tribune.

Guizot n'a marché qu'en tâtonnant dans la carrière oratoire, et son éloquence, avant de briller, a traversé des masses de nuages. Dans les commencements, il parlait longuement, à la manière des professeurs; il argumentait scolastiquement, à la manière des théologiens. Il était monotone comme les premiers, roide comme les seconds. Il aimait à se jouer dans les abstractions. Il se servait volontiers de formules équivoques, telles que les *classes moyennes*, la *quasi-légitimité*, le *pays légal;* et lorsqu'il avait rencontré l'une de ces formules, il s'y attachait, quittait le fait, perdait de vue la terre et s'élevait dans les généralités, où il lui arrivait souvent de se dissoudre et de s'évaporer.

Il eût fort bien joué le rôle de grand prêtre des Druides, dans les bois sacrés de nos aïeux. Ses respectueux lévites n'osaient pénétrer dans le tabernacle de son génie. Il les tenait prosternés à distance, et il se faisait adorer de loin.

Quoiqu'il se soit depuis fort abattu sur le positif, il affectionne encore les hautes synthèses de la politique et de la philosophie. Mais il manque de foi, de foi vive, de cette foi qui éclaire les replis tortueux de la conscience et du doute, parce qu'elle porte devant soi un flambeau.

L'Éclectisme l'assiége, le surmonte dans tous les sens et le bat de ses vagues changeantes. Il tend sa voile aux qua-

tre vents, et il doit se faire d'effroyables tempêtes dans son esprit. En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. En philosophie, il n'est ni pour Descartes ni pour Aristote, ni pour Kant ni pour Voltaire. Est-il religieux cependant? oui, mais de quel dogme et de quelles pratiques? Est-il déiste? que vous en dirai-je? je n'en sais rien, et lui! Est-il philosophe? oui, mais de quelle philosophie? Est-il libéral? oui, mais de quel libéralisme? N'importe, il s'étudiera, par jeu de thèse, à amalgamer en tout les contraires. Ainsi, il mêlera la pureté des principes démocratiques avec les corruptions de sa monarchie. Il voudra que deux religions ennemies, non-seulement se tolèrent sur leur coexistence, mais encore qu'elles s'accommodent sur leurs mystères, et qu'elles fassent ensemble la pâque sur le rebord du même autel.

Ses admirateurs, au milieu de la nuit dont il les enveloppe, ne pressent que le vide, n'embrassent que des ombres sans chair et sans os, et cependant ils s'écrient : Nous les tenons! Vous tenez quoi? des vérités! je vous défie de les faire sortir de vos nuages et de les montrer au jour.

Hélas! depuis vingt ans, votre malheureuse, votre fatale école de l'Éclectisme gouverne la jeunesse dont elle abuse les généreux instincts, dont elle embrouille la vive et pure intelligence. Regardez autour de vous! Cette école n'a engendré que des esprits faux, que des cœurs sans foi, sans flamme et sans amour de la patrie, des cœurs que les grands sentiments n'ont jamais dilatés, que la soif des plaisirs égoïstes et brutaux consume, que le spleen du doute tue, des cœurs éteints et mourants!

Ah! je passe encore à ces hommes leurs fautes politiques. En trois jours, et qui le sait mieux que nos conservateurs-

révolutionnaires, en trois jours on renverse un gouvernement, une dynastie, une Charte; en moins de temps que cela, on peut réparer dix-sept ans d'égarements et de honte.

Mais l'empoisonnement moral et systématique des âmes, mais la perversion des générations lettrées, mais cette lèpre hideuse, cette gangrène intellectuelle, ce mal que ne connurent jamais nos pères, et qui aplatira l'impuissance de nos enfants sous le sabre de quelque despote, ce mal, le guérirez-vous? Est-ce vos élèves frappés d'une précoce et lente consomption, qui pourraient suffire aux luttes viriles de la liberté? Est-ce ces intelligences pétrifiées par vos doctrines, qui marcheraient hardiment dans les voies progressives de l'esprit humain? Est-ce ces bras énervés, ces courages flétris qui serviraient de remparts à notre indépendance, et même d'instruments à un despotisme glorieux? Et vous vous étonnez que les prêtres disputent à votre pâture ces restes d'âmes que vous n'avez pas su sauver!

Oui, les pères de l'école moderne, avec leurs importations nébuleuses de Genève, de Berlin et d'Écosse, ont gâté la philosophie, la jeunesse et la langue. Si cette belle langue française passe un jour à l'état de langue morte, nous avertissons la postérité que tous les chefs de l'éclectique université, que tous ces professeurs de métaphysique quintessenciée, seront pour elle des auteurs intraduisibles, puisque nous, leurs contemporains, nous ne les comprenons pas.

En effet, MM. Cousin et Jouffroy, pour exprimer des idées qui ne sont pas des idées, se sont construit une langue qui n'est pas une langue; langue toute boursoufflée de propositions fausses, toute hérissée de termes inféconds qui ne peuvent pas aboutir; langue creuse sans être profonde, affirmative sans certitude, raisonneuse sans logique,

dogmatique sans conclusion et sans preuves, lente à se mouvoir, épaisse de salive, et qui mouille à peine des lèvres arides et desséchées.

Mais que Guizot quitte sa chaire de prédicant et qu'il monte à la tribune, aussitôt, chose étrange! sa pensée se dégage et s'éclaircit sans perdre son ampleur et sa gravité; elle se colore sans trop se charger d'ornements; elle se nourrit de faits et d'exemples; elle se mesure au pas de tout le monde, et elle se développe et s'avance dans un ordre à la fois naturel et savant.

Comment expliquer ce contraste de l'homme et cette bizarre transformation de la pensée? Serait-ce que le professeur dans sa chaire s'appartient à lui-même, qu'il garde toute son individualité, qu'il est tout d'une pièce, tandis que l'auditoire, avec ses passions, ses idées, sa langue même, entre toujours plus ou moins et s'établit, malgré l'orateur, dans le discours de l'orateur?

Il est certain que dès que Guizot sort de ses théories nuageuses, et qu'il entre dans le positif des affaires, il y apporte une lucidité d'idées et d'expression qu'on n'a pas assez louée. Il va droit au but et il ne dit que ce qu'il faut dire et il le dit bien. Commissaire du gouvernement sous M. de Serre, il a été le plus remarquable de tous les commissaires que nous ayons entendus depuis vingt-cinq ans. Ministre, il a défendu son budget de l'instruction publique et des affaires étrangères, avec plus de précision, de science et d'habileté qu'aucun autre ministre.

Nous qui, assis côte à côte de Guizot, l'avons vu à l'œuvre, comme maître des requêtes, dans le Comité du contentieux où on ne lui confiait guère que le rapport des mises en jugement d'un garde forestier ou de quelque maire de village, nous avons peine à revenir sur son aptitude merveilleuse à toutes sortes d'affaires. C'est que per-

sonne aujourd'hui n'en a manié plus que lui de petites et de grandes; il les pénètre à première vue; il les débarrasse de leurs plis et contre-plis; il les résume par la puissance de son esprit généralisateur, et il les produit devant la Chambre, avec une clarté d'analyse et d'exposition qui ne laisse rien à désirer.

Son élocution, sans être habituellement vive ni colorée, est toujours pure et châtiée. Il est peut-être le seul de nos improvisateurs dont les discours, littéralement reproduits par la sténographie, soient supportables à la lecture. C'est qu'il est le plus grammairien et le plus lettré d'entre eux.

Guizot ne se livre point; il est bardé et n'a pas de défaut à son armure par où le glaive de l'objection puisse se glisser et faire plaie. Mais il n'a pas non plus de ces emportements heureux, de ces élans du cœur, de ces traits d'imagination, de ces pensées touchantes, de ces tours vifs qui échappent au véritable, au grand orateur, qui s'emparent de lui malgré lui, qui le transportent de sa propre émotion, et qui la font passer dans notre âme et dans nos entrailles. Guizot n'est point ce qu'on appelle éloquent dans le sens des mouvements, de la passion, de la véhémence oratoire.

Il l'a été pourtant une fois lorsque, ravi d'admiration pour les Constitutionnels de 1789, il s'écriait : « Je ne doute pas « que dans leur séjour inconnu, ces nobles âmes qui ont « voulu tant de bien à l'humanité, ne ressentent une joie « profonde, en nous voyant éviter ajourd'hui les écueils « contre lesquels sont venues se briser tant de leurs belles « espérances. »

Il n'a pas été moins éloquent lorsque dans la Coalition, il luttait avec une impétueuse énergie contre les murmures, les cris et les trépignements des centres. A mesure que grondait l'orage, il se retenait, il se cramponnait au mar-

bre de la tribune; de moment en moment, il pâlissait, pâlissait de colère; son œil dardait des éclairs et des foudres, et environné d'ennemis, il leur donnait des coups de bec d'aigle, à leur arracher la chair et les yeux.

Enfin dans cette longue et fameuse séance où l'Opposition, telle qu'une mer houleuse, roulait sur lui ses vagues, Guizot s'attachant des deux mains à la tribune comme à un rocher, se dressant de toute sa hauteur, et regardant l'Opposition en face, lui lança ces paroles :

« Quelle que soit la fureur redoublée de vos cris, ils « n'ébranleront pas mon courage et vous aurez beau faire, « vous n'élèverez pas vos injures à la hauteur de mes « dédains. »

Certes, c'est là de l'éloquence de situation! C'est fier, c'est inexprimable, c'est beau, c'est très beau, ou je ne m'y connais pas [1].

Il passe dans l'Opposition pour être cruel. Ses yeux flamboyants, sa figure blême, ses lèvres contractées, lui donnent l'apparence d'un proscripteur. On lui attribue le fameux mot : *Soyez impitoyables;* mot affreux, s'il eût été prononcé! Mais il ne l'a pas été.

Guizot me ferait plutôt l'effet d'un sectaire que d'un terroriste. Il a encore plus d'audace de tête, que de résolution de cœur et de main. La profonde estime, le contentement inaltérable, la haute admiration qu'il a de lui-même remplissent trop toute son âme pour y laisser quelque place à d'autres sentiments. Il s'enfoncerait la tête la première dans l'Océan, qu'il ne conviendrait pas qu'il se noie, et il croit à sa propre infaillibilité avec une foi violente et désespérée.

[1] Cette séance est postérieure aux premiers portraits de M. Guizot. (*Note de l'Éditeur.*)



Il ressemble à ces anges d'orgueil qui bravaient la colère du Dieu vivant et qui, les ailes renversées, étaient précipités dans les profondeurs de l'abîme.

Pourquoi ne dirais-je pas, tant j'ai envie d'être sincère, que Guizot, comme homme privé, a des mœurs rigides et pures, et qu'il est digne, par la haute moralité de sa vie et de ses sentiments, de l'estime des gens de bien? J'ai vu sa douleur paternelle et j'ai admiré la sérénité de son stoïcisme. Il y a certes une grande fermeté dans cette âme-là [1].

Je n'écris point ici, et on le voit bien, comme un homme de parti, pour flatter les passions de mes amis, mais comme un homme véridique et sérieux, pour préparer le jugement de la postérité.

Lorsqu'il y a plus de trente ans, Guizot allait volontairement à Gand comme transfugié, tandis que j'allais volontairement aux frontières comme soldat et qu'il me faisait ainsi volte-face, il avait plutôt le sentiment libéral et j'avais plutôt le sentiment national. Il craignait plutôt le retour du despotisme et je craignais plutôt le retour de l'étranger.

Mais dans l'appréciation des hommes politiques et de leurs actions, j'avoue franchement qu'il faut tenir quelque compte des époques, des entraînements de parti, des manières de sentir, des positions, des précédents. Guizot eût-il alors regardé Napoléon comme un tyran, d'autres en ont fait autant sans cesser d'aimer pour cela la France et la liberté.

Et moi aussi j'ai été sous Napoléon, comme tous les jeunes gens de mon âge, fou de la gloire militaire, et je trouverais absurde qu'on s'en vînt me dire aujourd'hui : Comment, vous ne voulez plus ravager l'Europe? Non,

[1] Allusion à la perte de son fils, dont M. Guizot suivit à pied le convoi avec une grande fermeté d'âme. (*Note de l'Éditeur.*)

Messieurs, et c'est vous qui êtes rétrogrades, si vous le voulez, puisque vous remontez, par vos tendances, à une génération en arrière de nous.

Pareillement, lorsque vous avez tant d'objections vivantes et actuelles à faire au premier ministre de 1847, à propos des affaires de 1847, qu'est-il besoin d'exhumer, pour les lui jeter à la tête, les ossements de Waterloo?

Je voudrais bien savoir quels sont parmi les hommes qui, lorsque les Bourbons mirent le pied sur notre territoire, étaient alors en âge et en mesure d'avoir des opinions politiques, et depuis sont devenus des personnages d'État, de presse et de tribune, ceux qui ont exactement les mêmes sentiments qu'ils avaient alors, et qui y ont, jour par jour, conformé leurs actions? C'est à ces rares et invariables personnages, s'il y en a, qu'il appartient de crier à Guizot : Vous avez été à Gand! vous avez été à Gand! mais où sont-ils ces personnages? pour moi, je ne les connais pas.

Tous ces arguments braillards et vieux d'un tiers de siècle n'ont pas la moindre valeur, et, en thèse, il est juste de ne demander devant la Chambre compte à qui que ce soit, de ses actes politiques, que du moment qu'il est entré sérieusement dans la vie politique, comme député ou comme homme d'État [1].

Guizot rend, d'ailleurs, volontiers hommage à la sincérité de ses adversaires. Mais nourri dans les vieilles doctrines de l'oligarchie anglaise, il s'imagine que cette forme est le beau idéal des formes du gouvernement, et il se persuade qu'il est beaucoup plus progressif que les démocrates les plus avancés. Qu'y voulez-vous faire? Laissons-le dire.

Le véritable gouvernement pour lui, c'est l'Aristocratie, l'aristocratie des grands seigneurs, qu'il aimerait assez,

[1] Voyez l'Appendice.



s'il eût été noble, l'aristocratie des bourgeois dont il veut, parce qu'il est bourgeois.

Il a une sorte de roideur dictatoriale qui en impose toujours à son propre parti et à ses adversaires. Les Assemblées législatives, et surtout les majorités qui gouvernent et qui ont besoin, lorsqu'elles n'en ont pas, qu'on leur fasse une volonté, aiment beaucoup les hommes délibérés; elles aiment qu'on les mène, et elles se sentent soulagées ainsi de la peine de se conduire elles-mêmes. Guizot a cette morgue tranchante qui ne le rend pas aimable à la majorité de la Chambre, mais qui le lui rend nécessaire. Il pose nettement la question dans les moments décisifs, et il met volontiers le marché à la main de ses adversaires. Cette tactique, qui jette l'Opposition dans la plus fausse des situations, la situation défensive, lui réussit toujours lorsqu'il est ministre : et il a eu le bonheur, il faut le dire, de ne rencontrer en face de lui, à la tête de l'Opposition et du Tiers-parti, que des hommes de talent sans doute, mais un peu mous, un peu flottants qui, en éludant la question du oui ou du non, lui laissaient presque tout l'avantage de l'offensive.

Il ne faut pas croire que Guizot soit dépourvu de dextérité, et cette nature roide se détend et s'assouplit à l'occasion. Il s'est maintenu à la tête de son parti, moins par la hauteur de ses maximes que par son habileté à flatter deux vilains défauts, la peur et l'orgueil. Quand il voyait que la généralité philosophique ne mordait pas, il faisait frayeur aux centres des périls que courait leur personne et surtout leur fortune, chose à quoi ils tiennent par-dessus tout, et puis quand leur effroi était monté par degrés jusqu'au tremblement des membres, il leur disait bravement qu'ils avaient sauvé le royaume, en foulant sous leurs pieds le monstre hideux de l'anarchie, qu'ils avaient l'estime de

tous les gens de cœur, de tous les gens de bien, de l'Europe entière, et que peu s'en fallait, si peu que rien, qu'ils ne fussent tous, tous des héros, ce qui est toujours très agréable à s'entendre dire.

D'aucuns ont prétendu que Guizot avait une sorte de courage personnel; je le crois, mais de courage politique, qu'en sais-je et qu'en pourrais-je dire? Je ne l'ai jamais vu à l'épreuve, ni à la tribune, ni dans la presse.

A la vérité, il se pose dans nos Chambre pacifiques, en triomphateur d'émeutes, lui et les siens. Guizot n'ignore pas cependant que, dans ces victorieuses journées, l'on n'a jamais été moins de cent contre un, et que, d'ailleurs, ni lui ni pas un de ses grenadiers parlementaires n'a brûlé une seule amorce; mais il espère que ses co-vainqueurs ne s'en souviendront pas. Il sait parfaitement à quelles gens il parle.

Je ne voudrais pas cependant qu'il se vantât aussi fort devant la majorité, des périls qu'il a personnellement courus et des violences qu'il a subies pour l'amour d'elle. L'inféodation électorale de son collége, cent mille francs de traitement annuel, sans compter l'éclairage, le chauffage et le logement, la grand'croix de la Légion-d'Honneur, trois fauteuils à l'Institut, les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, la grand-maîtrise de l'Université et l'ambassade de Londres, voilà depuis dix-sept ans les horribles violences que Guizot s'est laissé faire et les périls mortels qu'il a courus, et pas une égratignure!

Arrangez cela, tant l'homme est inexplicable! avec beaucoup de désintéressement privé, et toute l'insouciance des gens de lettres!

Grave dans sa vie publique, opiniâtre dans son but plus que dans ses maximes, ambitieux par système et par tempérament, laborieux et tranchant, il a toutes les qua-



lités et tous les défauts qui constituent un chef doctrinaire.

Vainqueur et ministre, Guizot ne s'amollit pas aux délices de Capoue. Il vous poursuit dans votre fuite, vous met le pied sur la tête et vous écrase. Vaincu et de l'Opposition, il supplée au nombre par la tactique. Il suppute ses forces, les jours de bataille; il veille sur ses gens et les gourmande du geste et de la voix, donne le mot et se met, de sa personne, sur la lisière du camp, pour empêcher les désertions et rallier les incertains. Sa troupe marche bien unie sous ce chef adroit et déterminé. Elle n'est pas nombreuse, mais elle se compose plutôt d'officiers que de soldats; troupe dorée, aguerrie, indépendante, présomptueuse, colère à l'occasion, souple dans ses évolutions et qui travaille en dessous et sape à la mine, jour et nuit, quand elle ne croit pas que le temps soit venu de dresser les échelles et de monter à l'assaut. Il faut que chacun des troupiers de M. Guizot ait toujours le sac sur le dos et la capsule sur la batterie, prêt à faire feu, tandis que lui, posté sur la montagne, et sa lorgnette braquée en façon d'empereur, il indique les positions dont il faut s'emparer, l'une à l'arme blanche, l'autre avec des feux de peloton nourris, celle-ci en la faisant sauter en l'air, celle-là en pénétrant par les trahisons de la contrescarpe. Il ne permet ni qu'on fasse un faux mouvement, ni qu'on donne avant l'ordre, ni qu'on perde une cartouche.

Mais qu'est-ce que tout cela, si ce n'est de la guerre? Aussi est-il vrai de dire que depuis qu'il est aux affaires, Guizot n'a pas fait du gouvernement, mais du guerroiement. Il a campé le pouvoir dans une forteresse bastionnée, crénelée, percée de meurtrières, garnie de bons gendarmes qui veillent sur les remparts, et de bons canons qui font feu à tout moment sur tout passant.

Il a usé un esprit puissant, de hautes facultés, une

expérience consommée, un cœur ferme, au service d'un principe tellement faux, que Guizot me permettrait de dire qu'il est faux, mais qu'il ne me permettrait pas de le prouver [1].

Qu'on ne nous dise pas que dans les dernières années de son long ministère, Guizot a redonné plus de force au pouvoir, plus de dignité à la magistrature, plus d'obéissance aux lois, plus d'ordre à l'administration, plus de crédit aux finances, plus de progrès à l'industrie, plus de sécurité aux intérêts matériels; cela est vrai et cela est bien. Mais d'un autre côté, n'a-t-il pas laissé la religion se perdre, les mœurs se corrompre, l'égoïsme se renfler, et les flammes de la liberté s'éteindre? La France ne sent-elle pas que la vie morale lui manque? L'amour des richesses n'a-t-il pas envahi tous les cœurs? Y eut-il jamais, dans nos départements, depuis trente ans, moins d'esprit national, et ne sommes-nous pas arrivés à ce point de consomption politique, que nous devons savoir gré à Guizot (triste et désolant éloge!) de n'avoir pas aboli la liberté de la presse, lorsqu'au-dehors toutes les puissances de l'Europe, sans excepter l'Angleterre, y eussent acclamé, et lorsqu'au-dedans, il n'eût pas rencontré, dans les langueurs hébétées du pays, plus de sérieuses résistances que Napoléon après le 18 brumaire?

Avec tout ce qu'il faut, du reste, pour le gouvernement des États, il a manqué de tendresse et de génie, et il était plus propre à diriger le sénat d'une république protestante, qu'à mener ce grand royaume de France.

Je ne sais s'il vaut mieux pour tout cabinet régnant, avoir Guizot pour ami ou pour ennemi, car ses alliances coûtent plus cher que ses haines. S'il veut bien remorquer à son char un ministre qui tombe en défaillance et qui va

[1] Allusion aux lois de septembre.



s'évanouir, il faut que celui-ci se laisse attacher les menottes et qu'il le suive, le cœur gros de honte et de soupirs, à la manière des rois vaincus par les Romains. Il le tire après lui par sa toge déchirée, et après l'avoir bafoué de moquerie, il daignera peut-être lui laisser la couronne et la vie. Mais quelle vie et quelle couronne !

Guizot serait tout au plus le chef de quelques sectaires, s'il n'avait établi ses batteries que dans le centre du parlement. Mais il a su bâtir au-dehors, des citadelles, des forts détachés, du haut desquels il foudroie ses adversaires épars et désunis.

Il a très bien senti que, dans une forme de gouvernement où ce sont les idées qui règnent, il fallait d'abord accaparer et retenir les gens qui exploitent la fabrique des idées. Les journaux ministériels, même quand il n'est pas ministre, sont remplis de ses créatures, qui, chaque matin, entonnent ses louanges et font son ouvrage. Il a si bien occupé toutes les avenues des académies, que l'on ne peut plus y entrer sans son agrément. Les trois quarts des sous-préfets, des préfets et des procureurs généraux, sont des doctrinaires sifflés par lui et qui répètent ses leçons. Tous les pédants en *us* et en *i* de l'Europe allemande et scythe tombent en extase devant la profondeur incompréhensible de son génie, et les ambassadeurs de la sainte alliance, dont il fait si bien les affaires, le recommandent dans leurs notes secrètes. Il a, lui ou son système, repeuplé le conseil d'État, recruté la Chambre des pairs, et placé en sentinelles dans la garde-robe, dans les antichambres et peut-être même dans les cuisines de Château, des doctrinaires de toute sorte de sexe, en jupon, en bonnet de laine et en épaulettes.

Ministre ou non, il règne dans les petits appartements du Château, aussi bien que sur le canapé de la Doctrine. La

Cour est doctrinaire, doctrinaire avec une intelligence bornée, je le sais bien, avec une prolixité de langage molle et intempérante, et avec quelque pauvreté, non d'écus assurément, mais d'idées.

Aussi, je suis loin de dire que Guizot ne soit de beaucoup supérieur à la Cour par l'entendement, par le caractère et par la parole. Mais de ce que la Cour ne peut aller, pour l'esprit, de pair avec Guizot, la Cour n'en est pas moins une bonne et franche doctrinaire, qui s'en fait honneur, et qui a voulu avec lui le monopole électoral, l'hérédité de la pairie, les intimidations de septembre, la loi de disjonction, les gros budgets, les apanages, les dotations, les bastilles, la paix armée et autres inventions et trouvailles législatives et gouvernementales de cette force et de cette portée-là. En sorte qu'on peut dire que la Cour et Guizot, Guizot et la Cour mènent la France de compagnie, et voilà le dix-septième an, comme nous voyons qu'elle est menée. Casimir Périer, Mortier, Broglie, Molé, Soult et Thiers ont été les premiers ministres du système, mais ils n'étaient pas le système. Légitimistes, tiers-parti, dynastiques, anti-dynastiques, ils ont beau, tous tant qu'ils sont dans cette Chambre [1], bruire et s'agiter, je vous le prédis, les doctrinaires prévaudront avec ou sans portefeuille, à moins que la Cour ne change ou que ce ne soit Guizot.

Je n'ai point à m'occuper ici de la Cour; mais comment Guizot, pour ne parler que de lui, a-t-il pu mettre sa belle intelligence au service des camarillaires et des loups-cer-

[1] Il est bien entendu, cela va sans dire, que je ne parle jamais de la Chambre actuelle, quoique j'emploie toujours le verbe au présent; je suis trop poli et trop respectueux pour cela, et je prie une fois pour toutes qu'on veuille bien faire attention à cette réserve, de peur des interprétations.



viers? Comment lui, qui est honnête homme, lui, qui a vu de si près le fond de tant de cœurs faux, de tant de consciences gâtées, de tant de corruptions vénales ou vaniteuses, ne rougit-il pas jusqu'au bord des paupières, de ce lâche métier qu'il fait [1] ? Comment, lui calviniste, lui persécuté dans ses ancêtres pour la liberté de la dissussion religieuse, lui venu au monde et grandi par la liberté de la discussion politique, a-t-il pu interdire à tant de manipulateurs souverains de chartes, de serments et de rois, la faculté du libre examen [2] ? Comment lui, qui avait demandé l'abolition de la peine de mort, a-t-il pu proposer de condamner des écrivains au supplice mille fois plus cruel de la déportation, dans les mornes inhabitables d'une île lointaine et sous un ciel de feu [3]? Comment lui, qui est un homme de pensée et d'art, a-t-il pu mettre les intérêts matériels [4], si brutaux et si épais, au-dessus des intérêts moraux, au-dessus de l'amour sacré de la patrie et de la liberté, au-dessus de tous ces nobles penchants qui sont la vie, le charme et la grandeur des peuples civilisés? Dieu a permis qu'il fît tout ce mal en punition de son orgueil.

Il a tant soufflé aux gros bourgeois ses maximes égoïstes; il leur a tant répété qu'ils étaient les rois de la science, de la parole et de la pensée, qu'ils étaient les maîtres absolus du sol et de l'industrie, que tout leur appartenait par droit de suprématie sociale, et que le reste de la nation n'était qu'un ramas d'ilotes et de barbares, qu'on a vu les gros bourgeois s'arranger en conséquence; qu'ils se sont plongés, repus et engourdis dans les charnelles délices de la matérialité;

[1] Allusion aux corruptions de places.
[2] Allusion aux lois de septembre.
[3] Allusion aux pénalités proposées contre la presse.
[4] Allusion à ses discours d'alors.

qu'ils se sont distribué et partagé tous les emplois dans la garde nationale, dans les conseils de département, dans la magistrature, dans l'armée, dans les corps législatifs, dans toutes les administrations; qu'ils ont battu des mains aux lois de monopole sur les élections, le jury, le recrutement, les céréales et les douanes, aux listes civiles les plus monstrueuses, aux apanages, aux dotations, aux abus ducaux et princiers, à toutes les dilapidations de ville et de cour, et qu'ils ont attaché et lié la nation toute vivante à une sorte de glèbe électorale et fiscale, plus insupportable peut-être que le vasselage de la féodalité.

Guizot, au lieu de suivre le siècle dans ses ondulations, dans ses transformations successives et dans ses voies de progrès, a voulu construire une société de fiction, moitié anglaise, moitié doctrinaire, qui allât tout d'une pièce et qui s'en ira tout d'une pièce aussi, car c'est une œuvre contre nature; et, à la fin, la nation, cette nation de trente-cinq millions d'hommes libres, demandera ce que tout cela signifie, et il faudra bien que ces intendants étourdis et dissipateurs lui rendent leurs comptes. Alors, il se fera des craquements effroyables dans cet édifice fondé sur le sable et battu de tous côtés par la tempête, et c'est à qui, dans le tremblement universel du sol, déménagera au plus tôt, et peut-être Guizot, ce prétendu conservateur, sera-t-il le premier à jeter le cri du *sauve qui peut* général!

Guizot ne serait qu'à moitié peint, si on ne le comparait pas à son rival, et je veux finir par leur parallèle.

Guizot et Thiers sont les deux hommes les plus éminents que le bouillonnement de Juillet ait fait monter à la surface des affaires.

Nés tous deux de la presse, ils ont étranglé leur mère au sortir de leur berceau, après avoir sucé son lait jusqu'au sang.

Tous deux, comme les inquisiteurs, ont allumé les flammes du bûcher de septembre [1], autour des libres penseurs, et ils leur ont dit : Croyez ou brûlez !

Tous deux représentent dans le gouvernement, l'un les bourgeois constitutionnels de la légitimité, l'autre les bourgeois dynastiques de la révolution actuelle.

Tous deux ne sont pas dévots à la personne du prince, et royalistes *quand même*. Ils ne sont pas plus branche cadette, que branche aînée, ou branche quelconque. Ils ne sont conduits que par ambition de fortune ou par entêtement de système, et ils accommoderaient bien volontiers Louis-Philippe, n'en doutez pas, le cas échéant, à la façon dont ils ont accommodé Charles X.

Malheureusement, depuis dix-sept ans, timoniers inhabiles et trembleurs, ils n'ont fait que tourner avec leur petite barque, dans leur petit archipel, autour des mêmes écueils ; ils se cachent dans les anses; ils ne tentent point la grande mer.

La France, malgré les entraves du monopole et des impôts, marche d'elle-même dans la carrière florissante de l'agriculture et de l'industrie, et ils croient que c'est eux qui la poussent. La France pèse sur l'Europe du contre-poids d'un milliard et demi de revenu et de trente-cinq millions d'hommes, et ils croient qu'ils n'ont qu'à mettre, lui Thiers ou lui Guizot, leur petit doigt dans la balance, pour la faire pencher.

Il y a un gouvernement parlementaire qui est bâtard et un gouvernement parlementaire qui est légitime. Le bâtard est né de l'accouplement du monopole et de la corruption. Le légitime est né de l'accouplement de la nationalité et du droit. Plairait-il à messieurs Guizot et Thiers

[1] Allusion aux lois draconiennes de septembre.

de nous dire s'ils sont bâtards ou légitimes, dans l'ordre s'entend, de la filiation politique?

Du reste, entre Thiers et Guizot, antagonisme presque du tout au tout, de caractère, d'opinion et de talent : l'un ductile, causeur, familier, malin et câlin; l'autre impérieux, austère et gourmé. L'un, que ses vieux retours de jeunesse entraînent à la dérive vers la gauche; l'autre, que les surprises du quasi-légitimisme portent vers la droite.

Guizot, à force de science et de gravité, peut, auprès des grands seigneurs de la diplomatie, passer pour un aristocrate. Thiers, malgré la pétulance et l'éclat merveilleux de son esprit, ne s'élèvera pas, à leurs yeux, au-dessus d'un parvenu.

Les ambassadeurs de la sainte alliance verront presque dans Guizot conservateur, un semblant de légitimiste. Ils ne verront toujours dans Thiers qu'un révolutionnaire, lors même qu'il adoucirait sa voix, qu'il baisserait le ton, et qu'il rentrerait ses ongles sous la peau. C'est que les aristocraties sont sœurs comme les démocraties. On fera à Molé ou à de Broglie, des confidences qu'on ne fera pas à Thiers. Ce n'est rien que cela sous un gouvernement de nationalité qui tire sa force des principes et non des hommes. C'est quelque chose sous un gouvernement d'exception, qui ne tire sa force ni du peuple, ni de lui-même.

Guizot est circonspect d'action, Thiers est hardi de parole.

Guizot fait les doux yeux et Thiers les gros yeux aux puissances de l'Europe, qui se moquent de l'un et de l'autre.

Guizot couche la France sur un lit de repos, de peur de rupture d'un anévrisme. Thiers la ferait courir à travers l'espace, comme une comète échevelée.

Dès que Guizot réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr que

la presse, grande ou petite, sera traquée comme une bête fauve, dans tous ses halliers. Dès que Thiers réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr qu'il éclatera des bruits de guerre. Oh! qu'ils sont bien tous deux à l'intérieur et à l'extérieur, nos deux bons anges, les anges gardiens de la paix et de la liberté!

Thiers dominerait la presse plutôt par la séduction, Guizot plutôt par la terreur. Après tout, qu'est-ce que la liberté de la presse telle que Guizot et Thiers nous l'ont faite? Une liberté de presse qui ne peut pas sonder le principe du gouvernement! mais, en vérité, n'est-ce pas une liberté pour rire? Un potier de terre qui ne peut pas même cogner du doigt la cruche qu'il vient de pétrir? Qu'est-ce qu'un tel potier? qu'est-ce qu'une telle cruche?

Guizot l'éclectique et Thiers le fataliste ne condamneront pas au feu éternel celui qui voudrait discuter Dieu; mais ils condamneront au supplice de Salazie [1] celui qui voudrait discuter le roi. C'est que Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre, à leurs yeux, n'existe pas [2]; mais le roi existe-t-il? Ces Messieurs, pour mieux s'en assurer, mettent la main sur leur portefeuille rouge et ils s'écrient: Le roi existe!

Guizot est corrupteur par système et Thiers par expédient; l'un plutôt à la manière anglaise, l'autre plutôt à la manière du Directoire.

Guizot procède par maximes, Thiers par saillies.

Guizot, en montant dans les ombres des abstractions philosophiques, rencontre quelques vives échappées de lumière. Thiers aime mieux ne pas s'élever jusqu'aux

[1] Tombe brûlante de l'île Bourbon, où l'on voulait déporter les écrivains de l'Opposition.

[2] Voyez l'Appendice.

nues, que de s'y perdre. Il a plutôt des pieds que des ailes.

Guizot ne jette pas sur le tapis parlementaire, trop de motions à la fois. Thiers, au contraire, vide son cornet; il joue à l'aventure, et risque son va-tout.

Thiers reconnaîtra plus volontiers la souveraineté du peuple, et Guizot la souveraineté parlementaire.

L'un a pour point de départ la révolution de 1688, et l'autre la révolution de 1793.

L'un aimerait mieux le genre humain, l'autre sa patrie.

Guizot a plus de foi dans les idées, Thiers dans le tranchant du sabre; Guizot dans l'inertie résistante de l'intérêt bourgeois, Thiers dans l'action insurrectionnelle des masses.

Guizot se pose comme chef des conservateurs; conservateurs de quoi! Thiers comme chef des progressistes; mot nouveau dans sa bouche, si ce n'était la chose!

Guizot flatte toujours la majorité; il la couve de son regard noir, de peur qu'elle ne se débande, et il vante à tout propos, la constance inébranlable, l'étroite union et le courage héroïque de ladite majorité, quoiqu'il sache au fond parfaitement à quoi s'en tenir sur ces trois choses, tout aussi bien que vous et moi. Thiers, que parfois la majorité impatiente et déroute, la mènerait plutôt à coups de fouet, et comme il préfère la *qualité* à la *quantité* [1], il se tourne avec des regards caressants vers les extrémités de la Chambre.

Guizot et Thiers ne traitent pas leur majorité de la même façon et du même air. Dirai-je qu'avec elle, l'un est plus insolent, l'autre plus impertinent?

[1] Mot étourdi qui scandalisa fort les centres.



Thiers et Guizot ont encore deux autres façons d'agir avec leur majorité, qui valent la peine d'être sues. L'un sonne le tocsin, joue des baguettes et bat la générale. L'autre pince la fibre agacée de l'intérêt personnel; c'est avec l'appoint de ses députés fonctionnaires, que Guizot atteint le chiffre de la moitié plus un, et dût son orgueil philosophique s'en révolter, le plus transcendant de ses arguments sera toujours, auprès de cette majorité, l'argument du pot-au-feu.

Guizot est trop présomptueux pour ne pas mépriser les injures, et Thiers est trop insouciant pour s'en souvenir.

Hors des affaires, Guizot se sert du pouvoir parlementaire pour forcer la main du pouvoir personnel; dans les affaires, il se sert du pouvoir personnel pour mater et réduire le pouvoir parlementaire.

Hors des affaires et membre de l'Opposition, Thiers dresse ses batteries contre le ministère sur le terrain des abus intérieurs, et il lui fait pour le gêner dans sa marche, une guerre de crocs-en-jambe; dans les affaires et ministre, il transporte le débat sur le terrain des relations extérieures, parce qu'il est maître là d'agir au large et presque sans contrôle, et de ne dire que ce qu'il veut.

Guizot surmonte les objections par sa ténacité; Thiers leur échappe par sa souplesse. Il glisse entre vos doigts comme une anguille visqueuse; il faut le prendre aux dents pour le tenir.

Guizot affirme ou nie; Thiers ne dit ni oui ni non.

Guizot, pressé, interpellé, acculé, se renferme dans le dédain d'une sèche et rogue dénégation, ou dans la superbe de son silence. Thiers défend trop longuement, à la manière d'un avocat, les moindres détails de ses anciens ministères, et comme d'autres orateurs veulent l'imiter, sans

avoir son esprit, les débats législatifs dégénèrent en commérages [1].

L'un, plus spiritualiste, s'attache davantage au droit. L'autre, plus matérialiste, s'attache davantage aux faits. L'un croit à une sorte de morale, l'autre ne croit pas à grand'chose.

Guizot se roidit contre les personnes; alors il a du courage par orgueil. Mais quand il n'a plus affaire qu'aux affaires, alors son orgueil ne lui sert de rien. C'est ce qui explique pourquoi il a tant de résolution à la tribune, contre les minorités parlementaires, et si peu dans son cabinet, contre les insolences de l'étranger.

Thiers a raison de vouloir une grosse armée et un gros budget, parce qu'il s'est fait homme de monopole, et qu'un gouvernement de monopole ne peut se passer de ces deux expédients-là. S'il avait voulu rester un homme national, il aurait pu n'avoir qu'une demi-armée et qu'un demi-budget; nous en serions mieux et lui aussi. C'est ce que nous disons, et croyez-le bien, c'est ce qu'il pense.

Guizot, ministre ou non, ne vit uniquement que de la vie politique. Il a la force, la résolution, l'obstination, l'expérience d'un homme qui ne songe, à chaque instant de la journée, qu'à la même chose. Pour lui, le pouvoir est une affaire de tempérament presque autant que d'ambition.

Thiers ne rapporte pas tout au gouvernement et à la politique. N'est-il plus ministre, il vit en artiste, chauffe la vapeur, voyage à Naples, découd des momies et fait des histoires.

Guizot a plus de généralité dans l'esprit, Thiers plus d'étendue et de mouvement.

[1] Allusion au rendu-compte de son dernier ministère.



Thiers, comme un phosphore, brille et s'éteint. Guizot, comme une lampe de tombeau, ne jette qu'un feu sombre, mais brûle toujours.

Guizot prend quelquefois l'obscurité pour la profondeur et les grands mots pour les grandes choses. Thiers, quelquefois aussi, prend le clinquant pour l'éclat et le bruit pour la gloire.

Il y a toujours plus du philosophe dans Guizot. Il y a toujours plus de l'artiste dans Thiers. L'un s'imagine toujours professer dans une chaire, l'autre causer dans un salon.

Tous deux peut-être, les premiers journalistes de leur temps; mais Guizot cultive plutôt le dogmatisme de la presse, et Thiers plutôt la polémique courante. L'un se plaît à ouïr le son de ses théories. L'autre groupe les occurrences et les faits de chaque jour autour de son système. Il se faufile et s'introduit par je ne sais quelles issues dans les redoutes de l'Opposition, et, quand elle sommeille, il met le feu à ses canons.

Comme écrivain politique, Guizot est plus goûté chez les étrangers que chez nous où les grâces de la forme sont préférées à la solidité du fond et où le style, c'est tout l'homme. Je ne parle pas de l'historien, qui a des pages admirables, mais de certaines thèses et définitions obscures du métaphysicien et du publiciste. Le génie, cependant, c'est la lumière; ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Thiers, et ceci ne le fâchera point, est, dans ses histoires, plutôt homme d'État qu'écrivain. Il n'excelle ni par le plan et l'ordonnance, ni par le coloris, ni par la profondeur, ni par la concision. Mais il est singulièrement remarquable par la haute intelligence des événements, l'habileté du récit et la parfaite lucidité de son style. Il écrit un peu comme il parle, avec une abondance et un charme pittoresque.

Nul écrivain français ne l'a égalé pour la peinture des batailles, ni pour l'exposition des crises financières. Il a raconté, dans l'histoire la plus populaire et la plus lue de nos jours, les grandes guerres de la Révolution, ses assemblées, ses constitutions, ses négociations et ses lois.

D'ailleurs, Thiers appartient à l'école fataliste, à cette école aride qui couvre les fautes et les crimes mêmes des gouvernements par l'excuse de la nécessité, qui ne reconnaît de droit, ni dans la nation, ni entre nations, qui étouffe le libre arbitre et qui jette la vertu dans le désespoir. Eh! que nous importe l'histoire des faits passés, sans la moralité de ces faits pour l'instruction du présent et de l'avenir?

Guizot a plus de méthode, d'enchaînement et de vigueur dans ses improvisations et dans ses discours; Thiers plus d'abandon et de naturel.

Guizot est éloquent dans la colère; Thiers dans l'enthousiasme.

Rien de plus grave que la diction de Guizot. Rien de plus charmant que le spirituel laisser-aller de Thiers.

Au bout d'un quart-d'heure d'oraison, Guizot me fatigue. Au bout de deux heures, Thiers me délasse.

On n'est pas inquiet de Guizot, parce qu'il a son thème fait et qu'on sait qu'il ne s'en écartera pas. On n'est pas non plus inquiet de Thiers, parce qu'on sait qu'il se tirera toujours avec bonheur des excursions les plus lointaines et des pas les plus embarrassants.

Si le péril de la situation presse, Guizot remuera les fibres intéressées du chambrier bourgeois. En tel cas, Thiers sonnera sa fanfare, et vous le voyez apparaître aux extrémités du défilé, un drapeau tricolore à la main. C'est Bonaparte au pont d'Arcole.

Tous deux, pour résumer, ont eu la première place et ils ne l'ont pas remplie. Ils ont été à la tête de la nation et ils ne la conduisaient pas.

Tous deux ont été au-dessous de notre grandeur et de leur fortune.

Tous deux ont été les instruments aveugles de la Providence dont ils pensaient être les guides.

Tous deux, sous les dorures officielles de l'habit de cour, n'ont que trop souvent perdu jusqu'au sentiment de leur propre dignité.

Tous deux n'ont songé ni au peuple, ni aux principes, tandis qu'il n'y a au monde que les principes et le peuple.

Tous deux, spectacle misérable! se disputent avec acharnement les os du pouvoir, sur le maroquin d'un portefeuille rouge, et puis, après ce beau combat, le vainqueur s'en vient humblement lécher les pieds de son maître.

Gens de petite guerre et de petite paix, ils n'ont su faire tenir la France devant l'étranger, l'un que sur le genou droit, l'autre que sur le genou gauche.

Diront-ils eux qui devaient, intrépides coalisés, refouler dans les cuisines du château le gouvernement personnel, diront-ils comme le grand Chatam : « J'ai été appelé au « ministère par la voix du peuple, et c'est au peuple seul « que je dois compte de mes actions. »

Diront-ils eux, ministres responsables, qui avaient juré de porter si fièrement le sceptre du 7 août, diront-ils comme Napoléon, après la bataille d'Austerlitz : « Français! lors- « que vous plaçâtes sur ma tête la couronne impériale, je « fis serment de la maintenir toujours dans ce haut éclat « de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes « yeux. »

Hélas! la France, cette noble France, étonnée aujourd'hui de sa solitude, se regarde elle-même, se cherche,

s'interroge, et elle ne sait plus se comprendre ni se retrouver !

N'en pouvant faire une reine, ils en ont fait une marchande, et à la fin de la journée, retirée dans le fond de sa boutique, elle qui maniait des sceptres et des épées, la voilà qui compte et qui empile des gros sous !

# O'CONNELL.

A peine Mirabeau s'éteignait dans l'éclat de son midi, qu'un nouvel astre se levait à l'horizon de l'Irlande.

Si je ne voulais considérer O'Connell que comme un orateur parlementaire, je commencerais par comparer la nation britannique à la nôtre, et notre tribune à la sienne.

Je dirais qu'il y a chez eux plus de gentillâtres à préjugés excentriques et invétérés, et chez nous plus de procéduriers et de jugeurs, que le député anglais rapporte tout à son parti, et le député français tout à soi; que l'un est aristocrate, même dans sa bourgeoisie, et l'autre bourgeois, même dans son aristocratie; que l'un est plus fier des grandes choses, et l'autre plus vantard des petites; que l'un fait toujours de l'opposition systématique, et l'autre presque toujours de l'opposition individuelle; que l'un est plus sensible à l'intérêt, aux calculs, aux convenances, à

la raison, et l'autre aux images et aux mouvements, aux coups d'État et aux aventures; que l'un est plus sarcastique et plus amer dans ses invectives, et l'autre plus enclin à la personnalité fine et moqueuse; que l'un est plus grave et plus religieux, et l'autre plus enjoué et plus incrédule; que l'un cite surabondamment dans ses harangues, Virgile, Homère, la Bible, Shakspeare, Milton, et que l'autre ne pourrait rappeler les noms et les traits de sa propre histoire nationale, sans faire bâiller ou sans faire rire les spectateurs et le parlement; que l'un n'agit qu'avec effort, avec lenteur, sur des cerveaux solides mais massifs et pesants, tandis que l'autre est deviné par l'intelligence vive et primesautière de son auditoire, avant qu'il n'ait achevé sa phrase; que l'un échafaude et construit à son aise de longues périodes d'argumentations indéfinies, bourrées de science, de droit et de littérature, tandis que l'autre choquerait le goût simple et délicat de notre nation par un entassement de métaphores, et fatiguerait notre esprit par la contexture trop nourrie et trop serrée de ses raisonnements.

Je pourrais ajouter que, chez la nation anglaise, il y a plus de force, et chez la nation française plus de grâce. Là plus de génie, ici plus d'esprit. Là plus de caractère, ici plus d'imagination. Là plus de politique, ici plus de générosité. Là plus de prévoyance, ici plus d'actualité. Là plus de profondeur dans les spéculations philosophiques et plus de respect pour la dignité de l'espèce humaine, ici plus de penchant à se regarder avec coquetterie soi-même, dans le mirage de sa parole, sans tenir compte des mérites et des perfections d'autrui. L'une enfin de ces nations, plus amoureuse de la liberté, l'autre de l'égalité. L'une plus orgueilleuse, l'autre plus vaine. L'une entêtée de bigotisme, l'autre sceptique en presque toutes choses. L'une sachant préparer et attendre le triomphe de sa cause, l'autre brus-

quant l'occasion et impatiente de vaincre, n'importe sous quels chefs. L'une se retirant dans son coin pour y bouder, l'autre allant par bonds et, au premier coup d'archet, se mêlant à toutes sortes de quadrilles; l'Anglais calculant ce que son sang doit lui rapporter de territoires et d'influence, et son argent d'intérêt; le Français répandant l'un sans savoir où, et l'autre sans savoir comment.

Et je dirais, en finissant, que tous deux, malgré leurs vices et leurs défauts, sont l'expression d'un grand peuple, et que, tant que la tribune anglaise s'élèvera au sein des mers dans son île rayonnante et superbe, et tant que la tribune française restera au milieu des décombres de l'aristocratie et du despotisme, la liberté du monde ne périra point !

Mais ce n'est pas l'orateur parlementaire que je veux peindre ici ; ce n'est pas Démosthène plaidant sa propre cause dans le forum oligarchique d'Athènes ; ce n'est pas Mirabeau étalant les magnificences de sa parole dans la salle de Versailles, devant les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état; ce n'est pas Burke, Pitt, Fox, Brougham, Canning, ébranlant les vitrages de Whitehall, des foudres de leur éloquence universitaire ; c'est un autre genre d'éloquence, une éloquence sans nom, prodigieuse, saisissante, impréparée, et que n'entendirent jamais de la sorte les anciens ni les modernes ; c'est O'Connell, le grand O'Connell debout sur le sol de sa patrie, ayant les cieux pour dôme, la vaste plaine pour tribune, un peuple immense pour auditoire, et pour sujet le peuple irlandais, et pour écho les acclamations universelles de la multitude, pareilles aux frémissements de la tempête et au roulement des vagues sur les sables et les rivages de l'Océan !

Jamais, en aucun siècle et en aucun pays, aucun homme ne prit sur sa nation un empire aussi souverain, aussi ab-

solu, aussi complet. L'Irlande se personnifie dans O'Connell. Il est, en quelque sorte, à lui seul, son armée, son parlement, son ambassadeur, son prince, son libérateur, son apôtre, son Dieu.

Ses ancêtres, issus des rois de l'Irlande, portaient à leur côté le glaive des batailles. Lui, tribun du peuple, il porte aussi le glaive dans les combats de la parole, le glaive de l'éloquence, plus redoutable que l'épée.

Voyez O'Connell avec son peuple, car il est véritablement son peuple: il vit de sa vie, il rit de ses joies, il saigne de ses plaies, il crie de ses douleurs. Il l'entraîne de la crainte à l'espérance, de la servitude à la liberté, du fait au droit, du droit au devoir, de la supplication à l'invective, et de la colère à la miséricorde et à la pitié. Il ordonne à ses Irlandais de s'agenouiller sur la terre et de prier, et les voilà qui s'agenouillent et qui prient; de relever leur front vers le ciel, et ils le relèvent; de maudire leurs tyrans, et ils les maudissent; de chanter des hymnes à la liberté, et ils chantent; de se découvrir et de prêter serment, la main haute, la tête nue, devant les saints Évangiles, et ils se découvrent, ils lèvent la main, ils jurent; de signer des pétitions pour la réforme des abus, d'unir leurs forces, d'oublier leurs querelles, d'embrasser leurs frères, de pardonner à leurs ennemis, et ils signent, ils s'unissent, ils oublient, ils s'embrassent, ils pardonnent!

Notre Berryer n'habite que les sommets de la politique. Il ne respire que la fine fleur de l'aristocratie. Mais son nom n'est pas descendu dans l'atelier ni dans la chaumière. Il n'a pas bu à la coupe de l'égalité; il n'a jamais touché les outils grossiers des artisans; il n'a jamais échangé ses paroles avec leurs paroles; il n'a jamais mis sa main dans leur main calleuse; il n'a point approché son cœur de leur cœur, et il n'a point senti leurs battements. Mais O'Con-

nell, comme il est populaire ! comme il est Irlandais ! quelle haute taille ! quelles formes athlétiques ! quelle vigueur de poumons ! quel épanouissement dans ce teint animé et fleuri ! quelle douceur dans ces grands yeux bleus ! quelle jovialité ! quelle verve ! quelles saillies ! Comme il porte bien sa tête attachée sur son cou musculeux, sa tête renversée en arrière et où se peint sa fière indépendance !

Ce qui le rend incomparable aux orateurs de son pays aussi bien qu'aux nôtres, c'est que, sans aucune préméditation et par le seul entraînement, par la seule force de sa puissante et victorieuse nature, il entre tout entier dans son sujet et qu'il en paraît plus possédé lui-même qu'il ne le possède. Son cœur déborde, il va par bonds, par élans, jusqu'à en compter toutes les pulsations.

Comme un coursier de pur sang qu'on arrête tout à coup sur ses jarrets nerveux et frémissants, ainsi O'Connell peut s'arrêter dans la course effrénée de son éloquence, tourner court et la reprendre. Tant son génie a de présence, de ressort et de vigueur !

Vous croiriez d'abord qu'il chancelle et qu'il va succomber sous le poids du dieu intérieur qui l'agite. Puis, il se relève, l'auréole au front et l'œil plein de flamme, et sa voix, qui n'a rien de mortel, commence à résonner dans les airs et à remplir toute l'étendue.

Comment expliquer, comment définir ce génie exceptionnel qui ne se repose point dans un corps sans cesse en mouvement et qui suffit à l'expédition des causes civiles et criminelles, à l'étude laborieuse des lois, à la correspondance immense des agents de l'Association, et à l'agitation nocturne et diurne de sept millions d'hommes ; cette âme de feu qui échauffe O'Connell sans le consumer ; cet esprit d'une si incroyable mobilité qui effleure chaque sujet sans le flétrir, qui grandit de tout l'espace qu'il a par-

couru, qui se multiplie en se répandant, qui renaît, qui se fortifie de son épuisement même, qui consomme sans se réparer, qui se livre et s'abandonne sans cesser de s'appartenir ; ce phénomène d'une vieillesse si verte et si vigoureuse, cette vie si puissante qui renferme en elle plusieurs autres vies, cet intarissable écoulement d'une nature extraordinaire, sans rivale et sans précédents ?

Si O'Connell avait marché, sa claymore à la main, à l'abordage du despotisme, il aurait été écrasé sous les foudres de l'aristocratie britannique; mais il s'est enfermé et muré dans la légalité, comme dans une forteresse inexpugnable. Il est hardi, mais il est peut-être encore plus adroit que hardi. Il s'avance, mais il se retire. Il ira jusqu'aux dernières limites de son droit, mais il n'ira pas au delà. Il se couvre du bouclier de la chicane et il bataille sur ce terrain, pied à pied, à coups d'interprétations captieuses et de subtilités dont il entortille ses adversaires qui ne peuvent plus s'en démêler. Scolastique, pointilleux, retors, madré, fin procureur, il ravit par la ruse ce qu'il ne peut arracher par la force. Où d'autres se perdraient, il se sauve; sa science le défend de son ardeur.

Cependant la spécialité de son but ne le détourne pas des intérêts généraux de l'humanité. Il veut de l'économie dans les dépenses, parce que c'est le devoir de tout gouvernement. Il veut du suffrage de tous, parce que c'est le droit de tous. Il veut de la liberté des cultes, parce que c'est la volonté de la conscience humaine. Il veut du triomphe des idées, parce qu'il est le seul qui ne fasse pas couler le sang, qui soit assis sur l'opinion et sur la justice, et qui ait de la durée.

Il est poëte jusqu'au lyrique ou familier jusqu'à la causerie. Il tire à lui son auditoire et il le transporte sur le plancher du théâtre, ou bien il en descend et se mêle

parmi les spectateurs. Il ne laisse pas un seul moment la scène sans action ou sans parole. Il distribue à chacun son rôle. Lui-même, il se pose en juge. Il interroge et il condamne. Le peuple ratifie, lève les mains et croit assister à un jugement.

Quelquefois, O'Connell accommode le drame intérieur de la famille au drame extérieur des affaires publiques. Il fait apparaître dans ses discours son vieux père, ses ancêtres et les ancêtres du peuple. Il expédie ses volontés; il commande qu'on s'asseye, qu'on se tienne debout ou qu'on se prosterne. Il prend la direction des débats et la police de l'audience, il préside, il lit, il rédige, il motionne, il pétitionne, il réquisitionne, il conclut. Il arrange, il improvise des narrations, des monologues, des dialogues, des prosopopées, des intermèdes, des péripéties. Il sait que l'Irlandais est à la fois rieur et mélancolique, qu'il aime à la fois les figures, le coloris et le sarcasme, et il coupe le rire par les larmes, le grandiose par le grotesque. Il attaque en masse les lords du Parlement et, les chassant de leurs tanières aristocratiques, il les traque un à un comme des bêtes fauves. Il les raille impitoyablement, il les bafoue, il les travestit et il les livre, affublés de cornes et de gibbosités ridicules, aux huées et aux sifflets de la foule. S'il aperçoit quelqu'un dans la mêlée, ami ou ennemi, il le nomme. S'il est lui-même interpellé, il s'arrête, saisit corps à corps son interrupteur, le terrasse et retourne brusquement à sa harangue. C'est ainsi qu'avec une souplesse merveilleuse, il suit les ondulations de cette mer populaire, tantôt folle et bruyante sous les coups de son trident, tantôt ridée par le souffle d'un vent léger, tantôt calme, pure et dorée par les feux du soleil, comme un bain de molles sirènes.

O'Connell n'est ni whig, ni tory, ni radical, à la ma-

nière des Anglais. Aussi les whigs, les torys et les radicaux lui portent cette vieille haine et ce superbe mépris d'un peuple conquérant pour le sujet d'un peuple conquis, d'un Anglais pour un Irlandais, d'un protestant pour un catholique. Mais cette haine, ce mépris, ces insolences ne le peuvent abattre. A la différence de tant d'autres orateurs si dolents et si dégoûtés, parce qu'ils sont sans conviction, sans entrailles et sans foi, O'Connell ne doute pas du triomphe de sa cause, et, même à la Chambre des communes, regardant hardiment ses adversaires en pleine face, il s'écrie :

« Je ne commettrai jamais le crime de désespérer de mon « pays; et aujourd'hui, après deux cents ans de douleurs, « me voilà debout dans cette enceinte, vous répétant les « mêmes plaintes, vous demandant la même justice que ré- « clamaient nos pères, mais non plus avec la voix humble « et suppliante, mais avec le sentiment de ma force, et avec « la conviction que l'Irlande désormais saura faire sans « vous ce que vous aurez refusé de faire pour elle ! Je n'en- « tre pas en compromis avec vous; je veux les mêmes droits « pour nous que pour vous, le même système munici- « pal pour l'Irlande que pour l'Angleterre et l'Écosse ; « s'il en est autrement, qu'est-ce qu'une union avec « vous ? Une union sur des parchemins ? Eh bien ! nous « mettrons ces parchemins en pièces, et l'Empire sera « scindé ! »

C'est fier, et il faut se sentir presque roi pour tenir un tel langage.

Ne lui parlez pas à cet homme, d'un sujet différent ; son âme patriotique, toute vaste qu'elle soit, n'en peut contenir d'autre. Il n'est pas, à Londres même et dans le parlement des trois royaumes, membre du Parlement; il n'est qu'Irlandais. Il n'a que l'Irlande, toute l'Irlande dans

son cœur, dans sa pensée, dans ses souvenirs, dans sa parole, dans son oreille.

« J'entends, dit-il, j'entends chaque jour la voix plain-
« tive de l'Irlande qui me crie : Dois-je toujours attendre et
« toujours souffrir ?... Non, mes concitoyens, vous ne souf-
« frirez plus; vous n'aurez point en vain demandé justice à
« un peuple de frères. L'Angleterre n'est plus ce pays de
« préjugés où le seul mot de papisme soulevait tous les
« cœurs et les portait à d'injustes cruautés. Les représen-
« tants de l'Irlande ont employé leur temps à faire passer le
« *reform-bill* qui a ouvert de larges écluses au peuple an-
« glais; ils seront écoutés quand ils demanderont à leurs
« collègues de rendre justice à l'Irlande; et si, par hasard,
« le Parlement était sourd à nos prières, alors nous ferions
« appel à la nation anglaise, et si celle-ci elle-même se lais-
« sait aller à d'aveugles préventions, nous rentrerions
« dans nos montagnes et nous ne prendrions conseil que
« de notre énergie, de notre courage et de notre désés-
« poir. »

Il est impossible d'invoquer en termes plus forts et plus touchants la raison, la conscience et la gratitude du peuple anglais, et de mêler avec plus d'art la supplication à la menace, que dans ce beau morceau-là.

Mais on sent que ce gigantesque orateur est à l'étroit, qu'il étouffe sous la coupole du parlement anglais, comme un grand végétal sous une cloche de verre. Pour que ses poumons s'enflent, que sa taille grandisse et que sa voix tonne, il lui faut l'air, le soleil, et la terre d'Irlande. Ce n'est qu'en touchant cette terre sacrée, cette terre de la patrie, qu'il respire et qu'il s'épanouit. Ce n'est que là, en présence de son peuple, que son éloquence révolutionnaire, sa fière éloquence, s'élance, se déploie et rayonne comme les gerbes immenses d'un feu d'artifice. Ce n'est que là

qu'il épanche, qu'il verse en bouillonnant, les flots de cette prodigieuse ironie qui venge les esclaves et qui frappe les tyrans.

Non pas que sa raillerie soit fine; elle ne vous perce pas comme une aiguille. Pareil au sacrificateur antique, il lève sa massue, il frappe sa victime entre les deux cornes, au milieu du front; elle pousse un long gémissement et tombe.

Il faut le voir ramasser son indignation et ses forces, lorsqu'il raconte une longue histoire des malheurs de sa patrie, de son oppression, de ses misères; lorsqu'il évoque du fond de leurs tombeaux ces héros généreux, ces rigides citoyens qui rougirent de leur sang les échafauds de l'Irlande, ses lacs et ses plaines; lorsqu'il étale aux yeux de ses braves amis, le lamentable spectacle de la liberté déchirée par le fer des Anglais; le sol de leurs ancêtres aux mains de ces tyrans; le gouvernement institué par eux et pour eux, pour eux seuls; les tribunaux gorgés de leurs créatures; les jurys corrompus, les parlements vendus; les lois teintes de sang, les soldats changés en bourreaux; les prisons pleines; les paysans écrasés d'impôts, abrutis par l'ignorance, exténués de maladies et de faim, décharnés, hagards, pliés en deux, couchés sur la paille fétide; les huttes près des palais; l'insolence de l'aristocratie; l'oisiveté sans charges et sans pitié; le travail sans rétribution et sans relâche; la loi martiale restaurée; la liberté de la presse suspendue; l'administration envahie par les étrangers; la nationalité absorbée; les religionnaires incapables d'être ni juges, ni jurés, ni témoins, ni rentiers, ni instituteurs, ni constables, sous peine de nullité radicale et même du dernier supplice; les églises catholiques vides, nues, sans ornements; leurs prêtres mendiants, arides, persécutés; l'Église anglicane, la joie au front et au cœur,



et la main dans les sacs et les coffres d'or. Alors, les larmes coulent des yeux, au milieu d'un morne et affreux silence, et tout ce peuple opprimé, brisé de sanglots, roule dans son cœur la vengeance.

Cependant que l'Angleterre, du haut de ses palais et sur son lit de pourpre et de soie, prête en frissonnant l'oreille au bruit de cet Encelade qui mugit sous le mont où elle le tient enfermé. Il en parcourt les sombres souterrains; il se dresse sur ses pieds, il soulève avec son dos les fournaises embrasées de la démocratie, et dans l'attente d'une prochaine éruption, l'Angleterre s'épouvante et déjà les pieds lui brûlent, et elle se retire de peur que le volcan n'éclate et ne la fasse sauter en l'air.

Que lui importe à ce turbulent orateur, à ce sauvage enfant des montagnes, Aristote et la rhétorique, et la politesse des salons, et les bienséances de la grammaire, et l'urbanité du langage! Il est peuple, il parle comme le peuple. Il a les mêmes préjugés, la même religion, les mêmes passions, la même pensée, le même cœur, un cœur qui bat de toutes ses forces pour l'Irlande, qui hait de toutes ses forces la tyrannique Albion. Ne le voyez-vous pas comme il pénètre, comme il s'introduit, comme il s'enfonce dans les entrailles de ses chers Irlandais pour sentir et palpiter, tout ainsi qu'ils sentent, et tout ainsi qu'ils palpitent! Comme il se met, comme il s'enferre dans la chaîne de leur servitude, pour mieux rugir avec eux et pour mieux la briser! Comme il se plie, comme il se contourne, comme il s'abaisse, comme il se redresse, comme il plonge ses regards dans la gloire de leur passé! Comme il les ramène actuellement sur leurs plaies vives, sur leur solitude, sur leur ilotisme politique, sur leur misère sociale, sur leur nudité, sur leur dégradation! comme il les ranime, comme il les rafraîchit du souffle religieux de ses

espérances ! Comme il les relève aux fiers accents de la liberté et comme il les couvre si bien de sa voix, de ses cris, de ses vengeances, de son âme, de ses bras, et de son corps, qu'à la fin de son discours, tout cet orateur et tout ce peuple de cinquante mille hommes n'ont plus que le même corps, la même âme, le même cri : Vive l'Irlande !

Oui, c'est l'Irlande, son Irlande bien-aimée qu'il a placée, comme sur un autel, au centre de toutes ses pensées et de toutes ses affections. Il ne voit qu'elle, il n'entend qu'elle, au Parlement, à l'église, au barreau, au foyer domestique, dans les clubs, dans les banquets, dans ses ovations triomphales, absente, présente, à toute heure, en tous lieux, partout ! Il y revient sans cesse par mille routes croisées, routes bordées d'abîmes et de précipices, de hautes montagnes, de grands lacs, de terres fertiles et de prairies ondoyantes. C'est toi, verte Érynn, émeraude des mers, dont il dénoue la ceinture sur les grèves du rivage! Toi qui lui apparais assise au sommet élancé des temples du catholicisme, toi qu'il entend dans les murmures de l'ouragan, toi qu'il respire dans les brises parfumées de la bruyère ! Toi qu'il s'imagine voir, toi qu'il voit tirant contre l'Anglais ta formidable claymore, au bruit du tonnerre des batailles ! Toi qu'il préfère, pauvre mendiante, avec tes haillons, tes mamelles desséchées et tes huttes de paille, aux florissants palais de l'aristocratie, à l'insolente Albion, à la reine de l'Océan ! Toi dont il contemple, plein d'une respectueuse pitié, les grâces languissantes et les joues creuses et fanées, verte Érynn, émeraude des mers, parce que tu es la tombe de ses ancêtres, le berceau de ses fils, la gloire de sa vie, l'immortalité de son nom, la palme en fleur de son éloquence, parce que tu aimes tes enfants, parce que tu l'aimes, parce que tu souffres pour eux, pour lui, parce que tu es l'Irlande, parce que tu es la patrie !



Nos discoureurs parlementaires n'entraînent pas un seul député à la remorque de leurs oraisons. Ils ont tant vu de révolutions, tant servi de gouvernements, tant renversé de ministères, qu'ils ne croient plus ni au pouvoir ni à la liberté; ils ne sont ni saint-simoniens, ni chrétiens, ni turcs, ni anabaptistes, ni vaudois, ni albigeois, et ils ne croient à aucune religion absolument quelconque. Mais O'Connell croit, lui, aux prestiges merveilleux de son art; il croit fermement à l'émancipation future de l'Irlande. Il croit au Dieu des chrétiens, et c'est parce qu'il croit, parce qu'il espère, que cet aigle soutient son vol sublime dans les hautes régions de l'Éloquence, quoique ses ailes soient déjà glacées par le souffle de tant d'hivers. Il ne sépare point le triomphe de la religion, du triomphe de la liberté. Il tressaille de joie, il se glorifie, il s'exalte dans ses magnifiques visions de l'avenir, et sa parole inspirée a quelque chose de la grandeur du ciel immense qui lui sert de pavillon, de l'air et de l'espace qui l'entourent, et des multitudes de peuple qui se pressent sur ses pas, lorsqu'il s'écrie après son élection de Clare :

« En présence de mon Dieu et avec le sentiment le plus « profond de la responsabilité qu'entraînent les devoirs so- « lennels et redoutables que vous m'avez deux fois impo- « sés, Irlandais, je les accepte ! et je puise l'assurance de « les remplir, non dans ma force, mais dans la vôtre. Les « hommes de Clare savent que la seule base de la liberté « est la religion. Ils ont triomphé parce que la voix qui « s'élève pour la patrie avait d'abord exhalé sa prière au « Seigneur. Maintenant, des chants de liberté se font en- « tendre dans nos vertes campagnes; ces sons parcourent « les collines, ils ont rempli les vallées, ils murmurent « dans les ondes de nos fleuves, et nos torrents, avec leur

« voix de tonnerre, crient aux échos de nos montagnes :
« L'Irlande est libre ! »

Non, malheureusement, l'Irlande n'est pas encore libre. Que deviendra-t-elle ? que deviendra son agitateur ? sera-t-il frappé par un coup de tonnerre au milieu de la tempête ? l'Angleterre et l'Irlande, remuées dans leurs fondements, vont-elles se ruer l'une sur l'autre ? des torrents de sang vont-ils couler ? Puisse Dieu détourner ces présages !

Quoi qu'il arrive, O'Connell est et sera, avec Mirabeau et Napoléon, la troisième figure la plus grande du siècle. A quel homme, non porteur d'épée ni de couronne, tant de puissance a-t-elle été donnée sur la terre ? Où s'est-il jamais vu, où se verra-t-il jamais rien de pareil ? Aussi, qui serait surpris d'entendre O'Connell dire : « Je suis fier de ma destinée. » Oui, vous en êtes fier, Daniel O'Connell, oui vous pouvez vous écrier dans votre puissant et légitime orgueil : « L'Irlande, c'est moi ! »

Qu'importe désormais que l'Irlande, Daniel, sorte de vos mains toute environnée de gloire, toute palpitante de nationalité, ou que vous succombiez sous la brutalité des baïonnettes ? Le succès, hélas ! n'a toujours que trop jusqu'ici constitué le droit et légitimé les tyrans. Le monde leur est livré, et apparemment que Dieu veut qu'ils y règnent ; apparemment que toutes les nations doivent naître, vivre et mourir dans une longue nuit d'orage, qu'entrecoupent, à de rares intervalles, quelques échappées de soleil ; apparemment que leur oppression est un des secrets de cette Providence qui se joue de la justice humaine et qui n'éprouve ici-bas la patience et la vertu des opprimés, que pour leur réserver les éternelles récompenses de l'héritage céleste. Ne vous flattez donc pas trop, Daniel O'Connell, d'être exempt de la loi commune, et je ne sais, après tout, si, pour couronner votre belle vie, il ne vaudrait pas mieux



pour vous, périr que de triompher! Ils pourront, ces Saxons, vous plonger dans les cachots, vous mener au supplice et vous ôter de dessus cette terre d'Irlande qui ne verrait plus son O'Connell, qui n'entendrait plus les éclats et les foudres de sa voix. Mais ils n'empêcheront pas les mots sacrés de justice, de liberté, de patrie, d'être murmurés tout bas sur les lèvres des Irlandais, d'être répétés dans chaque cœur, et de frémir avec le nom d'O'Connell depuis le sommet de vos montagnes jusqu'aux rivages de la mer. Ils n'empêcheront pas, non, ils n'empêcheront pas, généreux enfants de la verte Érynn, votre émancipation religieuse et politique de s'accomplir, ni les générations futures de s'agenouiller, avec des prières et des chants de gloire, sur la tombe où dormiront les os de votre libérateur !

---

# APPENDICE.

---

## QUELQUES SILHOUETTES

### D'ORATEURS [1].

J'entends frapper à ma porte, et je vois arriver, à la file l'un de l'autre, une foule de députés qui remplissent mon atelier de peinture. Ce que c'est cependant que d'être un artiste à la mode! Chacun des honorables *Représentants de la France* (c'est un petit nom de moquerie qu'ils se donnent entre eux) voudrait que je fisse son portrait en pied, comme ceux de MM. Guizot, Thiers, Lamartine, Dupin, Sauzet, Mauguin, O.-Barrot, Fitz-James, Royer-Collard, Arago, Laffitte, Jaubert, Garnier-Pagès et Berryer, qu'ils ont la bonté de trouver assez ressemblants. Chacun d'eux voudrait que je le peignisse avec des traits grecs, pour l'éclat de l'imagination et de l'éloquence, et avec une figure à la romaine, pour la force et la grandeur du caractère. Mais, outre que ces messieurs ne sont pas tous des Romains, tant s'en faut, ni des Alcibiades, ni des Démosthènes, ils ne s'aperçoivent pas que l'été vient, que le soleil darde ses rayons brûlants sur le

[1] Pour ne pas rompre l'unité de son plan et pour garder tout l'effet de ses grands portraits, Timon a cru devoir rejeter dans l'*Appendice* ses *silhouettes d'orateurs*, presque toutes inédites et qui complètent heureusement la galerie parlementaire de notre peintre. (*Note de l'Éditeur.*)



plomb de mes vitraux, et que j'ai besoin d'aller reposer aux champs mes yeux et mes doigts qui se fatiguent. Je n'ai pas eu toujours, d'ailleurs, à me louer de mes portraitures, et M. Thiers, entre autres, ne s'est-il pas avisé de venir se plaindre à moi, avec cet air boudeur d'une femme coquette, de ce que je l'avais fait grimacer, comme s'il ne grimaçait pas un peu, je vous le demande! Je crois, en vérité, que si je n'avais menacé de mettre son Excellence à la porte, elle allait, dans son dépit, brouiller toutes mes couleurs, et jeter à terre mes pinceaux. Voyez-vous le petit méchant!

Cela est d'autant plus mal à lui, qu'il sait tres bien que je lui ai donné de longues séances, et que je l'ai peint seulement pour avoir l'honneur de le peindre; car je n'ai pas reçu de lui, je vous le jure, une seule drachme, quoiqu'il ne lui coûtât rien assurément de me livrer un mandat sur la cassette des fonds secrets, ainsi qu'il a eu l'honnêteté de le faire pour plusieurs barbouilleurs de mes confrères [1].

Au surplus, M. Thiers m'a donné mieux que de l'argent, il m'a donné la vogue. On vient de toutes parts me demander à voir son portrait et celui de M. le président Dupin, qui a eu des bontés pour moi, et qui, du vivant de sa présidence, m'avait accordé la permission de mettre au bas de mon enseigne : *Timon, peintre de la Chambre*.

Je demande bien pardon aux honorables députés qui encombrent mon atelier, si je les fais attendre. Je conçois qu'ils doivent être très pressés de retourner dans leurs départements, où ils vont recevoir les bénédictions des clochetons de leur endroit, et je serais désolé de retarder les glorieux épanchements de leur patriotique allégresse. Mais quand Rubens, Raphaël et David auraient eux-mêmes broyé mes couleurs, quand je peindrais à la fois des deux mains, quand j'en aurais quatre, je ne pourrais, aujourd'hui, Messieurs, vous mettre tous sur la grande toile. Je me vois obligé de réduire, malgré moi, votre majestueuse figure aux propor-

[1] Ce passage est tiré de l'édition de 1837.

tions d'une silhouette, et je vous prierai de serrer ce croquis dans votre portefeuille de voyage.

Un peu de patience, Messieurs, et du silence! car vous faites du bruit comme si vous étiez à la Chambre! Ne forcez donc pas ainsi l'entrée de mon atelier, et ne présentez pas toutes vos têtes en même temps. Évitons la confusion, et que je n'aille pas échanger une jambe de puritain avec un bras de légitimiste, ni mettre sur un corps de dynastique une tête de doctrinaire. Encore une fois, Messieurs, un peu de patience et du silence! chacun de vous viendra poser à son tour devant moi.

Attention, Messieurs, je vais faire l'appel nominal!

CRÉMIEUX. Il a la parole franche, un organe mordant, une dialectique abondante, animée, spirituelle, une réplique heureuse. Mais on sent qu'il plaide plutôt une cause qu'il ne défend une opinion. Il croit toujours parler, le bonnet carré à la main, devant Messieurs. Les heures du plaid, les affaires du plaid et la robe du plaid le suivent et le poursuivent depuis le vestiaire du Palais, jusqu'au bas de l'estrade parlementaire. Il n'a pas encore dépouillé le vieil homme.

DE PEYRAMOND, autre avocat, passé sous le laminoir de la magistrature; c'est un orateur de longue cause, sans méthode, mais non pas sans chaleur et qui serait éloquent, s'il prenait de bons ciseaux, bien affilés, bien coupants, et s'il rognait les trois quarts de son discours, et la moitié du reste.

HÉBERT n'a pas de véhémence, de ressort, de saillies ni d'éclat. Mais il a une dialectique habilement enchaînée et une manière agressive qui plaît par sa netteté et par son entrain. Ferme sur ses arçons, il ne se laisse pas démonter par les interruptions, ni étourdir par le bruit de la phrase. Il étudie sa cause, il la fourbit et il l'arme de tous ses éperons. Nous n'avons rien de mieux dans les bancs de derrière

les ministres; c'est un joûteur très intéressant que M. Hébert.

DE LA ROCHEJAQUELEIN. Sa voix de Stentor domine le banc et l'arrière-banc des centres, et son courage est à l'épreuve de sa voix. Il eût donné de terribles coups sous l'armure des anciens chevaliers bretons, et il manquait au combat des Trente. On lui a frappé, comme à moi, des médailles de bronze dont nous nous croyions les héros et dont nous n'étions que les rencontres. On lui a prêté des mots dont je ne me souviens déjà plus et lui encore moins que moi, et on l'a voulu faire presque passer pour un profond politique. C'est tout simplement un homme aimable, chevaleresque de manières, haut de cœur, et qui a assez d'esprit pour se moquer de ceux qui veulent lui en donner plus qu'il n'en a.

LEDRU-ROLLIN. On ne le prendrait pas pour un avocat, quoiqu'il n'ait fait que cela de sa vie. Mais c'est qu'il plaidait en Cour de cassation, et c'est là qu'il a pris, à l'exemple d'Odilon-Barrot, d'Isambert, de Dalloz, de Nicod, cette méthode serrée et fournie qui laisse le fait pour le point de droit, et qui convertit les questions de détail en formules généralisées de législation et de politique. Il parle peu, mais lorsqu'il parle, il pousse sa thèse devant lui avec vigueur. Il ne s'égare pas dans les incidents; il ne se noie pas dans les périphrases; il est plein et sobre, disant tout ce qu'il y a à dire, mais sans plus de mots qu'il ne faut en dire.

Je lui reprocherais même de ne point assez se tirer de ses propres entraves, de ne point assez se laisser aller au grand courant de la Chambre. Il faut que l'orateur se sente lui-même entraîner, s'il veut qu'il m'entraîne. Celui-ci a de beaux moyens, de l'organe, de la prestance, de l'action et il se retient. Allez donc!

GILLON. La bonne et naïve figure! il est blond et doux

comme un Allemand. Est-ce qu'il est devenu muet? Ses discours sentaient l'honnête homme. Il parle facilement, écrit mal et pense bien, moins bien peut-être qu'avant la Cassation [1].

GOUIN, l'une des spécialités financières et commerciales les plus honorables de la Chambre, rapporteur judicieux, politique circonspect, un peu timide, mais désintéressé et plein de zèle.

CHARAMAULE, jurisconsulte opiniâtre, dialecticien subtil, questionneur embarrassant.

CHARLEMAGNE, orateur exact et pénétrant.

D'HARCOURT, beau nom, œil vif, taille de nain; économiste avancé, homme de beaucoup d'esprit, de trop d'esprit peut-être [2].

GARNIER-PAGÈS. Celui-ci, dont le frère fut mon meilleur ami, et qui a pour moi hérité de sa tendresse, au lieu de le pousser, il faut le retenir par les basques de son habit. La tribune le dévore.

G.-Pagès *junior* soutient dignement un nom bien difficile à porter. Sans doute, il n'a pas la pénétration fine, ni la pressante dialectique de son frère. Il n'a pas les charmes délicats de son esprit, mais il a plus de chaleur et d'entraînement. Il aborde la tribune avec une liberté intrépide, avec l'accent de la vérité, avec la conscience du droit. Moins à l'aise dans les matières politiques que dans les matières économiques et financières, c'est là qu'il est pleinement maître de son sujet.

Vous avez trop d'âme, de feu, de sensibilité, G.-Pagès!

[1] Il est devenu conseiller à la Cour de cassation.
[2] Aujourd'hui pair de France.



vous aimez trop le peuple dans un endroit où l'on n'aime que soi-même. Vous mettez trop de précision et de clarté dans des matières où le grand art est de *grouper les chiffres*, c'est-à-dire de les embrouiller.

J'ai cependant entendu des gens de bourse et d'affaires qui lui disaient :

Il est inutile que vous nous appreniez ce que l'impôt peut coûter de veilles et de sueurs à ceux qui le paient, dites-nous plutôt ce qu'il peut rapporter de nourriture et de farine à ceux qui le reçoivent. Ne connaîtriez-vous donc pas, vous qui êtes si habile en expédients fiscaux, quelque moyen de pressurer le chardon et l'ortie dans les chaudières du trésor? Est-ce qu'en fouillant bien, par exemple, les rochers de Fontainebleau, on ne pourrait pas trouver dans la poussière du grès, des paillettes d'argent? Est-ce qu'on n'en pourrait pas extraire des sables que charrient la Seine, le Rhône et la Loire? Est-ce qu'il ne serait pas possible d'en rencontrer dans les cendres de lessive, les plâtras et le fumier? Trouvez-nous cela, G.-Pagès, nous passerons par-dessus votre honnêteté et nous vous ferons ministre des finances.

BETHMONT. Celui-là est un diminutif de Martignac. Il a presque sa grâce, mais pourtant sans cette élégance d'affaires et de compagnie qui vient d'une certaine fréquentation, et que la culture des lettres polit encore. Il a du charme et de la finesse, dans une chambre où le charme et la finesse sont des qualités presque inconnues. Mais ce n'est pas là encore cette voix enchanteresse de Martignac, qui laissait, en se jouant, tomber une à une, dans notre oreille, les perles de son discours. Il présente son sujet avec adresse, mais qu'il y a encore loin de ces exordes tâtés et revus, aux expositions nettes, lucides, saisissantes de notre Martignac! Que chaque soir, que chaque matin, Bethmont étudie ce grand maître! Qu'il ne croie pas non plus que le gouvernement des États se mène avec des axiomes de procédure et que les mots dis-

pensent des idées! Courir avec le vulgaire des piétons, sur la grande route des faits accomplis; saluer, en passant, toutes les théories qui cheminent et tous les drapeaux qui se montrent aux fenêtres; se faire des principes pour chaque cause, et ensuite les jeter là comme une pièce du dossier, c'est jouer le rôle d'un avocat et non celui d'un politique.

Vous tous qui nommez les députés par la grâce de l'impôt, nobles et vertueux électeurs, vous savez où vous envoyez siéger un radical, un légitimiste, un conservateur. Mais savez-vous où vous envoyez siéger un avocat? Qui me définira le banc d'un avocat? Ils se gonflent à la manière des outres, arrivent comme la tempête, et ne rendent que du son.

Au barreau, dont il est peut-être la plus brillante espérance, Bethmont est plein d'éclat, de souplesse, d'harmonie, de sensibilité. Mais la tribune est un terrain si différent et où le pied des Target, des Bonnet, des Delamalle, des Tripier, des Bellart, des Hennequin a glissé!

Les jurisconsultes, les publicistes, les moralistes, les économistes, les financiers, les négociants, manquent dans la Chambre. Nous y avons beaucoup trop d'avocats qui veulent faire leur chemin et qui sont en route; nos lois en ont contracté des redondances d'articles et des éblouissements de distinctions subtilisées. Si l'on continue à s'en aller ramasser de ce côté-ci et de ce côté-là, tout ce que la France a de parleurs, et si tous ces parleurs-là parlent, c'en sera bientôt fait de la législation, comme c'en est déjà fait de la liberté.

DE RÉMUSAT. Cœur honnête sous un régime corrompu; esprit délié, élégant et fin; trop amoureux des fictions constitutionnelles, peut-être à cause de son goût pour les fictions métaphysiques; également frappé, également inquiet des exigences de la liberté et des exigences du pouvoir; n'ayant pas assez de volonté ni d'illusions pour être ambitieux; se laissant trop aller, pour un homme d'État, à la paresse aimable des lettres; se tenant trop à côté de son parti, au



lieu de se placer dans son courant et de le diriger d'une main ferme; et à qui il n'a manqué pour être un bon ministre, que de l'être plus longtemps, et pour être bon orateur, que de le vouloir.

JANVIER. Il y aurait beaucoup à dire de celui-ci, s'il pouvait dire lui-même quelque chose, mais on lui a clos la bouche. C'est un orateur muré.

Quel dommage qu'on ait condamné au mutisme de la parole et à l'obéissance passive du vote, un avocat si brillant de forme et de langage, si généreux de caractère, si naturellement libre dans la philosophie de ses allures, et qui ne demandait qu'à voler d'une aile ferme vers les hauteurs de la liberté !

Le voilà bien avancé d'être Conseiller d'État, et n'eût-il pas mieux valu pour lui qu'il laissât, à la fin de sa carrière, un beau nom oratoire ?

CHASSELOUP. Autre Conseiller d'État; moins orateur, plus homme d'affaires. Celui-ci a un esprit net, de la science administrative, une logique serrée, une parole sûre d'elle-même. Il a quelquefois des tressaillements d'indépendance; il rame sans grâce sur les bancs de la galère ministérielle, et, comme un vieux Romain :

« Il ronge, en frémissant, le frein de l'esclavage. »

Ce frein, ce joug est-il donc tant difficile à briser!

Et moi aussi, j'ai été député et maître des requêtes et pourtant j'ai refusé alors le budget, voté alors avec Casimir Périer, Benjamin Constant, Laffitte et Dupont de l'Eure, et demandé alors le rétablissement du jury pour les délits de la presse, la suppression des cumuls et des sinécures, l'organisation du Conseil d'État, l'abolition des dotations et de l'hérédité de la pairie.

L'abolition de l'hérédité de la pairie, un maître des requêtes avoir demandé cela! L'avoir demandé le premier en

France, le premier à la tribune! L'avoir demandé sous Charles X! En vérité, je suis encore tout émerveillé de mon audace!

Ou plutôt je ne vois pas sans pitié la triste condition où, depuis la révolution de juillet, est tombé, de décadence en décadence, le libre arbitre de nos députés fonctionnaires. Le ministère n'en peut pas même fournir quatre à louer à mon impartiale justice. J'en cherche de tous côtés sur les bancs du centre et je n'en trouve pas. Ces brillants aiglons qui volaient dans l'espace, ont eu les ailes rognées et ces perroquets bavards qui fredonnaient la *Marseillaise*, ont perdu la voix; ils ne font plus qu'étaler l'or et l'azur de leur plumage, en traînant d'échelon en échelon, la chaîne de laiton à laquelle on les a attachés par la patte.

Nous en sommes revenus à peu près à ce qu'étaient les muets législateurs de l'Empire, brodés d'or sur toutes les coutures. Les orateurs du gouvernement, comme aujourd'hui les ministres, avaient seuls la parole, et les députés, comme aujour'hui la majorité ministérielle, votaient silencieusement tout ce qu'on leur proposait. La seule différence, à l'avantage de l'Empire, c'est qu'à l'oppression des actes on ne joignait pas l'hypocrisie des mots et que les législateurs d'alors ne s'appelaient pas dérisoirement *les représentants du peuple*.

**DUFAURE**. Que de fois, en entendant sonner à la porte de mon atelier, n'ai-je pas cru que c'était cet orateur qui venait [illegible]ire peindre en pied : je suis à vous, M. Dufaure! mais ce [illegible]t pas lui. Soit nonchalance, soit désintéressement d'am[illegible]on ou toute autre cause, M. Dufaure n'a pas fait un pas de caractère ni un pas d'éloquence depuis dix ans. Au demeurant qu'il ne sait pas prendre un parti, M. Dufaure n'est pas trop avocat. Il ne possède pas, sans doute, la prévoyance des événements, ni la grandeur des théories, ni le don hardi de l'initiative; il n'a pas ces transports de l'éloquence qui se soumettent les volontés et les âmes; il n'a pas le bonheur des axiomes, des traits jetés, des pensées énergiques, des figures

colorées qui s'emparent de la multitude par une sorte d'empire imprévu et souverain; il n'a point cette science profonde qui élabore, creuse et retourne un sujet et qui s'impose, malgré eux, aux hommes les plus inattentifs et les plus ignorants; il n'a pas ces vives lueurs de l'esprit, ces soudaines reparties qui éclairent tout à coup le fond d'une situation par l'antithèse d'un mot, par la définition d'une loi, par l'appellation pittoresque d'un fait, d'un souvenir ou d'un homme; c'est-à-dire qu'il n'a presque rien de ce qui brille, de ce qui élève, de ce qui émeut, de ce qui passionne, de ce qui gouverne; en un mot, il ne se sent pas assez pressé du besoin de paraître et de commander, qui fait les grands orateurs ainsi que les grands capitaines, et ce n'est pas de lui qu'on peut dire :

*Tu regere imperio populos...*

M. Dufaure est, dans les proportions qui lui conviennent, l'orateur honnête homme dont parle Cicéron : habile dans l'art de bien dire.

Avant qu'il ne se fût retiré sous les tentes du tiers-parti, il avait été l'aide-de-camp d'Odilon-Barrot. Il allait, les jours de bataille, porter les ordres de son général, et il caracolait sur les ailes de l'opposition dynastique. Il soutenait les troupes fatiguées et il protégeait leur retraite. C'était un colonel de grosse cavalerie.

Je ne sais pas si M. Dufaure sait beaucoup, mais ce qu' sait, il le dit si bien! Il n'ordonne pas le drame et les pér pour- ties d'un débat, mais il le résume admirablement. simir touche qu'un point, mais il l'épuise.

Son arme est l'argumentation, et il excelle à la manier. Il maîtrise les thèses de droit. Il les prend par tous les bouts, il les divise, les sépare, les déplisse en quelque sorte, et les nettoie à fond.

Lorsqu'il demande la parole à la fin de la séance, c'est que la discussion s'égare et qu'il est temps de conclure. Il la prend, il la ramène dans ses voies. Il trace autour de ses débords,

les circonvallations puissantes de son raisonnement : il dévide, il enroule ses preuves comme une ménagère fait tourner son fuseau sous ses doigts agiles ; ainsi, il pousse ses fils dans toutes les directions, il les rassemble, il les entre-croise et il en compose une maille si souple, si serrée et si forte que son adversaire enveloppé est bientôt obligé de mettre un genou en terre devant toute l'assemblée et de s'avouer vaincu.

DE BEAUMONT. — DE TOCQUEVILLE. Je déplairais à M. de Beaumont et à M. de Tocqueville ainsi qu'à M. de Tocqueville et à M. de Beaumont, si je les séparais ici l'un de l'autre, de même qu'on ne loue pas bien un frère, si l'on ne loue pas en même temps son frère qui combat à ses côtés, qui frappe du même glaive, et qui se couvre du même bouclier.

J'aime la liberté à la manière des centralisateurs, et eux davantage à la manière des fédéralistes. Administrativement, j'appartiendrais plutôt par mes souvenirs et par mes habitudes à l'école de la république et de l'empire, et eux plutôt à l'école de Lafayette et des États-Unis. J'aurais plutôt raison qu'eux si la France électorale, universalisée dans son vote, avait besoin du puissant contre-poids du pouvoir pour faire équilibre à la liberté ; et ils ont plutôt raison que moi, sous notre régime de monopole, où des résistances localisées sont nécessaires pour contrebalancer les exagérations de l'autorité centrale.

Hommes de bonnes mœurs, de simplicité et de vertu, ils exhalent autour d'eux une odeur d'honnêteté, et on leur remettrait volontiers le pécule du trésor public, comme on leur remettrait son propre pécule, sans billet.

L'un a du feu et s'inspire plus vite.

L'autre a plus de retenue et médite davantage.

L'un se lève et s'emporte de sa place, et ne se donne pas le temps de monter à la tribune. Il faut qu'à l'instant même, la vérité échappe de son cœur et qu'elle éclate sur ses lèvres ; mais s'il se trompe, il ne met point de fausse honte à ne pas



le reconnaitre, et il le confesse tout haut avec une candeur charmante.

L'autre, moins accessible aux impressions du moment, moins homme d'affaires, moins pratique, voit son sujet avec plus de portée sociale, avec plus de hauteur philosophique.

L'un a plus de force dans l'argumentation et l'autre plus d'étendue et de souplesse; l'un serait plus propre à l'action et l'autre au conseil; l'un se détermine dès qu'il croit, et l'autre doute encore, même en croyant.

Celui-ci est l'un de ces hommes petits, délicats, nerveux, fins, pénétrants, qui ne vous laissent pas le plaisir de la causerie; ils se lancent après votre pensée sitôt que vous en décochez le trait, et ils lui font faire plus de chemin que vous ne lui en feriez faire vous-même.

Dois-je leur souhaiter à tous deux d'arriver un jour au Pouvoir? Je sais bien que nous y gagnerions, mais je pourrais leur dire aussi ce qu'ils y perdraient.

BILLAULT est le plus remarquable de tous les orateurs commençants, et s'il était plus précis, il serait, comme un autre Phocion, la hache des discours de M. Guizot, cet autre Démosthène. Quelquefois, il s'attache à sa réfutation, comme la main d'abordage aux flancs du vaisseau; il le tenaille, le tord et le met en pièces; mais, le plus souvent, il ne fait qu'entourer, avec une foule de petits brûlots, le navire à trois ponts de son rival qui domine majestueusement la mer et qui le foudroie d'un seul coup de canon.

Tout avocat qui veut cueillir les palmes de l'éloquence politique, ne doit plus s'en aller au palais, courir le mur mitoyen et la question d'État. D'ailleurs, M. Billault a autant de principes qu'un avocat en puisse avoir et beaucoup plus, dans tous les cas, qu'il n'en faut pour un ministre de ce temps-ci. Lieutenant de M. Thiers, il aime à se divertir, comme son général, dans les pérégrinations de la mer et de la terre ferme.

Il me plait de voir nos avocats ferrés sur leurs exploits d'huissier et sur l'article du grand criminel, disserter trois heures durant, au sujet de ce qui va être confié tout bas entre les embrasures des fenêtres du palais de Saint-Pétersbourg, par sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, à son Excellence le Ministre des affaires étrangères. Cette profonde connaissance qu'ont tous nos avocats de ce qui se dit et de ce qui se fait dans le cabinet des Rois, m'a toujours frappé d'un respectueux étonnement. Il faut qu'entre les Chancelleries auliques et les Bazoches, il n'y ait que la main. Seulement, je crains toujours que nos avocats-diplomates n'aillent se tromper de dossier et qu'au moment de lire devant messieurs les juges, séant en leurs robes audit siége, quelque texte de Barthole sur une servitude de vue ou de passage, ils ne se mettent à lire les articles secrets et réservés d'un traité d'alliance entre l'Empereur de Russie, l'Empereur d'Autriche et le Roi de Prusse et auquel aurait fort bien pu conniver l'Angleterre, voyez-vous cela! Vous me direz que c'est, en effet, assez surprenant qu'un avocat gallican mais non grec, soit si bien en cour de Russie, et en cour de Rome, qu'il sache ce qui s'y passe avant ceux mêmes qui y sont. Peut-être ajouterez-vous que c'est là un tour de son métier et qu'il veut plaider le faux pour savoir le vrai. Je ne sais pas ce qu'il veut savoir, mais je sais bien qu'il n'y a rien de plus propre à troubler une entente cordiale quelconque, que ces révélations indiscrètes de traités-là, et quand ils s'en vont à leurs audiences, messieurs les avocats devraient bien dire à leurs petits clercs de ne pas fourrer les grands traités d'alliance Russe et Prusse avec les autres grosses du procureur. Que diable aussi ont-ils besoin de nous brouiller avec toute l'Europe!

Ce n'est pas que M. Billault ne puisse être un jour un très productif ministre de n'importe quelle branche du revenu public. Il n'est point gêné du côté droit ni du côté gauche par aucun précédent. Il a les petites entrées du Louvre, sans



y être échanson ni pannetier. Il jouit des bonnes grâces de l'Opposition, sans qu'il lui faille approcher ses doigts des charbons ardents du radicalisme. Il a la parole à tout, se porte en avant, bat en retraite, se jette sur les talus du chemin, et revient au lancé avec la même prestesse d'évolution. Ces sortes d'éloquences, chauffées à une moyenne température, sont encore, après tout, celles qui réussissent le mieux dans nos serres du monopole.

Du reste, facile d'élocution, honnête de caractère, et muni de jurisprudence, M. Billault sera l'une des bonnes utilités du futur cabinet et un excellent ministre de banc de chambre.

MALLEVILLE. Celui-ci n'est pas un avocat, et il n'en a pas moins d'esprit pour cela. Allez donc, lui disais-je, il y a dix ans, montez à cette tribune, parlez, je m'y connais, vous êtes orateur! Il a bien tardé, peut-être trop, enfin l'y voilà et l'y voilà très agréablement installé! Il a la parole assurée, l'accent décisif et impertinent, je ne dis pas le ton, je dis l'accent; je crois pourtant que j'ai dit impertinent, je me reprends, je dis un peu impertinent, et ma phrase se trouve ainsi faite: il a l'accent un peu impertinent des gens du Midi, l'accent de M. Liadières, l'accent de qui encore? l'accent de M. Thiers, par exemple, et de bien d'autres; mais j'avoue que, pour moi, pour moi seul, si vous voulez, cet accent n'a rien qui déplaise. M. de Malleville y joint le geste, — ah il y joint le geste! — Oui, et c'est un ensemble qui a de la chevalerie, de l'esprit, de la grâce. Comme il a été dans les affaires, c'est terrible! car il sait comment on tourne le bouton des fonds secrets, et comment s'ouvrent les portes des endroits où l'on n'y voit goutte. A chaque mouvement qu'il fait, le Ministre de l'intérieur et de la police tremble de peur, et il lui semble que M. de Malleville se baisse pour prendre sa bougie. Heureusement que c'est un homme très discret, il est du Midi!

Puisqu'il est vrai que les ministres se sont réservé la di-

rection exclusive des débats et qu'aucun fonctionnaire de la majorité ne peut se moucher, cracher, éternuer, bruire, fumer, parler ni voter que sous leur bon plaisir, il en résulte que la tribune n'est plus qu'une dépendance, qu'une rallonge de la table ministérielle, qu'une succursale de leur église, qu'une annexe, qu'une chapelle latérale, qu'une stalle du chœur, qu'un banc-d'œuvre, et que chaque ministre est devenu, lorsqu'il s'agit de son département, le personnage le plus important de la Chambre. A tout seigneur donc, tout honneur ! et commençons par MM :

DUCHATEL. Quoique ses bonnes et pressantes messageries à la préfecture de mon préfet (que Dieu lui en envoie une meilleure !) m'aient fait chasser de la Chambre pour cause d'indignité, indignité que je n'ai que trop méritée pour avoir défendu les deux meilleures choses du ciel et de la terre, la Religion et la Liberté, je rendrai à M. Duchatel plus de justice que beaucoup de gens qu'il n'a jamais blessés; car je n'ai point de rancune et je juge les orateurs d'après leurs défauts et leurs mérites, et non d'après le mal ou le bien qu'ils m'ont fait.

En politique générale (tant l'intérieure que l'extérieure), M. Duchatel roule dans l'orbite de M. Guizot.

En matière électorale, on a beaucoup trop vanté son habileté de mains : c'est un triste compliment que celui-là et qu'on ne doit recevoir, lorsqu'on l'a malheureusement encouru, qu'avec un embarras rougissant; et pour tous les honnêtes gens, c'est une fort vilaine maxime de l'école doctrinaire, que la corruption se peut tenter en fait d'élection, à la charge de réussir, et que la fin justifie les moyens. Voilà cependant le seul fruit, le fruit amer qu'aura produit pour nos hommes d'État, leur entente cordiale avec l'Angleterre !

Cette adroite et hostile insulaire qui s'en va implantant et débitant partout les produits, marchandises et cultures de son terroir, aura colonisé chez nous la corruption de son Parlement.



Dans la conduite de sa vaste administration, M. Duchatel est facile de travail, expéditif et vigilant. Dans ses relations extra-parlementaires, il est bienveillant de procédés, libéral de secours, sans inquisition et sans préjugés.

Comme économiste et comme financier, il a des connaissances exactes sinon profondes, et plus d'application que de nouveauté.

Comme orateur, je lui ferai les mêmes reproches que je vais faire à un autre ministre. Il parle trop vite, si vite que, quelquefois, il s'emmêle dans sa parole et qu'il bredouille. Mais comme il est obligé de s'arrêter assez souvent devant la colère et les interruptions de la gauche, ces temps d'arrêt le soutiennent et coupent son discours, heureusement pour lui. Cet avantage du temps d'arrêt qu'il ne devrait tenir que de lui-même, il le doit à l'Opposition. Il doit aussi la meilleure partie de ses réussites aux attaques mal combinées de ses adversaires. Ils vont, en effet, sans ordre, sans préparation, sans chefs, sans discipline, isolés, à l'aventure, le relancer sur son terrain. Il les y attend; il a en main le texte des instructions officielles, les défenses des agents incriminés, les réponses aux objections prévues, les excuses toutes prêtes, les documents rétorqueurs. Il y plaide avec une faveur marquée la cause des fonctionnaires, devant une majorité de fonctionnaires. Il invoque les nécessités de l'ordre public et les considérations de l'intérêt général, motifs toujours puissants sur l'esprit des hommes indifférents ou inattentifs. Il compte aussi et non pas sans raison, sur l'étourderie des assaillants, sur l'emportement de leurs passions, sur la vulgarité, l'erreur, la puérilité ou la moquerie des détails où ils tombent et se noient. L'Opposition commet presque toujours la faute de vouloir combattre en tirailleurs, en condottieri, sur un terrain où le pied lui glisse, le terrain des détails, et de déserter le terrain ferme, le terrain des principes. M. Duchatel la presse et la pousse d'une main vive et sûre. Il lit, il commente, il riposte, il attaque à son tour, il nie, il affirme.

Il ne se laisse ni abattre, ni interrompre, ni forcer au recul. Il fait appel sur appel aux centres et il les intéresse, il les mêle dans le débat jusqu'à leur faire l'illusion de croire qu'ils y ont été acteurs. Qui, en définitive, a tort, qui a raison, sur le fait particulier? Il y a au moins doute, et dans le doute, la Chambre s'abstient.

DUMON plaiderait toute espèce de cause, même la sienne, car il est avocat. Laissez-lui étudier pendant une demi-heure, quelque dossier militaire, et les nouveaux députés qui n'ont jamais vu le maréchal Soult et qui verraient M. Dumon à la tribune, diront : voilà un grand homme de guerre!

Vous assurer qu'il ait un plan d'ensemble, un système lié, des principes pour nos routes, ponts, chaussées, ports et canaux, c'est autre chose. Organiser le pont et la chaussée, ce n'est pas là la principale affaire d'un ministre des travaux publics; c'est d'organiser les grands et les petits chemins électoraux.

En bon ministre, M. Dumon a dû promettre l'impossible, jusqu'à des rivières : des rivières sans eau, si vous voulez, mais enfin ce sont toujours des rivières; aucun électeur ne peut du moins se plaindre qu'on lui ait refusé une rivière, une bonne rivière. On ne refuse pas non plus impitoyablement des lignes de fer à des lignes de députés. Plus il y a de députés embossés sur la ligne, plus ils sont sûrs d'avoir leur ligne. D'ailleurs, ils se coalisent patriotiquement pour le fait et à l'intention de ladite ligne; ils se la passent, ils se la votent dans l'intérêt de l'État, bien entendu, et le ministre aidant, toujours dans l'intérêt de l'État. Ajoutez que le candidat électoral va plus vite par wagon, et devenu député ministériel, il revient de même.

La parole de M. Dumon va plus vite encore, ou plutôt elle va toujours le même train. Elle n'a point de ressaut, point d'arrêt sur les rails où elle court.

J'aime l'eau fluide de cette improvisation; mais il ne fau-

drait pas toujours la laisser couler, et M. Dumon devrait quelquefois fermer son robinet.

Rien ne fatigue plus une assemblée, que ces orateurs faciles. Le discours parlementaire veut une diction grave et lente, des pauses, des temps de repos, des intonations variées. M. Dumon manque, à la tribune, de philosophie, de science, de véhémence, de vigueur, de dialectique, de saillies ; il ne s'élève guère au-dessus de M. Cunin-Gridaine.

Mais placez votre lunette sous l'optique d'une Commission, ou d'un conseil d'État, vous l'y verrez au premier rang. Il y brille comme homme d'affaires, avec les grâces sérieuses d'une élocution tempérée. Il y exposera les faits avec la lucidité d'une mémoire heureuse. Si la discussion s'égare, il la remettra en son point. Il ne laissera aucune objection sans réponse. Il élaguera du droit ce qui s'élève dans les régions de la théorie, et il n'en prendra judicieusement que ce qui est applicable à la cause. Il résumera les questions dans leur ordre le plus clairvoyant, et il leur ouvrira quelquefois des solutions nouvelles. Esprit froid, méthodique, souple, étendu, abondant d'analyse, esprit de commissaire.

LACAVE-LAPLAGNE. Jurisconsulte et calculateur, il a des connaissances exactes en droit, en finances et en économie politique. Bon rapporteur, tête assez forte, un peu lourde.

Le Budget a pris dans l'engrais de son ministère, un abdomen rebondi et volumineux. M. Laplagne le regarde, si gros il est, avec des yeux de gloire et de triomphe. La belle santé !

Mais si M. Laplagne eût laissé la moitié de l'impôt dans la poche des contribuables, le pays ne serait-il pas plus riche, et le service de l'État n'en irait-il pas aussi bien ? La science financière consiste moins à savoir recueillir qu'à savoir distribuer, et à consommer qu'à produire. Nous arrivons insensiblement d'un côté à l'aristocratie de la fabrique et des banques, et de l'autre à la taxe des pauvres. Les écus ont sans doute beaucoup de poids ; mais quand des millions de

misérables tireront à eux l'autre plateau de la balance, ne la feront-ils pas pencher, et alors que deviendra le gouvernement et peut-être la société ?

Il faudrait du génie pour résoudre ces questions-là. Il faudrait moins et plus, il faudrait du cœur.

A cela près, nous nous plaisons à reconnaître que les demandes et les réponses des pièces de cent sols se font sur tous les points du territoire, avec la vitesse et la régularité du télégraphe électrique, et que M. Laplagne est un administrateur intègre, ponctuel, vigilant, compassé, rangé, réglé et parcheminé aux quatre coins, comme un livre en partie double.

MARTIN (DU NORD) est un peu pareil à ces enfants du midi qui nous arrivent par le coche de Toulouse, encore pendus à la mamelle de leurs nourrices. Vous avez beau les laver dans les eaux du grasseyement parisien et leur passer une plume dans la gorge pour ébarber leur accent, il en sort et il vous pique à l'oreille. On naît et on meurt Gascon. Ainsi M. Martin est né avocat et il mourra avocat ; il aimerait mieux que ce fût Garde des sceaux.

Je n'ai jamais vu personne de moins sérieusement convaincu, et c'est parce qu'il n'est pas convaincu qu'il est habile. Il a une sorte de chaleur factice, d'animation anhélante et précipitée sous laquelle il trame les fils de son argumentation déliée. Il ne devait pas être à Douai un mauvais avocat, quand il y plaidait, devant Messieurs, les causes de sept heures. C'est, du reste, un homme doux, poli, bienveillant, sans grande science de jurisconsulte et sans principes, comme tous les avocats, mais non sans dextérité et qui n'a pas plus mal mené qu'un autre, dans son ministère, le gouvernement de la jugerie.

Ses choix d'évêques, chose assez difficile, on en conviendra, n'ont pas été trop passionnés.

Ce n'est pas que le département des Cultes ne le mette sur les épines, au retour de chaque session ; car il lui faut aller



défendre à la chambre des députés, en habit bourgeois, les congrégations religieuses et presque les jésuites contre M. Isambert, et combattre à la chambre des pairs en simarre, pour l'Université contre M. de Montalembert.

Montalembériste au Palais Bourbon, Isambérien au Luxembourg, là dévot, ici philosophe, c'est un double rôle qu'il joue tous les ans. Eh bien, je vous assure qu'il ne s'en tire pas trop mal.

CUNIN-GRIDAINE. Je ne vous donne pas M. Cunin-Gridaine [1] pour un foudre d'éloquence, et je ne parierais pas une aune de drap de Sédan, qu'il sache que Cicéron ait plaidé *pro Milone*, ni que Démosthène ait triomphé d'Eschine, ni que les Grâces fussent trois sœurs, et qu'Euterpe jouât de la flûte; j'aime bien mieux qu'il nous dise ce que la betterave râpée et bouillie nous rend de sucre et de mélasse, ce que nos fabriques ont versé sur tous les marchés du monde en concurrence avec l'Angleterre, de lin, de coton, de lainage et de soie, et ce qu'il a fait venir d'hectolitres de blé dur et tendre dans les entrepôts de la Méditerranée et de l'Océan, pour nourrir les pauvres ouvriers de nos villes et de nos campagnes; cette science, que vous en semble, par un temps de disette, vaut bien celle du grec, et ce qui, même en temps d'abondance, vaut bien aussi de savoir le grec, c'est d'avoir comme M. Cunin-Gridaine, de la justesse dans l'esprit, un coup d'œil exercé, pas d'entraînement aux folles théories, du bon sens et l'expérience des affaires. D'ailleurs, figurez-vous bien qu'en commerce et qu'en agriculture, le gouvernement n'a point à faire et point à mener : c'est une espèce de cantonnier qui a la police et l'entretien de la grande route et qui doit la rendre bien libre, bien dégagée et bien roulante pour que toutes les voitures du public puissent la parcourir dans tous les sens, nuit et jour, sans encombre-

[1] Ancien fabricant.

ment et sans obstacle. M. Cunin-Gridaine est un assez bon cantonnier du chemin de l'agriculture et du commerce.

DE SALVANDY. En vérité, peu m'importe que M. de Salvandy ait été appelé par M. Thiers, un ministre magnifique ou un magnifique ministre, je ne sais lequel des deux? Dupont de l'Eure n'a-t-il pas l'air bon homme et fin d'un fermier de Normandie? Pourquoi Salvandy qui est, je crois, d'origine espagnole, n'aurait-il pas la fière tournure d'un hidalgo? Ne faut-il pas, à la cour comme à la ville, que chacun ait son air et sa perruque?

Soit écrivain, soit orateur, le talent de Salvandy ne sonne pas toujours un son métallique et pur. Il y a des pailles dans l'acier de son éloquence, comme il y en a dans sa voix. Ces sons aigres, criards, cassants, cassés, fêlés, gutturaux des Villèle, des Salvandy, des Thiers, nous déchirent l'oreille à nous autres Athéniens de Paris; il faut du temps pour s'y faire.

Non pas que je veuille comparer M. de Villèle avec sa vive intelligence et sa logique précise, ni M. Thiers avec son esprit naturel et charmant, à M. de Salvandy qui n'est ni précis ni charmant. Mais il ne manque ni d'élévation dans sa pensée, ni d'ampleur dans sa méthode, ni de vigueur pittoresque dans son expression.

Il est bien un peu vain de pouvoir, un peu entêté d'aristocratie, un peu déréglé dans son imagination, un peu féru de ce qu'il croit être de la gloire et qui pourrait quelquefois n'être que du bruit.

Il donne aussi infiniment trop dans la palme et dans la qualification, et à leurs génuflexions, à leurs épitoges de soie et à leurs degrés, nos professeurs pourraient se croire transportés dans l'empire chinois des mandarins; peut-être n'est-il pas toujours non plus très facile, j'en conviens, de mener et de satisfaire tant d'intellectualités pédantes et vaniteuses, si contentes d'elles-mêmes et dont la plus petite prend sa classe pour un royaume et sa férule pour un sceptre?



Lorsque M. de Salvandy s'est emparé de la tribune, il y tient bon et il n'est pas homme à lâcher place. Il sait toutes les raisons qu'il y a à dire, mais il les dit trop longuement. Sa phrase languit, se filandre et s'emmêle. Tous, au surplus, gens de l'opposition, gens des centres, conservateurs, réformistes, orateurs de chiffres, orateurs de bitumes, ministres, avocats surtout, ont une parole qui parle trop des trois quarts. Aussi qu'en sort-il? du vent, du vent, du vent.

M. de Salvandy a une qualité qui n'est pas aujourd'hui des plus communes, il ose dans un pays de trembleurs; il remue ses jambes, il va, il tombe, il se relève, il tombe encore, mais enfin il marche; or, le mouvement, c'est du progrès.

Verra-t-il ce qu'il y a à voir dans la question de l'enseignement et fera-t-il ce qu'il y a à faire? Aura-t-il l'esprit aussi juste qu'il l'a prompt?

Que dois-je ajouter? Il est chevaleresquement poli; il est impartial dans ses jugements personnels; il se passionne pour les belles actions et pour les grandes choses; il a la chaleur, l'énergie, l'élan, l'entrain, la décision des natures généreuses. Il fait le bien comme elles, par instinct plutôt que par réflexion, et s'il se trompe, c'est de bonne foi.

Du banc des ministres me voilà arrivé, pour dernière station, au banc des orateurs utiles. Ils ne se prennent pas l'aile à la glu des théories. Ils ne vont pas donner comme des aigles, à vol perdu, dans les rayons du soleil ou plutôt dans ce qui est au-dessous, dans les nuages. Ils rasent modestement la terre et ils touchent le but.

Parmi les députés utilitaires, brille au premier rang M. *Arago*, lorsqu'il s'agit de réduire la science en loi; M. *Gouin*, sur la question des banques et des rentes; M. *Garnier-Pagès*, sur toutes les thèses financières; M. de *Mesmay*, sur le sel; M. de *Saint-Priest*, sur les postes; M. *Réal*, sur les pensions; M. *Vitet*, sur les patentes; MM. *Cordier*, *Bineau* et *Legrand*, sur les ponts et chaussées; M. *Duvergier de*

*Hauranne*, sur la politique générale; M. *Drouin-de-Lhuis*, sur les affaires étrangères; M. *Ferdinand Barrot*, sur la colonisation de l'Algérie; M. *Desjobert*, sur les abus du régime militaire; M. *Lanjuinais*, sur les comptes de la marine; M. *Saint-Marc Girardin*, sur l'Université; MM. *Luneau* et *Deslongrais*, sur le budget; MM. *Isambert* et *Jollivet*, sur l'esclavage; M. de *Tracy*, sur l'agriculture et sur l'enseignement; M. *Allard*, sur les fortifications et le génie; M. *Subervic*, sur les remontes; M. de *Lasteyrie*, sur la réforme électorale; M. *Delessert*, sur les salles d'asile et les caisses d'épargne; M. *Larabit*, sur les chemins de fer; M. *Roger*, sur la liberté individuelle; M. *Lherbette*, sur la liste civile; M. *Gauthier de Rumilly*, sur les douanes; M. *Darblay*, sur le commerce, et MM. *Vivien* et *Chasseloup*, sur toutes les questions administratives.

J'ai fini, et ma main fatiguée vient de donner le dernier coup de pinceau à ma dernière esquisse. Maintenant vous pouvez, Messieurs, lever la tête, vous regarder, et vous admirer dans votre portraiture. Eh bien! je parie que vous ne serez pas contents de moi, et que chacun de vous trouvera que j'ai orné son voisin de draperies trop magnifiques; mais que, pour lui, je l'ai fait nu et presque décharné, bas de visage et court par le buste; qu'il n'a pas le teint assez frais, les cils assez noirs et les joues vermillonnées; que j'aurais dû le peindre, pour mieux figurer un législateur, avec le port noble et une belle toge de sénateur romain, nouée et rattachée sur l'épaule par une fibule d'or. Je sais bien, Messieurs, que cela aurait fait plus de plaisir à mesdames vos épouses, et émerveillé davantage, à votre retour au logis, les électeurs de vos endroits, qui sont, à bon compte, si fiers de vous avoir nommés; mais j'ai eu scrupule de contrefaire et de farder la nature, et je vous ai peints tels que je vous ai vus, et tels, je crois, que vous êtes, ni plus laids, ni plus beaux non plus, et quand j'ai trouvé que vous aviez une loupe au haut du front, ou un pois chiche sur le nez, j'ai mis le pois ou la loupe.

J'avais d'abord songé, Messieurs, à vous faire cadeau de vos esquisses, en vous remerciant de la bonté que vous aviez eue de poser devant moi. Mais, toute réflexion faite, je vous prie de vouloir bien permettre que je les garde jusqu'à l'ouverture de la prochaine session, pour que le public, mon maître et le vôtre, puisse entrer dans ma galerie et juger de la ressemblance.

---

# VARIANTES.

## PORTRAIT DE M. DE LAMARTINE[1].

### PREMIÈRE VARIANTE[2].

Lorsqu'une Chambre n'est travaillée que par deux principes comme celui de la nationalité et celui du privilége, les nuances d'opinions s'effacent, les individualités disparaissent, et il n'y a, en présence l'un de l'autre, que deux drapeaux, deux camps, deux corps de bataille. C'est ce qui arriva sous la Restauration.

Benjamin Constant, Casimir Périer, Stanislas Girardin, Chauvelin, Bignon, Dupont de l'Eure, Foy, Manuel, Laffitte, marchaient à la tête de la nationalité, contre le privilége défendu par Corbière, Villèle, Labourdonnaye, Sallaberry et Marcellus.

La Chambre qui n'est qu'un large miroir, reflétait alors, comme elle reflètera toujours, l'opinion du dehors. Les orateurs de la droite représentaient la noblesse, le clergé, la magistrature, la garde royale, les fonctionnaires et la cour. Les orateurs de la gauche représentaient la jeunesse, les soldats, la bourgeoisie moyenne, le barreau, les artistes et le peuple.

Mais quand le privilége n'ose plus marcher le front levé de peur de passer pour rétrograde, et que la nationalité n'ose plus se déployer de peur de passer pour révolutionnaire, les partis alors s'en vont à la dérive. Il n'y a plus de liens communs, plus de doctrines arrêtées, plus d'état-major, plus de vaste tente où les chefs puissent se réunir pour tracer avec uniformité leur plan de campagne. On y compte presque autant de généraux que de soldats. On s'arme, on s'équipe, on se bariole à sa fantaisie. L'un porte un shako, l'autre un blanc cimier; celui-ci un bonnet rouge, celui-là va sans cocarde.

[1] Voyez tome II, page 245.
[2] Portrait de 1837.

Chacun fait la guerre pour soi, se poste dans la plaine ou sur la montagne, tiraille à droite ou à gauche et perd sa poudre et son plomb.

Ce pêle-mêle parlementaire reproduit exactement la confusion de la société actuelle. La jeunesse rêve les formes républicaines. Les hommes mûrs regrettent l'ordre glorieux de l'Empire. Le clergé et la noblesse, en partie, invoquent Henri V. Les artisans et les laboureurs veulent du travail. Le corps électoral veut le monopole. La bourgeoisie veut le repos, n'importe comment ni sous qui. Le parti militaire veut le despotisme. Le parti doctrinaire veut du pouvoir et de l'argent. Le parti national veut la liberté et l'égalité, et le parti social ne sait ce qu'il veut.

Qu'est-ce donc que le parti social? Le parti social est un mélange de saint-simonisme, de romantisme et d'un libéralisme bâtard, étourdissant de mots et vide d'idées.

Chaque parti cherche dans les Chambres un représentant de son opinion, parce que les plus belles théories restent en dehors des Chambres, à l'état de théories. Mais dans les Chambres, les théories lorsqu'elles triomphent, prennent le nom et l'autorité des lois et elles se tournent en applications. Or, toutes les opinions, par l'invincible pente des choses humaines, aboutissent à une application. Il n'y a pas d'utopie qui ne prétende à se réaliser. Il n'y a pas de désintéressement qui ne veuille finir par le pouvoir.

Le parti social n'a pas été en reste des autres partis et il avait cru trouver son représentant dans M. de Lamartine [1].

Il y a dans M. de Lamartine deux personnages; le poëte et le politique; mais comme le politique n'est souvent en lui que le reflet du poëte, il faut d'abord définir le poëte.

Or, voici comment j'ai entendu les critiques les plus accrédités de mon temps, définir et juger M. de Lamartine.

Je ne fais ici que résumer leur opinion.

« La France, disaient-ils, a eu ses révolutions en littéra-« ture comme en politique. »

« Sous Montaigne et Amyot, notre langue n'était guère « que du grec et du latin écrits en français. Il semble que « leurs lèvres soient encore suspendues aux mamelles de « l'antiquité, pleines d'un lait si abondant et si pur. »

[1] Ceci était écrit en 1834.

« Le style du siècle de Louis XIV atteint la perfection de « l'homme fait. Il a de la maturité, du nerf et du coloris, de « la majesté et de la grâce. Il n'a de force cependant que ce « qu'il faut pour n'être pas tendu. Il n'a d'originalité que ce « qu'il faut pour n'être pas bizarre. Il n'a de naïveté que ce « qu'il faut pour n'être pas vulgaire. Il n'a de pompe que ce « qu'il faut pour n'être pas emphatique. On croit voir encore « le sang des Grecs couler dans ses veines qu'il enfle et qui « bleuissent sous sa peau. »

« Plus tard, l'invasion des termes philosophiques et indus- « triels, ainsi que les dérivés des idiomes slaves et bretons, « gâtèrent la langue en l'enrichissant, comme un fleuve, « grossi du mélange de plusieurs ruisseaux, perd la limpi- « dité de sa source. »

« Voltaire, presque seul, garda le feu sacré de l'antiquité, « et il est, par l'universalité de ses connaissances, la pureté « exquise du goût et la justesse de son esprit, fort au-dessus « de tous nos lettrés actuels qui, nous le savons, n'en con- « viendront pas. »

« Il y a plus de vraie philosophie dans une page de Vol- « taire que dans toutes les pages réunies de messieurs Cou- « sin, Jouffroy et compagnie qui visent beaucoup trop à la « sublimité et à la profondeur. Voltaire est l'un des derniers « maîtres du bon sens. Savez-vous ce que les Lycophrons « de nos jours, qui creusent leur style sous terre, lui repro- « chent à ce Voltaire, à ce petit génie? c'est d'être trop clair. « Le soleil aussi est trop clair pour les taupes. »

« De même que notre prose littéraire, notre poésie ne res- « semble plus à la poésie antique. »

« Ce n'est plus l'une des grâces que le brillant génie « d'Athènes couronnait de fleurs. C'est un spectre hurleur « qui secoue ses ossements entre les fentes des tombeaux. »

« M. de Lamartine semble avoir répandu toute son âme de « poëte dans ses premières Méditations. Il chantait, et Naples, « la voluptueuse Naples nous apparaissait dans ses vers. Ces « beaux rivages d'Italie, ces îles d'enchantement, ces brises « parfumées, ces molles plaintes de l'amour, ces notes voilées « qui tombaient de sa lyre, nous jetaient dans une sorte de « vague et mélancolique tristesse; ce n'était ni pur comme « l'antique, ni sévère comme le christianisme, ni positif « comme le siècle : mais c'était une poésie tendre et rêveuse « qui avait du charme comme une ombre qui passe, un flot

« qui murmure, une vierge qui soupire, une harpe qui « gémit. »

« S'il y avait eu dans ce temps-là un peu de critique littéraire, on eût appris à M. de Lamartine, qui savait écrire, « à penser. Il chante trop négligemment. Il rompt la liaison « grammaticale des mots et la liaison rationnelle des idées. « Il affecte toujours le même son, un son monotone. Il emploie toujours la même couleur, la couleur bleue. C'est le « bleu de l'œil, le bleu du firmament, le bleu de la mer, le « bleu du cadavre, du bleu, toujours du bleu! Il choisit une « pierre de tombeau, il la tourne et la retourne; il la mesure « à l'équerre et il la cube; il dessine et colorie les plus « petites herbes qui végètent à l'entour; il dépeint, une à « une, les feuilles de cyprès qui l'ombragent; ensuite, il use « la pierre avec ses habits, ses pleurs et ses gémissements. « Mais est-ce bien là une douleur de poëte, vraie, profonde, « naturelle, sentie? Oh! que nous sommes plus touchés d'entendre Malherbe s'écriant :

Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

« Décrire, analyser, comme Dubartas et Ronsard, les plus « secrètes beautés d'une femme, les cils et l'iris de ses yeux, « les taches de sa peau, l'émail de ses dents, les veines de son « sein, les délicatesses de sa taille, même avec accompagnement de métaphysique langoureuse, c'est revenir à l'enfance de l'art. »

« Praxitèle ne surchargeait point Vénus d'ornements coquets, de roses, de fleurs bleues et de plumes d'autruche. « Il ne lui mettait pas du fard sur les joues et des rubis à « chaque doigt. Il la faisait nue, mais décente, belle et dans « la simplicité de la nature. Tous les grands génies ont été « simples, tous, Homère, Virgile, Racine, Shakspeare, Raphaël. »

« Les vrais poëtes ont été d'aussi merveilleux logiciens « que les philosophes. Qui a mieux connu le cœur humain « que Molière, mieux peint que le vieux Corneille la grandeur de la vertu, mieux soupiré que Racine les faiblesses « de l'amour? Qui eut jamais un goût plus sain, un esprit « plus exact que Voltaire? Et de nos jours, y a-t-il un homme « de gouvernement, de barreau ou de tribune, dont le juge-

« ment soit plus droit que celui de notre Béranger? C'est « que la poésie, la vraie poésie, n'est que la raison ornée par « l'imagination et par le rhythme. »

« Malheureusement, on ne peut en dire autant des poésies « de M. de Lamartine. Il jette des cris sublimes, des cris de « l'âme. Il rend des sons inattendus qui ravissent l'oreille. « Mais aussi quel désordre d'imagination! que de notes « fausses et saccadées dans sa mélodie! quelle prodigalité « d'épithètes ambitieuses! quel abus du descriptif, de l'inver- « sion, de la métaphore et de la couleur! De plan et d'or- « donnance, point. De progression dramatique, aucune. « M. de Lamartine semble trop avoir oublié que les mots ne « sont pas des idées, ni le heurt des sons de l'harmonie, ni la « confusion de la science, ni la physiologie de la douleur. »

« Si la langue française vient à mourir, Lamartine sera « quelquefois, nous ne disons pas toujours, par l'incohérence « de ses pensées et de son style, l'un des auteurs les plus « difficiles à expliquer, et il fera le désespoir des écoliers et « des commentateurs. »

C'est ainsi que j'ai entendu les critiques juger M. de Lamartine comme poëte. Mais je l'ai vu juger encore plus sévèrement comme député et comme orateur, par les puritains de la gauche, et voici ce qu'ils en disaient :

« M. de Lamartine, comme orateur politique, vit sur sa « réputation de poëte. Il n'a rien de passionné, rien d'inspi- « rateur dans le regard, le geste et la voix. Il est roide, com- « passé, sentencieux, impassible. Il brille et n'échauffe point. « Il est religieux et n'a point de foi. Il ne sent pas assez ses « entrailles remuer, ses lèvres trembler, et sa parole s'ani- « mer et vivre. »

« Ce n'est pas que M. de Lamartine se distingue dans ses « poésies lyriques, par les qualités des siècles d'Auguste et « de Louis XIV, c'est-à-dire par la savante ordonnance du « plan, l'observation des caractères, la gradation de l'art, la « sagesse des détails, la pureté du trait, l'enchaînement et la « justesse des pensées. Mais du moins la contrainte du mètre « et de la rime force ses idées à un certain ordre qu'il ne suit « pas dans ses harangues. Son style oratoire, encore plus « brillanté que brillant, plus monotone qu'harmonieux, plus « gonflé que plein, n'a pas l'allure libre, dégagée, ferme et na- « turelle de la belle prose. Il abandonne l'idée pour courir après « les doux sons d'oreille et les effets de prosodie. Il se complaît

« et se berce dans les désinences euphoniques. Il noie sa pen-
« sée dans un déluge de tropes et de métaphores, et ses mo-
« tions parlementaires finissent parfois en queue de strophes. »

« En fait de musique, nous n'aimons que celle des beaux
« vers, à moins que ce ne soit celle de Rossini. »

« Le Parlement n'est pas un théâtre où les acteurs doivent
« venir débiter des amplifications flûtées et des périodes
« arrondies, pour l'amusement des spectateurs. Vous dites
« que vous représentez le peuple! Parlez donc comme parle-
« rait le peuple qui parlerait bien. »

« Au surplus, il n'y a pas d'auditoire plus mêlé que celui
« de la Chambre, et les députés de province se laissent émer-
« veiller par le reflet scintillant des couleurs, dont s'offense
« la délicatesse des hommes de goût. Le genre délibératif a
« ses règles et ses beautés, qui ne sont point les règles et les
« beautés du genre lyrique. Le style de l'orateur doit être
« plein, mais clair. Ses pensées doivent être grandes, mais
« simples. Elles doivent marcher et s'enchaîner dans un
« ordre précis et rigoureux. Or, M. de Lamartine est diffus
« et redondant. Il n'a ni profondeur d'idées, ni vigueur d'ar-
« gumentation. Il se rencontre des gens cependant qui pren-
« nent ces dithyrambes de tribune pour de l'éloquence. On
« a bien raison de dire que nous sommes en pleine anarchie,
« car non-seulement il n'y a plus en France de vertu poli-
« tique, mais encore il n'y a plus même ce qu'il y a eu de
« tout temps, il n'y a plus de goût. »

« Nous insistons : la phrase oratoire de M. de Lamartine a
« plus de couleur dans le tissu que de fermeté dans la chair,
« plus d'éclat que de profondeur, plus de relief que de nerf,
« plus de sonorité que de substance, plus d'abondance que
« de précision, plus de développement que de suite. »

« Loin de nous, ajoutaient ces puritains, de ne pas rendre
« une pleine justice aux sentiments moraux et religieux de
« M. de Lamartine, à l'élévation de son caractère, à ses char-
« mantes qualités, à son noble cœur. Il sait trouver de géné-
« reuses paroles contre l'arbitraire et les vengeances du pou-
« voir, et nous le remercions de ses inspirations d'honnête
« homme. Mais comme il ignore la langue des affaires, qu'il
« n'attaque point les abus par le côté positif et qu'il ne des-
« cend point aux applications, les ministres le laissent volon-
« tiers errer et se perdre dans le vague de ses oraisons. Ils
« se moquent bien des beaux sentiments! »

« Quand M. de Lamartine leur prêcherait toute la journée,

« en manière de Bible, des moralités parlementaires, « qu'est-ce que cela, je vous prie, peut faire aux aurivores « du ministère! Ils n'ont jamais prétendu gagner le ciel par « leurs bonnes œuvres. Eh! mon Dieu, pourvu qu'on les « laisse en paix sur la terre, avec leurs portefeuilles, leurs « fonds secrets, leurs télégraphes, leurs pots-de-vin et leurs « traités d'Amérique, d'Orient et d'Afrique, ils n'en deman- « dent pas davantage. Si M. Mauguin lit à la tribune un « petit billet honnête et bien tourné de M. de Polignac, sur « les documents venus d'outre-mer et entachés de faux ma- « tériels [1]; si M. Berryer imprime les brûlures de sa parole « au front des signataires du fameux traité, les ministres « crieront à l'alliance carlo-républicaine qui s'avise mécham- « ment d'appeler les choses par leur nom [2]. Mais si un député « de l'Opposition jette la proie de son vote aux loups-cerviers « des deux mondes, M. Fulchiron sautera de banc en banc, « renversant sur son passage plumes, écritoires et chapeaux, « pour aller presser ce député dans ses embrassements ven- « geurs [3]. Si M. de Lamartine propose à son tour de faire « payer vingt-cinq millions par les ouvriers français aux « banquiers américains, les ministres eux-mêmes riront « beaucoup de cette sensibilité logique qui consiste à soula- « ger les gens de leur misère, en leur prenant leur argent [4]. »

« Qu'un poëte chante, sur la même lyre, les souffrances « de la croix et les mystères d'Isis; qu'il célèbre du même « ton la pureté des vierges chrétiennes et les grâces de la « blonde et voluptueuse Néère; qu'il ait, presque en même « temps, des odes d'enthousiasme pour Napoléon et des « chants graves pour la liberté, à la bonne heure! Passions « de cœur, diversité de caractères, chute d'Etat, héros, « guerres, fêtes, scènes de la nature, fleurs des champs, « éruption de flamme, orages des montagnes, doux souffle « des vents, tonnerre, mers, cieux, astres de l'immensité, tout « l'univers est à lui! »

« Mais lorsque le poëte se fait député, lorsqu'il daigne « s'asseoir avec le vulgaire de ses compagnons sur les ban- « quettes du Parlement, on lui demande et l'on a droit de « lui demander : D'où venez-vous, où allez-vous, que voulez- « vous? il ne s'agit plus ici de chanter, de tenir l'œil fixé

[1] Discussion sur les 25 millions payés aux États-Unis.
[2] Historique.
[3] Historique.
[4] Historique.

« sur le firmament bleu et de se percher dans les nuages. « Etes-vous homme ou oiseau, ange ou diable? Habitez-vous « le ciel ou la terre? Voulez-vous être légitimiste, républi- « cain ou ambassadeur? Voyons, dites-le, qu'on le sache. « qu'on vous nomme, et partez! »

« Vous nous apprenez qu'il y a eu deux drapeaux, le blanc « et le tricolore. Nous le savions bien; mais ce que nous ne « savons pas, c'est quel est le vôtre. Vous tirez de votre « téorbe d'égales louanges pour nos soldats et pour les Ven- « déens, mais de quel côté plantez-vous donc votre tente? « Vous versez d'évangéliques larmes sur la dureté de cœur « des ministres, et puis, quand vient le moment de scruti- « ner, il se fait une espèce de révolution païenne au bout de « vos doigts, et la boule blanche s'en échappe! vous appuyez « de mauvaises lois pour être agréable aux ministériels, et « vous dites que ces mauvaises lois ne valent rien, pour être « agréable à l'Opposition! Vous vous apitoyez sur l'indigence « des prolétaires français, et vous leur faites payer vingt- « cinq millions la philanthropie américaine de votre vote! « Vous louez le ministère d'avoir maintenu ce que vous ap- « pelez l'ordre public, et vous l'accusez de faire un procès à « ceux qui se sont indignés contre cet ordre-là! Vous trou- « viez admirable le grand Périer, le petit Thiers et sa compa- « gnie, et puis quand le petit Thiers vous demandait des « fonds secrets pour continuer le sujet de vos admirations, « vous repoussiez les fonds secrets! Vous flétrissez l'escla- « vage, et, au même moment, vous prétendez que la loi de la « société peut enchaîner le citoyen! Vous professez l'éman- « cipation des nègres, et vous votez au gouvernement de l'or « et des gendarmes pour empêcher l'émancipation! Vous « plaidez éloquemment la cause des enfants trouvés, vous « pleurez sur la misère du peuple, et vous vous opposez à la « conversion des rentes servies par l'argent du peuple! « Tâchez donc d'accorder un peu mieux, dussiez-vous dé- « plaire au ministère, votre péroraison avec votre exorde, et « vos conclusions avec vos prémisses! »

« Mais où M. de Lamartine a été tout à fait au-dessous de « lui-même, c'est quand il a voulu, par un bizarre et inexpli- « cable caprice, défendre la loi de Disjonction. Dans tout « autre pays et avec une toute autre chambre, un ministère « qui se serait permis de faire évader le coupable et de « mettre en jugement les complices, aurait été lui-même « poursuivi pour violation de la loi. Si le jury de Strasbourg

« n'avait pas, d'une seule voix, acquitté les compagnons de « Louis Bonaparte, il aurait manqué à la loi divine qui est la « loi de la raison. »

« Tout le discours de M. de Lamartine dans ce malheu- « reux débat, n'a été qu'une longue aberration et qu'un en- « tassement de contradictions et d'inconséquences de toute « espèce. »

« Il dit qu'il aime par-dessus tout la liberté et l'égalité, et « il débite le discours le plus aristocratique de la session! Il « flétrit la loi de Disjonction du nom de coup d'Etat législa- « tif, et il vote pour ce coup d'Etat! Il respecte l'immuabilité « de la Charte, et il veut d'une seconde Assemblée consti- « tuante! Il entend préserver la patrie, et il excuse l'attaque « à main armée de la patrie! Il ne fait que d'apprendre la « distinction de la connexité d'avec l'indivisiblité, et il dis- « serte, comme Barthole, sur cette distinction de jurispru- « dence pure! Il demande qu'on obéisse aux lois, et il sape « l'inviolabilité du jury! Il réprouve les révolutions mili- « taires, mais il s'accommoderait assez volontiers des révo- « lutions populaires, pourvu, voyez-vous, qu'elles ne vins- « sent que de temps en temps, et tout le reste du discours « est aussi rationnel! »

« Au surplus, M. de Lamartine n'était pas là sur son ter- « rain, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il battît un peu la « campagne. Comment parlerait-il la langue des affaires? il « n'en sait point l'argot, heureusement pour sa muse. Mais « il brille dans les questions littéraires qui ont fait l'étude et « la gloire de sa vie, et dans les questions de sentiment, « poésie des nobles cœurs. »

« Nous écoutons d'une voix attentive, lorsque M. de La- « martine, barde pieux, chante un hymne à la religion. Nous « rions, lorsque M. Thiers, railleur et sceptique voltairien, « se recommande de la divine Providence. C'est que l'un « croit à quelque chose, et que l'autre ne croit à rien. »

« Mais si M. de Lamartine, au lieu de chanter raisonne, « nous avons à voir s'il n'aurait pas manqué, dans son argu- « mentation, aux règles de la logique, et nous ne laisserons « point non plus passer ses chiffres pour cause, sans vérifier « l'addition. »

« M. de Lamartine approche quelquefois plus de la vérité « que les autres orateurs, entraîné qu'il est, à son insu, par « les inévitables conséquences des principes qu'il pose, et on « lui laisse achever des phrases radicales qu'on n'eût pas permis

« à Michel de Bourges ou à Garnier-Pagès de commencer.
« C'est que l'auditoire parlementaire n'attache pas d'importance sérieuse à l'opinion des poëtes. Il sait qu'ils suivent en politique, à travers les évènements, comme en poésie, à travers les plaines, les caprices sombres ou riants de leur imagination ; pareils à ces harpes d'Eolie qui, suspendues dans les bois sacrés, frémissaient mollement à la passée des zéphyrs, ou qui vibraient d'une corde éclatante au souffle de la tempête. »

« Que M. de Lamartine ne fasse pas illusion : si la Chambre lui prête une attention universelle et bienveillante, lorsqu'il parle de littérature et de morale, c'est que, par un secret et complaisant retour sur soi-même, il n'y a pas un seul député, ministériel ou puritain, qui ne se pique d'être un homme sensible et un esprit délicat, et qui, par l'attention du moins qu'il a prêté à vous ouïr, ne veuille le faire accroire. »

« Lorsque M. de Lamartine défend les lettres humaines, il ne compose que trop souvent son discours d'hexamètres rompus, de sons d'oreille, de phrases inachevées. *Ægri somnia.* »

« Voyageur de nuages, il se plaît dans une sorte de métaphysique aérienne et quintessenciée, qu'il s'imagine être de la science sociale et qui n'est qu'une sorte de déisme rêveur appliqué aux choses de la terre. Il construit dans ses songes, des définitions dont le sens échappe à l'analyse. »

« Voici, par exemple, sa théorie parlementaire sur la littérature :

« Le beau est la vertu de l'esprit. En restreignant le culte, craignons d'altérer plus tard la vertu du cœur. »

« Ceci est un peu trop de la nature du logogriphe, et que dire de tous ces députés béats qui y applaudissaient ? »

« Etrange, mais trop commun travers des plus nobles esprits ! M. de Lamartine ne se tient en haute estime de lui-même que comme publiciste, et peut-être comme financier. Il se dédaigne comme poëte. Qu'est-ce, en effet, pour M. de Lamartine, qu'un poëte ? Un poëte ! allons donc ! »

« Ce n'est que par manière de passe-temps, qu'il se fait apporter sa lyre, et si on l'avertit que la compagnie des neuf Muses est assemblée dans leur salon d'en haut et qu'elles attendent de ses nouvelles, M. de Lamartine prendra négligemment la plume et daignera leur écrire en vers, comme monseigneur le duc de Broglie daigne quelquefois aussi nous écrire en prose. »

« Nous ne nions pas que le talent de M. de Lamartine ne « se soit rompu, assoupli. Il parle, il rétorque même avec « une brillante facilité, quelquefois avec un grand bonheur « de tour et d'expression, toujours avec cette conviction, « d'autant plus dangereuse pour le vulgaire des assemblées « et pour l'orateur lui-même, qu'il ne doute de rien parce « qu'il ne découvre, dans la vision précipitée et par consé- « quent incomplète de son imagination, que la moitié de « l'objet, tandis que l'autre lui échappe. En poésie, M. de « Lamartine jette ses feuilles à l'imprimeur, et en prose, ses « paroles à l'auditoire, comme elles lui viennent, à la main « courante et sans s'embarrasser de ce qui précède et de ce « qui suit : pour tout dire, M. de Lamartine ne travaille pas « assez; et sans les méditations longues, opiniâtres et pro- « fondes de l'étude, il n'y a pas de logique possible. Or, il « faut le répéter aux écrivains et aux orateurs parlemen- « taires, on ne vit que par la logique. »

« Notre gouvernement représentatif a été arrangé de la « sorte que les gens d'imagination y sont peu propres. Notre « législation a une langue technique qu'il faut avoir apprise. « Elle est hérissée de termes de droit, quelquefois barbares, « et toute semée des arguties de l'école. C'est pour cela que « les avocats subtils et retors abondent dans les Chambres. « Ils y sont à leur place naturelle. Car faire les lois, c'est « discuter, et ils sont des hommes de discussion. Nous ne « dirons pas cependant avec Platon : Prenez les poëtes par « la main, et après les avoir couronnés de fleurs, recon- « duisez-les poliment aux frontières de la république. Nous « ne dirons pas, avec Paul-Louis, que les gens de lettres, en « général, dans les emplois, perdent leur talent et n'appren- « nent point les affaires; ni avec Laffitte, que M. de Lamar- « tine peut être très poétique, mais qu'il n'est pas très logique. »

« Toutefois, nous sommes bien forcés de convenir que les « poëtes seraient assez mal placés au tribunal de police cor- « rectionnelle, au conseil d'État, à l'école des ponts et chaus- « sées, aux bureaux du timbre et de l'enregistrement, et « même dans les ambassades. Nous scandaliserions beaucoup « trop de ces messieurs, si nous allions dire et prétendre « que certains maires de campagne, ayant du sens et de l'ex- « périence, gouverneraient peut-être plus sagement qu'eux « les affaires de l'Etat. »

« Si M. de Lamartine nous trouve un peu sévères, nous « autres puritains, c'est qu'il n'aurait pas dû sortir de son

« rôle naturel, et que s'étant fait homme d'Etat, nous devons « dire ce que nous pensons du caractère inconsistant et des « inconséquences de l'homme d'Etat. »

« Quand on veut de l'amélioration sociale, on doit vouloir « de l'amélioration politique. Quand on a de la logique, on « ne parle pas pour, afin de conclure contre. Quand on est « député, il faut que l'on sache ce qu'on veut, que l'on sache « ce qu'on est, que l'on sache où l'on siége, que l'on sache où « l'on va. Quand on aime sincèrement la gloire, on ne tresse « que pour des fronts glorieux les lauriers de la poésie. « Quand on aime sincèrement le peuple, on ne demande pas « pour lui du pain, mais du travail, de l'honneur et de l'é- « galité. Quand on aime sincèrement la liberté, on ne vote « pas avec ses ennemis ! »

Tels étaient les reproches classiques d'un côté, politiques de l'autre, que les critiques et les puritains adressaient, il y a plusieurs années, à M. Lamartine, comme poëte, comme orateur, et comme homme d'Etat.

Qu'on me permette, à mon tour, de le considérer sous ces trois aspects.

Sans doute M. de Lamartine n'est pas un poëte d'un goût classique. Il n'a pas été moulé dans le creux de l'antique Apollon, mais il est original, comme le sont les hommes de génie, à sa manière.

Il est négligé, mais il est simple, précisément parce qu'*il* est négligé. Il se joue de la rime, et la mélopée, sous ses doigts, se transforme, se module et se ploie à toutes ses inspirations, à toutes ses fantaisies. Les sphères célestes ne roulent pas dans l'immensité, avec plus d'harmonie que ses vers. Le ruisseau ne coule pas dans la prairie avec un plus léger murmure. Le jeune oiseau n'a pas un chant plus frais. Les lacs de Sicile, enflés de molles brises, ne s'illuminent pas, le soir, de rayons plus purs et plus doux.

Et ce n'est pas seulement sa voix qui chante, c'est son âme qui soupire et qui parle à mon âme, qui vibre en moi, qui fait frémir tout mon être et qui m'inonde de sa tendresse et de ses pleurs. C'est sa méditation qui me ravit sur des ailes de flamme, dans les régions de l'éternité, de la mort, du temps, de l'espace et de la pensée où je n'avais jamais pénétré et qui exprime des vérités métaphysiques dans un langage pittoresque, sensible, inouï.

Je ne sais si la césure de son vers n'est pas quelquefois brisée, si sa rime n'est pas toujours suffisante, si l'idée ne

flotte pas dans le vague, ne s'embarrasse pas dans la contradiction, si les cordes de sa lyre ne rendent pas de son toujours le même, et je ne veux pas le savoir. Est-ce que les rames pareilles ne frappent pas l'onde d'un bruit égal et mesuré? Est-ce que je me plains à la fauvette de ce qu'elle chante ses doux chants et de ce qu'elle les recommence? Est-ce que le rossignol ne m'enivre pas toujours, toujours, de sa mélodie, la beauté de son regard, et la violette de son parfum? Est-ce que je détourne mon oreille du bruit lointain de la cascade et mes yeux de l'éclat fixe des étoiles? Est-ce que l'âme qui souffre ne jette pas éternellement le même cri? Est-ce que la mère qui vient de perdre son fils ne se complait pas dans les inconsolables répétitions de sa douleur? De même, est-ce que je demande à Lamartine de prouver dans un syllogisme cadencé, la vérité de ce qu'il chante? Je ne lui demande que de rêver sur sa lyre et je rêve, de soupirer et je soupire, d'aimer et j'aime, de jouir et je jouis!

Qui pourrait méconnaître, sans injustice, que Lamartine et Victor Hugo ont enrichi de leurs perles et de leurs diamants, notre couronne poétique déjà si éclatante? Tous deux, irréguliers dans leur marche et rebelles au frein de la grammaire; tous deux, sans doute, plus soucieux du mot que de l'idée, de l'inversion que du sens droit, de la nouveauté que de la méthode, de l'inattendu que de la gradation, et parfois de la rime que de la raison; tous deux, un peu assoupissants dans leur monotonie, un peu étourdissants dans leur fracas. Mais tous deux, esprits puissants, génies originaux, venus pour renouveler une littérature épuisée. L'un jetant de la flamme et des étincelles, comme une escarboucle d'Orient; l'autre soupirant, comme la lyre de Fingal dans les bruyères désolées. L'un emporté dans sa fougue lyrique, trop prodigue de sa force et de ses richesses, désordonné, fantasque, quelquefois sublime; l'autre plus religieux, plus méditatif, plus enveloppé de voiles et de mythes, plus en communication avec le ciel et chantant comme s'il priait. L'un tordant son rhythme et violant la Muse que l'autre caresse. L'un le bras tendu, semblant tirer avec effort de son archet, des sons enflés et victorieux; l'autre se laissant aller, comme une eau limpide, à son facile et coulant génie. L'un plus précis, mais plus martelé dans ses moralités philosophiques; l'autre plus inspiré, mais plus nuageux. L'un mêlant l'homme, avec un art plus dramatique, aux scènes de la nature; l'autre plus tendre, plus ému, plus persuasif,



plus éloquent dans la peinture des sentiments intimes et des labyrinthes mystérieux de la pensée. L'un plus éblouissant, plus tonnant que la foudre qui rebondit de rochers en rochers, et qui se brise en éclairs dans les gorges profondes de l'Hémus; l'autre plus pensif, plus rêveur que les vierges d'Israël au bord du fleuve solitaire qui les séparait de leur patrie. L'un allant à l'esprit, l'autre au cœur. L'un au sexe qui raisonne et qui agit, l'autre au sexe qui sent et qui aime.

C'est un phénomène qui n'a peut-être pas d'autre exemple, qu'un orateur ait commencé, à plus de quarante-cinq ans passés, à haranguer sans préparation. Mais ceci s'explique : Lamartine est le premier, le seul improvisateur de nos poëtes. Les vers s'échappent de sa veine, comme l'eau d'une source. Lamartine n'est jamais monté sur le trépied; il n'a jamais été agité du dieu de la Pythonisse, jamais laissé flotter ses cheveux au vent, jamais pâli sous les frémissements de l'inspiration, jamais creusé, jamais labouré, en suant à grosses gouttes, le sillon de la pensée. Sa poésie est limpide, facile, enchaînée comme un discours, et son discours est nombreux, orné, coloré, retentissant, mélodieux comme la poésie.

Consolez-vous, Lamartine, si vous n'êtes pas aussi grand politique, aussi grand logicien que vos flatteurs vous le disent, que vous croyez l'être et que vous seriez désespéré qu'on ne le crût point; consolez-vous, car ne faut-il pas toujours consoler les poëtes? Si vous n'aviez pas vos défauts, vous n'auriez pas vos qualités; si vous n'étiez pas mobile, vous ne seriez pas impressionnable; si vous n'étiez pas impressionnable, vous ne seriez pas poëte; si vous ne rendiez pas des sons harmonieux, vous ne seriez pas une lyre; si vous aviez la précision de la prose, vous n'auriez pas la cadence du vers; si vous aviez la logique du raisonnement, vous n'auriez pas le vague exquis de la sensibilité; si vous aviez la pureté du dessin, vous n'auriez pas la richesse du coloris; si vous saviez parler la langue des affaires, vous ne sauriez pas parler la langue des Dieux!

Oui, Lamartine, consolez-vous de n'être pas, comme on le prétend et comme je serais presque tenté de le croire, le premier de nos politiques, ce qui d'ailleurs serait peu de chose. Votre sort est assez beau, et pour moi, je préférerais quatre ou cinq de vos strophes à tous leurs discours de tribune, en y joignant les vôtres. Vous vivrez, illustre poëte, quand les maîtres actuels de la parole ne vivront plus, eux et leurs œuvres, et quand deux ou trois noms seuls surna-

geront dans le vaste naufrage de nos gouvernements éphémères. Vous vivrez, et nos neveux, en rêvant sur la fin d'un beau soir, aimeront à répéter ces stances qui tombent avec tant de grâce et de mollesse :

Doux reflet d'un globe de flamme,
Charmant rayon, que me veux-tu?
Viens-tu dans mon sein abattu
Porter la lumière à mon âme?

Descends-tu pour me révéler
Des mondes le divin mystère,
Ces secrets cachés dans la sphère
Où le jour va te rappeler?

Une secrète intelligence
T'adresse-t-elle aux malheureux?
Viens-tu la nuit briller sur eux
Comme un rayon de l'espérance?

Viens-tu dévoiler l'avenir
Au cœur fatigué qui t'implore?
Rayon divin, es-tu l'aurore
Du jour qui ne doit pas finir?

Mon cœur à ta clarté s'enflamme,
Je sens des transports inconnus;
Je songe à ceux qui ne sont plus,
Douce lumière, es-tu leur âme?

Vous vivrez, et tant qu'il sera bruit de Napoléon, qui ne redira ces magnifiques vers :

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage.
Mais, pareil à l'éclair, tu sortis d'un orage;
Tu foudroyas le monde avant d'avoir un nom.
Tel le Nil, dont Memphis boit les vagues fécondes,
Avant d'être nommé, fait bouillonner ses ondes
Aux solitudes de Memnon.

C'est ici qu'il faut que je dise que M. de Lamartine a la taille haute, des yeux bleus, le front étroit et saillant, les lèvres fines, les traits fiers et réguliers, le port élégant, les gestes nobles et une sorte de désinvolture, un peu roide, de grand seigneur. Les femmes, enchantées de ses vagues mélodies qui vont si bien à leur âme, ne cherchent que lui dans la foule des députés et se demandent, où est-il?

Où il est! Ce n'est pas heureusement dans les nuages du parti social. Il en est descendu plus qu'à mi-corps. Il a reployé ses ailes d'ange, il a touché terre et il a bien voulu se mêler au reste des mortels.



Comme orateur, car j'ai à le considérer sous ce second aspect, M. de Lamartine a grandi, d'année en année, et il est aujourd'hui en pleine possession de la gloire parlementaire[1]. Il a un heureux tour d'imagination, une mémoire étendue, souple et fraîche, qui retient et rend tout ce qu'il y met, qui n'hésite pas devant les interruptions, se joue à l'aise dans sa marche, et suit, sans se perdre, le fil incertain de mille détours; du calme dans les orages de la tribune, d'ailleurs peu violents autour de lui; une rare et merveilleuse faculté de s'approprier les idées des autres, qui n'a peut-être pas sa pareille dans l'Assemblée; une perception vive des difficultés de chaque sujet; une richesse de palette qui se charge de toutes les couleurs et qui les broie, les fond, les varie, les assortit, les multiplie et les répand en fleurs, en ondes, en nuances, dans tous ses discours; un beau développement de phrases enchaînées; une élocution large et nourrie, une réplique animée, une cadence, un nombre, une harmonie, une abondance d'images, de sons, de mouvements qui remplissent l'oreille sans la fatiguer, et qui ressemblent de si près à la grande éloquence, qu'on pourrait bien s'y tromper.

Moi qui préfère, en parlement, je dois le dire, les argumentateurs aux orateurs, les logiciens aux imaginatifs, et la langue des affaires à la langue des Muses, je serais plus touché d'un discours mâle et nerveux, que de ces styles mélodieux, rosés et fleuris. Mais je dois convenir aussi que cette pompe de langage qui ne serait chez d'autres que de la recherche, de l'affectation, de la rhétorique vaine et parlée, est naturelle chez Lamartine. Il parle comme il chante. C'est du pur lyrique, du lyrique de source, sans mélange et sans effort.

Oui, j'aime sa phrase balancée et rhythmique, quoiqu'elle soit plus propre à rendre les oracles d'Apollon, qu'à exprimer les passions du Forum. Je l'aime parce qu'elle roule dans le limon du fleuve, avec une sorte de gémissement doux et plaintif, comme les membres dispersés d'Orphée[2]. Je l'aime parce que si ce n'est pas de la prose de discours, de cette grande et belle prose que personne ne me fait entendre, c'est du moins de la prose de poésie. Il n'y manque que la rime, et pour nous délasser du patois périgourdin de nos Messieurs parlementaires, bien me fâche que le poëte législateur ne nous parle pas quelquefois en vers. Prends ta lyre, ô Lamar-

[1] 1842.
[2] *Membra discerpta poetæ.*

tine! car j'ai l'oreille encore pleine du gravier de leur prose. Par grâce, des vers, des vers!

Moins orateur que poëte, moins homme d'État qu'orateur, j'ai à le voir maintenant sous cette troisième face.

M. de Lamartine se laisse trop dominer par son imagination qui le mène et le promène à travers les routes unies ou tortueuses de mille systèmes. Nous savons à peu près ce qu'il ne veut pas. Ainsi, il ne veut pas de la légitimité, ni de l'empire, ni de la république, ni de l'aristocratie, ni de la camarilla; mais ce qu'il veut, c'est plus difficile à connaître. Voici, du reste, son principe, et comprenne qui pourra. « C'est la « constitution organique et progressive de la démocratie tout « entière, le principe expansif de la charité mutuelle et de « la fraternité sociale, organisé et appliqué à la satisfaction « des intérêts des masses. »

Certes, pour les témérités audacieuses de cette autre Charte, M. de Lamartine n'a pas à craindre d'encourir l'application des lois de septembre, ni d'être mandé de la part de monsieur le procureur du roi devant monsieur le juge d'instruction, séant en son cabinet, au Palais de Justice.

Mais si, pour mettre en pratique ces grandes et nuageuses théories, M. de Lamartine enviait, comme il les envie, les hauts postes et commandements du pouvoir exécutif, je le connais mieux qu'il ne se connaît lui-même, et je ne lui donne pas trois mois d'ambassade ou de ministère sans qu'il n'éprouvât de violents dégoûts, des nausées et des regrets sans fin de sa vague et chère indépendance. L'homme-poëte est ainsi fait!

Pour sa gloire, pour son repos, pour la tendresse de ses amis, souhaitons que M. de Lamartine ne soit ni ministre, ni ambassadeur. Il ne connaît pas les maîtres et les valets, les hauts roués et les bas roués avec lesquels il faudrait qu'il se confondît et qu'il vécût. Il ne sait pas jusqu'où peut descendre leur jactance. Il ne sait pas jusqu'où peut monter leur frayeur. Il ne sait pas combien leurs attouchements ont déjà souillé de pures et innocentes renommées. Il n'est pas fait pour être leur dupe. Il est moins fait encore pour être leur complice.

Ces caresses intéressées du pouvoir, ces entraînements d'une imagination poétique, ces menées de parti, ces embarras de doctrine, ces aberrations de logique, ne perverti-ront pas l'excellent fond de Lamartine. Par instinct, par senti-

ment, il est généreux, charitable, dévoué au peuple, impatient de théories et d'actions charitables; prêt à dire et à faire ce qu'il y a d'utile, de grand et de national; indépendant et courageux dans ses opinions, parfois même presque radical, plus radical que moi-même; enfin, pas le moindre fiel sur ces lèvres-là, une naïveté de poëte et une honnêteté de cœur qui ont quelque chose de virginal!

Non, quelle qu'ait été trop souvent l'erreur de votre politique, de votre scrutin et de vos discours, non, Lamartine, vous ne pouvez haïr la liberté, car vous avez une belle âme! Non, vous n'êtes pas assez malheureux pour croire que les gouvernements peuvent être impunément injustes, violents et corrompus; que la nécessité entre avec son coin de fer dans les choses humaines pour les briser et pour les séparer aveuglément; que la sanction d'un principe ne réside que dans son triomphe, et que les révolutions achetées par le sang des citoyens, ne doivent amener, pour tout enseignement et pour toute consommation, que la lâche oppression du peuple.

Honte à ces doctrines, et nous avons besoin de croire, Lamartine, et nous croyons du fond du cœur, que vous ne les partagez pas, qu'elles vous font horreur, qu'elles vous font mal, et que vous répèteriez avec nous, comme nous, honte à ces doctrines! car, vous le savez, nous ne passons pas, nous, d'un camp à l'autre, avec les caprices de la victoire. Nous avons planté notre drapeau sur les terres de la patrie. Nous voulons la liberté, non dans les phrases, mais dans les choses; non dans les mensonges d'une Charte, mais dans les réalités de la vie politique; non dans les priviléges de quelques-uns, mais dans l'égalité de tous. Nous ne croyons pas que la vérité soit condamnée à pactiser avec l'erreur, que les lois éternelles de la justice et de la morale cessent de gouverner le monde, que les principes aient à demander grâce à la nécessité, que l'insolence du fait doive surmonter le droit, et que la souveraineté du peuple puisse mourir.

## DEUXIÈME VARIANTE [1].

Nous avons peine à suivre M. de Lamartine dans ses transmutations, car il était presque légitimiste et le voici presque radical.

Ce que d'autres formulent en motions, Lamartine le for-

[1] Cette variante de 1842 est inédite.

mule en sentiments. C'est sa manière de chiffrer ses comptes politiques. Au surplus, des hommes médiocres peuvent rédiger passablement des motions, des articles de loi, un système déduit et qui ne cloche guères; mais faut-il être un orateur médiocre pour parler ce beau langage, si abondant dans la variété, si original dans l'expression pittoresque de ses tours? Quel rhéteur guindé remuerait notre âme avec les grands sentiments qui débordent de l'âme de Lamartine et qui viennent nous inonder? Quand le vent aride de la corruption nous a desséchés, ne se sent-on pas renaître et s'épanouir sous ces brises rafraîchissantes? Non, devant les protestations du cœur et du génie, devant cette parole généreuse, il n'y a pas de ministère qui osât porter sur la tribune ses mains ensanglantées, se souiller d'un parjure, et se couronner impunément d'arbitraire! Alors, M. de Lamartine ne serait plus à la tribune, il serait comme à l'autel, il le presserait avec des conjurations et des bras suppliants, et il ne ferait pas sur l'assemblée l'effet d'un simple orateur, mais d'un prêtre, d'un apôtre sacré de la justice et de l'humanité. R. Collard, Camille Jordan et Od. Barrot quelquefois, ont eu de cette sorte d'éloquence, de cette sorte d'empire.

On sent, en l'écoutant, qu'on a affaire à un poëte, à un grand poëte, et on lui saurait mauvais gré s'il parlait comme tout le monde. Les images et les sentiments, voilà sa dialectique. De lui, l'on n'en veut pas d'autre. On ne lui demande pas de raisonner mais d'émouvoir, de convaincre mais de persuader, d'aller au but par le droit chemin mais de nous y mener par les routes détournées, errantes et fleuries de son imagination. Ne nous y trompons pas: l'ordre logique du sentiment n'est pas l'ordre logique du syllogisme. Quand je sens mes larmes couler, ma poitrine se gonfler, mon oreille se délecter, je ne cherche pas dans mon émotion, si je pleure, si je frémis, si je palpite, si je jouis selon les règles. Est-ce que je relis Lamartine orateur, à froid et loin de la tribune? Est-ce qu'il est plus lisible que les autres? Est-ce qu'il parle pour être lu? Il parle pour être écouté, pour nous étonner, et pour nous ravir!

Il fait à la tribune du sublime et du magnifique, comme d'autres font des calculs et du technique. Il est aussi naturel dans sa pompe, que Thiers dans sa simplicité.

La plupart des orateurs déraisonnent sur les affaires étrangères, et ils vous découpent gravement l'Europe comme une image, donnant qui l'Espagne à tel, qui le Rhin ou le Bra-

bant à tel autre, et ne se réservant rien pour eux-mêmes, par modestie. En avons-nous entendu sur l'Orient, sur les Maronites et les Druses, sur Méhémet, sur la Plata, sur les zones du droit de visite, et en entendrons-nous encore? Les avocats surtout qui viennent de plaider, à la police correctionnelle, nous arrivent tout essoufflés; les voilà qui coulent tout bas à l'oreille de la Chambre, les secrets de l'Angleterre et de l'Hindoustan, et dans quel style! Mais lui, Lamartine, sans que je m'inquiète du fond où personne ne comprend rien, nous parlera, du moins, de l'Orient, en poëte d'Orient. Quel beau langage! Je n'en ai jamais ouï de pareil dans mon endroit, et ce n'est ni mon sous-préfet, ni mon procureur du Roi, ni mon receveur de l'enregistrement, qui parlent ainsi! Quelles fleurs! quelles figures! Quelle suavité! Quel parfum! Quelle grâce! Quel éclat! Je sais bien que malgré ces puissantes évolutions et ce majestueux tapage, il n'y aura pas une virgule de changée sur la carte de la géographie politique; mais j'aurai eu une heure d'émotion et de plaisir, et je m'en reviendrai plus dispos à Brives-la-Gaillarde.

---

## NOTES.

### NOTE DE LA PAGE 5, TOME I.

(Extrait de l'édition illustrée; préface.)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Alors comme aujourd'hui, je voulais et je veux alors ce que voudra mon pays, lorsque mon pays m'aura dit ce qu'il veut. Alors comme toujours j'ai combattu et je combattrai partout, toutes les tyrannies, la républicaine comme l'oligarchique. Ordre, liberté, que m'importent ces noms, sans la chose? Je ne me soucie pas plus du despotisme que de l'anarchie et de l'anarchie que du despotisme. Je ne suis pas non plus de ces gens qui ne veulent abattre le pouvoir que pour prendre sa place; qui poussent au mal dans la vue du bien, à ce qu'ils disent; qui votent des lois détestables pour que le gouvernement en devienne encore plus odieux; qui rendent leurs adversaires affreux et qui les barbouillent de noir, pour qu'on crie après eux : Hue!

J'ai pris mes pinceaux sans faveur ni sans haine. Ai-je donc eu quelque bienfait à reconnaître? Non. Ai-je eu quel-

que injure à venger? Non. La politique intérieure et extérieure des pays libres n'est plus aujourd'hui dans les intrigues des Cours, mais dans les débats des Parlements. Peindre les orateurs, c'est écrire l'histoire. . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Tout ce que je puis dire, c'est que je me suis rencontré, pour observer mes modèles, dans les meilleures conditions où jamais un peintre puisse être.

J'ai vu, j'ai écouté le général Foy, Benjamin Constant, Manuel, Royer-Collard, Martignac, Casimir Périer, Villèle, de Serre, et, de plus, j'ai entrepris ce que personne en France n'avait entrepris avant moi et ce qui probablement ne se fera plus, j'ai fait venir dans un tombereau et j'ai lu et relu, un à un, toute la charretée de leurs discours.

J'ai vu, seul entre tant de spectateurs étrangers, les acteurs de nos drames politiques s'habiller et se déshabiller dans les coulisses. J'ai assisté, et pas un autre peintre que moi, au jeu muet de leur pantomime; à leurs demi-confidences, à ces échanges de gestes, de regards, de sourires, à ces mouvements imperceptibles de dépit, d'embarras, de rougeur, de colère, à ces allées et venues d'aides de camp ministériels, à ces expéditions de billets sous main et sous table, à ces bourdonnements de consignes et de mots d'ordre, à ces changements de front, à ces revirements subits, à ces coups fourrés, à ces ruses de guerre ou de comédie, qui expliquent mieux une situation ou un orateur que tous les discours d'apparat, et qui n'arrivent pas toujours aux oreilles ni aux yeux des spectateurs des tribunes des journalistes et des sténographes.

Oui, je les connais bien ces orateurs, puisque j'ai vécu, plus que qui que ce soit en France, dans l'intimité de leur vie publique. Mais, d'un autre côté, j'ai muré devant moi le seuil de leur vie privée, et je n'ai même pas voulu la regarder par le trou de la serrure.

### NOTE DE LA PAGE 279, TOME II.

Thiers est plutôt révolutionnaire que libéral, ce qui est bien différent. Aussi ne comprend-il guères ce que les peuples disent être leur *droit,* ni ce que les monarques appellent leur *légitimité.* Non, Thiers n'a pas compris, en lisant, en faisant l'histoire des empereurs et des ministres impromptus, que l'éternelle erreur des ministres de cette sorte et de cette

sorte d'empereurs était de croire que la durée de l'usurpation efface son vice, tandis qu'elle la met en relief aux yeux des monarques héréditaires, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; que l'éclat du trône l'absorbe dans ses rayons, tandis qu'il la fait reluire davantage sous son faux jour; qu'elle se légitime à la seconde, à la troisième et à la quatrième génération, tandis qu'elle n'en paraît alors que, de plus en plus, contagieuse et fatale; et qu'elle se consolide par l'alliance des rois absolus, tandis que, ce que les ministres et les empereurs de l'espèce dont nous parlons prennent pour une paix, les rois de souche et de lignée ne le considèrent que comme une trêve.

Thiers peut dire à son aise que les grands cabinets n'ont point de préjugés. Soit, mais ils ont des nécessités de vivre qui sont leurs principes. Bons ou mauvais, un gouvernement ne peut exister que par des principes, ou du moins par des apparences de principes. Celui dont il s'agit n'en a ni la réalité ni l'ombre. Mais c'est aussi ce qui fait sa difficulté d'existence.

NOTE DE LA PAGE 280, TOME II.

Comment n'a-t-il pas senti, lui qui a tant de finesse mais encore plus de vanité peut-être, qu'en son poste des affaires étrangères, il lui serait, de bon lieu, caché tout ou beaucoup du moins, et que, dans le conciliabule des ambassadeurs, il ne portait pas assez haut son épée ou sa naissance, pour être de leur familiarité et de leur compagnie? Comment n'a-t-il pas vu tout de suite que l'*usurpateur* Méhémet, sans plus de bâtardises que celle-là, devait réunir contre lui les empereurs et rois légitimes de Russie, d'Autriche et de Prusse; qu'il n'était pas possible que ces trois puissances soutinssent un pacha révolté contre son souverain, et qu'elles devaient naturellement confondre leur légitimité avec celle du Grand-Turc. Il n'y avait qu'une guerre révolutionnaire qui eût chance, avec la neutralité de l'Angleterre encore! neutralité chimérique, neutralité impossible et bientôt tournée contre nous en agression plus vive que les autres impériales agressions. Dans tous les cas, allez donc invoquer l'appui des peuples après les avoir trahis! Allez combattre les rois, après s'être mis à leurs genoux! C'était folie, et Louis-Philippe, en s'y refusant, a eu, de son point de situation, de son point de vue, plus de tact et plus de bon sens à lui seul que tout son cabinet.

#### NOTE DE LA PAGE 282, TOME II.

Nous ne saurions trop le redire : il manque à Thiers deux sortes de sens, le sens du dedans, celui de la souveraineté du peuple, et le sens du dehors, celui de la légitimité des rois. Encore si ce double sens manquait à lui seul!

Toutefois, depuis six ans qu'il n'est plus ministre, personne, il faut en convenir, n'a été plus franchement et plus constamment de l'opposition que lui, sans en excepter aucun membre de la gauche.

Sa grande, belle et vraie maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas*, fait son tour d'Europe. Malheureusement, il n'a pu encore lui faire faire son tour de France.

Il voudrait, d'une assemblée qui, à la fois, dominât la royauté et se soumît au ministère. Mais cette double façon d'agir et d'être ne serait possible qu'avec le suffrage universel. Voilà encore ce que Thiers ne peut pas comprendre.

Au demeurant, Thiers est aujourd'hui le plus intelligent des hommes de l'Opposition d'aujourd'hui, le plus ingénieux de ses publicistes et le plus brillant de ses orateurs, comme il a été et comme il serait encore pour son pays, le plus révolutionnaire, le plus dépensier, le plus aventureux des ministres; et pour la couronne, le plus compromettant des serviteurs.

#### NOTE DE LA PAGE 295, TOME II.

Lorsque dans une autre circonstance, M. Guizot est venu, un volume de ses histoires à la main, discuter, analyser, interpréter des passages, des fragments philosophiques, devant une assemblée de gens pour plus des trois quarts illettrés, et dont il aurait dû se borner à décliner la compétence, il a rabaissé son caractère d'écrivain, il a fait, qu'on me passe le mot, il a fait une sottise.

Les députés les plus stupides finiraient donc par vous demander compte du lait et des opinions que vous tétiez, lorsque vous étiez en nourrice, et par vous prendre à partie sur la manière dont vous jouiez à la fossette avec les polissons.

#### NOTE DE LA PAGE 306, TOME II.

J'ai rendu justice au caractère privé, à la moralité, au talent de M. Guizot. Mais son école et ses doctrines ont éteint dans les âmes, toute foi politique et religieuse.



Le peuple, cela est plus fort, pense de nos ministres absolument comme moi. Voici ce que m'écrivait avec une grande naïveté un ouvrier menuisier :

« Prenez, au hasard, quatre hommes des plus entendu
« en affaires publiques et adressez-leur cette question
« Croyez-vous en Dieu ? Trois d'entre eux vous répondron
« sans hésiter : Non. Ils ajouteront même, au besoin qu
« l'âme n'est rien de plus que la respiration, que le souffl
« de vie qui anime l'homme, comme tous les autres ar
« maux. »

Soyez donc ministre pendant dix-sept ans pour mériter un tel éloge !

**ERRATUM.**

M. de Rémusat, en éclaircissant dans son panégyrique de M. R. Collard, une portion assez obscure de sa vie, dit qu'il s'abstint de correspondre avec Hart Wel, au moment où il prit part à la vie publique sous l'Empire. Nous admettons la rectification de cette interprétation secourable, et y ajoutant, nous croyons qu'il ne reçut pas, comme deux autres personnages, soit des pensions secrètes, soit quelque brevet provisoire de maître des requêtes ou de conseiller d'État.

Mais, ceci pleinement rectifié et le fait admis tel que l'annonce M. de Rémusat, comment M. R. Collard coopérait-il à soutenir comme *empereur*, alors qu'il était devenu plus despote, le même homme qu'il conseillait, qu'il souhaitait du moins de renverser comme *premier consul*, alors qu'il était plus libéral ? et d'un autre côté, lorsqu'il *correspondait*, en plein et glorieux Consulat, et au milieu de la paix intérieure la plus profonde, M. R. Collard ne violait-il pas les lois actuelles de son pays et ne risquait-il pas d'appeler sur la France, le double fléau de la guerre civile et de l'invasion étrangère ? Je ne dis pas cela, certes, pour blesser une mémoire que je respecte et que j'ai louée, mais pour montrer à quelles inconséquences les plus hautes raisons, et à quels écarts les cœurs les plus vrais peuvent quelquefois se laisser entraîner.

FIN DU TOME SECOND.

# TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

## SECONDE PARTIE.

### PORTRAITS.

## APPENDICE.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

